

Administration Communale d'Aubange



Rapport d'activités

Exercice 2018

Table des matières

1. INTRODUCTION	9
2. SERVICE ACCUEIL	11
2.1. EFFECTIFS	11
2.2. BUT DE LA FONCTION, TÂCHES ET REponsABILITÉS	11
3. SERVICE POPULATION – ETRANGERS – ETAT-CIVIL – CASIER JUDICIAIRE – PASSEPORT & PERMIS DE CONDUIRE	13
2.3. SERVICE POPULATION	13
1) La tenue des registres de la population.....	13
2) Missions du service population	13
3) Documents officiels téléchargeables gratuitement via « Mon dossier »	14
4) Bureau local d'enregistrement depuis mai 2017	14
5) Carte d'identité électronique	14
6) Carte d'identité perdue, volée ou détruite : nouvelle procédure.....	14
7) Nombre d'habitants	15
8) Délivrance de documents	17
3.1. SERVICE ÉTRANGERS	17
1) Principales missions	18
2) Délivrance de différentes cartes d'identité	18
3.2. SERVICE CASIER JUDICIAIRE, PASSEPORT ET PERMIS DE CONDUIRE... 18	
1) Permis de conduire	19
2) Changement d'adresse sur carnet d'immatriculation	19
3) Courrier	19
4) Casier judiciaire.....	19
5) Passeport biométrique	20
6) Divers	20
7) Débits de boissons	20
3.3. SERVICE ÉTAT-CIVIL	20
1) Décès	21
2) Mariage.....	21
3) Divorce	21
4) Nationalité	21
5) Naissance.....	22
6) Autres	22
4. SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	24
4.1. MISSIONS	24

4.2.	EFFECTIFS DU SERVICE.....	25
4.3.	ENREGISTREMENT DU COURRIER ENTRANT	25
4.4.	CONTRÔLE INTERNE	25
4.5.	COMMUNICATION	25
4.6.	RELEVÉ DES SÉANCES DE COLLÈGE (DU 1^{ER} JANVIER AU 26 NOVEMBRE 2018).....	27
4.7.	RELEVÉ DES SÉANCES DE CONSEIL (DU 1^{ER} JANVIER AU 08 NOVEMBRE 2018).....	29
4.8.	CABINET DU BOURGMESTRE ET DU COLLÈGE.....	29
4.9.	SERVICE JURIDIQUE.....	29
5.	SERVICE DU PERSONNEL	30
5.1.	MISSIONS	30
	1) Secteur Gestion du personnel	30
	2) Secteur assurances	32
	3) Secteur enseignement	33
5.2.	L'ANNÉE 2018 EN CHIFFRES	34
	1) Les recrutements.....	34
	2) Agents en fonction au sein de la Commune	36
5.3.	COMPOSITION DU SERVICE	37
5.4.	FORMATIONS SUIVIES PAR LES AGENTS DU SERVICE.....	38
6.	SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL (SIPP) .	39
6.1.	COMPOSITION DU SIPP	39
6.2.	MISSIONS DES MEMBRES DU SIPP.....	39
6.3.	FONCTIONNEMENT DU SIPP.....	41
6.4.	TRAVAIL EFFECTUÉ OU EN COURS EN 2018	41
7.	SERVICE DE LA DIRECTION FINANCIÈRE.....	44
7.1.	TRAITEMENT ET SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL.....	44
7.2.	PROPRIÉTÉS BOISÉES	45
7.3.	SUBSIDES.....	46
7.4.	IMPÔTS, TAXES ET REDEVANCES	48
	1) Au niveau des taxes :.....	48
	2) Au niveau des redevances :	48
	3) Missions du service :	49
	4) Tableau récapitulatif des amendes pour arrêt et stationnement de 2016 à novembre 2018 :	50
	5) Tableau récapitulatif des amendes administratives environnementales de 2013 à novembre 2018 :	50
	6) Tableau récapitulatif des amendes administratives « Arrêt et stationnement » qui ont été infligées et perçues de 2016 à novembre 2018 :	50

7)	Tableau récapitulatif des amendes environnementales qui ont été infligées et perçues de 2013 à novembre 2018 :	50
8)	Tableau récapitulatif des dossiers qui ont fait l'objet d'une médiation de 2013 à novembre 2018 :	51
7.5.	BUDGET	51
1)	A l'ordinaire :	51
2)	A l'extraordinaire :	53
7.6.	COMPTES ET BILAN	53
8.	SERVICE MARCHÉS PUBLICS ET PATRIMOINE	55
8.1.	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS.....	56
8.2.	DESCRIPTION DES TÂCHES PAR ACTIVITÉ	56
1)	Passation des Marchés publics	56
8.3.	SUIVI DES DÉCISIONS PRISES DURANT LES SÉANCES DE COLLÈGE ET DE CONSEIL COMMUNAL	59
8.4.	SUIVI QUOTIDIEN DES MODIFICATIONS DE LA LÉGISLATION	59
8.5.	GESTION DES RÉUNIONS RELATIVES AU SERVICE.....	60
8.6.	CHAMP ET NATURE DES RELATIONS.....	60
8.7.	DIFFICULTÉS ET CONTRAINTES.....	61
8.8.	QUELQUES CHIFFRES.....	61
1)	Marchés subventionnés 2018	61
2)	Marchés publics 2018.....	62
3)	Marchés conjoints Commune – CPAS – Zone de police du Sud-Luxembourg	64
4)	Patrimoine 2018	66
8.9.	ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS PREVUS AU PROGRAMME DE POLITIQUE GÉNÉRALE 2016-2018.....	67
8.10.	FORMATIONS SUIVIES PAR LES AGENTS DU SERVICE.....	68
9.	SERVICE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME – ENVIRONNEMENT – MOBILITÉ	70
9.1.	LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	70
9.2.	INTRODUCTION	70
9.3.	ORGANISATION ET MISSION DE LA CELLULE.....	71
1)	Organisation générale – Ressources humaines.....	71
2)	Urbanisme	71
3)	Mobilité	71
4)	Environnement	72
5)	Rénovation urbaine.....	72
6)	Logement.....	72
9.4.	MOYENS DE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE	73

9.5.	CONCRÉTISATION DES MISSIONS	74
1)	Préambule	74
2)	Urbanisme	74
3)	Environnement	79
4)	Mobilité	79
5)	Rénovation urbaine.....	80
6)	Logement.....	90
10.	SERVICE AUTEUR DE PROJET	94
10.1.	PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS DURANT L'ANNÉE 2018.....	94
11.	SERVICE TRAVAUX	96
11.1.	GÉNÉRAL	96
11.2.	TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMÉNAGEMENTS PUBLICS GÉNÉRAUX	96
11.3.	TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMÉNAGEMENTS PUBLICS DE 2018.....	97
11.4.	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT DANS LES CIMETIÈRES COMMUNAUX.....	116
11.5.	TRAVAUX GÉNÉRAUX D'ENTRETIEN DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX.....	123
11.6.	TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX EN 2018.....	123
11.7.	TRAVAUX LIÉS AUX INTEMPÉRIES	134
11.8.	CHARGES DE TRAVAIL LIÉES AUX TRANSPORTS/MANIFESTATIONS....	134
11.9.	TRAVAUX DE NETTOYAGE/RAMASSAGE/ENTRETIEN DIVERS.....	134
11.10.	TRAVAUX DE FERRONNERIE	141
11.11.	TRAVAUX GÉNÉRAUX LIÉS AUX ESPACES VERTS	141
11.12.	TRAVAUX LIÉS AUX ESPACES VERTS RÉALISÉS EN 2018.....	142
12.	SERVICE INFORMATIQUE ET ÉNERGIE	155
12.1.	COMPOSITION DU SERVICE	155
12.2.	MISSIONS	155
1)	Gestion informatique	155
2)	Gestion téléphonie.....	155
3)	Gestion énergétique.....	156
4)	Autres tâches	156
12.3.	CADASTRE DU PARC INFORMATIQUE.....	156
12.4.	CADASTRE DES LOGICIELS METIERS.....	167
12.5.	STATISTIQUES.....	168
12.6.	RÉPARTITION DES DEMANDES D'INTERVENTIONS PAR LES SERVICES COMMUNAUX.....	168
12.7.	RÉPARTITION DES DEMANDES PAR DES SERVICES AUTRES QUE COMMUNAUX.....	169

12.8.	ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN EAU.....	170
12.9.	ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN ÉLECTRICITÉ.....	170
12.10.	ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN GAZ.....	171
12.11.	ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN MAZOUT	171
13.	SERVICE ENTRETIEN.....	172
13.1.	COMPOSITION DU SERVICE	172
14.	SERVICE MÉDIATION EN SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES..	175
14.1.	TRAITEMENT DES DOSSIERS DE MÉDIATION – ACTIVITÉ PRINCIPALE	175
14.2.	SENSIBILISATION DES COMMUNES ET DES POLICIERS	176
14.3.	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DE CONCERTATION DES MÉDIATEURS SAC FRANCOPHONES	176
14.4.	SOLLICITATION DE LA COMMUNE DE CHINY A PARTICIPER AU PROJET « MEDIATION »	177
14.5.	« SERVICE ET INFORMATION » À LA POPULATION	177
15.	SERVICE JEUNESSE & PLAN DE COHÉSION SOCIALE	178
15.1.	MISSIONS	178
15.2.	COMPOSITION DU SERVICE JEUNESSE – PLAN DE COHÉSION SOCIALE	178
15.3.	COMPOSITION DU SERVICE DE L’ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018)	178
15.4.	COMPOSITION DU SERVICE DE L’ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019)	180
15.5.	COMPOSITION DU SERVICE DE L’ÉCOLE DE DEVOIRS (ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018)	181
15.6.	COMPOSITION DE L’ÉQUIPE DE L’ÉCOLE DE DEVOIRS (ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019)	181
15.7.	STAGES DE PRINTEMPS (DU 3 AU 13 AVRIL 2018)	181
15.8.	PLAINES DE VACANCES (DU 2 AU 27 JUILLET 2018).....	181
15.9.	ÉQUIPE PLAN DE COHÉSION SOCIALE.....	181
15.10.	PETITE ENFANCE (0-3 ANS)	182
1)	MCAE	182
2)	Crèche.....	182
3)	Accueillantes conventionnées	183
4)	Accueillantes autonomes	183
5)	Maison d’enfants	183
6)	Accueil Assistance.....	183
15.11.	ENFANCE (2,5-12 ANS).....	183
1)	Coordination de l’Accueil durant le Temps Libre (ATL)	183

2)	Gestion de l'accueil extrascolaire (AES)	184
15.12.	JEUNESSE (12 ANS ET +).....	189
15.13.	PLAN DE COHÉSION SOCIAL.....	189
3)	Réinsertion socioprofessionnelle.....	193
4)	Parcours d'intégration	193
5)	Coordination.....	194
15.14.	FORMATIONS	195
15.15.	SUBVENTIONS	195
16.	SERVICE INFOGRAPHIE.....	196
1)	Confection du bulletin Communal	196
2)	Créations pour les bibliothèques	196
3)	Réalisations pour le Centre Public d'Action Sociale.....	199
4)	Outils destinés aux activités du Clémaraïs	200
5)	Créations ayant trait à l'enseignement, la jeunesse ou pour le service SAP	202
6)	Internet.....	205
7)	Créations pour le sport	205
8)	Réalisations pour le service population.....	207
9)	Créations destinées aux services urbanisme et rénovation urbaine	207
10)	Réalisations pour les services du personnel et secrétariat	208
11)	Travaux divers.....	208
12)	Quelques annonces pour la presse	211
17.	SERVICE IMPRIMERIE.....	223
17.1.	COMMANDES DE PAPIER EN 2017 : TABLEAU COMPARATIF AVEC 2018	223
17.2.	COMMANDES D'ENVELOPPE EN 2017 : TABLEAU COMPARATIF AVEC 2018	224
	
18.	SERVICE D'ACCUEIL & DE PRÉVENTION « SAP ».....	225
18.1.	GÉNÉRALITÉS	225
18.2.	EVOLUTION DES PRINCIPALES INTERVENTIONS	228
18.3.	LES PARTENAIRES-RELAIS.....	229
18.4.	PROFIL DES CONSOMMATEURS EN CONTANT AVEC LE SAP.....	230
19.	CENTRES SPORTIFS.....	232
19.1.	EFFECTIFS	232
20.	BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES	234
20.1.	CONTEXTE ET MISSIONS GENERALES DU SERVICE.....	234
20.2.	PERSONNEL.....	235
20.3.	FORMATIONS SUIVIES.....	236

20.4.	L'ANNEE EN CHIFFRES	237
1)	La fréquentation	237
2)	Les prêts	239
3)	Les collections	240
4)	Prêt inter-bibliothèque (PIB)	240
20.5.	AMELIORATIONS ET DEVELOPPEMENT.....	241
20.6.	ACTIVITES ET ANIMATIONS	241
21.	ÉCOLES COMMUNALES	248
21.1.	ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019.....	248
21.2.	ÉVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE SUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.....	249
22.	DÉPARTEMENT « TOURISME »	251
22.1.	ACTIVITÉS	251
22.	ADL	256
1)	Guichet « unique »	256
2)	Base de données	256
3)	Instruction du dossier « Commune du commerce équitable ».....	256
4)	Primes commerciales.....	257
5)	Athus Business Center (ABC) - Pépinière d'entreprises.....	257
6)	Partenariats	257
7)	Divers	258
8)	Rencontres-inter ADL Namur-Luxembourg.....	258
23.	CENTRE CULTUREL	260
23.1	LES PROJETS	260
24.	CENTRE SPORTIF LOCAL.....	265

1. INTRODUCTION

Comme chaque année, le rapport d'activités témoigne de la quantité toujours plus grande d'actions menées par la commune. La version 2018 sera le dernier de l'ancienne mouture. Désormais, dès 2019, les communes devront développer un Programme Stratégique Transversal. L'outil devra donc s'adapter aux nouvelles circonstances, le programme stratégique transversal permettra, au-delà de rendre compte de l'activité journalière des services, de visualiser l'évolution des grands projets, d'aborder les grands enjeux de la mandature.

Dans les deux mois de l'installation du conseil communal, un programme de politique générale devra être proposé par le collège au conseil communal. Le délai est raccourci d'un mois par rapport à l'ancienne version du code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Le Code définit le PST comme suit :

« Le programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.

Le programme stratégique transversal repose sur une collaboration entre le collège communal et l'administration.

Le programme stratégique transversal est soumis à une évaluation par le collège communal au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci.

Le comité de direction constitue un rapport d'exécution dont le collège communal se saisit pour réaliser la dernière évaluation de la législature. Ce rapport d'exécution et cette évaluation sont transmis au conseil communal pour prise d'acte, dans le courant du premier semestre de l'année du renouvellement intégral des conseils communaux, ainsi qu'au collège communal issu des élections suivantes.

Le programme stratégique transversal peut être actualisé en cours de législature. »

Il faut également souligner que c'est le directeur général qui est légalement chargé de la mise en œuvre du programme stratégique transversal.

Nous pourrions assurément nous baser sur l'acquis de 2018 pour élaborer ce programme stratégique transversal.

En effet, les bonnes nouvelles furent nombreuses, notamment au niveau de l'obtention de subsides. Tout d'abord le projet de plan piscine qui a été retenu par le Gouvernement Wallon.

Le subside à hauteur de 4.400.000 euros est une belle reconnaissance pour les agents communaux qui y ont travaillé ainsi que pour les auteurs de projet. Il faut souligner que le dossier était classé 2ème sur 56 dossiers introduits.

Il y a ensuite le dossier des infrastructures du football d'Aubange, les deux dossiers de piste cyclable (la liaison Aix-sur-Cloie / Battincourt et la liaison Halanzy / Musson le long de la voie ferrée). Le projet de piste cyclable INTERREG de liaison entre les gares des trois frontières avance bon train.

Nous avons également obtenu des subsides pour l'aménagement de la place verte à Athus. Les demandes de subsides au niveau de la rénovation urbaine ont rencontré un certain succès, la phase acquisition est presque entièrement terminée. Un programme communal de développement rural devra également pouvoir être développé afin de pouvoir investir d'avantage dans les villages tout en maîtrisant la charge de la dette.

Le plan communal de mobilité devra également être revu, il fera l'objet d'un subside conséquent car 160.000 euros y sont investis mais les enjeux sont de taille. Le guide communal d'urbanisme et le schéma de développement communal feront également l'objet d'une révision en profondeur. Pour ces deux outils majeurs, la participation citoyenne a à chaque fois été intégrée dans la méthode de travail. Aubange s'était distinguée avec l'application Fluicity, il faudra approfondir d'avantage encore l'usage de ces nouveaux moyens pour améliorer qualitativement les décisions communales.

Tous ces projets devront désormais être mis en musique dans le cadre d'un programme stratégique transversal. Parallèlement au PST, un système de contrôle interne doit également être mis en œuvre. Les premiers contacts sont pris avec le consultant qui a été désigné sur base de la centrale de marché organisée par la Province de Luxembourg. Les obligations liées au RGPD sont également implémentées progressivement dans le fonctionnement de l'administration. Nul doute que la gestion de l'administration connaît une mutation permanente. Il faut remercier l'ensemble du personnel communal pour le travail accompli, l'ouverture d'esprit et la flexibilité avec laquelle ces réformes incessantes sont intégrées.

Le Directeur général
Tomaso ANTONACCI

2. SERVICE ACCUEIL

2.1. EFFECTIFS

Nom et prénom de l'agent: Madame **Amélie DEMOULIN**

Suppléantes: Mesdames Pricilla HOTTON, Hillary TOMAELLO, Angélique LEFEVRE, Lydwine HABAY, Vanessa FINELLI, Vanessa ZASKORSKI et Malorie CHAMPENOIS.

2.2. BUT DE LA FONCTION, TÂCHES ET REponsABILITÉS

Le but de la fonction est d'accueillir et de renseigner au mieux le citoyen ; que ce soit par téléphone ou en personne lorsqu'il se présente au guichet de l'Administration communale.

La Ville d'Aubange, située aux trois frontières, devient de plus en plus cosmopolite, près de 40.000 appels par an en différentes langues sont reçus et il est nécessaire de les orienter précisément. Il en va de même pour les communications internes et les retours d'appels des autres services.

Le service accueil est le premier contact avec le visiteur ; il informe le nouvel arrivant sur ce qu'il doit savoir afin d'apprendre à connaître sa nouvelle commune et de mieux vivre au quotidien. A cette fin, il distribue divers documents qu'il organise et classe au mieux afin qu'ils soient à la disposition de tous. La fonction consiste aussi à gérer les plaintes de toutes sortes, à tempérer les agressivités, donner suite à tout dysfonctionnement que des personnes attentives signalent au service, notamment, il signale certains problèmes constatés sur l'espace public comme les dépôts sauvages ou les points lumineux défectueux, etc.

Il s'agit aussi de veiller à donner une bonne image de la Commune ; accueillante, soucieuse et attentive au bien-être de ses citoyens. L'attention portée à la bonne image de la Commune se traduit dans les faits en étant attentif et à l'écoute, en s'informant précisément et en transmettant au mieux toute information utile, pour qu'une suite rapide et efficace soit donnée aux demandes.

L'accueil, donc l'écoute aussi des personnes désirant rencontrer le Bourgmestre pour diverses raisons. Après leur avoir renseigné les dates de ses permanences, si nécessaire, elles sont invitées à se diriger vers son secrétariat. Le service met également en contact les personnes qui souhaitent parler aux Echevins.

Le service accueil gère aussi une partie de la problématique des déchets. A titre d'exemple, les demandes d'autorisations d'accès aux parcs à conteneurs délivrées après étude du dossier (pour les citoyens de la commune qui disposent d'un véhicule immatriculé à l'étranger). Près de 300 demandes par an sont sollicitées.

Le service participe aussi à diverses activités, évènements, manifestations de manière ponctuelle ou récurrente tels que la journée "Action Jobs Etudiants", l'échange linguistique annuel, l'organisation de diverses missions humanitaires (en affichant des posters, en mettant à la disposition des visiteurs des prospectus, des pin's ou en plaçant des banderoles extérieures et en récoltant les invendus pour des associations) et aide à la rédaction et à la collecte d'informations à destination de diverses études et publications (par exemple R.E.A.L. ou étude comparative de la Province du Luxembourg).

Parmi les tâches quotidiennes, il y a lieu de :

- Tenir à jour les valves officielles, évènementielles et culturelles de la Commune ;
- Tenir à jour le registre des publications ;
- Maintenir le calendrier de réservation des salles du Collège et du Conseil à jour ;
- Réceptionner, collecter et préparer le courrier sortant (ce qui représente plus de 47.000 envois par an) ;
- Enregistrer le courrier entrant puis le transmettre, ainsi que les divers documents envoyés via fax, aux différents services ;
- Tenir à jour la revue de presse en récoltant les articles parus dans les journaux L’Avenir et La Meuse pour ensuite les publier sur l’Agora ainsi que sur Yammer.

Enfin, depuis cette année, l’agent principal de l’accueil a pris part au service de la Mobilité afin de réceptionner et traiter les demandes d’autorisation d’occupation de voirie, les arrêtés de police ainsi que les ordonnances de police.

3. SERVICE POPULATION – ETRANGERS – ETAT-CIVIL – CASIER JUDICIAIRE – PASSEPORT & PERMIS DE CONDUIRE

2.3. SERVICE POPULATION

- Madame **Sylviane CARPENTIER** - Employée d'administration (4 jours/semaine)
- Madame **Vanessa FINELLI** – Employée d'administration
- Madame **Diane PEVERGNE** – Employée d'administration
- Madame **Marjorie MARTINS DA SILVA** – Employée d'administration

1) La tenue des registres de la population

Le but des registres de la population est d'établir une liste complète des habitants de la commune.

Au plan administratif, le service de la population constitue un service décentralisé du SPF Intérieur au sein de l'administration communale. La Commune n'a donc aucun pouvoir d'appréciation ni sur la matière de la population, ni sur les informations qu'elle doit recueillir ou communiquer. Elle agit comme simple exécutant de l'autorité fédérale.

La tenue des registres de la population est dans les attributions du Collège Communal. L'Officier de l'état civil, chargé de faire observer exactement tout ce qui concerne la tenue des registres, est de ce fait directement responsable du respect de la réglementation y afférente. Il est également responsable de la transmission des informations au Registre national des personnes physiques, conformément aux articles 3 et 4 de la loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques et des arrêtés d'exécution de celle-ci. Le Collège désigne les membres du personnel chargés de la tenue des registres de la population.

2) Missions du service population

Le service population règle toutes les matières administratives sur la tenue du fichier national géré parallèlement par le registre national, service auquel il est donc étroitement lié. Le service va gérer ce fichier sous forme d'inscriptions, de radiations et de mutations survenues dans l'entité.

C'est ainsi qu'il va délivrer aux citoyens des certificats de vie, extraits du registre de la population, certificats de nationalité belge, certificats de résidence, compositions de ménage, certificats de milice, copies de documents pour certification conforme à l'original, légalisations de signatures, autorisations parentales pour les mineurs d'âge qui voyagent à l'étranger, déclarations relatives au don d'organes, certificats de milice...

Délivrance des cartes d'identité de personnes de nationalité belge et pièces d'identité pour les enfants de moins de douze ans ;

Contrôle des vaccinations ;

Collecte des naissances ;

Inscriptions sur les listes électorales, mise à jour du fichier des électeurs et organisation des élections ;

Reprise des certificats de vaccination ;

Enregistrement de la volonté du citoyen concernant le don d'organe ;

Enregistrement des utilisateurs.

3) Documents officiels téléchargeables gratuitement via « Mon dossier »

« Mon dossier » est une application en ligne permettant aux citoyens d'accéder aux données du Registre national les concernant et de se procurer une dizaine de documents sans devoir se déplacer jusqu'à leur administration communale.

Il leur suffit de se munir de leur carte d'identité, de leur code pin et de se connecter à leur ordinateur à l'aide d'un lecteur de carte. Le plus demandé est la composition de ménage mais on peut également se procurer un extrait de registre, un certificat de vie ou un certificat de cohabitation légale... En plus du téléchargement des documents, l'application permet de modifier certaines de ses données comme son adresse mail ou son numéro de téléphone et de savoir quels organismes ont consulté les données du Registre national durant les six derniers mois. Le citoyen ne doit ainsi plus se déplacer et fait des économies vu que ce service est gratuit. Il est en outre disponible 24h/24, 7j/7. Pour l'Administration communale, cela permet de libérer beaucoup de temps. Il est en outre possible d'intégrer l'application « Mon dossier » au guichet électronique des Communes qui en possèdent un. Il est important enfin de signaler que les certificats téléchargés via l'application ont la même valeur juridique que ceux délivrés par la Commune et portent le cachet du Registre national.

4) Bureau local d'enregistrement depuis mai 2017

Afin de pouvoir s'identifier sur les services en ligne de l'Administration belge, un utilisateur final doit disposer des clés numériques appropriées. Pour ce faire, les Belges et les résidents non belges peuvent utiliser leur eID, qui leur a été remise personnellement par l'administration. Ils peuvent activer des clés numériques alternatives via « Mes clés numériques » après s'être identifiés avec leur eID.

Certains d'entre eux peuvent cependant rencontrer des problèmes lorsqu'ils s'identifient avec leur eID (par exemple des belges à l'étranger disposant d'une eID sans certificats activés).

Pour les non Belges non-résidents, il est encore moins évident de disposer des clés numériques adéquates. Ils sont rarement connus des sources authentiques belges et doivent dès lors d'abord se faire enregistrer avant d'obtenir une clé numérique qui leur permettra d'accéder aux services en ligne de l'administration. Afin d'assister ces utilisateurs finaux, un service public peut remplir la fonction de « bureau local d'enregistrement ». La création des bureaux locaux d'enregistrement simplifie les contacts des utilisateurs finaux avec l'administration belge.

5) Carte d'identité électronique

L'établissement du document de base papier disparaît, la photo et la signature sont scannées électroniquement. La demande est ensuite envoyée au producteur des cartes par voie électronique via Belpic.

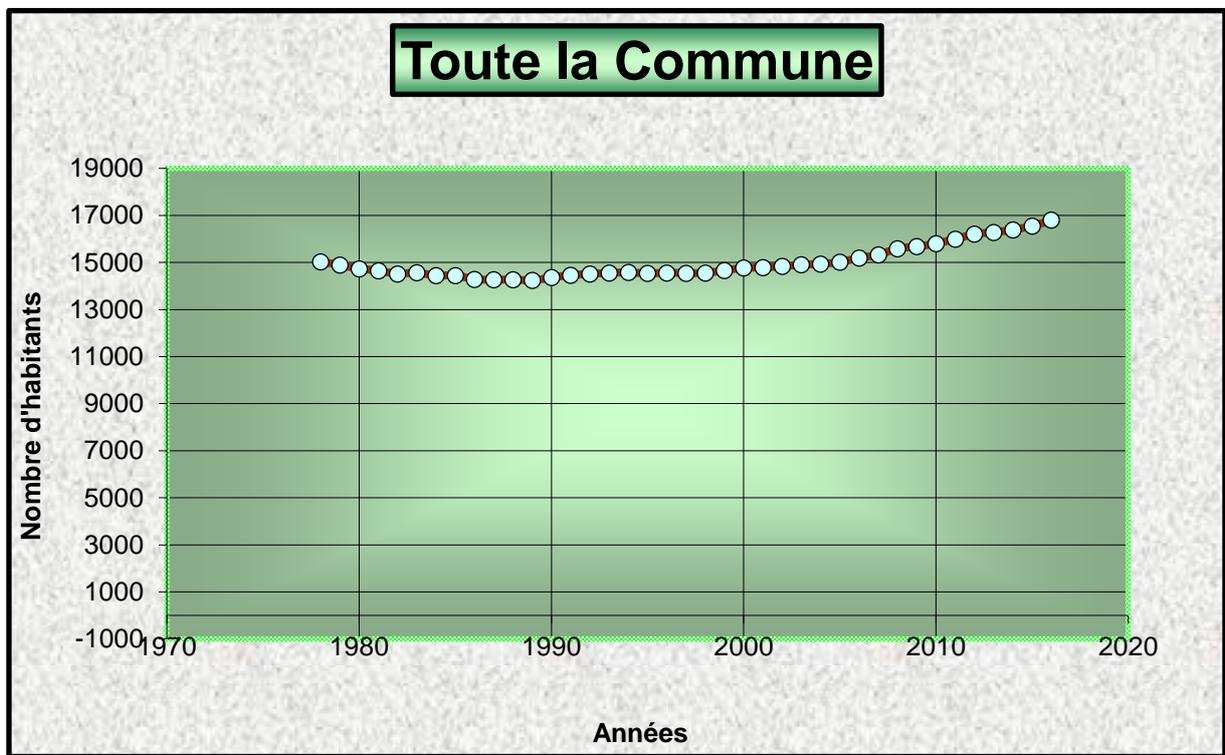
6) Carte d'identité perdue, volée ou détruite : nouvelle procédure

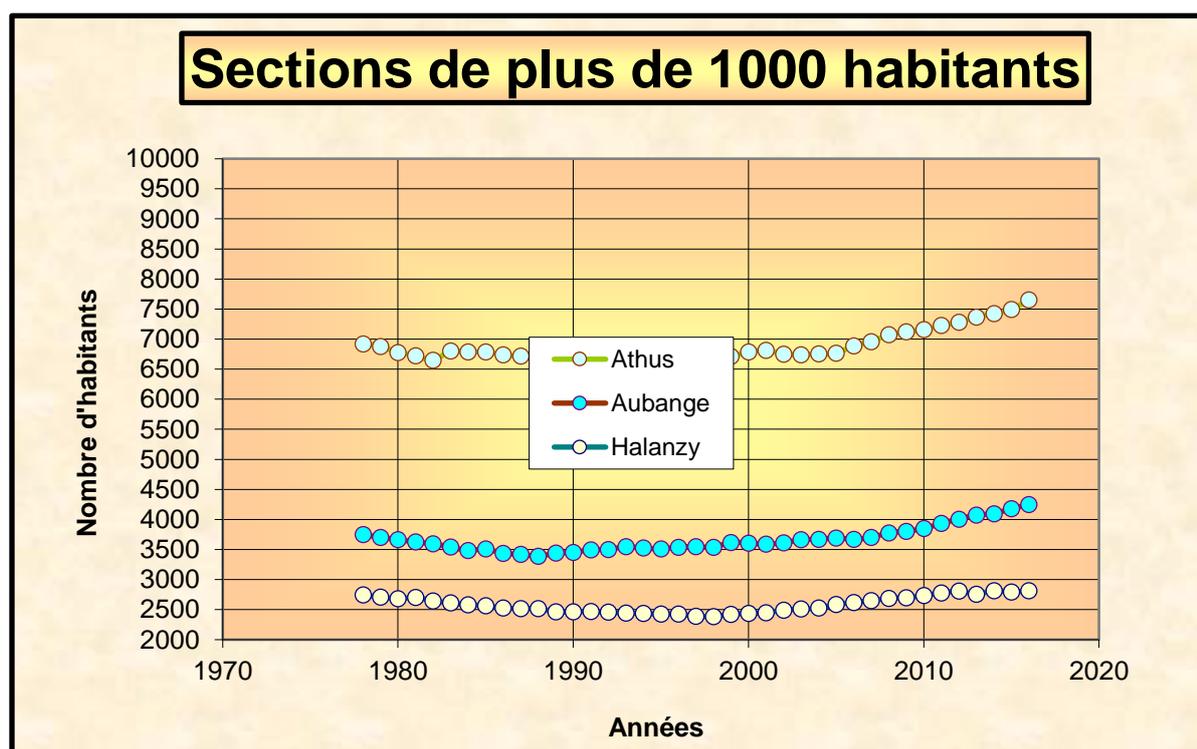
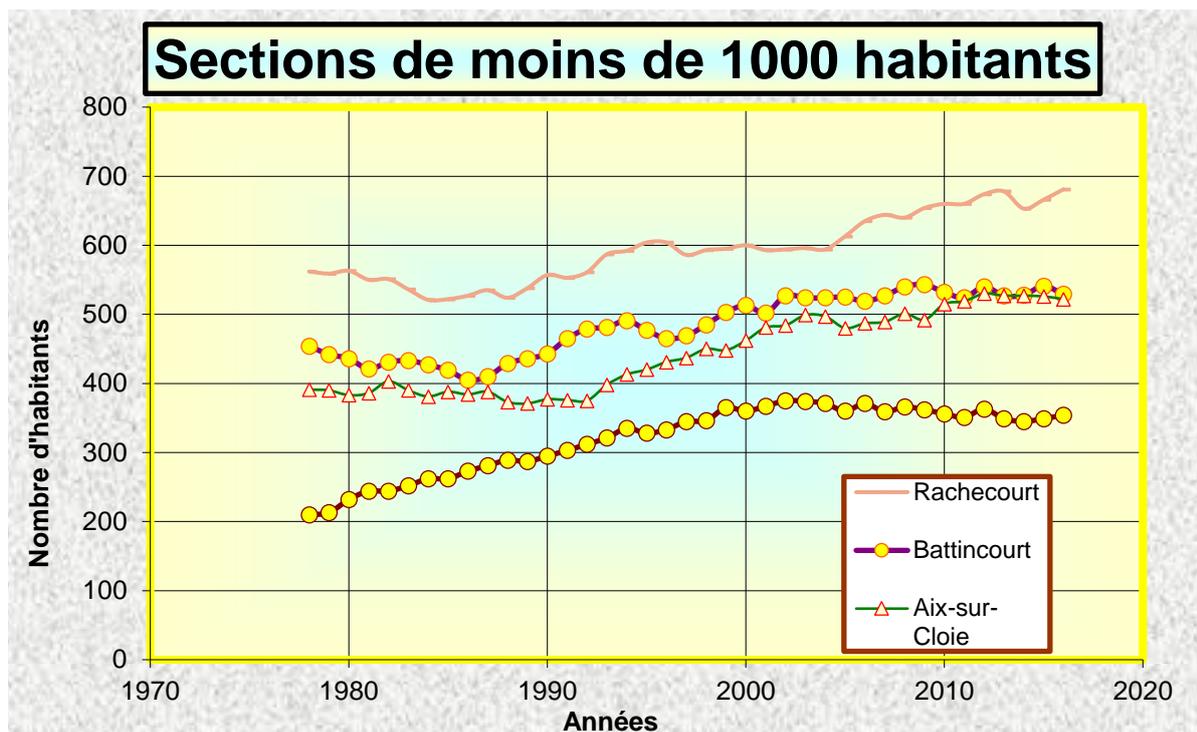
À partir du 1^{er} juin 2018, une carte d'identité électronique volée, perdue ou détruite sera directement annulée. Ses fonctions électroniques ne seront plus suspendues pendant un délai de 7 jours comme auparavant, mais immédiatement révoquées. Cette mesure prévue par l'arrêté royal du 9 mars 2017 (voir en annexe) concerne tant les eID que les cartes d'identité pour enfants de moins de 12 ans, les Kids-ID. Son objectif est de lutter plus efficacement contre la fraude à l'identité. Elle constitue également une simplification administrative pour les Communes.

L'évolution de la population Aubangeoise est basée sur les statistiques annuelles du registre national.

7) Nombre d'habitants

DATE	TOTAL	BELGES %	ETRANGERS %
01/11/2017	16900	71,54	28,46
01/12/2017	16896	71,51	28,49
01/01/2018	16883	71,60	28,40
01/02/2018	16909	71,56	28,44
01/03/2018	16898	71,52	28,48
01/04/2018	16910	71,39	28,61
01/05/2018	16937	71,30	28,70
01/06/2018	16932	71,33	28,67
01/07/2018	16932	71,41	28,59
01/08/2018	16963	71,23	28,77
01/09/2018	16978	71,17	28,83
01/10/2018	17004	71,04	28,96





- Entrées: **915 personnes**
- Sorties (départs + radiations d'office) : **1259 personnes**
- Naissances : **115 enfants belges**
- Changements d'adresse dans la commune : **906 personnes**
- Cartes d'identité électroniques pour enfants (entre 0 et 12 ans) : **478**
- Cartes d'identité électroniques pour adultes (à partir de 12 ans) : **2182**
- Cartes d'identité pour enfants étrangers (entre 0 et 12 ans) : **29**

8) Délivrance de documents

- Compositions de ménages : **5145**
- Certificats de résidence : **2476**
- Certificats de résidence avec historique : **337**
- Certificats de vie : **175**
- Certificats de nationalité : **41**
- Autorisations parentales : **760**
- Dons d'organes : **34**
- Divers courriers : **3039**
- Nombreux documents **à compléter** pour les pensions et les autorisations parentales de voyage
- Enquêtes de résidence : **2017**
- Vaccinations (avec suivi des vaccins) : **482**
- Demande de Token : **49**
- Déclarations de perte/vol/destruction de cartes d'identité (information indisponible suite au changement de méthode dans Belpic)
- Dossiers paiement Web : **43**

Le 14 octobre 2018, les Belges ont voté pour les élections communales et provinciales. La Belgique compte 10 provinces et 589 communes. Depuis 1981, les Belges votent au suffrage universel pur et simple. Les hommes et les femmes, dès 18 ans, disposent chacun d'une voix. Les étrangers résidant en Belgique peuvent voter sous certaines conditions. Aucun électeur ne doit avoir été déchu de son droit de vote (incapacité ou condamnation criminelle). Chaque citoyen vote dans la commune où il habite et la province dans laquelle sa commune se trouve. Le vote est secret et obligatoire en Belgique, la punition est une amende.

Pour la commune d'AUBANGE :

- 9964 électeurs communaux (Belges et non-Belges) ;
- 9491 électeurs provinciaux (Belges) ;
- 15 bureaux de vote ;
- 5 bureaux de dépouillement ;
- 158 étrangers nouvellement inscrits pour les élections 2018 ;
- 5 refus d'inscription ;
- 3 assesseurs volontaires ;
- 3 électeurs accompagnés ;
- 160 personnes (20 présidents, 20 secrétaires, 80 assesseurs, 40 témoins).

3.1. SERVICE ÉTRANGERS

- Madame **Lydwine HABAY** – Employée d'administration
- Madame **Angélique LEFÈVRE** - Employée d'administration (4 jours/semaine)

Le Service des étrangers effectue les différentes démarches nécessaires à l'inscription des étrangers arrivant à Aubange, venant de l'étranger. Il gère les dossiers des étrangers demeurant sur le territoire de la commune, délivre les documents de séjour et assure, dans ce cadre, les contacts nécessaires avec d'autres services, notamment avec l'Office des Étrangers.

La situation des personnes étrangères (ressortissants européens ou non européens) étant fort diversifiée, dès leur arrivée sur le territoire Aubangeois, le service des étrangers effectue les démarches administratives nécessaires et guide les personnes en fonction de leur pays d'origine, de la durée et de l'objet de leur séjour.

1) Principales missions

Déclarations d'arrivée, inscriptions, collectes des personnes de nationalité étrangères ;
Délivrance et prolongations de titres de séjours électroniques et biométriques ;
Traitement des dossiers de demandeurs d'asile ;
Gestion et mise à jour des données du registre des étrangers ;
Information du parcours d'intégration aux primo-arrivants ;
Délivrance de cartes professionnelles ;
Délivrance de séjours permanents ;
Délivrances de permis de travail ;
Enregistrement et suivi des demandes de régularisation de séjour et de changement de statut ;
Transmission des dossiers vers l'Office des étrangers ;
Scannage des passeports et des cartes d'identité pour contrôle de la police.

- Entrées : **489 personnes**
- Sorties (départs + radiations d'office) : **45 personnes**
- Déclarations de présence et d'arrivée : **45 personnes**
- Radiations administratives : **222 personnes**
- Annexe 15 : **1**
- Annexes 35 : **1**

2) Délivrance de différentes cartes d'identité

- Cartes A : **18**
- Cartes B : **13**
- Cartes C : **4**
- Cartes D : **1**
- Cartes E : **368**
- Cartes E+ : **385**
- Cartes F : **28**
- Cartes F+ : **28**
- AI : **32**
- Attestations d'enregistrement : **543**
- Documents de permanence de séjour : **169**
- Prises en charge : **79**
- Primo arrivants : **0**

3.2. SERVICE CASIER JUDICIAIRE, PASSEPORT ET PERMIS DE CONDUIRE

- Madame **Véronique CHRISTOPHE** - Employée d'administration (4 jours/semaine)
- Madame **Rebecca HEIRMANS** - Employée d'administration

Ce service est chargé de :

La délivrance des permis de conduire provisoires et des licences d'apprentissage ;
La délivrance des permis de conduire définitifs ;
L'échange de permis de conduire étrangers en permis belges ;
La délivrance des permis de conduire internationaux ;
Changement de catégorie et renouvellement de sélection médicale ;
Changement d'adresse sur le carnet d'immatriculation ;
Débit de boissons ;
Communication avec le parquet et la police fédérale ;
La délivrance d'extraits du casier judiciaire ;
Délivrance de passeports biométriques.

1) Permis de conduire

Le permis de conduire est un droit administratif de circuler donnant l'autorisation de conduire sur une route publique un ou plusieurs véhicules tels que : automobile, motocyclette, cyclomoteur, camion ou autobus, dans une zone géographique donnée, généralement un pays.

A l'exception des permis de conduire internationaux, tous les permis de conduire et permis provisoires délivrés sont désormais au format « carte bancaire ».

- Permis de conduire: **748**
- Permis de conduire provisoires 36 mois, 18 mois, et modèle 3: **222**
- Permis de conduire internationaux: **59**
 - Soit un total de **1029** permis délivrés
- Dossier protocole d'échange de permis étrangers non UE : **19**
- + **29** attestations délivrées pour les autorités étrangères

2) Changement d'adresse sur carnet d'immatriculation

Suite à l'article 15, § 2 de l'arrêté royal du 20 juillet 2001 relatif à l'immatriculation des véhicules, qui prévoyait de noter le changement d'adresse sur le certificat d'immatriculation, qui a été modifié par l'arrêté royal du 18 janvier 2018, les administrations communales ne sont plus tenues de modifier les carnets d'immatriculation.

3) Courrier

1183 dossiers à traiter (ex : avis de déchéance du droit de conduire, avertissement déchéance du droit de conduire, noces d'or, retrait immédiat des permis de conduire, retour des permis belges échangés contre des permis étrangers, vérification casier suite à la demande de la police, du Parquet, pour décorations,...).

4) Casier judiciaire

L'extrait de casier judiciaire est un document officiel qui fait mention des éventuelles condamnations pénales enregistrées au nom de l'intéressé(e). L'extrait mentionne les jugements effectivement prononcés qui figurent au casier judiciaire de l'intéressé(e). Une liste de ces condamnations est jointe au certificat.

La Commune est connectée au Casier judiciaire central, elle est dès lors en mesure d'interroger le Casier judiciaire central afin de vérifier si un dossier existe pour un citoyen de la commune et de demander des extraits de Casier judiciaire central.

- Extraits de casiers judiciaires: **1543**.
- + demande d'extraits de casiers pour la détention de port d'armes demandés par les zones de Police.
- Traitement de **6** dossiers de réhabilitation.
- Fraude à l'identité : traitement de **4** dossiers

5) Passeport biométrique

Le passeport est le document officiel délivré par les autorités compétentes en vue de permettre aux personnes de voyager à l'étranger et de revenir dans le pays de sa délivrance. Il atteste de l'identité et de la nationalité de son titulaire. Les procédures concernent uniquement les personnes de nationalité belge et domiciliées dans la commune d'Aubange.

- Demande de passeports: **604** (fiches, encodages, ...)

6) Divers

- Changements de domicile entrants: **453**
- Changements de domicile sortants: **451**
- Listing pour la police fédérale de vérification de cartes d'identités d'étrangers: **238**
- Statistiques permis de conduire et passeports demandées par les Ministères des transports, Ministère de l'intérieur et le Ministère des affaires étrangères établies tous les mois ;
- Encodages permis de conduire étrangers ;
- Vérifications mensuelles de toutes les caisses pour versements aux ministères et à la commune.

7) Débits de boissons

- Patentes délivrées: **7**

3.3. SERVICE ÉTAT-CIVIL

- Madame **Michelle NIZET**– Chef de service administratif
- Madame **Marjorie MOZIN** - Employée d'administration (4 jours/semaine)

L'état des personnes (ou état civil) est la partie du droit civil qui détermine la personnalité juridique du citoyen et qui règle les rapports de celui-ci au sein de la famille et de la société. Au plan administratif, l'état civil constitue un service décentralisé du ministère de la Justice au sein de l'administration communale. « Déconcentré » signifie, en bref, que la Commune n'a aucun pouvoir d'appréciation ni sur la matière de l'état des personnes, ni sur les actes qu'elle doit délivrer. Elle agit comme simple exécutant de l'autorité fédérale, ce qui n'empêche pas la Commune de décider, par voie de règlement et donc dans le cadre de la décentralisation, du prix des modalités pratiques qui touchent à l'intérêt communal et pas à la matière de l'état civil.

La principale mission du service de l'état civil consiste en la rédaction et la tenue des registres d'état civil (naissance, mariage, nationalité, décès) et au dépôt, fin d'année, d'un double des registres au greffe du Tribunal de première instance.

Ce service est en charge du cimetière communal, ce qui implique l'organisation des funérailles, la gestion des concessions, l'enterrement des personnes indigentes.

En pratique, ces missions impliquent des tâches précises.

Les matières concernées par l'état civil sont : les naissances, mariages, divorces, décès, adoptions, changements de nom et prénom, reconnaissances et déclarations de nationalité.

L'état civil gère aussi : les déclarations de mariage (réunir tous les documents nécessaires à l'établissement de l'acte de mariage et vérifier leur authenticité), les demandes de nationalité, la transcription des mentions en marge d'actes déjà inscrits, les cohabitations légales, les déclarations d'euthanasie, la gestion de la liste des jurés d'assises, les déclarations relatives au choix de sépulture.

Le service délivre les documents suivant :

Les extraits d'acte de naissance ;

Les extraits d'acte de mariage ;

Les extraits d'acte de divorce ;

Les extraits d'acte de décès ;

Les déclarations de reconnaissance et de changement de nationalité ;

Les autorisations d'accès aux véhicules motorisés dans les cimetières.

1) Décès

- Dossiers : **208**
- Décès dans la commune : **57**
- Décès hors commune : **151**
 - Sexe masculin : **101**
 - Sexe féminin : **10**

2) Mariage

- Déclarations de mariage : **51**
- Dossiers de mariage : **49**
- Mariages célébrés : **49**
- Transcriptions de mariage : **5**

3) Divorce

- Divorces pour cause de désunion irrémédiable : **13**
- Divorces par consentement mutuel : **22**

4) Nationalité

- Déclarations de nationalité belge (art. 12 bis §1) : **16**
- Attribution de la nationalité belge (art. 8) : **8**

5) Naissance

- Reconnaissances prénatales : **32**
- Reconnaissances postnatales : **20**

Modification dans la législation : La loi du 19 septembre 2017, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018, instaure une nouvelle procédure en vue de lutter contre les reconnaissances frauduleuses. Avant d'acter une reconnaissance, l'officier de l'état civil doit vérifier, sur base d'une dizaine de documents qui doivent lui être fournis et en respectant des délais précis, que la démarche ne vise pas à obtenir un droit de séjour dans notre pays.

- Transcription d'acte de naissance à l'étranger : **1**
- Adoption plénière : **1**
- Adoption : **2**

6) Autres

- Acte de changement de prénoms : **4**

A partir du 1^{er} août 2018 sont entrées en vigueur de nouvelles dispositions encadrant le changement de prénom ; le transfert de la compétence en matière de changement de prénom aux officiers de l'état civil. L'officier de l'état civil peut autoriser le changement de prénom. La procédure est réservée aux Belges et est étendue aux réfugiés et aux apatrides reconnus. Le(s) prénom(s) demandé(s) ne peut (peuvent) pas créer la confusion et ne peut (peuvent) pas nuire à la personne-même ou nuire à autrui.

- Acte de changement de sexe : **2**

La loi 25 juin 2017 réformant des régimes relatifs aux personnes transgenres en ce qui concerne la mention d'une modification de l'enregistrement du sexe dans les actes de l'état civil et ses effets est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Les personnes transgenres peuvent donc maintenant venir demander le changement de sexe dans leur acte de naissance et un changement de prénom selon une procédure qui a été simplifiée.

- Cohabitations légales : déclarations 75 – cessations : **9**
- Euthanasie : **13**

Depuis le 1^{er} septembre 2008, tout citoyen peut se rendre à la Commune pour y faire enregistrer une déclaration anticipée en matière d'euthanasie pour le cas où il ne pourrait plus exprimer sa volonté ou s'il se trouvait dans un état où l'euthanasie pourrait éventuellement être appliquée en exécution de la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie. Les dispositions légales et réglementaires prévoient que les déclarations anticipées en matière d'euthanasie sont introduites auprès de l'administration communale du domicile de la personne à laquelle elles se rapportent. Via l'application Euthanasie, l'employé communal désigné peut introduire directement par Internet et via un accès sécurisé (carte d'identité électronique ou, en cas de force majeure, token), les déclarations anticipées en matière d'euthanasie. Lors de l'encodage, il y aura une vérification de la cohérence des informations sur base du Registre national des personnes physiques, tout en garantissant le respect de la vie privée. Il reçoit en retour et en ligne l'accusé de réception de la déclaration qu'il suffira alors d'imprimer et de remettre au déclarant pour signature. A tout moment, la déclaration peut être révisée ou retirée. La date de validité de la

déclaration est actuellement d'une durée de cinq ans. A l'échéance de ces cinq ans, la déclaration doit être reconfirmée par le déclarant ou, dans le cas contraire, sera supprimée de la base de données.

- Dernières volontés : **25**
- Autorisations placement monument : **28**
- Concessions demandées : **42**
- Concessions accordées par le Collège : **36**
- Taxes inhumation : **22**
- Ordonnances du Juge de Paix : **20**
- Mentions marginales : **35**
- Etats de décès mensuels pour l'enregistrement.
- Extraits et copies de différents actes d'état civil non comptabilisés.
- Courriers divers : **766**
- Demande d'Apostilles : **13**

A partir du 1^{er} mai 2018, les Apostilles (certificats qui authentifient l'origine d'un acte public) ne peuvent plus être délivrées sous format papier, mais exclusivement sous forme numérique via le site eLegalisation du SPF Affaires étrangères. Depuis le 1^{er} mars 2018, le SPF Affaires étrangères délivre des légalisations et apostilles sous forme électronique. À compter du 1^{er} mai 2018, les Apostilles ne sont plus émises que sous cette forme. Les légalisations pourront, quant à elles, continuer d'être fournies sur papier ou en version électronique. Le site « eLegalisation » est destiné uniquement aux partenaires accrédités du SPF Affaires étrangères, tels les notaires et les administrations communales.

4. SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

4.1. MISSIONS

Le service de la Direction générale a pour rôle d'assister le Directeur général dans ses missions légales¹. Le service assure la distribution du courrier entrant.

En amont des décisions, il doit assurer la préparation des séances de Collège et de Conseil communal en collaboration avec l'ensemble des services de la Commune.

En aval, il est chargé d'assister le Directeur général dans la transcription des procès-verbaux de Conseil et de Collège communal. Au-delà de la simple retranscription, le service doit veiller au suivi des décisions prises par les deux organes communaux. Tout comme pour le courrier, une fois le procès-verbal d'une séance de Conseil, ou de Collège communal, rédigé, le service assure la distribution des différents dossiers aux services traitants.

Au-delà des missions légales du Directeur général, le service assure une série de tâches qui lui sont historiquement dévolues, en voici une liste non exhaustive:

- Délivrance de certificats d'abattage ;
- Délivrance de diverses autorisations ;
- Classement et archivage (notamment affaires judiciaires) ;
- Rédaction de la correspondance² générale de la Commune ;
- Organisation et préparation de diverses réunions ;
- Aide à la rédaction du rapport de fin d'année ;
- Recherches diverses pour les autres services ;
- Tenue des registres de Conseil et de Collège ;
- Orientation et fourniture de documents divers aux citoyens ;
- Gestion partielle du courrier entrant ;
- Gestion administrative lors d'expulsion ;
- Tenue des différents espaces Agora ;
- Etc, ...

¹ **Art. L1132-1.** Le Directeur général assiste aux séances du Conseil communal et du Collège communal.

Il en rédige les procès-verbaux et assure la transcription de ceux-ci.

Les procès-verbaux transcrits sont signés par le Bourgmestre et par le Directeur général.

La signature du procès-verbal du Conseil communal intervient dans le mois qui suit son adoption par le Conseil communal.

Art. L1132-3. Les règlements et ordonnances du Conseil et du (*Collège communal*), les publications, les actes et la correspondance de la commune sont signés par le Bourgmestre et contresignés par le Directeur général.

Art. L1124-3. Le Directeur général est tenu de se conformer aux instructions qui lui sont données, soit par le Conseil, soit par le Collège communal, soit par le Bourgmestre, selon leurs attributions respectives.

Art. L1124-4. §1^{er}. Le Directeur général est chargé de la préparation des affaires qui sont soumises au Conseil communal ou au Collège communal. Il assiste, sans voix délibérative aux séances.

§2. Sous le contrôle du Collège communal, il dirige et coordonne les services communaux et, sauf les exceptions prévues par la loi ou le décret, il est le chef du personnel.

² Par "générale", il faut entendre "ne découlant pas des attributions spécifiques d'un autre service communal".

4.2. EFFECTIFS DU SERVICE

- Monsieur **Tomaso ANTONACCI** – Directeur général – **Responsable du service**
- Madame **Audrey CARRETTE** : Chef de bureau administratif (temps plein depuis le 23/01/2017)
- Madame **Christelle GUELFF** : Employée d'administration (4 jours/semaine)
- Madame **Hillary TOMAELLO** : Employée d'administration (temps plein)
- Madame **Valérie MOUTOY** : Employée d'administration (4 jours/semaine – absente du 23 novembre 2016 au 5 mars 2017 inclus)
- Madame **Anne-Marie MONNEAU** : Employée d'administration (4 jours/semaine)
- Madame **Bilitis CHAVEPEYER** : Employée d'administration (4 jours/semaine – engagée depuis le 1^{er} octobre 2018)

4.3. ENREGISTREMENT DU COURRIER ENTRANT

Pas moins de 2593 courriers entrants ont été enregistrés entre le 3 janvier 2018 et le 27 novembre 2018.

4.4. CONTRÔLE INTERNE

Mise en place du système de contrôle interne prévu dans le cadre de la réforme des grades légaux depuis septembre 2013.

Pour rappel, le système de contrôle interne est défini par le Code comme étant un ensemble de mesures et de procédures conçues pour assurer une sécurité raisonnable en ce qui concerne :

- la réalisation des objectifs ;
- le respect de la législation en vigueur et des procédures ;
- la disponibilité d'informations fiables sur les finances et la gestion.

Un système de suivi des décisions a été acquis afin de permettre la concrétisation du système de suivi de la réalisation des objectifs. En ce qui concerne le respect des législations en vigueur et des procédures, un profil juridique a été engagé fin janvier 2017 afin de pouvoir assumer ce rôle.

Une expérience pilote est menée au niveau du service du personnel. L'extension de la méthode pourra être proposée à l'ensemble des services communaux par la suite. Ce système visera avant à tout à instaurer une démarche d'amélioration continue et d'entraide entre les agents. La Commune a adhéré en novembre 2018 à la centrale d'achat de la Province relative à la désignation d'un consultant chargé d'accompagner la Province de Luxembourg et les Communes et CPAS situés sur le territoire de la Province de Luxembourg dans la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne.

4.5. COMMUNICATION

Le service s'occupe également de la communication et notamment d'animer les pages et comptes communaux sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) en publiant certaines informations et en répondant de manière adéquate aux commentaires publiés par les internautes. Le Wordpress de la Commune est également de sa responsabilité. Diverses informations y sont postées en collaboration avec les autres services et des réponses aux citoyens y sont apportées par le biais des commentaires. Le service est en contact avec la presse, en complément du service infographie.

De plus, il rédige des articles pour l’Echo communal et vient en aide à la création de divers outils en collaboration avec le service de la Direction générale, les services externes et le service infographie (affiches, invitations, etc.). L’objectif principal est le rapprochement du citoyen et de l’Administration. Dans cette optique, en 2017, la Ville d’Aubange a acquis la plateforme d’interaction et de participation citoyenne « Fluicity ». Des articles sont publiés, un fil d’actualité est tenu à jour et les citoyens ont la possibilité de co-construire le territoire en partageant leurs idées. Ce dernier point requiert un suivi :

- pPoster un accusé de réception aux idées émises ;
- convenir d’une réponse en collaboration avec les services qui sont concertés sur le réseau social d’entreprise « Yammer » ;
- Présenter les propositions aux membres du Collège communal lors d’une réunion mensuelle et publier les conclusions ;
- éventuellement inscrire des idées à l’ordre du jour d’une prochaine séance de Collège communal ;
- Informer les citoyens des décisions prises et du suivi.

Le service a également été impliqué dans des projets transversaux tels que le marché public pour la désignation d’une agence de communication pour la promotion de la rénovation urbaine, le concours photo Rénov’Athus, l’octroi des bourses d’étude (membre du jury et secrétaire) pour la rédaction de mémoires de fin d’études en lien avec un sujet d’intérêt communal ou de publications de recherche, communication des VolonTerres, des événements divers, réalisation d’un nouveau site web par la Ville, etc.

L’agent est également responsable communication, Dir-Info (mission D5), dans le cadre de la communication de crise.

Quelques données chiffrées

Les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessous tiennent compte d’une période s’étalant du 1^{er} décembre 2017, à l’heure d’écrire le présent rapport, soit le 13 novembre 2018. Les travaux de relecture et de correction effectués pour des créations émanant d’autres acteurs ne sont pas pris en compte.

Données étudiées	Nombre
Articles publiés sur le WordPress communal	855
Echo communaux parus	2

Contrairement aux données reprises dans le précédent tableau, celles qui suivent concernent une période plus étendue. En effet, elles représentent le total des actions enregistrées depuis la création de l’outil auquel elles se rapportent. En vert est inscrite l’augmentation, l’évolution, du chiffre en référence à l’année précédente, soit 2017.

Données étudiées	Nombre
Tweets	855 (+142)
Nombre d’abonnés pour le compte Twitter	1037 (+35)
Commentaires approuvés sur le WordPress (y compris réponses apportées)	179 (+64)
Utilisateurs inscrits sur Fluicity	953 (+342)
Idées postées sur la plateforme de participation citoyenne	285 (+166)
Remontées citoyennes sur Fluicity	105 (+54)
Mentions J’aime sur la Page Facebook	1973 (+864)
Nombre d’abonnés de la Page Facebook	2035 (+898)

4.6. RELEVÉ DES SÉANCES DE COLLÈGE (DU 1^{ER} JANVIER AU 26 NOVEMBRE 2018)

COLLÈGE	NOMBRE DE POINTS
8 janvier	47
15 janvier	76
22 janvier	118
29 janvier	48
<u>Total janvier</u>	<u>339</u>
5 février	90
12 février	93
19 février	62
26 février	111
<u>Total février</u>	<u>356</u>
5 mars	93
12 mars	105
19 mars	105
29 mars	98
28 mars	3
<u>Total mars</u>	<u>404</u>
9 avril	169
16 avril	71
23 avril	77
27 avril	108
<u>Total avril</u>	<u>425</u>
7 mai	60
14 mai	91
22 mai	86
28 mai	72
<u>Total mai</u>	<u>309</u>
4 juin	88
11 juin	154
18 juin	94
25 juin	120
<u>Total juin</u>	<u>456</u>

2 juillet	76
9 juillet	90
16 juillet	77
23 juillet	108
30 juillet	59
<u>Total juillet</u>	<u>410</u>
6 août	216
13 août	67
20 août	49
27 août	80
<u>Total août</u>	<u>412</u>
3 septembre	73
10 septembre	87
17 septembre	77
24 septembre	89
<u>Total septembre</u>	<u>326</u>
1 ^{er} octobre	94
8 octobre	87
15 octobre	101
22 octobre	64
29 octobre	101
<u>Total octobre</u>	<u>447</u>
5 novembre	57
12 novembre	77
19 novembre	81
26 novembre	105
<u>Total novembre</u>	<u>320</u>
<i>Total global (47 séances): 4.204 points traités</i>	

4.7. RELEVÉ DES SÉANCES DE CONSEIL (DU 1^{ER} JANVIER AU 08 NOVEMBRE 2018)

CONSEIL	NOMBRE DE POINTS
05/02/2018	35
26/03/2018	78
14/05/2018	56
25/06/2018	62
20/08/2018	35
08/11/2018	81
Total global (6 séances)	347 points traités

4.8. CABINET DU BOURGMESTRE ET DU COLLÈGE

Les tâches du secrétariat du Cabinet du Bourgmestre sont les suivantes :

- Gestion des courriels ;
- Gestion des appels téléphoniques ;
- Réponse et aide aux sollicitations des citoyens (emploi, logement, travaux, urbanisme, sécurité, etc.) ;
- Orientation des citoyens vers les services compétents ;
- Délivrance d'autorisations (affichage, etc.) ;
- Envoi de courriers divers ;
- Demandes de visites de préventions (sécurité-incendie) et suivi y relatif;
- Suppléance de Madame Florence GOFFLOT, fonctionnaire PLANU, pour les dossiers relatifs à la planification d'urgence et à l'organisation d'événements.
- Etc.

4.9. SERVICE JURIDIQUE

La gestion du contentieux communal (environ 40 dossiers de contentieux) est assurée par Madame Audrey CARRETTE. Elle a été engagée le 23 janvier 2017 en CDD de 6 mois. Elle a ensuite participé à l'épreuve de recrutement d'un chef de bureau administratif ayant pour fonction le rôle d'adjoint au Directeur général.

Outre la gestion du contentieux communal en propre ou en support aux services, ses missions sont les suivantes :

- Mise en œuvre du système de contrôle interne tel que prévu par l'article L1124-4, §4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
- Direction du service marchés publics et patrimoine ;
- Coordination du Comité de Direction.

Suite à l'entrée en application du règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel (« RGPD ») le 25 mai 2018, elle a été désignée en qualité de délégué à la protection des données en vue d'assurer et de contrôler le respect de la réglementation.

5. SERVICE DU PERSONNEL

En dehors des tâches quotidiennes, au cours de l'année 2018, le service du personnel a été amené à suivre de près l'évolution de la législation en matière de pensions du secteur public. Les évolutions du coût de la cotisation de base, qui s'annoncent exponentielles pour les prochains exercices budgétaires, laissent apparaître une difficulté croissante pour les pouvoirs locaux de nommer des agents. C'est pourquoi, la mise en place d'une pension du second pilier au bénéfice de l'ensemble des agents contractuels étudiée en 2017 a été mise en œuvre en 2018.

Depuis 2016, la mise en place des synergies commune/CPAS en matière de gestion du personnel a fait évoluer le travail du service. En effet le volume de personnel à gérer a augmenté de 50 % (de 200 à 300 agents sans comptabiliser le personnel enseignant). Cette année, le départ d'un agent spécifiquement dédié à la gestion du personnel du CPAS a poussé le service à revoir son mode de fonctionnement. Les grandes lignes de cette réorganisation portent sur un renforcement des spécialisations de chaque agent du service conjugué à une recentralisation de l'agent dédié spécifiquement au CPAS dans les bureaux afin de renforcer les possibilités d'échanges avec le reste de l'équipe. Ainsi, le transfert des dossiers du personnel du CPAS vers le service du personnel a été réalisé.

Les développements ci-dessous permettent d'apporter un regard sur le travail dense réalisé tout au long de cette année grâce à l'implication des membres de l'équipe.

5.1. MISSIONS

1) Secteur Gestion du personnel

Ce secteur a pour vocation la gestion de la carrière du personnel communal, dans le respect de la réglementation en vigueur, et particulièrement des statuts administratif et pécuniaire du personnel communal.

Le service est équipé des logiciels PERSée (gestion du personnel – fournisseur CIVADIS) et KELIO (gestion des pointages – fournisseur BODET).

Aperçu des tâches effectuées :

Recrutement :

- Elaboration des descriptifs de fonction et avis de recrutement, en fonction des attentes du Collège communal ;
- Rédaction des projets de délibération pour le Conseil et le Collège communal ;
- Envoi aux organisations syndicales et à la tutelle pour avis ;
- Publication des avis de recrutement ;
- Gestion des candidatures spontanées ou liées à un recrutement ;
- Organisation des examens ;
- Etablissement des procès-verbaux.

Carrière :

- Engagements ;
- Descriptifs de fonction : pouvant évoluer ou changer à certains moments de la carrière de l'agent ;
- Informatisation des dossiers des agents ;
- Evolutions de carrière : 9 agents ont bénéficiés du passage de leur barème actuel à celui supérieur en 2018 ;
- Evaluations du personnel par 2 supérieurs hiérarchiques;
- Formations du personnel ;
- Réduction du temps de travail : interruption de carrière avec ou sans motifs, modification du temps de travail (prestations réduites pour convenances personnelles,...) ;
- Départ volontaire ou licenciement ;
- Mise à la pension : aucun agent n'a été admis à la pension cette année.

Paie :

- Salaires ;
- Dossiers ACTIVA/APE/Convention Premier Emploi ;
- Chèques repas ;
- Pécule de vacances et allocation de fin d'année ;
- Documents mutuelle et ONEM/FOREM.

Gestion des congés, maladies et pointages :

- Encodage des congés, maladies, heures supplémentaires dans le programme Kélio et dans des tableaux Excel pour le personnel n'ayant pas accès au pointage électronique ;
- Calcul et vérification des soldes de congés ;
- Vérification des anomalies de pointage.

Médecine du travail :

- Visites médicales d'embauche, périodiques (suivi du tableau des dates de validité des visites de tout le personnel) ;
- Visites médicales d'écartement si nécessaire en cas de grossesse et de pré-reprise ;
- Sélections médicales chauffeurs pour les agents des services Travaux et d'Incendie ;
- Relevés des mouvements du personnel à fournir trimestriellement à MENSURA ;
- Contrôle des factures trimestrielles + factures de visites spécifiques,...

Autres :

- ONSSAPL allocations familiales et diverses allocations ;
- Encodage CAPELO ;
- Précompte professionnel ;
- Dossiers AWIPH : demande des primes à l'intégration, à la compensation, gestion trimestrielle ou annuelle. Actuellement 5 dossiers sont en cours ;
- Primes du service social de l'ONSSAPL (naissance, mariage, pension, etc.) + renseignements aux agents lorsqu'ils se présentent au service ;
- Budget du personnel (contrôles périodiques et budget prévisionnel) ;
- Rapports financiers pour le personnel subventionné ;

- Dossiers frais de déplacement : Dossiers TEC (3 abonnements gratuits), remboursements des frais de déplacements transport en commun ou en vélo ;
- Notes de services.

Le service est également à la disposition des agents pour répondre à toute question relative à la gestion des ressources humaines.

2) Secteur assurances

Outre les assurances, ce secteur gère la mise en circulation de tous les véhicules communaux et vérifie les responsabilités civiles objectives pour tous les lieux ouverts au public soumis à une telle réglementation.

Depuis 2016 la gestion des assurances du CPAS est également prise en charge par le service dans le cadre de synergies développées.

Cette année, un marché public a été lancé pour renouveler les polices d'assurances pour les années 2019 à 2022.

Aperçu des tâches effectuées :

- La gestion des contrats, des primes annuelles, des sinistres et des litiges pour nos polices « Accidents » (ETHIAS), « Bâtiments » (P&V), « Véhicules » (P&V) et « Responsabilité civile » (AXA) ;
- La gestion des accidents concerne tant le travail que ceux survenant en milieux scolaires, d'accueil extra-scolaire ou lors des plaines d'été ;
- La gestion des accidents du travail suppose la récupération des indemnités temporaires et le versement de rentes définitives octroyées suite aux accidents de travail si degré d'incapacité partielle permanente.

Par ailleurs, chaque déclaration d'accident de travail ne nécessitant même qu'un seul jour d'arrêt implique :

- le calcul d'un état de salaire lors de la déclaration d'accident ;
- l'obtention d'une rente s'il y a reconnaissance d'un taux d'incapacité permanente.

En 2018, aucun accident du travail n'a pas été reconnu par ETHIAS, notre réassureur (pour 4 en 2013, 1 en 2014, 1 en 2015, 3 en 2016 et 1 en 2017).

- La prise en charge des dégâts occasionnés à des biens communaux :
 - Déclaration et suivi des dossiers en collaboration avec divers services communaux, la Zone de Police ou le Parquet ;
 - Récupération du montant des dégâts si auteurs des faits connus.

En 2018, 92 dossiers de déclarations ont été introduits auprès des compagnies d'assurances en date du 31 octobre. Le nombre de déclarations est donc en baisse de près de 15 % par rapport à l'année précédente ce qui nous rapproche des stabilités des années précédentes.

On peut remarquer également un retour à la normale pour les dégâts occasionnés aux bâtiments communaux mais également des accidents aux plaines de jeux.

Une bonne nouvelle provient d'une baisse de 35 % du nombre d'accidents du travail alors que l'année 2017 représentait déjà une baisse de 18% par rapport à 2016.

<i>Dossiers Administration Communale</i>	<i>Nombres</i>								<i>Différence 2017/2018</i>
	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	
Accidents de travail	22	10	15	19	14	17	14	9	64.28%
Accidents sur le chemin du travail	0	0	5	2	1	4	4	3	75.00%
Accidents non reconnus							1	0	100.00%
Accidents scolaires	20	26	13	17	28	28	33	32	96.97%
Accidents aux plaines de jeux	5	2	3	3	3	3	8	3	37.70%
Responsabilité civile	22	13	10	19	11	7	7	20	285.00%
Litiges en cours	10	11	7	7	7	7	7	7	100.00%
Dégâts occasionnés à un bien communal	15	29	13	9	5	6	20	10	50.00%
Sinistre de véhicules ou avec véhicules	4	3	4	2	1	6	6	5	83.30%
Sinistres aux bâtiments	6	3	6	1	10	4	8	10	125.00%
Total	104	97	76	79	80	82	107	99	

<i>Dossiers CPAS</i>	<i>Nombres</i>			<i>Différence 2017/2018</i>
	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	
Accidents de travail	9	5	3	60.00%
Accidents sur le chemin du travail	0	0	1	100.00%
Responsabilité civile	0	2	0	200.00%
Litiges en cours	0	0	0	0.00%
Dégâts occasionnés à un bien du CPAS	0	0	0	0.00%
Sinistre de véhicules ou avec véhicules	2	4	0	400%
Sinistres aux bâtiments	1	0	0	0.00%
Total	12	11	4	

3) Secteur enseignement

Ce secteur du service du personnel agit comme interface avec la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la gestion administrative des dossiers liés à l'enseignement communal.

Aperçu des tâches effectuées :

- Assurer le secrétariat de la COPALOC (commission paritaire locale) et des Conseils de participation (préparer, inviter, assister, rédiger les PV) – 5 réunions en 2018 ;
- Préparer les délibérations des Collège et Conseil pour désignations, nominations définitives, démissions, remplacements, octroi de congés divers, déclaration d'emplois vacants à conférer, mises en disponibilité, périodes à charge du pouvoir organisateur, etc. - 341 délibérations en 2018 ;
- Préparer et remplir les documents s'y rapportant : prestations de serment, actes d'adhésion, états de prestations, contrats pour les enseignants à charge du budget communal, C4 en fin d'occupation, etc ;
- Faire les déclarations DIMONA (déclaration d'emploi auprès de l'ONSS) en début et fin d'occupation (chaque année scolaire pour les temporaires) – 117 déclarations en 2018 ;

- Procéder à l'appel à candidats à la nomination définitive et constituer les dossiers – 7 enseignant(e)s concerné(e)s en 2018 ;
- Procéder à l'appel des temporaires prioritaires et établir les classements – 13 enseignant(e)s concerné(e)s en 2018 ;
- Contacter toutes les puéricultrices du classement interzonal en vue de l'engagement des puéricultrices ACS-APE pour nos écoles – pas nécessaire en 2018 ;
- Remplir et constituer les dossiers d'engagement de 2 puéricultrices ACS-APE et de 2 agents PTP (aide à l'institutrice maternelle) attribués à nos écoles pour l'année scolaire 2018-2019 ;
- Etablir et remplir les formulaires de mutuelle et les documents de fin de mois ONEM/FOREM ;
- Calculer les avantages sociaux ;
- Etablir les documents de début d'année scolaire pour la Fédération Wallonie-Bruxelles : documents reprenant le détail de tout le personnel enseignant en fonction, déclarations de mises en disponibilité, de réaffectations et d'emplois vacants ;
- Introduire les dossiers de demande de dérogation de diplôme ou linguistique en cas d'engagement de titulaire de titre délivré à l'étranger et/ou dans une langue étrangère – 1 en 2018 ;
- Enregistrer les candidatures à un emploi dans les écoles, en transmettre une copie aux directions d'Aix-sur-Cloie, Aubange et Rachecourt et accuser réception – 11 courriers en 2018 ;
- Etablir les attestations de service destinées à la demande de pension de retraite ;
- Prendre connaissance des nouvelles circulaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les classer et apporter les éventuels changements que cela implique ;
- Etablir le compte final pour la FWB reprenant les subventions reçues et les dépenses effectuées ;
- Assurer la fonction de conseiller en sécurité des données pour les écoles et le pouvoir organisateur.

En 2018, ce secteur s'est occupé de l'ouverture de l'école d'Aix-sur-Cloie (scission de l'école d'Aubange) et du recrutement de la nouvelle directrice.

De plus, il a dû faire face aux nombreux problèmes rencontrés suite à la mise en œuvre de CREOS (logiciel de gestion des élèves et des enseignants développé par le CECP) en remplacement de WinPage utilisé jusque-là.

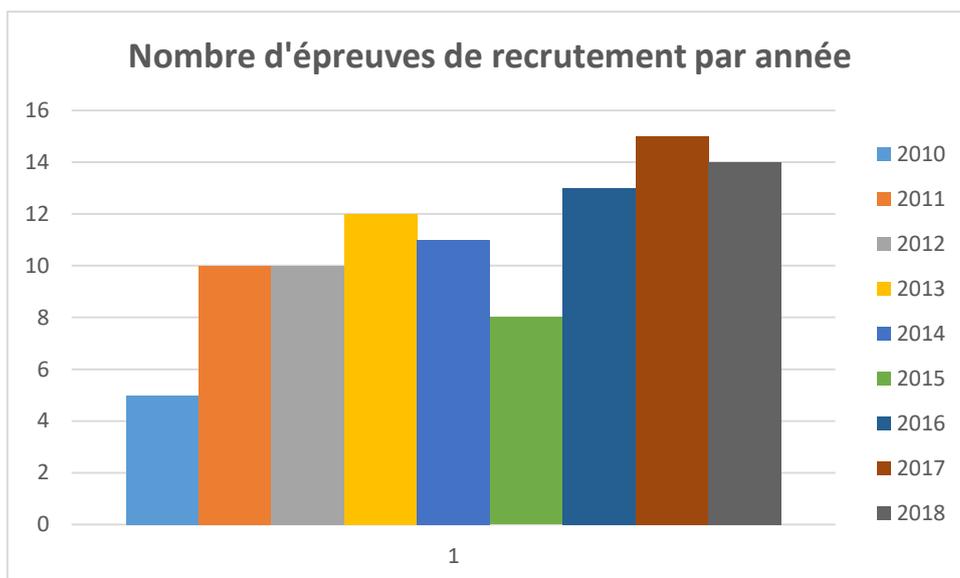
5.2. L'ANNÉE 2018 EN CHIFFRES

1) Les recrutements

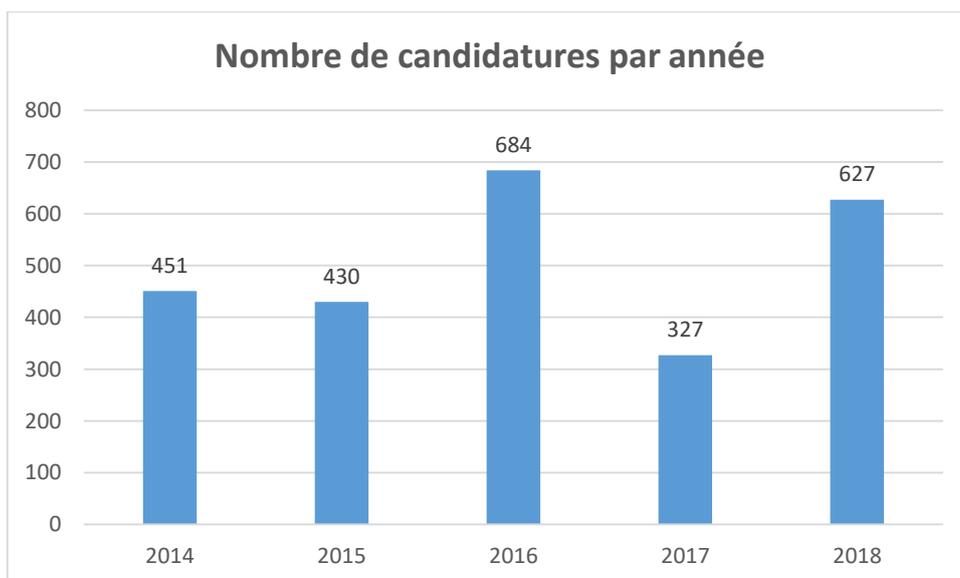
14 procédures de recrutement ont été organisées en 2018

- 9 Recrutements clôturés pour un total de 467 candidats :
 - Employé d'administration – niveau D2 (97 candidats) ;
 - Employé d'administration – niveau D4 (126 candidats) ;
 - Employé d'administration – niveau D6 (67 candidats) ;
 - Maître-nageur – niveau D4 et B1 (1 candidat) ;
 - animateur plaines – Etudiant (35 candidats) ;
 - Ouvrier polyvalent – Niveaux E2 et D2 (55 candidats) ;
 - Agent spécifique en dessin technique – niveau B1 (4 candidats) ;
 - Accueillant extra-scolaire – niveau D2 (47 candidats) ;
 - Employé de bibliothèque – Niveau D6 (35 candidats) ;

- 5 Recrutements en cours :
 - Conseiller en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme – niveau A1 ;
 - Animateur EPN – Niveau D4 et D6 (27 candidats) ;
 - Animateurs plaines de jeux – Etudiant ;
 - Animateurs plaines de jeux – niveau D2 ;
 - Accueillant extra-scolaire – niveau D2.



Gestion des candidatures : 133 spontanées et 494 liées à un recrutement pour un total de 627 candidatures en 2018. Malgré un nombre de recrutements stable, nous constatons une augmentation significative du nombre de candidatures vu l'organisation des recrutements d'employé d'administration qui attirent de nombreux candidats.



2) Agents en fonction au sein de la Commune

Les services administratifs sont composés de 60 agents. 18 d'entre eux sont statutaires, 28 contractuels, 11 APE et 3 Activa.

Les bibliothèques comptent parmi leur personnel : 3 agents statutaires, 5 agents contractuels et 4 agents APE soit un total de 12 agents.

Au niveau de l'enseignement, 35 agents (dont les 2 directeurs d'école) sont nommés pour l'ensemble de leur charge, 4 cumulent des périodes définitives et temporaires, 17 sont temporaires subventionnés, 3 temporaires sont en partie subventionnés et en partie à charge du Pouvoir Organisateur, 4 agents temporaires sont uniquement à charge du PO, 1 agent nommé preste également des périodes à charge du PO et 2 agents sont des définitifs réaffectés externes.

Le service Jeunesse englobant éducateurs de rue, coordinateurs ATL et personnel de l'accueil extra scolaire, comporte, quant à lui : 13 agents contractuels, 2 agents Activa et 7 agents APE soit un total de 22 agents.

2 agents sont rattachés au service Logement : 1 agent contractuel et 1 agent APE.

Le personnel du service Entretien est composé de 30 agents contractuels.

Le personnel du service des restaurants scolaires est composé de 9 agents contractuels.

Le service Accueil et Prévention (SAP) est composé d'1 agent contractuel.

Les centres sportifs comptabilisent, personnel d'entretien non compris, 6 agents contractuels et 2 agents APE.

Les 60 agents du service Travaux sont répartis comme suit : 11 statutaires, 20 contractuels et 26 APE, 2 Activa et 2 PTP.

Le personnel communal s'élève donc à 212 agents dont 32 agents statutaires à charge de la Commune.

Nous constatons, en 2017, une amplification du phénomène des demandes de temps-partiels par des agents à temps-plein. Sur 148 agents temps-plein, au 31 octobre 2017, 37 agents bénéficient d'une réduction du temps de travail.

Temps de travail	Nombre d'agents
4/5è	33
3/4 temps	1
mi-temps	2
70%	1
TOTAL	37

5.3. COMPOSITION DU SERVICE

Responsable du service

- **GAUDRON Romain**

Fonction : Chef de bureau administratif statutaire

Echelle RGB : A1

Charge : 38/38^e

Agents d'administration

- **BORREMANS Christine**

Fonction : employé d'administration contractuel

Secteur d'activités : assurances, médecine du travail, gestion RC objective, dossiers AWIPH, secrétaire SIPP

Echelle RGB : D2

Charge : 4/5^{ème} + 1/5^{ème} Conseillère en prévention et Secrétaire du SIPP

- **CAMBRAI Stéphanie**

Fonction : employé d'administration contractuel

Secteur d'activités : administration du personnel, recrutement, évaluations, évolutions de carrière

Echelle RGB : D6

Charge : 38/38^e

- **HIMPE David**

Fonction : employé d'administration contractuelle (APE) et personne de confiance

Secteur d'activités : administration du personnel, recrutement, charge psychosociale,

Echelle RGB : D6

Charge : 4/5^e

- **JEANJEAN Jeanny**

Fonction : employé d'administration statutaire

Secteur d'activités : paie, subventions (APE, convention premier emploi,...), documents ONEM, prévisions budgétaires

Echelle RGB : D5

Charge : 38/38^e

- **DELHOVE Amaury**

Fonction : employé d'administration contractuel

Secteur d'activités : gestion des paies et de système de pointage pour le CPAS

Echelle RGB : D4

Charge : 38/38^e

- **MIRGUET Isabelle**

Fonction : employé d'administration statutaire

Secteur d'activités : enseignement, recrutement

Echelle RGB : D4

Charge : 4/5^e – interruption de carrière partielle

- **RIES Caroline**

Fonction : employé d'administration contractuel

Secteur d'activités : assistance au service, gestion des congés et des pointages, pensions, réduction temps de travail

Echelle RGB : D4

Charge : 38/38^e

- **SCHMIT Marie-Claire**

Fonction : employé d'administration contractuel

Secteur d'activités : contrôle interne, candidatures spontanées, distinctions honorifiques, fête du personnel

Echelle RGB : D3

Charge : 19/38^e

5.4. FORMATIONS SUIVIES PAR LES AGENTS DU SERVICE

5,5 journées de formation ont été suivies par les agents du service du personnel en 2018 (pour 7,5 en 2016 et 8,5 en 2017).

Formations suivies	Temps consacré	Organisme formateur	Agents
Découverte du Bureau RH	1 jour	CRF	GAUDRON
Accidents du travail et Extranet	1 jour	ETHIAS	BORREMANS
Plateforme CREOS	1 jour	CECP	MIRGUET
PERSEE Cycles de base : Dossiers et Paies	1 jour	CIVADIS	DELHOVE
Les après-midi de la fonction publique	½ jour	SOTRA	GAUDRON

6. SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL (SIPP)

Le Service Interne de Prévention et de Protection au travail a pour missions d'apporter des conseils et de proposer des solutions aux diverses problématiques posées dans le cadre du bien-être au travail et ce, en collaboration avec la ligne hiérarchique des différents services.

La problématique du bien-être au travail concerne différents domaines, à savoir :

- La sécurité au travail ;
- La santé au travail ;
- La charge psychosociale ;
- L'ergonomie ;
- L'hygiène au travail ;
- L'environnement de travail ;
- L'embellissement des lieux de travail.

6.1. COMPOSITION DU SIPP

Le SIPP est composé :

- d'une conseillère en prévention, niveau 2 (temps plein) ;
- de quatre conseillers en prévention niveau 3 (1/5 temps) ;
- d'une personne de confiance (1/5 temps).

6.2. MISSIONS DES MEMBRES DU SIPP

Les missions sont réparties entre les différents membres du SIPP.

Madame **Lucie LEFEBVRE**, conseillère en prévention niveau 2, s'occupe :

- de l'analyse des postes de travail ;
- de l'analyse de risque des lieux de travail ;
- du suivi des procédures des 3 feux verts ;
- du suivi des chantiers temporaires mobiles ;
- du suivi du travail en hauteur ;
- du suivi du cahier des charges et visites des chantiers pour les nouveaux bâtiments ;
- du suivi des visites du Service Externe de Prévention et Protection (SEPP) ;
- du suivi des formations concernant la sécurité pour le personnel ;
- du suivi de la mise en conformité des normes incendie ;
- du suivi des exercices d'évacuation et des exercices feux ;
- du suivi du stockage des produits chimiques ;
- de l'analyse des accidents de travail (méthode de l'arbre des causes) ;
- de la veille réglementaire (suivi de l'évolution de la législation) ;
- de la prise de contact avec le SPF et au niveau inter-service pour l'administration communale, le CPAS, la maison de repos Bellevue et les ASBL communales.

Madame **Yolande DAUWE**, conseillère en prévention niveau 3, au niveau du CPAS, s'occupe :

- du suivi des procédures des 3 feux verts ;
- du suivi des visites du Service Externe de Prévention et Protection (SEPP) ;
- du suivi des équipements de protections collectives et individuelles (EPC et EPI) ;
- du suivi des exercices d'évacuation et des exercices feux ;
- de l'analyse des accidents de travail (méthode de l'arbre des causes) et déclaration des accidents pour le CPAS et la maison de repos Bellevue, en collaboration avec la conseillère en prévention niveau 2.

Madame **Christine BORREMANS**, conseillère en prévention niveau 3, au niveau de l'administration communale, s'occupe :

- de la déclaration des accidents de travail et du suivi des dossiers des accidents de travail ;
- du suivi des visites médicales des agents ;
- la gestion du calendrier et de l'échéancier du SIPP ;
- de la rédaction des PV des réunions ;
- de la rédaction des convocations au Comité de Concertation pour la Prévention et la Protection au Travail (CCPPT) ;
- de la rédaction des notes ou courriers pour le Collège communal ;
- de la recherche d'informations pour l'administration communale et les ASBL communales, en collaboration avec la conseillère en prévention niveau 2.

Monsieur **Stany GALLE**, conseiller en prévention niveau 3, au niveau du Service Travaux, s'occupe :

- du suivi du travail en hauteur ;
- du suivi des Equipements de Protections Collectives et Individuelles (EPC et EPI) ;
- du suivi de la mise en conformité des normes incendie ;
- du suivi des exercices d'évacuation et exercices feux ;
- du suivi de la procédure des 3 feux verts ;
- du suivi du stockage des produits chimiques ;
- de l'analyse des accidents de travail pour l'administration communale et les ASBL communales, en collaboration avec la conseillère en prévention niveau 2.

Monsieur **Johan CRISTINA**, conseiller en prévention niveau 3, au niveau du Service Travaux, s'occupe :

- du suivi des organismes externes pour :
 - les plaines de jeux ;
 - les appareils de levage ;
 - les rapports hautes et basses tension ;
- de l'analyse des risques électriques ;
- du contrôle des blocs de secours ;
- du contrôle des coffrets marchands et extérieurs pour l'administration communale, le CPAS, la maison de repos Bellevue et les ASBL communales, en collaboration avec le conseiller en prévention niveau 2.

Monsieur **David HIMPE**, personne de confiance, s'occupe :

- des demandes d'intervention des agents concernant une problématique liée à la charge psychosociale ;
- du registre de faits de tiers pour l'administration communale, le CPAS, la maison de repos Bellevue et les ASBL communales, en collaboration avec le Service Externe de Prévention et Protection (SEPP).

6.3. FONCTIONNEMENT DU SIPP

Le SIPP se réunit mensuellement pour :

- vérifier l'état d'avancement des travaux en cours (suivi du plan annuel et du plan quinquennal) ;
- distribuer les tâches à effectuer et les planifier ;
- étudier les demandes des agents ;
- organiser les réunions du CCPPT.

6.4. TRAVAIL EFFECTUÉ OU EN COURS EN 2018

- Réunions du SIPP (9) et du CCPPT (3) : préparation des réunions et rédaction de rapports ;
- Accidents de travail et sur le chemin du travail :
 - déclarations ;
 - gestion des dossiers ;
 - analyse des accidents de travail par l'arbre des causes ;
 - détermination des mesures à prendre ;
 - mise en place des mesures définies.
- Sécurité au travail ;
 - Analyse du risque incendie de plusieurs bâtiments en collaboration avec le SEPP :
 - le 12 janvier 2018 : visite de l'école primaire et maternelle d'Aubange,
 - le 23 février 2018 : visite de la crèche « les poussins »,
 - le 24 avril 2018 : visite de l'école maternelle Bikini,
 - le 24 avril 2018 : visite de l'école primaire de Rachecourt,
 - le 03 mai 2018 : visite de l'école primaire et maternelle d'Aix-sur-Cloie,
 - le 05 septembre 2018 : visite de la crèche « Les Cannelons »
 - Plan Interne d'Urgence (PIU) :
 - Rédaction du Plan Interne d'Urgence pour l'école primaire et maternelle d'Aubange : en cours.
 - Rédaction du Plan Interne d'Urgence pour la crèche « les poussins » : en cours.
 - Procédure des 3 feux verts réalisées :
 - **20** pour les équipements de protection individuelle,
 - **1** pour les équipements de protection collective,
 - **10** pour les outils de travail
 - Mise en place des plans d'évacuation dans les Centres Sportifs ;
 - Contrôle et entretien des extincteurs, des hydrans, des alarmes incendie et des chaudières par le service Energie ;

- Contrôle visuel de la signalétique des moyens de lutte contre l'incendie : ajout de la signalétique manquante par le service Energie ;
 - Ajout de couverture anti-feu par le service Energie ;
 - Révision de la signalétique d'évacuation pour le CPAS ;
 - Réalisation d'un exercice d'évacuation à l'école primaire et maternelle d'Aubange le 04 octobre 2018 ;
 - Réalisation d'une farde reprenant toutes les fiches techniques des produits chimiques utilisés au service Travaux ;
 - Classification des produits chimiques selon leurs caractéristiques (non dangereux et dangereux)
 - Suivi des rapports et visites de AIB Vinçotte : réception de nouvelles installations et contrôle des installations existantes pour certains bâtiments ;
 - Suivi du contrôle périodique des engins de levage.
- **Santé au travail**
 - Suivi constant des visites médicales pour l'ensemble du personnel communal ;
 - Contrôle et réassort des trousse de secours de tous les véhicules communaux ;
 - Ajout du matériel nécessaire selon les besoins spécifiques
 - Commande de nouvelles trousse de secours pour les nouveaux véhicules ;
 - Procédure canicule :
 - Modification, validation et application d'un horaire adapté pour les périodes de fortes chaleurs.
- **Charge psychosociale**
 - Suivi des recommandations du SEPP suite à l'analyse de la charge psychosociale ;
 - Gestion de dossiers d'intervention concernant la charge psychosociale par la personne de confiance ;
 - Gestion du registre de faits de tiers par la personne de confiance ;
 - Mise en place d'un coaching au sein de la bibliothèque de la ville d'Athus en collaboration avec le SEPP.
- **Ergonomie**
 - Réalisation de 6 analyses ergonomiques de poste de travail avec écran.
- **Hygiène au travail**
 - Initialisation du projet de retirer la moquette dans les bureaux du service de l'urbanisme.
- **Environnement / Embellissement des lieux de travail**
 - Problématique du bruit dans le réfectoire de l'école d'Aubange ;
 - Visite du réfectoire de l'école d'Aubange, le 23 janvier 2018, et proposition de solutions
 - Installation de la climatisation dans les bâtiments administratifs (22, Rue Haute et 38, Rue Haute) ;
 - Entretien et nettoyage du groupe froid (au 22, Rue Haute) ;
 - Installation de films solaires au 22, Rue Haute pour diminuer la température des pièces et la gêne liée aux reflets du soleil sur les écrans ;

- Visite des lieux de travail :
 - Le 21 mars 2018 : visite de l'Agence Locale pour l'Emploi avec Mme GRAINDORGE (Mensura).
 - Le 12 septembre 2018 : visite de la crèche « les poussins » par Mme GRAINDORGE (Mensura).
- Début de la réflexion pour un projet de modification/agrandissement du service Travaux :
 - Recherche des prescriptions légales en matière de bien-être et sécurité pour :
 - ✓ Les douches et sanitaires,
 - ✓ Le réfectoire,
 - ✓ Les bureaux administratifs,
 - ✓ L'atelier mécanique,
 - ✓ L'atelier soudure.

7. SERVICE DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

La Direction financière compte, hormis le Directeur financier, 6 employés se répartissant comme suit :

- Monsieur **MONHONVAL Antoine**, temps plein, adjoint du Directeur financier (entrée en fonction le 8 janvier 2018) ;
- Madame **GIMONDO Marianne**, 4/5e temps, gestion des dépenses ;
- Madame **DILLION Dorothee**, temps plein, gestion des dépenses (entrée en fonction en septembre 2018, suite au départ de BERTEMES Isabelle)
- Madame **ZASKORSKI Vanessa**, temps plein, gestion de la trésorerie, des recettes, des taxes et redevances ;
- Monsieur **GUEBELS Christopher**, temps plein, recensement, gestion des taxes, des redevances, des fêtes et des marchés locaux ;
- Monsieur **DIDRICHE Cédric**, temps plein, recensement, gestion des taxes, des redevances ;
- Monsieur **REMICHE Christophe**, temps plein, agent-constatateur et responsable du recensement via la transversalité.

Le personnel en place enregistre les prestations suivantes :

- Etablissement et imputation de 142 bons de commande et 9.279 engagements dont 6.361 pièces entrantes ;
- Vérification et imputation de 9.176 factures de fournisseurs de services et de travaux ;
- Ordonnancement de 3.630 mandats de paiement ;
- Etablissement et envoi de 306 invitations à payer (hors taxes et redevances) ;
- Constatation de 3.600 droits et établissement de 882 états de recouvrement.

A tous ces documents, il convient d'ajouter les centaines de courriers de rappels pour impayés ainsi que les contraintes adressées à des huissiers de justice pour récupération de taxes et de redevances non payées à l'issue des délais impartis.

7.1. TRAITEMENT ET SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL

Voici les dépenses du personnel, y compris les charges patronales, enregistrées au cours de l'année. Nous enregistrons une progression de 20,33 % sur la période 2013-2017.

Fonctions	2013	2014	2015	2016	2017
Adm.générale	2.857.115,44 €	2.868.705,46 €	2.854.753,54 €	3.048.404,03 €	3.348.570,56 €
Patrimoine privé	424.460,08 €	552.951,19 €	616.552,38 €	686.813,58 €	755.848,58 €
Service généraux	164.336,75 €	167.400,00 €	166.155,78 €	172.711,07 €	173.155,58 €
Pompiers	549.383,06 €	577.137,83 €	- €	- €	- €
Police	57.185,23 €	62.227,82 €	66.764,73 €	63.186,89 €	64.940,05 €
Voirie	816.914,72 €	579.750,46 €	632.714,49 €	677.935,25 €	633.868,75 €
Commerce	33.538,20 €	33.921,38 €	31.757,80 €	94.985,39 €	79.441,56 €
Agriculture	150.575,81 €	157.868,19 €	158.940,30 €	167.848,83 €	167.211,38 €
Enseignement	263.647,04 €	266.111,17 €	376.586,71 €	355.290,39 €	334.007,74 €
Bibliothèques	421.833,94 €	472.597,61 €	492.175,43 €	477.939,89 €	574.226,28 €
Sports,éducation pd	922.501,88 €	979.628,57 €	1.154.595,25 €	1.294.215,83 €	1.232.337,57 €
Assistance sociale	129.225,28 €	128.938,49 €	137.115,39 €	186.995,69 €	195.617,16 €
Environnement	29.557,13 €	295.528,25 €	422.854,72 €	379.019,01 €	432.759,27 €
Cimetières	312.972,91 €	199.535,77 €	192.614,66 €	181.260,07 €	286.547,93 €
Logement-urbanism	48.838,56 €	90.534,45 €	392.038,70 €	327.062,91 €	363.997,90 €
	7.182.086,03 €	7.432.836,64 €	7.695.619,88 €	8.113.668,83 €	8.642.530,31 €

Il est à noter que les "sorties" bancaires mensuelles se rapportant aux salaires, précompte et charges patronales, avoisinent, actuellement, les 650.000,00€ et entraînent plus de 1.500 écritures comptables chaque année.

Le préfinancement des pensions des mandataires communaux et de C.P.A.S. s'effectue toujours conformément à la convention de gestion de fonds collectifs de retraite conclue avec Belfius Assurances et évolue favorablement. Les primes versées augmentent la mise de départ pour constituer, au 31 décembre 2017, une réserve de 354.789,93 €. Le rendement pour l'année 2017 a été compris entre 1,55 % et 3,25 %.

Conformément à ce qui avait été annoncé, un second pilier de pension pour les agents contractuels a été mis en place en juillet 2018. Pour davantage d'informations à ce sujet, voir <http://www.Aubange.be/press/wp-content/uploads/2018/04/20180322-11-conseil-rapport-2%C3%A8me-pilier.pdf>.

7.2. PROPRIÉTÉS BOISÉES

Ci-après figure le tableau reprenant les recettes de coupes ordinaires de bois et dépenses de fonctionnement correspondantes, depuis l'exercice 2013. Pour rappel, les propriétés communales se trouvent sur le territoire de la Ville d'Aubange ainsi qu'au Domaine des Croisettes sur le territoire de la Ville de Chiny.

	Recette	Dépense
2013	230.099,15	13.985,06
2014	357.809,65	14.952,38
2015	298.759,00	13.978,93
2016	359.444,51	8.160,12
2017	312.046,45	16.516,68
10/2018	111.946,93	8.037,54

A noter :

- Les fluctuations dans les recettes sont passablement importantes et dépendent de l'état du marché forestier au moment des ventes de bois.

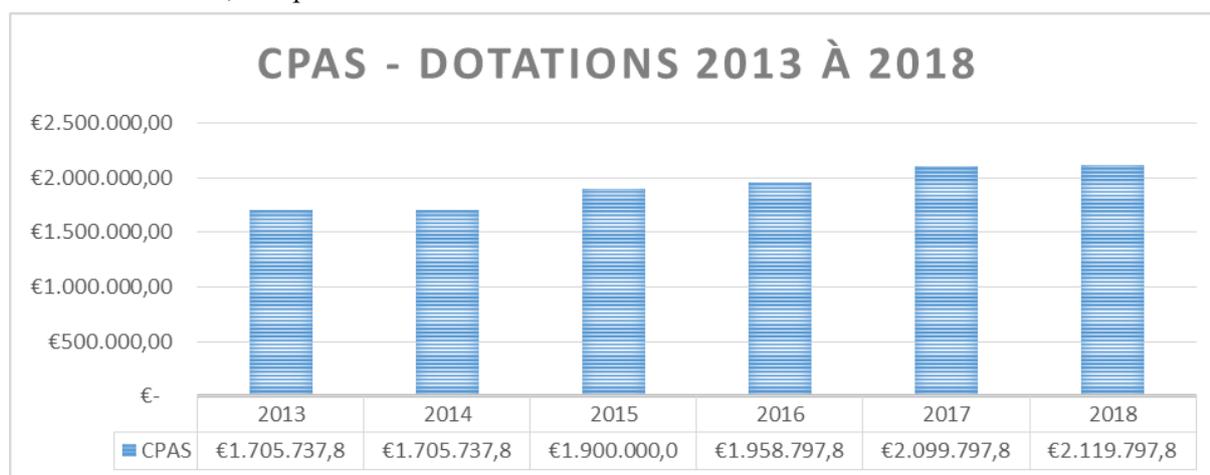
- Pour l'exercice 2018, le montant de recettes relevé pour octobre risque de ne plus évoluer en raison de la crise de la peste porcine africaine. Une vente de bois prévue le 17 septembre 2018 et estimée à 215.468 € a en effet été annulée pour cette raison.

7.3. SUBSIDES

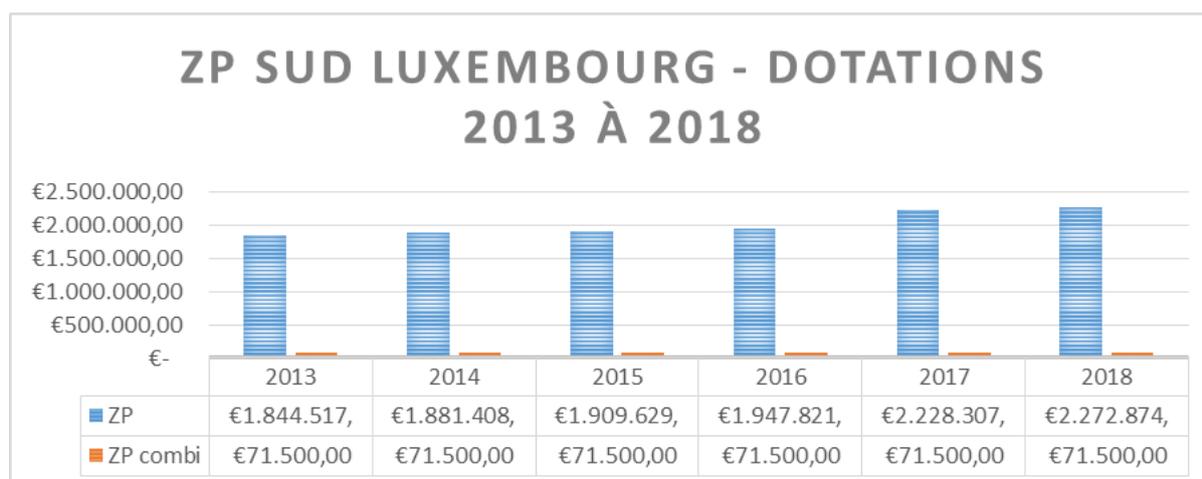
Les différents subsides et subventions liquidés en 2018 à l'initiative du Conseil communal aux clubs sportifs, sociétés locales de musique et autres organismes locaux seront repris dans les annexes légales jointes aux "futurs" comptes 2018.

En plus de ces subsides, il convient de noter les principaux transferts (M.B. n°2 incluse) de l'exercice :

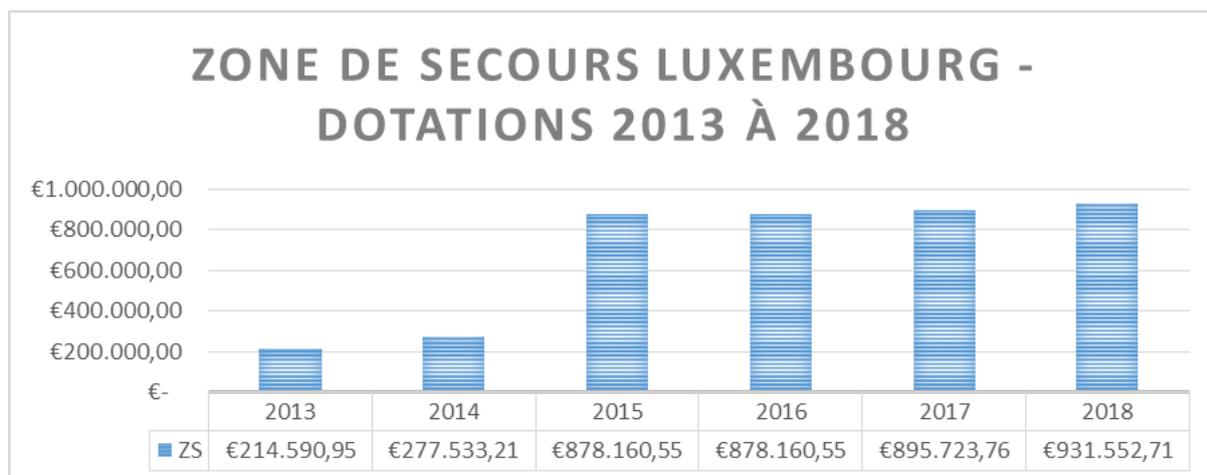
- 2.119.797,80 € pour le C.P.A.S.



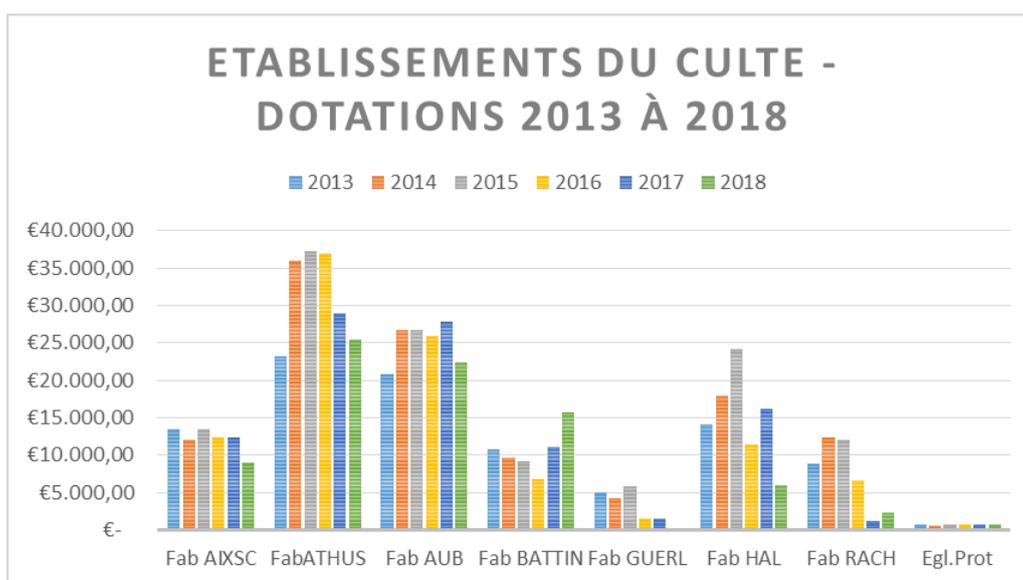
- 2.344.374,08 € pour la Zone de Police Sud-Luxembourg en ce compris le combi du WE, contre 2.299.807,92 € pour 2017, soit une augmentation de 1,94 %. Fixée à 1.916.017,67 € en 2013, cette dotation a donc connu une croissance de 22,35 % sur 5 ans.



- 931.552,71 € pour la Zone de Secours (Service Provincial d'Incendie) qui existe en tant que telle depuis sa constitution en 2015.



- 81.622,57 € pour les établissements du culte (fabriques d'Eglise et Eglise Protestante Evangélique)



7.4. IMPÔTS, TAXES ET REDEVANCES

Tous les montants repris dans les tableaux ci-après sont ceux issus d'un rôle/facturier à la date de rédaction du présent document et sont susceptibles d'être adaptés lors de l'arrêt des comptes 2018.

1) Au niveau des taxes :

Dénomination	2013	2014	2015	2016	2017	10/2018
Dancing	6.000,00	6.000,00	6.000,00	6.000,00	6.000,00	0,00
Night shop	5.000,00	5.940,00	5.940,00	5.940,00	5.940,00	5.940,00
Force motrice	133.631,83	133.631,83	105.161,09	86.291,67	71.620,72	68.367,65
Débit de boisson	5.600,00	6.160,00	5.060,00	5.060,00	5.280,00	440,00
Panneaux publ	15.589,50	24.699,75	22.977,75	20.941,35	28.013,98	0,00
Mitraille	12.000,00	9.500,00	9.500,00	9.500,00	9.740,64	0,00
Pylônes GSM	16.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Friteries	9.600,00	9.000,00	10.200,00	10.800,00	9.600,00	600,00
Seconde résidence	52.800,00	31.680,00	82.240,00	82.240,00	88.320,00	44.160,00
Immeubles inoc	4.950,00	13.320,00	30.600,00	35.820,00	5.040,00	0,00
Immondices	1.384.632,00	1.599.630,00	1.625.616,00	1.648.404,00	1.669.224,00	1.604.005,00
Conteneurs	48.370,00	51.410,00	54.120,00	65.560,00	60.790,00	0,00
Imprimés publ	184.008,02	213.462,57	227.602,39	199.280,48	155.660,49	80.162,00
Entretien égouts	355.050,00	179.200,00	180.200,00	183.050,00	185.525,00	185.375,00
Chiens	28.250,00	28.250,00	30.850,00	30.400,00	31.025,00	0,00
Agences bancaires	6.000,00	6.150,00	17.200,00	16.340,00	14.620,00	0,00
Agences de paris	1.488,00	1.488,00	1.488,00	1.488,00	1.488,00	1.488,00
Absence de parage	0,00	0,00	15.000,00	0,00	25.000,00	10.000,00

2) Au niveau des redevances :

Dénomination	2013	2014	2015	2016	2017	10/2018
Marché jour	7.505,50	8.166,50	7.212,00	6.123,00	8.813,50	4.829,00
Marché annuel	22.725,00	20.675,00	20.650,00	18.650,00	19.900,00	20.025,00
Marché trimestriel	7.077,00	8.575,00	8.918,00	8.309,00	7.861,00	8.967,00
Forains	4.775,00	5.912,50	5.280,00	3.285,00	4.847,50	3.840,00
Terrasses	775,00	1.060,00	1.120,00	1.065,00	1.115,00	895,00
Vente de bois	49.028,08	48.226,04	43.120,03	30.824,81	21.534,54	27.281,18
MercREDIS éduC	5.739,50	12.305,50	12.555,00	10.480,50	10.562,00	6.593,50
Accueil extra-scol	67.092,00	69.448,00	73.894,50	77.104,50	79.709,00	55.720,00
Occup voirie	5.291,00	33.600,00	0,00	14.400,00	6.360,00	0,00
Ambulant	675,00	575,00	550,00	500,00	575,00	575,00
Cirques	375,00	228,00	300,00	225,00	175,00	100,00
Amendes adm	16.500,00	10.425,00	16.000,00	6.025,00	5.725,00	5.325,00
Versages sauvages	0,00	0,00	990,00	1.210,00	870,00	1.170,00

- Au cours de l'exercice 2017, le Collège communal avait arrêté 36 rôles et 78 facturiers de redevances.
- Au 14 novembre 2018, le Collège communal a arrêté 22 rôles et 85 facturiers de redevances.

3) Missions du service :

Guichet :

- Une permanence est assurée au guichet, le lundi et le vendredi de 8h30 à 12h, et le mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Agents de la recette :

- Le service assure la gestion quotidienne des taxes et redevances, ce qui inclut notamment :
 - Mettre à jour, en lien avec le service Population, les données issues du registre de la population pour la constitution de la base de données nécessaire à la taxation ;
 - Encoder et mettre à jour la base de données des puces des duo-bacs ;
 - Adresser et traiter les déclarations, établir et enrôler les taxes ;
 - En lien avec le service Urbanisme (absence d'emplacement de parking)
 - En lien avec le service Logement (bâtiments inoccupés)
 - Assurer le suivi de l'enrôlement : information des citoyens, réponses aux interrogations, préparation de plans de paiement, suivi comptable ;
 - Gérer le recouvrement et le contentieux administratif, préparation des audiences fiscales,...
- Suivi du coût vérité en relation avec l'Office Wallon des Déchets ;
- Point de contact avec l'AIVE dans le cadre des tournées de ramassages des poubelles ;
- Gestion des notifications notariales ;
- Gestion de facturations diverses ;
- Gestion des occupations de voirie (contrôle, mesurage), des arrêtés de police et ordonnances temporaires de police.

Agents recenseurs :

- Monsieur DIDRICHE et Monsieur REMICHE, en concertation avec le service logement, se rendent sur le terrain les jours de fermeture du guichet, c'est à dire les lundi et vendredi après-midi.
- Monsieur Christopher GUEBELS, agent recenseur, se rend sur le terrain selon les besoins.
- Le recensement de la Grand Rue et de la rue de Rodange ont été fait mais il y a tellement de mouvements qu'il est difficile d'être à jour. De nombreux immeubles dans l'entièreté de notre Ville ont été également recensés par nos services à la demande de syndics d'immeubles, locataires ou propriétaires.
- Les informations récoltées sont transmises aux différents services (logement, état civil, urbanisme...).

Agent constatateur :

- Un agent du service est affecté par décision du Collège à la fonction d'agent constatateur en matière d'environnement, à raison de 2 jours par semaine. Dans ce cadre, il accompagne notamment sur le terrain des agents des services Urbanisme et Logement.
- Depuis le 21 août 2013 et suite à une décision de Collège, le recenseur peut prêter ponctuellement un horaire décalé dérogeant à l'horaire des agents administratifs afin de faire face, en flagrant délit, aux incivilités commises et ce uniquement à la demande du Bourgmestre.
- Depuis 2016, mise en place d'une procédure (toujours en cours de finalisation) pour les procès-verbaux d'arrêt et de stationnement qui sont devenus des sanctions administratives communales en collaboration avec la Province et la Zone de police sud-Luxembourg. L'inspecteur

RETTIGNER et l'agent constatateur REMICHE ont mis en place un document simplifié afin de faciliter le travail et surtout le temps passé à l'encodage.

- Mise en place du suivi du contentieux pour les sanctions administratives dans le cadre de l'arrêt et du stationnement. A ce niveau, travail en relation avec Mesdames Géraldine BRAECKMAN et Véronique REZETTE dans le cadre des médiations et amendes administratives.

4) Tableau récapitulatif des amendes pour arrêt et stationnement de 2016 à novembre 2018 :

	2016	2017	Au 14/11/2018
Nombre de procès-verbaux	7	106	404

5) Tableau récapitulatif des amendes administratives environnementales de 2013 à novembre 2018 :

	2013	2014	2015	2016	2017	Au 14/11/2018
Nombre de procès-verbaux	78	134	102	129	143	34

6) Tableau récapitulatif des amendes administratives « Arrêt et stationnement » qui ont été infligées et perçues de 2016 à novembre 2018 :

Année	Amendes	
	Infligées	Perçues
2016	605	495
2017	9565	4653
Au 24/11/2018	36416	25213

7) Tableau récapitulatif des amendes environnementales qui ont été infligées et perçues de 2013 à novembre 2018 :

Année	Amendes		Taxes	
	Constaté	Perçu	Constaté	Perçu
2013	16.950	8213	1.710	340
2014	10.425	5920	1.590	30
2015	16.000	3250	990	530
2016	6.025	857	1210	240
2017	5.725	895	870	160
Au 14/11/2018	5.325	2.000	1.170	30

8) Tableau récapitulatif des dossiers qui ont fait l'objet d'une médiation de 2013 à novembre 2018 :

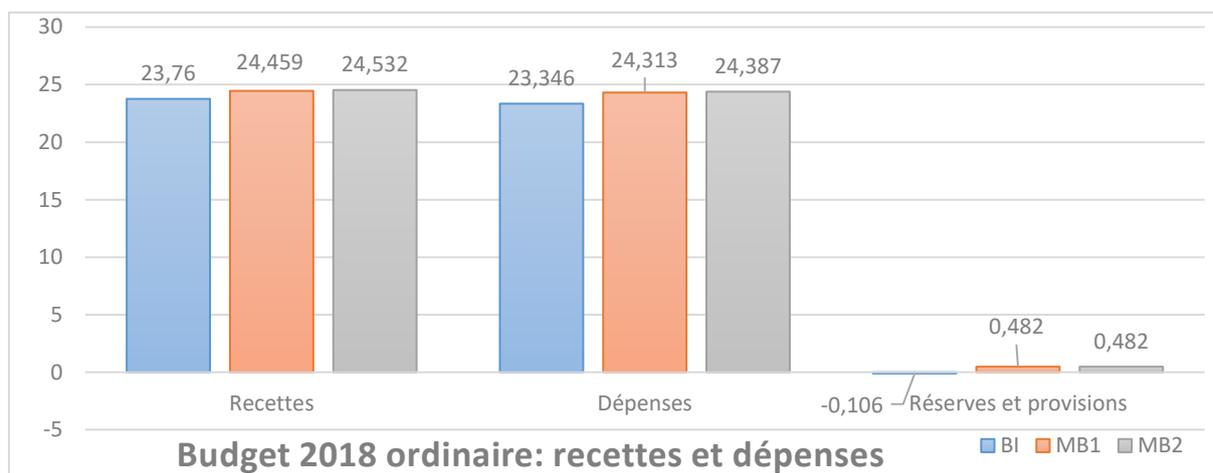
Dossiers reçus pour la Commune d'AUBANGE	2013	2014	2015	2016	2017	Au 24/11/2018
Dépôt d'immondices	51	65	46	35	68	63
Divagation d'animaux (chien)					1	2
Feu en plein air en dehors des heures autorisées						
Jet de déchets sur la voie publique						
Destruction par combustion en plein air de déchets	1	1				
Souillure de la voie publique		2			1	
Destruction par combustion en plein air de déchets autres que des végétaux / Incinération de déchets	3	1				
Affichage illégal						
Vacarmes émanant d'un café/établissement						
Insalubrité du devant de porte						
Uriner sur la voie publique						
Stationnement dans les zones bleues						
Utilisation privative de la voie publique sans autorisation	5	1			1	1
Souillure et détérioration de la voie publique/l'espace public						
Tapage nocturne	2	2				1
Consommation d'alcool sur la voie publique/l'espace public	2	2	1	1	2	
Vente sur la voie publique sans autorisation	1					
Présence d'un duo-bacs sur la voie publique en dehors des jours de collecte						
Divagation d'animaux (âne)						
Non entretien de terrain + dépôt d'immondices						
Tapages diurnes	1	1				
Tapages (diurnes et nocturnes)		1				
Chien sans laisse sur la voie publique		1				
Aboiements intempestifs de chien + divagation		1				
Non-respect des heures de fermetures			4		1	
Abandon de véhicule			1			
Déchets dans poubelle publique						
Domage à un véhicule				1	2	3
Défaut de permis d'environnement						6
TOTAL	65	75	52	37	76	77

7.5. BUDGET

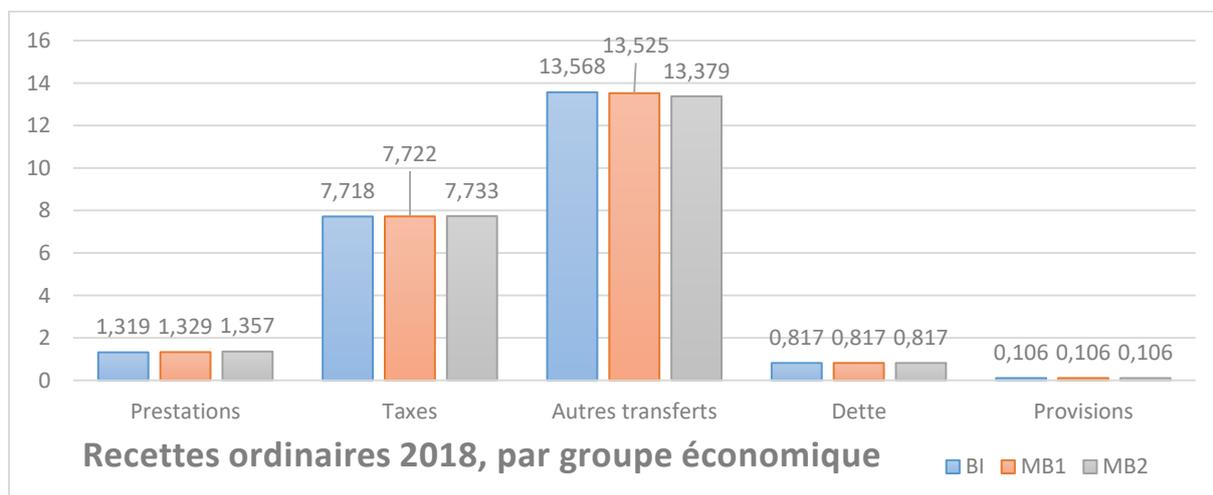
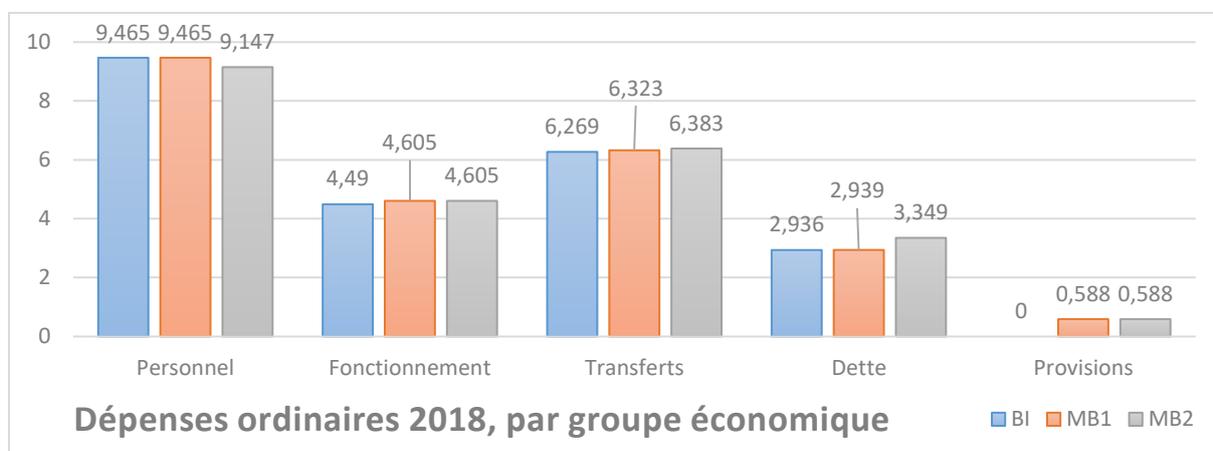
1) A l'ordinaire :

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution des montants figurant au budget au cours de l'année 2018 :

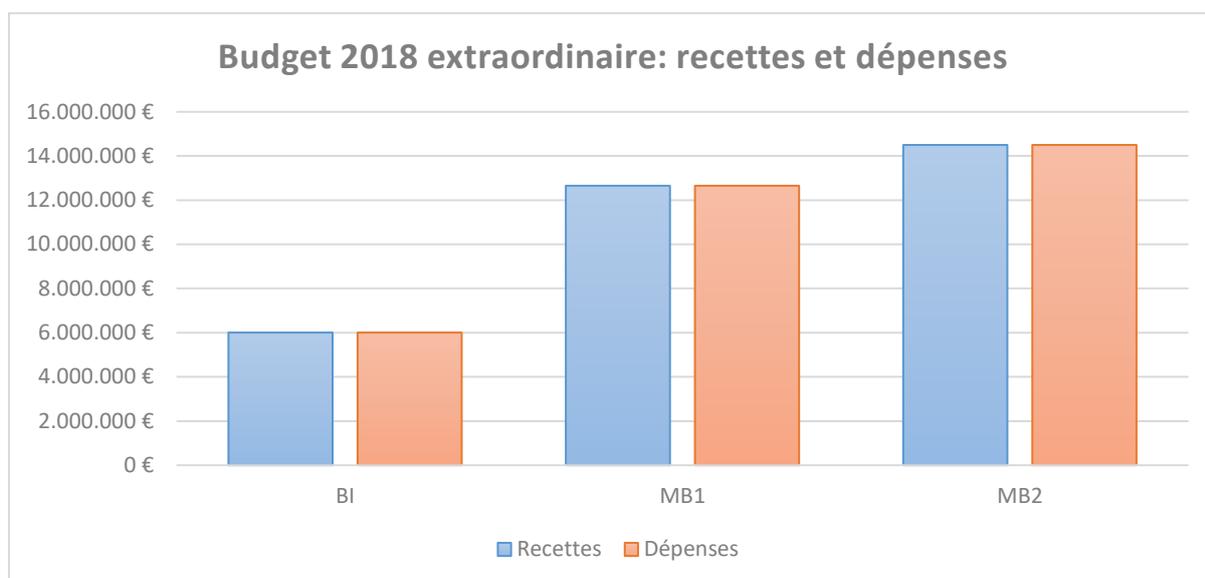
- BI : Budget initial 2018 approuvé par la tutelle en date du 7 février 2018 ;
- MB1 : Modification budgétaire n°1, approuvée par la tutelle en date du 18 juin 2018 ;
- MB2 : Modification budgétaire n°2, *en cours d'approbation par la tutelle* ;



Ci-dessous, deux graphiques distincts montrent l'évolution, au fil de l'exercice 2018, de la ventilation des dépenses et des recettes par groupe économique :



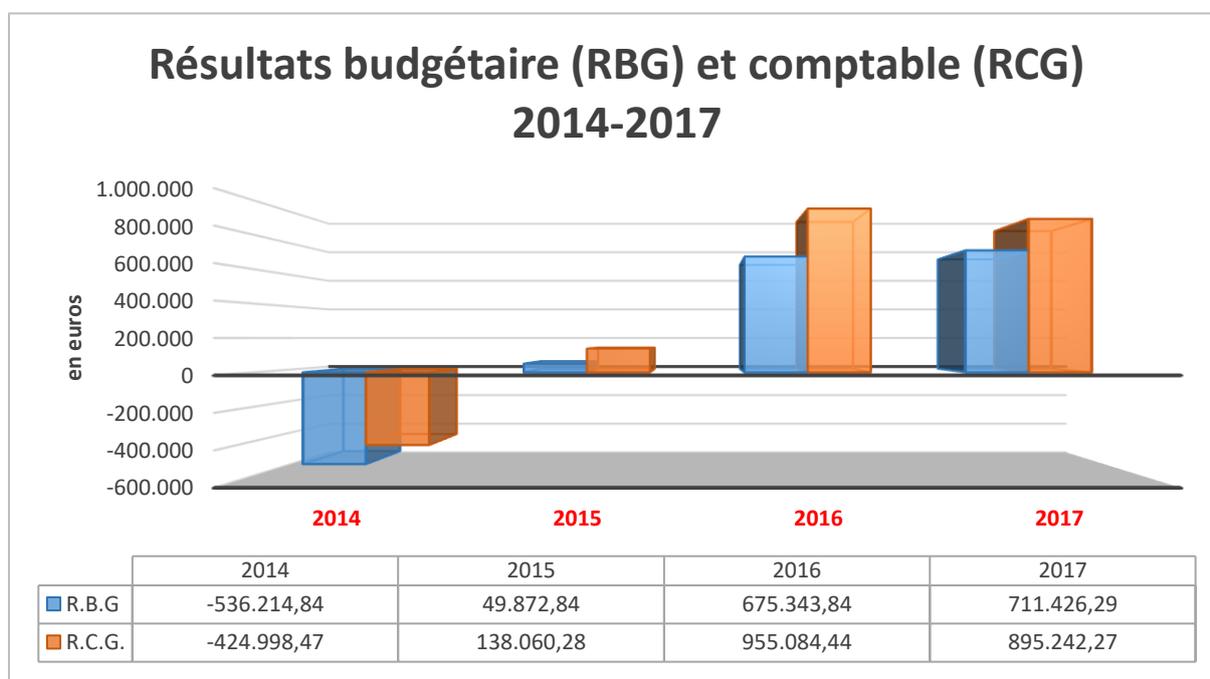
2) A l'extraordinaire :



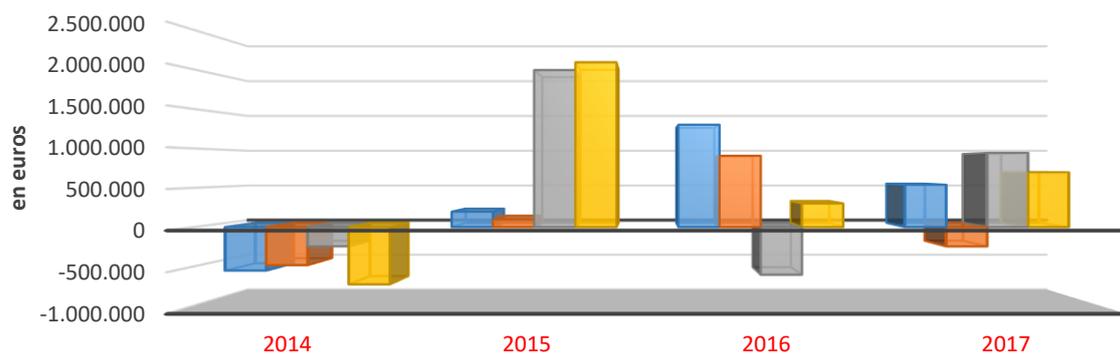
Le budget de la Commune d'AUBANGE pour l'année 2019 sera présenté à l'approbation du Conseil communal le 20 décembre 2018, conformément à la circulaire budgétaire.

7.6. COMPTES ET BILAN

Vous trouverez, ci-après, les chiffres des comptes et bilan 2017 présentés à l'approbation du Conseil communal le 14 mai 2018.

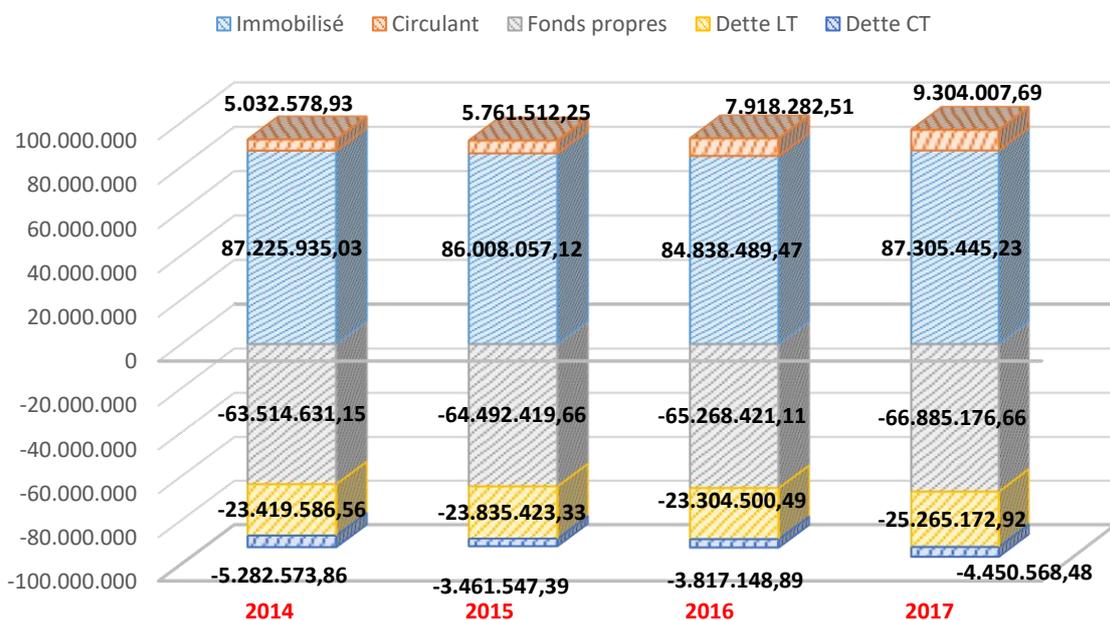


Compte de résultat, 2014-2017



	2014	2015	2016	2017
Courant	-554.129,62	195.612,80	1.299.702,14	538.933,45
Exploitation	-484.658,02	98.356,87	908.188,81	-245.589,20
Exceptionnel	-245.260,79	1.992.342,67	-607.527,27	943.467,98
Exercice	-729.918,81	2.090.699,54	300.661,54	697.878,78

Evolution bilantaire, 2014-2017



8. SERVICE MARCHÉS PUBLICS ET PATRIMOINE

La fonction principale du service marchés publics et patrimoine est d'assurer la passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services), dans les meilleures conditions économiques possibles pour la Commune et en respectant la législation régissant les marchés publics, soit :

- le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 relatif aux compétences du Conseil communal, et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;
- la loi du 12 novembre 1997 relative à la publicité de l'administration ;
- la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;
- la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, et ses modifications ultérieures ;
- l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;
- l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;
- l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures.

Le service "marchés publics" est responsable de tous les marchés publics qui sont passés au sein de l'administration communale, de la décision de principe à la réception du marché (en cas de marché de travaux), ou à la décision d'établir le bon de commande (en cas de marché de fournitures) ou à la notification du marché (en cas de marché de services).

Le service sert d'intermédiaire entre le Collège et/ou le Conseil communal et les entrepreneurs, fournisseurs, ...qui ont été désignés par ce même Collège et/ou Conseil. Le service "marchés publics" est, en interne, sous l'autorité du Collège et du Conseil communal.

En externe, les marchés publics sont sous l'autorité du Service Public de Wallonie et des pouvoirs subsidiaires, par exemple : SPW DGO1, Infrasports, Fédération Wallonie-Bruxelles,...

En cas de violation de la Loi, un marché peut tout simplement être annulé par la Tutelle (DGO5), ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences, dont :

- La perte de confiance de la part des pouvoirs locaux et nationaux ;
- La perte de confiance de la part des soumissionnaires ;
- La crédibilité de la Commune pourrait être entachée ;
- La dépense prévue pourrait être rejetée au compte communal ;
- Un risque de retard dans la procédure et donc risque de retard dans des travaux qui pourraient s'avérer urgents ou dans des fournitures indispensables ;
- En cas de marchés subsidiés, un risque de perte des subsides promis.

Composition du service :

Service	Agent	Temps de travail
Responsable du service	Audrey CARRETTE	Temps plein
Marchés subsidiés	Marianne MULLER	70 % (disponible le lundi, le mardi, le mercredi matin, le jeudi matin et le vendredi matin)
Patrimoine	Malorie CHAMPENOIS	Temps plein
Marchés publics	Axelle LEFEVRE	4/5 ^e (absente le lundi)

Suite aux départs de Mesdames Christine SCHOLTES et Isabelle BERTEMES, Madame Axelle LEFEVRE a été engagée pour renforcer le service.

8.1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

- Passation des Marchés publics ;
- Suivi des décisions prises durant les séances de Collège et de Conseil ;
- Suivi quotidien des modifications de la législation ;
- Gestion des réunions relatives au service.

Le service utilise le logiciel 3P afin de gérer les marchés publics de manière plus rapide et efficace.

8.2. DESCRIPTION DES TÂCHES PAR ACTIVITÉ

1) Passation des Marchés publics

Approbation par le Conseil ou le Collège du lancement du marché, avec :

- Détermination la plus précise possible du besoin en matière de travaux, fournitures ou services ;
- Détermination du type de marché : travaux, fournitures ou services ;
- Détermination de l'estimation du marché ;
- Détermination du type de procédure (en fonction de l'estimation du marché) ;
- Détermination de la publicité au niveau national et/ou européen (en fonction du type de procédure de marché) ;
- Détermination du délai de publicité (en fonction du type de procédure de marché).

Conformément à l'article L1124-40 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, un avis de légalité sur la procédure est demandé au Directeur financier pour tous les marchés dont le montant estimé est supérieur à 22.000 € HTVA. Cet avis reprend l'article budgétaire sur lequel sera inscrite la dépense.

Le décret du 4 octobre 2018, entré en vigueur le 20 octobre 2018 (certains articles entrent en vigueur le 14 octobre 2018 ou le 1er février 2019), a apporté quelques modifications en matière de marchés publics, notamment en ce qui concerne les compétences et les possibilités de délégation.

Il est désormais prévu que la délégation de compétence du Conseil communal au Directeur général ou à un fonctionnaire pourra s'appliquer aux marchés d'un montant inférieur à 3.000 € HTVA (jusqu'à présent, le montant était fixé à 2.000 €) pour des dépenses relevant du budget ordinaire des communes.

La réforme prévoit également une possibilité de délégation au profit du Directeur général pour des dépenses relevant du budget extraordinaire et d'un montant inférieur à 1.500 € HTVA.

Le Directeur financier est exclu de la délégation.

Les délégations octroyées par le Conseil communal prennent fin le dernier jour du 4ème mois suivant l'installation du Conseil communal suivant.

De nouvelles dispositions clarifient les compétences respectives du Conseil communal et du Collège communal en matière de marchés conjoints, adhésion à une centrale d'achat, concession de travaux et de services.

En ce qui concerne la tutelle générale obligatoire en matière de marchés publics, le Code de la démocratie locale et de la décentralisation est mis en conformité avec la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

Rédaction d'un cahier spécial des charges

Le cahier spécial des charges doit être suivi scrupuleusement par tout soumissionnaire intéressé par le marché proposé. Ce cahier spécial des charges contient des clauses administratives et des clauses techniques ainsi que, selon le type de procédure choisie, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution et la pondération s'y rapportant. Ce cahier doit permettre de mettre les soumissionnaires sur un même pied d'égalité.

Demande de devis – simple facture acceptée (marché dont le montant estimé est inférieur à 30.000 € HTVA)

Certains marchés ne nécessitent pas la rédaction d'un cahier spécial des charges : dans ce cas, au moins trois devis sont demandés auprès de fournisseurs pour pouvoir attribuer un marché (demande de devis directe auprès de fournisseurs, recherches sur Internet, dans les pages jaunes ou dans tout autre support jugé utile pour trouver des fournisseurs potentiels).

Introduction de dossiers de demande de subsides si projet subsidiable

Certains projets sont subsidiables, c'est-à-dire que certains pouvoirs dits subsidants, tels que le SPW ou la Fédération Wallonie-Bruxelles, participent financièrement à la réalisation d'un projet communal. Le montant peut être fixe (enveloppe fermée) ou peut être calculé sur base de l'estimation du marché (pourcentage de l'estimation).

Afin de recevoir ce subside, il y a lieu d'envoyer un dossier de candidature qui explique en détail le projet souhaité et les moyens qui y seront affectés.

En cas de promesse de subsides, le service assure le suivi des dossiers (lancement de la procédure de marché).

Rédaction d'un avis de marché

Cet avis donne des renseignements d'ordre administratif et technique. Il décrit l'objet du marché, il donne des informations sur les besoins ainsi que sur les conditions de participation au marché, les critères d'attribution qui seront pris en compte et il précise, en cas d'intérêt de la part du soumissionnaire, les documents à remettre en même temps que l'offre et la date d'ouverture des offres.

Cet avis est publié sur le portail des marchés publics du SPW et au Bulletin des Adjudications.

Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres se fait publiquement ou à huis clos, selon la procédure choisie. Lors d'une séance publique, des questions peuvent être posées par les soumissionnaires potentiels dans le respect de l'égalité des soumissionnaires.

L'ouverture des offres se fait en présence du Président de séance en respectant l'heure d'ouverture des offres. Le président proclame l'identité et l'adresse des soumissionnaires ainsi que, pour certains marchés, le montant des offres. Un procès-verbal d'ouverture des offres est alors rédigé.

Analyse des offres

- Examen de la sélection qualitative des soumissionnaires ;
- Vérification de la situation personnelle de l'entreprise via Digiflow (SPF Economie) ;
- Examen des preuves de la capacité économique, financière et technique du soumissionnaire (des documents manquants peuvent être demandés) ;
- Examen de la régularité des offres (régularité formelle, contrôle des prix . . .) ;
- Possibilité de contacts avec les soumissionnaires pour un éventuel contrôle des prix anormaux ;
- Application des critères d'attribution ;
- Un rapport d'analyse des offres est établi (en cas de dépassement du délai de validité des offres, il existe une procédure pour en demander la prolongation). Ce rapport propose d'attribuer le marché à un soumissionnaire selon le résultat des analyses. Cette motivation doit permettre de convaincre les soumissionnaires malchanceux des raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché.

Rédaction d'un projet de décision motivée d'attribution du marché

Un projet de délibération d'attribution du marché est soumis au Collège communal.

Un avis de légalité sur l'attribution du marché est demandé au Directeur financier pour tous les marchés dont le montant estimé est supérieur à 22.000 € HTVA. Cet avis reprend l'article budgétaire sur lequel sera inscrite la dépense.

Le Collège communal approuvera ou non la décision d'attribuer le marché au soumissionnaire proposé par le rapport d'analyse des offres.

Certains marchés doivent obligatoirement être soumis à l'approbation de la Tutelle. Tous les documents relatifs au marché lui seront envoyés.

Il y a lieu d'attendre l'accord de la Tutelle (30 jours prorogables de 15) avant de notifier au soumissionnaire qu'il a obtenu le marché.

Conclusion du marché

En cas de réponse positive de la Tutelle, la notification du marché est faite à l'adjudicataire, par recommandé, et en précisant le montant de la preuve de cautionnement à fournir.

Les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus sont informés que le marché a été attribué à un autre soumissionnaire (possibilité de donner les raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché avec mention des voies de recours).

La conclusion du marché qui suit la décision d'attribution ne peut en aucun cas avoir lieu avant l'expiration d'un délai de quinze jours à compter de la communication de la décision motivée aux

candidats, participants et soumissionnaires concernés. Ce délai d'attente est appelé délai de standstill et permet ainsi, avant la conclusion du marché avec le soumissionnaire choisi, aux candidats non sélectionnés et soumissionnaires évincés d'exercer valablement un recours susceptible de conduire à la suspension, voire à l'annulation de la décision d'attribution.

La conclusion du marché peut toutefois avoir lieu sans appliquer un délai d'attente dans les cas suivants :

- lorsqu'une publicité européenne n'est pas obligatoire ;
- lorsque le seul soumissionnaire concerné est celui à qui le marché est attribué et en l'absence de candidats concernés ;
- lorsqu'il s'agit d'un marché fondé sur un accord-cadre.

Publication d'un avis d'attribution

Obligatoire pour les avis de niveau européen, cet avis donne le résultat d'attribution du marché.

Introduction des dossiers de demande de liquidation de subside

Durant l'exécution du marché, des états d'avancement sont envoyés systématiquement au pouvoir subsidiant qui versera au fur et à mesure les subsides promis.

Lorsque le marché est terminé, les derniers documents spécifiques à la fin du marché (approbation du décompte final, réception provisoire, ...) sont envoyés en vue de recevoir le solde du subside promis.

8.3. SUIVI DES DÉCISIONS PRISES DURANT LES SÉANCES DE COLLÈGE ET DE CONSEIL COMMUNAL

Chaque semaine, le Collège communal se réunit en séance en vue d'approuver les délibérations proposées par le service ou en vue de trouver des solutions aux problèmes posés. Le service « marchés publics » reçoit un procès-verbal de ces séances et traite les points qui lui sont confiés.

Le procès-verbal de séance donne des éléments, des indications qui permettent de donner suite aux différents points traités (pour les marchés publics : +/- 750 points/an).

Il peut s'agir de courriers à envoyer, de contacts à prendre, de réunions à organiser, d'explications à demander, de recherches à faire, ...

En cas de doute sur le suivi à donner, contact est pris avec les mandataires qui ont eu à traiter le point (en fonction de leurs attributions, voire directement avec le Directeur général ou le Bourgmestre).

Idem en ce qui concerne les décisions ou les modifications prises en séance du Conseil communal (pour les marchés publics : +/- 120 points/ an)

8.4. SUIVI QUOTIDIEN DES MODIFICATIONS DE LA LÉGISLATION

Chaque jour ou presque, de nouvelles modifications sont apportées à la loi qui régit les marchés publics. Ces modifications sont à lire dans le Moniteur ou sur Internet. Des circulaires parviennent également pour permettre au service de se tenir à jour par rapport aux modifications de cette loi.

8.5. GESTION DES RÉUNIONS RELATIVES AU SERVICE

La gestion des réunions comprend : la réservation de la salle ou du lieu désigné par le Collège (envoi des invitations), la préparation du matériel utilisé durant cette réunion (ordinateur, écran projecteur,...), l'accueil des participants, la rédaction des procès-verbaux et le suivi des décisions.

Lors de marchés de travaux, de fournitures ou de service importants, ou si l'un de ces marchés est passé en collaboration avec d'autres communes, il y a lieu de préparer, de commun accord, la procédure à mettre en œuvre. Cette préparation se fait en réunion, dont le compte rendu sera résumé dans un procès-verbal. Le service « marchés publics » assurera le suivi des décisions qui y seront prises.

Certains chantiers de travaux nécessitent de mettre en rapport le maître d'ouvrage et les différents partenaires du projet (auteur de projet, adjudicataire du marché,...).

Des réunions sont également organisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés lors de l'exécution du marché ou lorsque des décisions qui lui sont relatives sont à prendre, toujours de commun accord. Le service « marchés publics » assurera le suivi nécessaire.

Des réunions de formation sont organisées. Ces formations permettent de se tenir au courant des éventuelles modifications concernant les marchés publics.

8.6. CHAMP ET NATURE DES RELATIONS

Au sein du service « marchés publics », la communication est permanente. Dans la mesure du possible, les agents du service se tiennent au courant de la situation des différents marchés. Les différentes informations, les décisions et les réflexions s'y rapportant sont communes.

Le contact avec les autres services communaux se fait de manière ponctuelle et selon les besoins : avec le secrétariat pour des recherches spécifiques, avec l'urbanisme pour les permis de travaux, la population pour vérifier une adresse, etc.

Avec la responsable du service, le Directeur général et le Bourgmestre, le contact est presque quotidien : pour un complément d'information, un détail à éclaircir, pour des signatures du courrier ou des questions relatives à la passation des marchés.

Des contacts sont pris également de manière quotidienne avec le service travaux et l'auteur de projet de la Commune : compléments d'informations ou questions relatives aux marchés publics à venir ou en cours, invitation aux réunions.

Certains mandataires se tiennent quotidiennement au courant du suivi des marchés.

Le contact avec les Echevins est presque quotidien mais celui avec les Conseillers communaux est rare.

Les contacts avec le SPW (Tutelle) ou avec les pouvoirs subsidiaires sont faits de manière ponctuelle, selon les besoins (compléments d'informations, questions relatives à la passation de marchés, suivi des dossiers subsidiés,...)

Les contacts avec les différents adjudicataires et les différents auteurs de projet se font de manière ponctuelle, selon les besoins ou en vue d'obtenir toute information relative au marché en cours.

Depuis le mois d'août 2017, des réunions « marchés publics » sont organisées une fois par mois afin d'avoir un suivi continu des marchés en cours (avec les agents du service « marchés publics », l'échevin des travaux, la Directrice financière, la responsable du service travaux, l'auteur de projet,...). Lors de

ces réunions, un tableau reprenant les différents marchés est passé en revue (marchés subsidiés/marchés publics/patrimoine).

8.7. DIFFICULTÉS ET CONTRAINTES

Points d'attention spécifiques à l'emploi et risques spécifiques

La passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) se fait en respectant la loi sur les marchés publics. Il s'agit de respecter ces modifications de manière stricte au risque de voir un marché annulé.

De nombreux délais sont à respecter pendant toute la durée de la procédure : le non-respect des délais peut entraîner de réels problèmes.

De plus en plus, certains marchés sont passés de manière urgente : il s'agit de réaliser les marchés tout en n'omettant pas de respecter les délais et la loi.

La charge administrative est de plus en plus importante.

8.8. QUELQUES CHIFFRES

Nombre de nouveaux dossiers traités en 2018 (Marchés: travaux, fournitures et services, Patrimoine): +/- 300 :

- Marchés de travaux (avec ou sans cahier spécial des charges): +/- 50
- Marchés de service (avec ou sans cahier spécial des charges): +/- 20
- Marchés de fournitures (avec ou sans cahier spécial des charges): +/- 200
- Nombre de dossiers Patrimoine traités: +/- 20
- Nombre de points traités par le Collège: +/- 15 (par semaine)
- Nombre de points traités par le Conseil: +/- 10 (par mois)
- Nombre de courriers envoyés: +/- 900 (sur l'année)

1) Marchés subventionnés 2018

- Construction d'un nouveau bâtiment vestiaires/caféteria et éclairage du terrain au football d'Aubange ;
- Rénovation de l'éclairage du terrain de football d'Athus ;
- Rénovation intérieure du Centre Sportif de Clémarais à Aubange: tous les lots ;
- PIC 2016: Modernisation du parking du complexe du Joli-Bois à Athus ;
- Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation du complexe sportif du Joli-Bois à Athus dans le cadre du "Plan Piscines 2014-2020" ;
- Plan Cigogne 3 - Volet 2 : Programmation de l'Office National de L'Enfance 2014-2018 ;
- Extension de l'école communale de Bikini à Aubange ;
- Programme Prioritaire de Travaux (PPT) 2018-2019 : Rénovation des classes de la section primaire de l'école communale d'Aubange ;
- Extension de l'école communale d'Aubange (section maternelle) ;
- Construction d'une classe en remplacement d'un module préfabriqué et création d'un réfectoire à l'école communale d'Aix-sur-Cloie, dans le cadre du Programme Prioritaire de Travaux 2016 (PPT 2016) ;
- Création de logements sociaux dans l'immeuble sis 103 rue de Rodange à Athus, dont un logement subsidié dans le cadre de l'Ancre communal 2014-2016 ;

- Démolition de bâtiments à la rue de Rodange à Athus en vue de la mise en oeuvre de la fiche n° 1 dans le cadre de la Rénovation Urbaine ;
- Acquisition de 17 radars préventifs ;
- INTERREG VA Grande Région - Mobilité douce domicile/travail sur l'agglomération des 3 Frontières (ce projet est réalisé en collaboration avec les Communes de Messancy, Pétange, Longwy/Réhon) ;
- Aménagement d'une liaison cyclo-piétonne entre le Clémarais à Aubange et Aix-sur-Cloie ;
- Plan d'Investissement Communal 2013-2016 : Aménagement du quartier du Dolberg à Athus ;
- PIC 2016: Aménagement de voiries et de trottoirs à Aubange et Rachecourt ;
- Plan d'Investissement Communal (PIC) 2017-2018 - Aménagement du quartier Bikini à Aubange ;
- Aménagement des greniers de l'Hôtel de Ville à Athus (UREBA) ;
- Appel à projet "Aménagement, mise en conformité et embellissement des cimetières wallons et création d'espaces de condoléances et de cérémonies non confessionnelles" ;
- Aménagement de l'ancienne maison communale de Rachecourt dans le cadre du Fonds d'Impulsion provincial ;
- Appel à projet "le petit patrimoine populaire insolite" ;
- Aménagement de la place Verte à Athus ;
- Acquisition de matériel pour l'entretien des cimetières communaux.

2) Marchés publics 2018

Travaux

- Rénovation des murs et toiture de la sacristie de l'Eglise d'Athus ;
- Rénovation des peintures à l'église d'Halanzy ;
- Système de ventilation à la Chiquette ;
- Rénovation et mise en conformité de l'installation électrique de l'Hôtel de Ville de Halanzy ;
- Réhabilitation et mise en valeur du pilori endommagé au vieux cimetière d'Aubange ;
- Aménagements complémentaires au cimetière du Joli-Bois à Athus ;
- Aménagement du site du service travaux ;
- Mise en conformité de la structure portante de la piscine d'Athus ;
- Mise en conformité de la stabilité du mur de la salle multisports au centre Sportif du Joli-Bois à Athus ;
- Accord-cadre : marché de travaux en sanitaire – années 2019 à 2020 ;
- Installation d'un système de ventilation au boulodrome la « Chiquette » à Aubange ;
- Construction d'un nouveau bâtiment vestiaires/caféteria et éclairage du terrain au football d'Aubange ;
- Plan d'Investissement Communal (PIC) 2017-2018 – Aménagement du quartier Bikini à Aubange (Phase 1) ;
- Mobilité douce 2017 : réalisation d'une liaison cyclo-piétonne sécurisée entre Battincourt et Aix-sur-Cloie ;
- Amélioration de deux chemins agricoles à Rachecourt ;
- Aménagement du terrain de football B à Rachecourt ;
- Accord-cadre : marché de travaux en électricité – années 2018 à 2019 ;
- Accord-cadre : marché de travaux en toiture – années 2018 à 2019 ;

- Réalisation d'un sol amortissant en EPDM coulé pour la plaine de jeux du quartier du Dolberg à Athus ;
- Aménagements complémentaires au cimetière du Joli-Bois à Athus ;
- Accord-cadre : marché de travaux en maçonnerie – années 2018 à 2019 ;
- Installation d'une climatisation dans la zone imprimerie et les bureaux à côté de la salle du Conseil au 22 rue Haute ;
- Extension de l'école communale de Bikini à Aubange ;
- Démolition du pont situé à la rue Cockerill à Athus.

Fournitures

- Fourniture et pose d'un module sur la plaine de jeux de Halanzy ;
- Modules classe école d'Aubange ;
- Fourniture et pose d'un lave-vaisselle à la salle de l'Odyssée à Battincourt ;
- Fourniture et pose d'un portail coulissant pour l'entrée du logement situé rue de la Piscine, 14 à Athus ;
- Mobilier pour le préau communal d'Halanzy (chaises) ;
- Remplacement de la citerne d'eau de pluies à l'école de Bikini ;
- Fourniture de boissons – années 2019 à 2022 ;
- Fourniture de sapins de Noël pour la fin d'année 2018 ;
- Renouvellement du stock de drapeaux de l'administration – années 2018 à 2028 ;
- Acquisition d'un camion avec grue et porte conteneur pour les besoins du service travaux ;
- Fourniture de denrées alimentaires pour la préparation des repas scolaires – années 2018 à 2019 ;
- Fournitures classiques et livres scolaires – années 2018 à 2019 ;
- Fourniture de fruits et légumes pour la préparation des repas scolaires – années 2018 à 2019 ;
- Acquisition d'un chargeur télescopique pour le service travaux ;
- Fourniture en viandes pour la préparation des repas scolaires – années 2018 à 2019 ;
- Stock floral pour les circonstances occasionnelles et l'organisation de divers événements – années 2018 à 2019 ;
- Accord-cadre : fourniture et pose de compteurs d'énergie (chaleur) et compteur d'eau ;
- Stock apéritif pour l'organisation de divers événements – années 2018 à 2019 ;
- Acquisition d'un nouveau système d'enregistrement de temps (pointeuses) ;
- Fourniture de matériel de fleurissement ;
- Acquisition de deux conteneurs pour le tri des déchets au service travaux ;
- Stock de vêtements de travail et chaussures pour les agents du service travaux – années 2018 à 2019 ;
- Stock de matériel informatique – années 2018 à 2020 ;
- Fourniture et placement de compteurs d'eaux chaude et froide et de compteurs de chaleur (intégrateurs) à radiofréquence avec relevés annuels et décomptes de charges pour les divers logements communaux – années 2018 à 2028.

Services

- Organisation des excursions scolaires 2018 ;
- Contrôle médical pour les agents de l'administration communale et du CPAS d'Aubange – années 2019 à 2022 ;
- Financement des dépenses extraordinaires au moyen d'emprunts – budget 2018 ;

- Transports scolaires et autres activités communales – année 2019 ;
- Nettoyage des vitres et châssis des bâtiments communaux – année 2019 ;
- Stérilisation de chats errants – années 2019 à 2022 ;
- Appel à consultant(s) pour accompagnement en matière de ressources humaines ;
- Réalisation d'une étude de pollution de sol sis rue des sports 37 et 37+ à 6791 Athus dans le cadre de la rénovation urbaine ;
- Désignation d'un auteur de projet pour l'extension et la rénovation du Centre Culturel à Athus ;
- Désignation d'un auteur de projet dans le cadre du projet de réaménagement des bâtiments du service travaux à Aubange ;
- Organisation de l'excursion 2018 des pensionnés de la Ville d'Aubange ;
- Financement du prêt à garantir par le Service Général des Infrastructures Privées Subventionnées pour la construction d'une classe en remplacement du module préfabriqué et création d'un réfectoire à l'école communale d'Ais-sur-Cloie ;
- Mission de consultance visant la conception/rédaction d'un outil juridique (partenariat public-privé ou autre montage juridique) et l'accompagnement lors de la mise en œuvre de cet outil (mise en concurrence et choix du (des) partenaire(s) privé(s)) en vue de permettre à la commune d'Aubange de valoriser la parcelle cadastrée B 1648 T située rue Floréal à Athus ;
- Désignation d'une agence de communication dans le cadre de la rénovation urbaine d'Athus, afin de réaliser une campagne de publicité pour le marché de promotion immobilière à la rue Floréal ;
- Entretien et interventions de dépannages, de modifications, d'extensions des systèmes d'alarmes et sur les centraux d'alarme existants – années 2018 à 2020 ;
- Réalisation des certificats PEB des bâtiments communaux 2018 ;
- Accord-cadre Province : marché de services postaux ;
- Accord-cadre relatif à la désignation d'un consultant chargé d'accompagner la Province de Luxembourg et les Communes et CPAS situés sur le territoire de la Province de Luxembourg dans la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne.

3) Marchés conjoints Commune – CPAS – Zone de police du Sud-Luxembourg

Année	Description	Attribution
2016-2018	Fourniture de meubles de cuisine et de sanitaire - Robinetterie et petits électroménagers	11-04-16
2016-2018	Fourniture de matériel de quincaillerie et reproduction de clefs	11-04-16
2016-2018	Fourniture de tarmac	18-04-16
2016-2018	Fourniture d'outillage à main et électrique	18-04-16
2016-2018	Fourniture de pierrailles	11-04-16
2016-2018	Fourniture de peinture	11-04-16
2016-2018	Fourniture de peintures routières	11-04-16
2016-2018	Fourniture de matériel pour l'atelier mécanique	18-04-16
2016-2018	Fourniture et/ou pose de pièces d'origine pour l'entretien du bras de fauche MULAG et portes conteneurs PALFINGEUR	11-04-16
2016-2018	Fourniture de matériaux : ferronnerie, clôture et soudure	11-04-16

2016-2018	Fourniture de matériaux gros-œuvre	18-04-16
2016-2018	Fourniture de matériaux sanitaires	11-04-16
2016-2018	Fourniture de béton	11-04-16
2016-2018	Fourniture de matériel de toiture	14-06-16
2016-2018	Fourniture de matériaux de menuiserie	18-04-16
2016-2018	Fourniture de vitrage	11-04-16
2016-2018	Fourniture de matériel électrique	11-04-16
2016-2018	Fourniture de matériel d'éclairage	18-04-16
2016-2018	Fourniture de pièces pour les petites machines de l'atelier mécanique	18-04-16
2016-2018	Fourniture de sel de déneigement	18-04-16
2016-2018	Fourniture de signalisations routières	26-04-16
2016-2018	Nettoyage des avaloirs et canalisations d'égouttage	18-04-16
2016-2018	Fourniture et/ou pose de pièces d'origines pour les véhicules MASSEY FERGUSON	11-04-16
2016-2018	Fourniture et/ou pose de pièces d'origine pour les véhicules RENAULT TRUCKMAN	18-04-16
2016-2018	Fourniture et/ou pose de pièces d'origine pour les véhicules RENAULT	11-04-16
2016-2018	Fourniture de brosses pour la balayeuse SCHMIDT SK 600	17-05-16
2016-2018	Fourniture de matériel pour l'entretien des fontaines	11-04-16
2016-2018	Crevaisons pneus poids lourds et engins chantiers: réparations	11-04-16
2016-2018	Aiguisage et avoyage des lames	11-04-16
2016-2018	Fourniture et/ou pose de pièces hydrauliques	11-04-16
2016-2018	Fourniture et/ou pièces d'origines pour les tondeuses à siège	18-04-16
2016-2018	Fourniture de matériel spécifique raccordement pour conduite d'eau et pompage	11-04-16
2016-2018	Fourniture de mobilier urbain et valves d'affichage	26-04-16
2016-2018	Désignation d'un auteur de projet en techniques spéciales pour divers projets communaux	14-12-15
07/2016-07/2019	Expertises immobilières	05-07-16
2017-2019	Entretiens, contrôles et interventions de dépannages, de modifications, d'extensions des systèmes de chauffage et climatisation existants	16-01-17
2017-2018	Mission de coordination sécurité-santé sur chantiers	07-08-17
2017-2018	Parutions d'encarts dans le journal local	09-01-17
2017-2019	Fourniture de produits de dératisation	12-06-17

2017-2020	Maintenance, remplacement et mise aux normes du matériel de lutte contre l'incendie	03-04-17
2015-2018	Stock boissons	24-03-15
2017-2019	Impression de "l'Echo communal"	06-06-17
01/2019	Nettoyage des vitres et des châssis des bâtiments communaux	22-10-18
2017-2018	Fournitures classiques et livres scolaires	30-06-17
2018-2020	Entretiens et interventions de dépannages, de modifications, d'extensions des systèmes d'alarmes et sur les centraux d'alarme existants	15-01-18

4) Patrimoine 2018

- Acquisition d'une parcelle au front de la rue du Lavoir ;
- Vente d'un excédent de voirie rue Reifenberg, 2 à Aix-sur-Cloie ;
- Echange de parcelles "Bellevue-Houner Wiess" ;
- Vente d'un excédent de voirie sis rue du Pont à Halanzy ;
- Vente des excédents de voirie à l'avant des habitations au lieu-dit "Home Lorrain" (Habitations Sud Luxembourg) ;
- Acquisition de la parcelle sise rue des Alisiers à Athus ;
- Echange de parcelles rue du prix Nobel ;
- Vente des lots A et B de l'îlot sis rue Claie à Aix-sur-Cloie ;
- Acquisition d'une partie de parcelle communale à l'arrière du 16 rue de la Résistance ;
- Vente d'un excédent de voirie rue du Haut Clémarais à Aubange ;
- Acquisition d'un terrain sis rue de la Motte à Halanzy ;
- Acquisition de l'impasse Reizer à Aubange ;
- Reprise de la convention de location des locaux de l'ABC (*Athus Business Center*) ;
- Matériel déclassé à vendre ou à jeter – 2018 ;
- Acquisition du 46 Grand-Rue à Athus (ancien Waikiki) ;
- Construction d'un garage à l'arrière de l'Hôtel de Ville d'Halanzy ;
- Location chasses ;
- Vente de véhicules entreposés à la fourrière de la zone de police ;
- Convention cheval de trait ;
- Conventions locations de garages.

Malorie CHAMPENOIS gère une partie du patrimoine en collaboration avec la conseillère en rénovation urbaine, la responsable du service travaux et l'auteur de projet :

- Acquisitions et/ou expropriations d'immeubles dans le cadre de la rénovation urbaine ;
- Démolition et reconstruction du pont de la rue Cockerill à Athus ;
- SAR (sites à réaménager),...

8.9. ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS PREVUS AU PROGRAMME DE POLITIQUE GÉNÉRALE 2016-2018

Le programme de politique générale présente les principaux projets politiques et axes de travail de la législature en cours. De nombreux projets, en lien avec le service marchés publics, ont déjà vu le jour ou sont en cours de réalisation :

Thèmes	Description	Etat
Sécurité	Fourniture et pose de caméras urbaines	✓
Politique Jeunesse	Agrandissement de la crèche les Poussins	✓
Enseignement Communal	Installation de projecteurs numériques	✓
	Finalisation de la construction du nouveau réfectoire de Rachecourt	✓
	Aménagement des extensions des écoles de Bikini et d'Aix-sur-Cloie	En cours
	Rénovation de l'école d'Aubange	En cours
Communication	Installation de l'application Fluicity	✓
Sport	Remise en état du parcours santé du Joli-Bois	✓
	Rénovation des vestiaires et de la cafétéria RES Aubange	En cours
	Eclairage du terrain de foot rue du Stade	En cours
	Agrandissement du local de pétanque « la Chiquette »	✓
	Rénovation de la salle « multisport » et construction d'une cafétéria au Centre sportif de Clémaraux à AUBANGE	✓
	Aménagement de l'ancien crassier à Halanzy	En cours
	Mise en place d'un skate-park à Halanzy	✓
	Création d'un espace détente à Aix-sur-Cloie	En cours
	Réfection du fond de bassin de la piscine (plan piscine)	En cours
Travaux Bâtiments communaux	Aménagement du local pour le Collège au 22, rue Haute	✓
	Rénovation du presbytère d'Aubange et remplacement des châssis du presbytère d'Athus	✓
	Achèvement de la mise à disposition d'un local de repassage pour l'ADL dans l'ancienne bibliothèque	✓
Aubange	Entretien de la voirie dans la cité Bikini	En cours
	Agrandissement du cimetière	✓
Athus	Aménagement du parking du centre sportif du Joli-Bois	✓

	Remplacement de la borne n° 1	✓
	Entretien des voiries au Dolberg	En cours
	Réfection de la rue de la Paix	En cours
Dans les sections	Réaménagement de l'ancien cimetière de Guerlange	En cours
	Installation d'ossuaires et d'abris pour les cérémonies	En cours
	Réparations apportées à la grotte de Battincourt	✓
Environnement	Propreté : construction de chalets afin de stocker les déchets ramassés par les citoyens « volonTerres »	✓
Cohésion sociale	Mise à disposition d'une camionnette pour les associations	✓

8.10. FORMATIONS SUIVIES PAR LES AGENTS DU SERVICE

La nouvelle réglementation relative aux marchés publics est entrée en vigueur le 30 juin 2017. Afin de se mettre à jour, les agents du service ont suivi plusieurs journées de formation en 2017 et en 2018.

Formations suivies	Temps consacré	Organisme formateur	Agents
« Nouveautés en marchés publics »	1/2jour	EQUAL	Audrey CARRETTE Marianne MULLER Christine SCHOLTES Isabelle BERTEMES
Formation « marchés publics et droit de la construction » (quelques notions en matière d'attribution et les règles générales d'exécution)	1 jour	ELEGIS (Maître DE COCQUEAU)	Audrey CARRETTE Marianne MULLER Christine SCHOLTES Malorie CHAMPENOIS Isabelle BERTEMES
« La loi marchés publics du 17 juin 2016 : évolutions ou révolution ? »	1 jour	SPW (DGO5)	Audrey CARRETTE Christine SCHOLTES Isabelle BERTEMES
Formation relative aux marchés publics (principes de base) : <ul style="list-style-type: none"> Comprendre le processus et les différentes étapes d'un marché public ; Comprendre les principes généraux qui régissent les marchés publics ; Distinguer les différentes procédures associées à la passation d'un marché ; Rédiger un cahier spécial des charges ; Motiver l'attribution d'un marché. 	3 jours	Maître RIXHON	Audrey CARRETTE Marianne MULLER Christine SCHOLTES Malorie CHAMPENOIS Isabelle BERTEMES
Formation logiciel 3P	½ jour	3P	Audrey CARRETTE Marianne MULLER Christine SCHOLTES Malorie CHAMPENOIS Isabelle BERTEMES
Formation « bonnes pratiques en matière de motivation et de communication de vos décisions »	½ jour	Maître Marie VASTMANS	Audrey CARRETTE Malorie CHAMPENOIS
Formation nouveautés logiciel 3P	½ jour	3P	Audrey CARRETTE Marianne MULLER Malorie CHAMPENOIS

En raison de l'arrivée d'un nouvel agent dans le service et des nouveautés en matière de marchés publics, une formation sera organisée dans le courant du mois de janvier (règles de passation et d'exécution des marchés publics,...).

Une formation portant sur le logiciel 3P aura également lieu prochainement, notamment pour que les agents apprennent à utiliser l'application e-tendering ; l'utilisation des moyens électroniques pour l'introduction des offres et des demandes de participation est devenue obligatoire pour tous les marchés au-dessus des seuils européens depuis le 18 octobre 2018 et deviendra obligatoire pour tous les marchés à partir du 1er janvier 2020.

9.1. LISTE DES ABRÉVIATIONS

APE : Aide à la Promotion de l'Emploi
CATU : Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme
CCATM : Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité
CeM : Conseiller en Mobilité
CoDT : Code du Développement Territorial
CU1 : Certificat d'urbanisme n°1
CU2 : Certificat d'urbanisme n°2
CWATUP : Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine
DGO4 : Direction Générale Opérationnelle n°4 du SPW traitant des matières de l'Urbanisme, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie
GCU : Guide Communal d'Urbanisme
HSL : Habitations Sud-Luxembourg
ICAR : Inventaire Centralisé des Adresses et des Rues
PAED : Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable
PCM : Plan Communal de Mobilité
PEB : Performance Energétique des Bâtiments
PMR : Personne à Mobilité Réduite
RCU : Règlement Communal d'Urbanisme
RU : Rénovation Urbaine
RUE : Rapport Urbanistique et Environnemental
RW : Région wallonne
SDC : Schéma de Développement Communal
SMOT : Schéma de Mobilité Transfrontalière
SPW : Service Public de Wallonie
SSC : Schéma de Structure Communal

9.2. INTRODUCTION

La Cellule « Territoire » est composée de différents services dont les matières sont étroitement liées (Urbanisme, Rénovation urbaine, Mobilité, Environnement et Logement). Toutefois, elle n'englobe pas le Service Travaux et le Service Auteur de projet-voirie.

Dans le cadre de ce rapport, l'organisation et les missions de la Cellule sont présentées. Ensuite, quelques éléments relatifs aux moyens de fonctionnement et à la concrétisation de ces missions sont avancés.

Les données utilisées dans le cadre du présent rapport sont arrêtées au 31/10/2018.

9.3. ORGANISATION ET MISSION DE LA CELLULE

1) Organisation générale – Ressources humaines

Après de profonds remaniements ces dernières années, la composition de la Cellule s'est stabilisée depuis 2016. A l'heure de boucler ce rapport, 9 agents sont sous contrat mais seuls 5 sont à temps-plein. L'organisation de la Cellule est reprise dans le tableau ci-dessous.

	Service	Agent	Temps de travail
Cellule Territoire	Urbanisme Mobilité Environnement	Simon BERTOUX	Temps plein jusqu'au 01/08/2018
		Franck COSTA ANDRADE	Temps plein
		Marie-Jeanne SCHLEICH	Mi-temps
		Florence GOFFLOT	Temps plein
		Damien REGAERT	Temps plein, puis 4/5 ^{ème} à partir d'octobre
		Céline DE RUETTE	Temps plein entre mai et septembre
	Rénovation urbaine	Emilie THIRY	4/5 ^{ème}
	Logement	Elodie MARCHAL	Mi-temps depuis le mois d'avril 2017
		Katty LANOTTE	Temps-plein

2) Urbanisme

Les matières gérées par le Service Urbanisme sont les suivantes :

- Renseignements et conseils des citoyens, architectes et géomètres en matière d'urbanisme ;
- Examen administratif et technique des dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis de travaux techniques, certificats d'urbanisme 1 et 2, renseignements notariaux, enquêtes publiques et annonces de projet, divisions parcellaires, permis d'implantation commerciale, etc.
- Préparation et secrétariat des réunions de la CCATM ;
- Coordination et suivi des différents documents d'urbanisme (SDC, GCU, Révision de plan de secteur) ;
- Suivi des dossiers sur terrain, recherche des infractions et poursuite de celles-ci, voire établissement de procès-verbaux d'infraction si besoin ;
- Recensement cadastral afin d'actualiser les revenus cadastraux anormalement bas ;
- Suivi de la procédure de mise en œuvre de la rénovation urbaine en collaboration avec le service Rénovation Urbaine ;
- Délivrance des autorisations de raccordement au réseau d'égouttage ;
- Détermination des numéros de police des bâtiments (en collaboration avec le service population) et mise en place du projet ICAR ;
- Elaboration d'un système de gestion de bases de données géographiques pour l'ensemble de la commune ;
- Gestion et traitement de tout autre dossier se rapportant au territoire communal au sens large ;
- Etc.

3) Mobilité

Les matières gérées par le Service Mobilité sont les suivantes :

- Accueil des citoyens pour les problématiques relatives à la mobilité. Gestion journalière (prise d'arrêtés et d'ordonnances de police) ;
- Prise de règlements complémentaires de police liés à la circulation (modification de sens de circulation, emplacements pour PMR, ...)
- Gestion des différents plans et programmes en rapport avec la mobilité (PCM, SMOT,...)

- Développer la Mobilité douce (Réseau cyclable et piéton, Commission mobilité douce,...) ;
- Contact et coordination avec tous les acteurs de la mobilité (SPW, SNCB, Infrabel, TEC, CFL,...).

4) Environnement

Les matières gérées par le Service Environnement sont les suivantes :

- Permis d'environnement et déclarations environnementales ;
- Contact et gestion de l'opération Grand Nettoyage de Printemps ;
- Intervention dans l'opération Commune VolonTerre ;
- Gestion du Contrat de Rivière au niveau communal ;
- Rapport et contact avec le Parc naturel de Gaume ;
- Rapport avec les différents acteurs du secteur ;

5) Rénovation urbaine

Les matières gérées par la Rénovation urbaine sont les suivantes :

- Coordonner le processus général de l'opération de Rénovation Urbaine et la mise en œuvre des projets définis dans le schéma directeur ;
- Accompagner et animer la Commission de Rénovation Urbaine (composée de mandataires publics, de représentants des associations et des habitants) ;
- Entreprendre toute démarche utile pour permettre le financement et la mise en œuvre des projets du schéma directeur ;
- Superviser la réalisation du projet ;
- Assurer le suivi administratif des dossiers, le suivi du montage des dossiers, la bonne mise en œuvre des projets situés au sein du périmètre ;
- Collaborer avec l'ensemble des autres services de la Commune et avec des partenaires publics et privés extérieurs ;
- Collaborer avec les acteurs sociaux, économiques et culturels du territoire pour maintenir la pertinence et la cohérence du processus ;
- Mettre en place des synergies entre les différents organismes communaux, régionaux et privés appelés à collaborer ;
- Communiquer sur l'opération de rénovation urbaine (collaboration avec le Service Infographie, rédaction de dossier de presse, folders informatifs,...) ;
- Organiser et animer des réunions d'informations sur les projets à l'attention des partenaires et/ ou des citoyens du périmètre (aspect participatif).

6) Logement

Les matières gérées par le Service logement sont les suivantes :

- Gestion des logements sociaux et communaux ;
- Inventaire des bâtiments inoccupés ;
- Conseil en matière d'énergie ;
- Inspections et avis relatifs à la salubrité ;
- Suivi et application de la Convention des Maires ;
- Montage des dossiers de demandes de subsides UREBA ;
- Suivi du projet « Transversalité » ;

9.4. MOYENS DE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE

Les moyens humains de la Cellule sont financés en grande partie par la Commune. A titre informatif, la masse salariale de la Cellule s'élève en 2018 à **307.115 €**. Néanmoins, des moyens financiers sont dégagés par le fonctionnement des services et par l'obtention de différentes subventions. Celles-ci sont reprises dans le tableau suivant :

Poste/organe subsidié	Montant de la subvention	Type de subvention
CATU (Simon BERTOUX puis Franck COSTA ANDRADE)	28.000 €	RW
CCATM	4.500 €	RW
Ecopasseur (Elodie MARCHAL)	24.050 €	RW-APE
Conseiller RU (Emilie THIRY)	25.000 €	RW
TOTAL		81.550 €

Par ailleurs, différents services rendus sont refacturés aux citoyens sur base des tarifs repris dans le tableau ci-après.

Document	Tarif
Renseignement notarial	60 €
CU1	30 €
CU2	80 €
Petit permis d'urbanisme sans architecte	30 €
Permis d'urbanisme sans enquête publique ou annonce de projet	80 €
Permis d'urbanisme de régularisation sans enquête publique ou annonce de projet	150 €
Permis d'urbanisme avec enquête publique ou annonce de projet	150 €
Permis d'urbanisme de régularisation avec enquête publique ou annonce de projet	300 €
Permis d'urbanisme de constructions groupées	25 €/maison
Immeuble à appartements	50 €/appartement
Régularisation d'immeubles à appartements sans enquête	100 €/appartement
Immeuble à appartements avec enquête publique ou annonce de projet	100 €/appartement
Régularisation d'immeubles à appartements avec enquête publique ou annonce de projet	200 €/appartement
Permis d'urbanisation	180 €/lot
Bâtiment inoccupé	= (Longueur en m ² de façade x 180 €) x nombre de niveaux

Au 31/10/2018, **45.154,50 €** avaient été perçus pour l'année en cours. Le montant de 45.154,50 € est assez constant, et nous constatons un nombre important de demande de permis d'urbanisme cette année.

Globalement et de manière simplifiée, le coût de fonctionnement de la cellule pour 2018 peut être évalué à 255.786,05 €. Ce montant est obtenu de la manière suivante :

	Poste	Montant
Dépenses	Frais de personnel	+ 307.115 €
Recettes	Subsides divers	- 81.550,00 €
	Redevance sur les actes administratifs	- 45.154,50 €
TOTAL		180.410,50€

Cette estimation chiffrée est biaisée car elle ne tient pas compte de certains coûts de fonctionnement (matériel, photocopies, chauffage, etc.) et des coûts incombant aux politiques mises en place (documents planologiques, acquisitions, etc.). Pour des chiffres plus précis et une analyse plus poussée, il est recommandé de se plonger dans le budget communal.

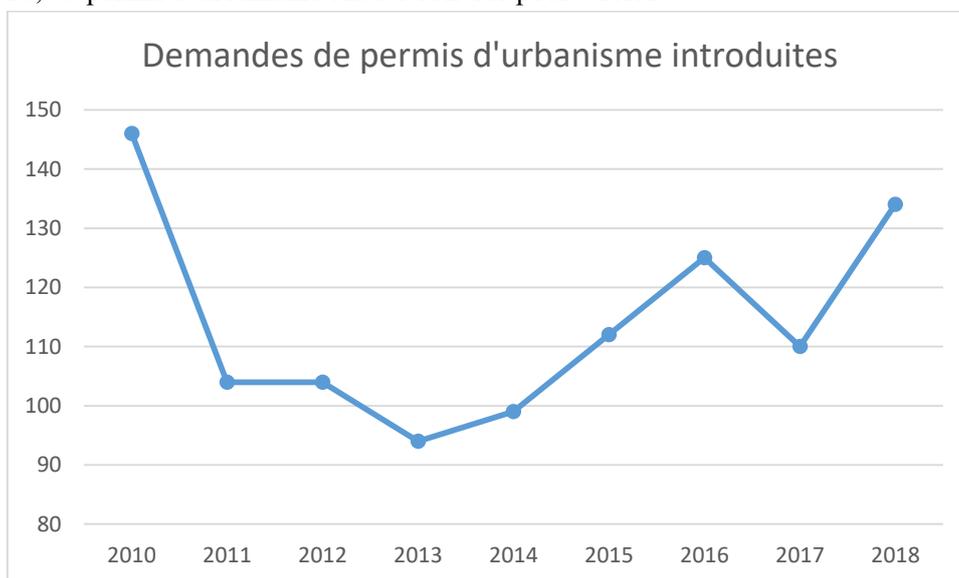
9.5. CONCRÉTISATION DES MISSIONS

1) Préambule

Les différentes missions présentées dans la section ci-avant peuvent, pour la plupart, être quantifiées. Cette section propose un certain nombre de statistiques avant de présenter quelques dossiers spécifiques ayant été traités par les différents services en 2018.

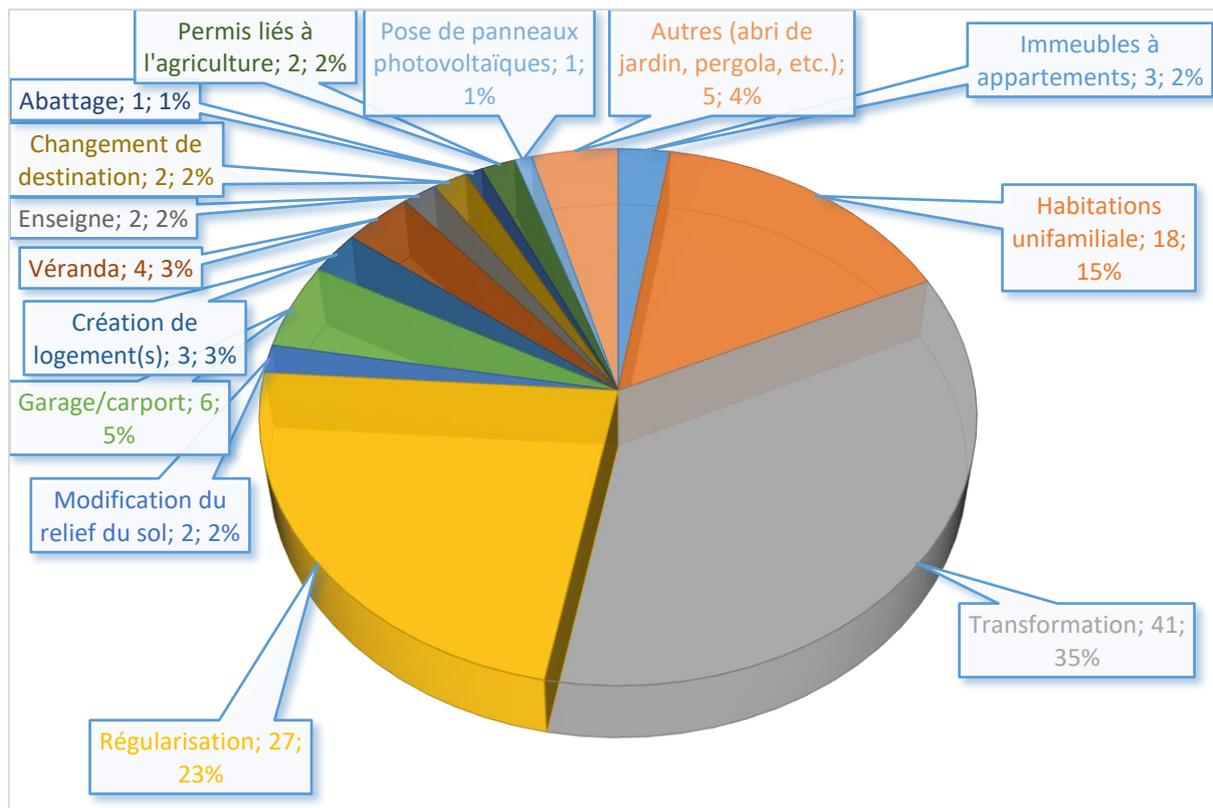
2) Urbanisme

Les demandes de permis d'urbanisme constituent la grosse partie du travail effectué par le service. Sur l'année 2018, 79 permis d'urbanisme ont été délivrés pour 7 refus.



134 demandes de permis d'urbanisme ont été introduites en 2018. En comparaison avec les années précédentes, ce nombre est supérieur au nombre de demandes introduites en 2017 (110), ou en 2016 (125). Nous semblons voir un regain de demandes (moyenne à 111,75 depuis 2010).

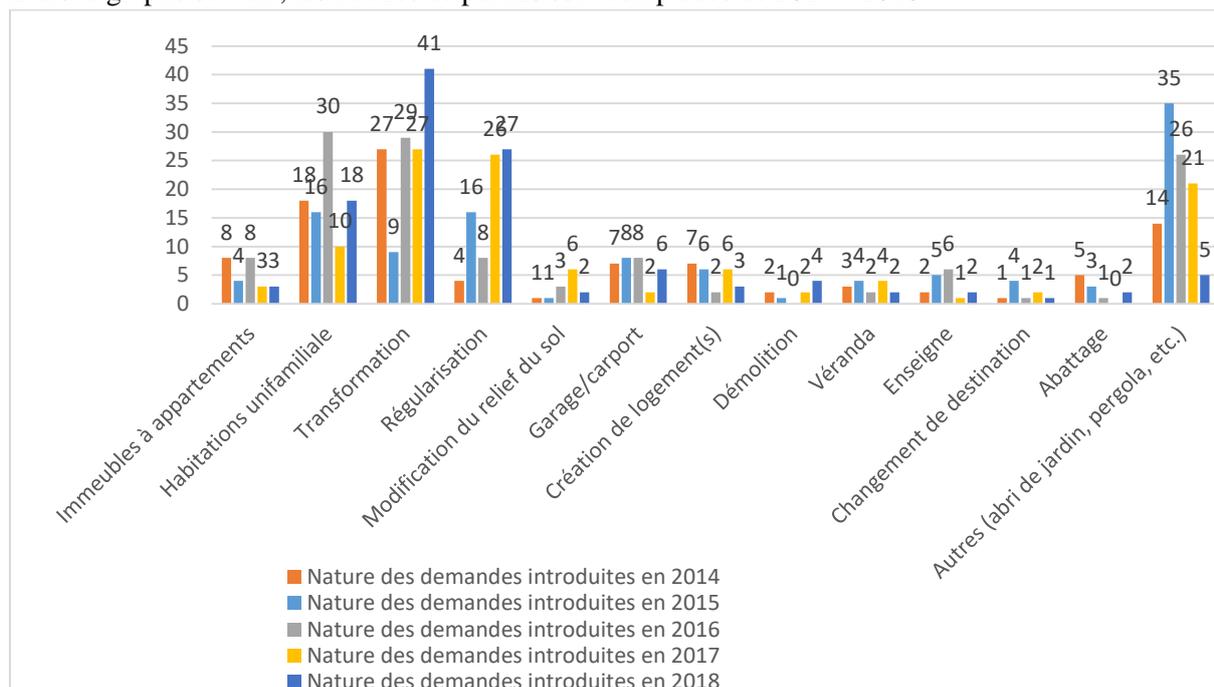
De manière générale, le passage du CWATUP au CoDT a eu pour effet d'augmenter les actes et travaux exonérés de permis d'urbanisme (vérandas et annexes, sous conditions). La diminution attendue aurait pu être plus nette. Toutefois, le travail effectué lors des renseignements urbanistiques demandés par les notaires ainsi que la mission du service relative aux infractions urbanistiques la compensent par une augmentation significative du nombre de demandes de régularisation introduites. Celles-ci constituent la plus grosse partie des demandes de permis introduites (23%) au même titre que les transformations (voir graphique ci-dessous).



Quelques particularités peuvent être mises en évidence concernant ces chiffres :

- Les 18 dossiers de construction d'habitations unifamiliales concernent 22 maisons. Ce chiffre constitue une diminution significative par rapport à 2016, puisque 30 demandes de permis avaient été introduites pour 41 maisons. La pression foncière et le manque relatif de terrains en zone d'habitat doivent faire partie de l'explication.
- Les 3 dossiers de construction d'immeubles à appartements concernent 20 appartements. Comme pour les habitations unifamiliales, il s'agit d'une diminution très importante puisqu'on recensait 8 demandes pour 75 appartements en 2016 (41 si on ne tenait pas compte des permis modificatifs) ;
- Les demandes de régularisation restent stables entre 2017 et 2018. Elles passent de 26 en 2017 à 27 en 2018. Ce terme englobe toutes les demandes de permis qui ont déjà été réalisées sans autorisation préalable. Il contient autant les installations de cheminées en inox que les créations de logement sans permis d'urbanisme.

Dans le graphe suivant, les natures de permis sont comparées de 2014 à 2018.

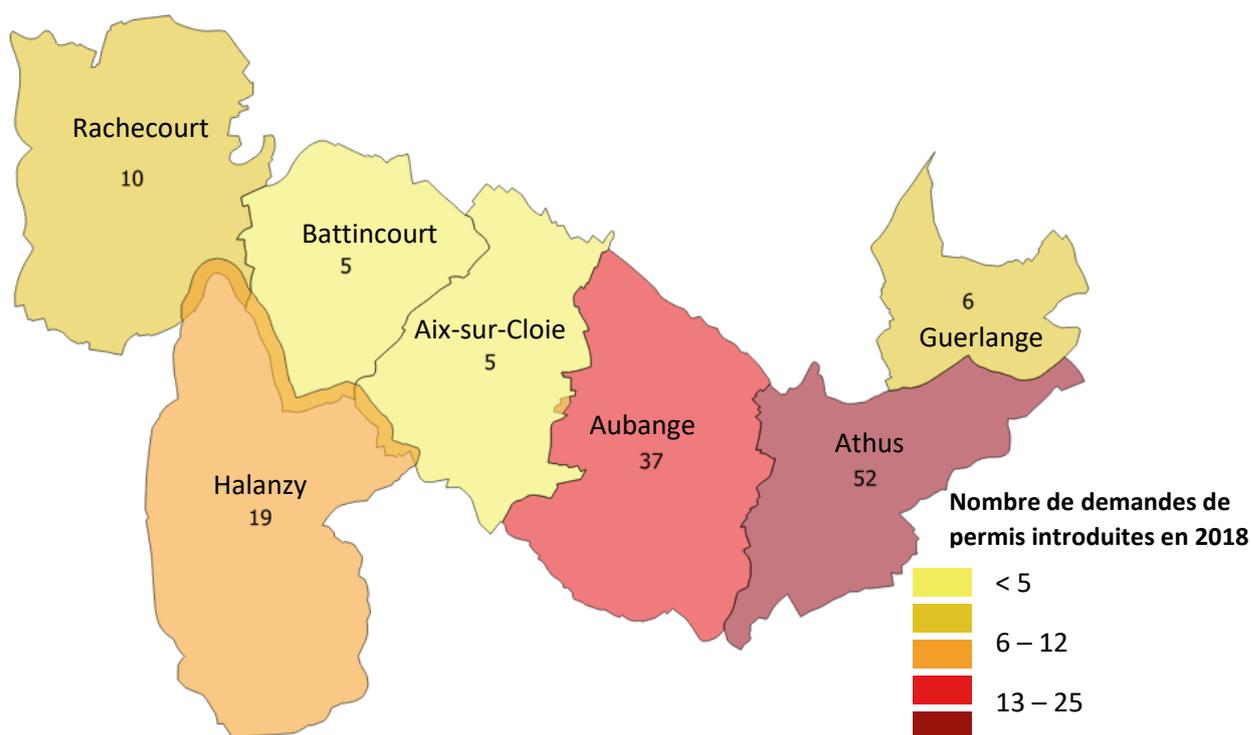


De manière générale, l'année 2018 se caractérise par :

- une augmentation importante des transformations, ainsi que des constructions de maisons unifamiliales entre 2017 et 2018. L'augmentation peut s'expliquer par la mise-en-œuvre du permis d'urbanisation du Bredlech (extension du quartier Bikini) à Aubange.
- une baisse considérable des permis pour des petits éléments comme des abris de jardin ou des pergolas par rapport aux années précédentes. Cette baisse peut s'expliquer en raison de l'allègement des conditions de permis d'urbanisme pour ces différents bâtiments.

Pour l'année prochaine, le nombre de demandes introduites pour la réalisation d'habitations unifamiliales devrait suivre la tendance actuelle, toujours en raison de la mise-en-œuvre du permis d'urbanisation Bredlech (extension du quartier Bikini) à Aubange.

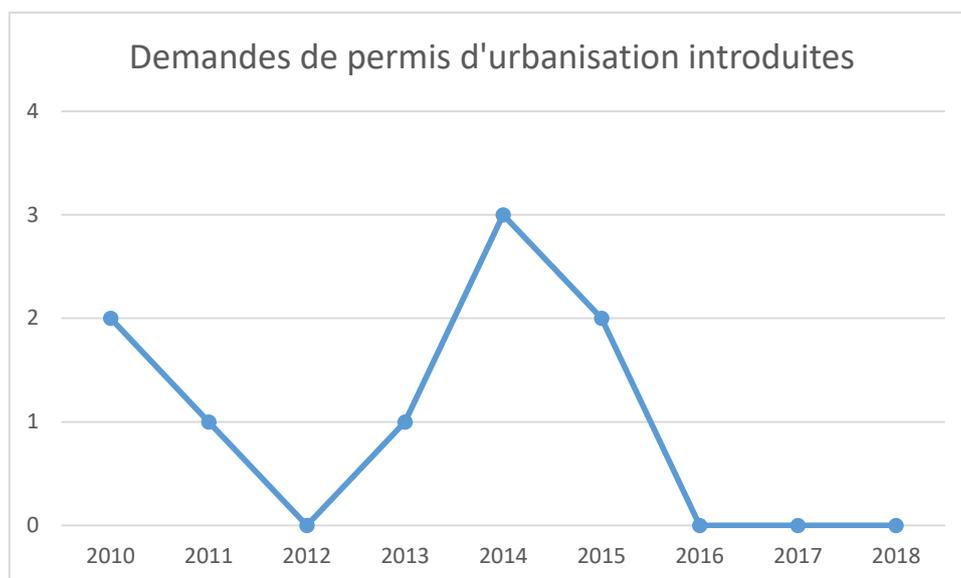
Très logiquement, ces différentes demandes de permis d'urbanisme sont localisées dans les plus grosses entités de la commune (Athus et Aubange).



Le tableau suivant reprend le rapport de demande de permis d’urbanisme par habitant. Il montre que c’est surtout sur le village de Guerlange que les demandes de permis sont proportionnellement plus nombreuses. A l’échelle communale et sur une année incomplète puisque seuls 10 mois de l’année (soit 83%) sont pris en compte, les chiffres donnent une demande pour 129 habitants.

	Nombre de demande	Population au 31/10/2018	(Demande/100 hab.)	1 demande par x habitants
AUBANGE	37	4483	0,825	121,16
ATHUS	52	7840	0,663	150,77
GUERLANGE	6	358	1,676	59,67
HALANZY	19	2872	0,662	151,16
RACHECOURT	10	672	1,488	67,20
BATTINCOURT	5	549	0,911	109,80
AIX-SUR-CLOIE	5	537	0,931	107,40
TOTAL	134	17311	0,774	129,19

A titre de comparaison, les derniers chiffres disponibles pour la Wallonie, qui datent de 2015, donnent 1 demande pour 76 habitants en Province de Luxembourg et 1 demande pour 109 habitants au niveau wallon. Les chiffres de la Commune d’Aubange sont donc assez éloignés de la moyenne provinciale et régionale. Cependant, ces chiffres doivent être pris avec précaution sans tirer de conclusions hâtives car il conviendrait de les nuancer en les confrontant aux chiffres actuels et avec les différentes natures des permis wallons et Luxembourgeois. Malheureusement, ce dernier exercice n’est pas réalisable faute de données.



En termes de permis d'urbanisation, les chiffres sont beaucoup plus limités puisque tout comme en 2017, aucune demande n'a été introduite en 2018. Toutefois, plusieurs avant-projets sont à l'étude. Aucune raison précise ne permet d'expliquer ce ralentissement.

Enfin, les statistiques suivantes viennent compléter celles qui ont déjà été présentées :

- Nombre d'enquêtes publiques/annonces de projet réalisées : **49**
- Nombre de CU1 : **14**
- Nombre de CU2 : **2**
- Nombre de renseignements notariaux : **504**
- Nombre de divisions parcellaires : **23**
- Nombre de permis d'implantation commerciale (c'est un permis intégré) : **1**
- Nombre de séances de la CCATM : **7**
- Nombre de demandes de raccordement aux égouts : **21**
- Nombre d'avant-projet : **41**
- Nombre d'avertissements préalables : **18**
- Nombre de chantiers arrêtés : **4**

Quelques dossiers marquants de l'année 2018 sont repris ci-dessous :

- Depuis le 1er juin 2017, le CoDT a remplacé le CWATUP. Au-delà du vocable, ce changement constitue une réforme importante dans la manière d'aborder le territoire tant au niveau régional qu'au niveau local. L'ampleur de la réforme ne permet pas de l'aborder dans ce rapport d'activité. De manière très concrète, le changement le plus perceptible pour le citoyen lambda réside dans l'instauration de délais de rigueur qui garantissent au demandeur d'un permis une décision dans un délai certain.
- Les deux documents principaux donnant des orientations sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme au niveau communal, à savoir le SDC (ex-SSC) et le GCU (ex-RCU) vont être révisés. La procédure de lancement des révisions s'étalera sur les années 2017 et 2018.
- Le permis d'urbanisation Bredlech (extension du quartier Bikini à Aubange) a finalement été octroyé à la société Thomas & Piron. Il s'agit de la dernière vraie réserve de terrains mobilisables à court-terme sur l'ensemble de la Commune.

3) Environnement

L'année 2018 n'a pas été marquée par un élément spécifique en dehors du Projet VolonTerre. Les statistiques des dossiers sont reprises ci-dessous :

- Nombre de déclarations de classe 3 : **63**
- Nombre de demandes de permis d'environnement introduites : **6**
- Nombre de demandes de permis unique introduites : **3**

4) Mobilité

Le 29 juin 2015, le Conseil Communal d'Aubange a décidé de prolonger la validité du Plan Communal de Mobilité du 25 novembre 2005, pour une durée maximale de 3 ans.

En raison de l'attente croissante des citoyens Aubangeois sur les problématiques liées à la mobilité, un travail important a été réalisé afin d'entamer les procédures d'actualisation du Plan Communal de Mobilité.

Le Plan communal de Mobilité (PCM) est un outil stratégique qui vise à faciliter la planification de sa mobilité à l'échelle d'une commune.

Il permet de doter la commune d'une vision prospective de sa mobilité à court et moyen terme et contribue à la mise en place d'une dynamique d'information, de sensibilisation, de concertation et de coordination des acteurs locaux.

Le PCM se découpe en 3 phases comprenant l'établissement d'un diagnostic de la situation existante, la définition d'objectifs et l'établissement de propositions concrètes pour l'amélioration de la mobilité.

En 2017, le service mobilité a procédé à l'élaboration du pré-diagnostic. Le pré-diagnostic est la phase initiale qui permet d'établir le cahier de charge pour le marché public visant à désigner un bureau d'étude pour la réalisation du projet.

Le 13 septembre 2017, le pré-diagnostic a été présenté, amendé par la CCATM, afin que celui-ci soit présenté en Comité de Pilotage en date du 18 décembre 2017.

Le 18 décembre 2017, le pré-diagnostic a été présenté au Comité de Pilotage. Cette étape marque l'officialisation de la procédure de révision du PCM.

Le Collège ainsi que le Conseil communal ont tous deux définis en priorité la réalisation du PCM. Aussi, le budget imparti pour ce projet est considérable, faisant du PCM d'Aubange, le PCM le plus coûteux de la Province de Luxembourg. La Région wallonne intervient à hauteur de 75% dans le financement de la révision du PCM, si la commune dispose d'un Conseiller en Mobilité. Un groupement de bureau d'études ayant travaillé sur le Schéma de Mobilité de Transfrontalier (SMOT) a répondu au marché et commencera l'étude à partir d'avril 2019. La commune doit s'engager à inclure la totalité du montant consacré à la révision du PCM dans son budget, et qu'un employé communal suive la formation de Conseiller en Mobilité.

Afin de répondre à cette nécessité, et en prévoyant cette exigence, le Collège a permis à Monsieur COSTA ANDRADE de suivre la formation pour devenir Conseiller en Mobilité.

Cette formation a été organisée par le SPW à Namur et Bruxelles.

Monsieur COSTA ANDRADE a obtenu son diplôme en avril 2018. L'inscription à cette formation et l'assiduité à celle-ci permet à la Commune une intervention à hauteur de 75% dans le financement du PCM.

La Commune a également répondu à deux appels à subsides pour des liaisons cyclables sur notre territoire communal.

La liaison entre Aix-sur-Cloie et Battincourt a obtenu les subsides nécessaires à cet effet.

Un autre appel à projet a été réalisé conjointement avec la Commune de Musson pour une liaison entre MUSSON, la Gare d'Halanzay et Batincourt. Ce projet vise à créer des boucles connectées au tracé du RaVEL entre Arlon et Virton.

L'intérêt de la population pour les pistes cyclables a permis de créer une Commission Cyclable en 2018. Nous espérons une première réunion de cette commission en 2019.

Enfin les statistiques des autres dossiers sont reprises ci-dessous :

- Nombre d'ordonnances de police : **73**
- Nombre d'arrêtés de police (au 29/11/18) : **270**
- Nombre de places pour personnes à mobilité réduite : **61 dont 6 créés en 2018**
- Nombre de Règlement complémentaire de police : **14**

Après une année 2017 qui a vu le nombre d'arrêtés de police exploser de 222 en 2016 à 349 en 2017, l'année 2018 reprend sa constance avec 270 arrêtés.

Il est à noter que le service Accueil a participé à l'édition des Arrêtés et des Ordonnances de Police, Madame Amélie DEMOULIN peut donc être incluse à ce titre à la Cellule Territoire.

5) Rénovation urbaine

Le 15 novembre 2012, le Gouvernement wallon a approuvé le périmètre et le schéma directeur du projet de Rénovation Urbaine de la Ville d'Athus.

Ce programme de rénovation vise à:

- Maintenir et promouvoir l'habitat de qualité par la réhabilitation ou la construction de logements et par la création ou l'amélioration de bâtiments destinés au commerce ou à des activités de service ;
- Promouvoir la fonction sociale, économique et culturelle d'Athus dans le respect de ses caractéristiques culturelles et architecturales propres ;
- Renforcer la cohésion sociale et l'intégration des différentes communautés ;
- Favoriser la mixité de la population ;
- Améliorer la mobilité de tous les usagers (voiture, piétons, vélos,...) ;
- Améliorer le cadre de vie par la création et l'amélioration d'espaces verts, publics et récréatifs.

Pour répondre à ces objectifs, 10 projets ont été imaginés à différents endroits d'Athus.

1. Fiche 1 - Entrée sud

Situé à l'entrée sud de la ville d'Athus, dans le quartier de la frontière, rue de Rodange – non loin de la gare de Rodange (GDL), il s'agit d'un projet de requalification en termes d'image et d'usage(s) de cette

entrée/sortie de ville/pays, en tenant compte de sa position stratégique mêlant plusieurs échelles : le quartier, la Ville d'Aubange, le contexte transfrontalier.

Ce projet de grande ampleur se décline en plusieurs opérations scindées en 3 zones :

- La création d'un complexe de logements et activités, en ce compris l'aménagement de la rue de Rodange incluant la création de deux ronds-points et la voirie de desserte. Le relogement des habitants devra être organisé dès le début de la phase opérationnelle ;
- L'aménagement des abords intégrant la liaison à la coulée verte et bleue ;
- La création d'un équipement comprenant un P+R, des services liés à la mobilité et une halle polyvalente, le tout inscrit dans une dimension transfrontalière.

2. Fiche 2 - Entrée Nord – Gare d'Athus

Ce périmètre d'actions se situe à l' "Entrée Nord " d'Athus, il est situé à l'angle sud d'un vaste triangle délimité par l'A28, la N88 et le chemin de fer. Greffé sur la gare SNCB et la N88 (Virton/Pétange), il intègre l'entièreté de la place des Martyrs.

L'objectif principal est de développer un "quartier de la gare" multifonctionnel et durable, tenant compte de sa position stratégique : lieu multimodal, habité, " porte " du centre (entrée et sortie).

Le projet consiste en la rénovation du quartier de la Gare. Cette opération peut être divisée en 3 zones d'intervention :

- La place des Martyrs intégrant le bâtiment de la gare ;
- Le carrefour avenue de la Libération / rue de France / rue de la Jonction / rue de la Station ;
- La passerelle, avec le carrefour Grand-rue / rue Arend.

Ces opérations intégreront les développements futurs liés aux terrains de la SNCB.

3. Fiche 3 – Rive Ouest

Ce périmètre d'actions (1,37 ha) se situe entre la rive ouest de la Messancy (plaine du Brüll), et la rue Floréal. Deux sentiers ou chemins permettent la création de liaisons vers les rues A. Claude et des Artisans. Les rives de la Messancy font l'objet de la fiche projet 6 " Coulée verte et bleue ". La rive est de la Messancy fait l'objet de l'action n°7.

Ce projet s'inscrit dans la vallée de la Messancy, cadre vert à préserver, zone anciennement inondable non bâtie et laissée en friche... Un objectif est d'y composer le tissu urbain, un centre-ville, afin de contrer la dispersion du bâti tout en densifiant le cœur d'ATHUS.

Cette action peut être divisée en 3 opérations distinctes :

- Rue Floréal : créer un front bâti (dent creuse à construire) – habitat mitoyen unifamilial ;
- Plaine du Brüll : habitat collectif (3 unités) ;
- Développement du réseau de liaisons lentes greffé sur les sentiers et chemins existants et la coulée verte et bleue.

4. Fiche 4 – A la Rose

Ce périmètre d'actions (0,63 ha) se situe au carrefour de la N88 (Grand-rue) avec les rues du Centre, Houillon (place du Centre) et A. Claude – Prix Nobel. Les interventions sur le bâti concernent les immeubles en retrait rue (place) du Centre, entre la rue Houillon et le Centre culturel d'Aubange et, l'ancien garage Peugeot à l'angle de la Grand-rue avec la rue Houillon.

L'objectif principal est de développer un lieu, une place en tant que telle, marquant l'entrée du centre historique, animée par un bâti de qualité, des fonctions publiques urbaines (comme le Centre Culturel) et un espace public permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants. Pour ce faire, on agira en :

- Travaillant sur le bâti et l'espace public ;
- Dégageant les intérieurs d'îlot ;
- Créant un espace public (square) de proximité, verdurisé et accessible à tous ;
- Aménageant les abords du Centre culturel ;
- Facilitant l'accès piéton au parking du Centre culturel (rue Houillon).

5. Fiche 5 – HL - Centre

A la jonction des deux quartiers historiques d'Athus (quartier Pesch au nord et place Verte au sud) et de la Grand-rue, ce périmètre d'actions se développe de cette rue jusqu'au-delà de la Messancy, rue du Centre. Il intègre une partie du parc, les terrains liés à la nouvelle bibliothèque communale et une partie de l'îlot cerné par la rue du Centre et le quartier Pesch. Cette fiche-projet est donc directement liée aux projets de la fiche 6 "Coulée verte et bleue".

L'objectif principal est d'affirmer le cœur historique comme nouveau centre intégrant les équipements présents (nouvelle bibliothèque, parc, maison des jeunes et de la culture, ...) tout en se greffant sur l'"ADN" Athusien, en :

- Apportant une cohérence dans l'aménagement des espaces publics en relation avec les activités présentes et futures (espaces publics de proximité verdurisés et accessibles à tous, ...) ;
- Accueillant des activités sur l'espace public tel le marché, une brocante, ... ;
- Privilégiant les cheminements piétons greffés sur l'ADN ;
- Restructurant les fronts bâtis (construction d'un nouvel équipement, de logements, d'un horeca).

6. Fiche 6 – Coulée verte et bleue

Il s'agit d'un véritable projet transversal de liaison s'étendant le long de la Messancy, de la gare d'Athus à la gare de Rodange. Il s'agit de relier les chemins de mobilité douce existants afin de permettre aux habitants de rejoindre les entrées Nord et Sud de la ville.

Ce périmètre d'actions parcourt la Messancy du nord au sud. Huit sites sont repris dans le schéma :

- Quartier Pesch – rue du Centre ;
- Intérieur d'îlot rue du Centre / Grand-rue ;
- Liaison Grand-rue, rue A. Claude ;
- Plaine du Brüll ;
- Pêcherie ;
- Confluent Messancy – Chiers et potagers ;

- Cheminement le long du canal vers l'avenue de l'Europe ;
- Liaison (rues Ougrée et du Centenaire – garages) avec le projet prioritaire « Entrée sud ».

7. Fiche 7 – Rive Est – Brüll

Greffé sur la rue de Rodange, ce périmètre d'actions (2,10 ha) se situe sur la rive gauche de la Messancy (plaine du Brüll). La rue du Lavoir traverse le site du nord (rue A. Claude) au sud (rue de Rodange) en suivant l'ancien lit de la Messancy. Les rives de la Messancy font l'objet de la fiche-projet n°6 " Coulée verte et bleue ". La rive droite de la Messancy fait l'objet de la fiche-projet n°3. Le versant est de la rue de Rodange, en direction du parc des 2 Luxembourg, fait l'objet de la fiche-projet n°10.

Ce projet s'inscrit dans la vallée de la Messancy, cadre vert à préserver, zone inondable (fond de vallée, mais à objectiver suite aux travaux de gestion des crues de la Messancy réalisés et à réaliser dans le cadre de la programmation Interreg), non bâtie. Il est directement lié aux développements programmés sur l'autre rive de la Messancy (fiche-projet n°3), à la fiche-projet n°6 " Coulée verte et bleue " et aux projets de la fiche n° 10 (liaison Brüll – 2 Luxembourg).

L'objectif y est de recomposer le tissu urbain en densifiant tout en assurant une mixité autour du "nœud" Messancy / Brüll / rue de Rodange en :

- Y faisant cohabiter logements, commerces, horeca et activités sur l'espace public ;
- Marquant la diversité non seulement dans les fonctions, mais aussi dans les gabarits (R+1 à R+2(3)) ;
- Favorisant le resserrement du tissu social, et ainsi sécurisant la promenade le long de la Messancy.

La diversité des logements (1 à 4 chambres) est accompagnée aux rez-de-chaussée (rue de Rodange) par des commerces, horeca, et professions libérales marquant la transition entre la rue de Rodange et l'espace public Brüll.

Le niveau plaine est sur sa moitié affecté au parking (+/- 120 places sous dalle) et sur l'autre aux espaces verts (publics et privés) et déplacements. Enfin, il conviendra de gérer au mieux la nuisance que constitue la présence de la ligne HT, au sud du périmètre, en n'y prévoyant aucune fonction résidentielle ou fonction nécessitant une présence prolongée et/ou statique de l'homme.

8. Fiche 8 – Portail

Cette action se situe à l'interface, au point de jonction des quartiers ouvriers de la ville et du parc d'activité économique industriel qui a remplacé l'ancienne usine. Ce parc est aujourd'hui presque entièrement dédié à la logistique rail – route.

Ce projet vise à requalifier un espace public emblématique de la ville. En effet, de statut d'"entrée" d'usine, cet axe s'inscrit aujourd'hui dans le tissu urbain d'Athus et offre l'opportunité d'améliorer le cadre de vie des habitants (quartier en développement). Pour rencontrer cet objectif, il s'agira de :

- Renforcer le caractère emblématique du lieu en axant l'aménagement sur le mémorial (tirer parti du relief) ;

- Marquer le statut secondaire de cet axe de circulation en réduisant la surface dédiée aux véhicules ;
- Faciliter les cheminements lents en créant des liaisons piétonnes sécurisées ;
- Conforter, voire améliorer le caractère végétal du lieu et rendre public les espaces verts ;
- Proposer de nouvelles aires de stationnement.

Ce projet veillera également à intégrer convenablement et à s'articuler avec les travaux repris dans la fiche projet n°6 (site de la pêche).

9. Fiche 9 – Place verte

Cœur du village historique, la place Verte, de forme ovoïde, se situe entre les rues des Artisans et Floréal. La rue des Artisans et la ruelle de la Poste rejoignent la Grand-rue au nord. A l'est, la rue A. Claude permet de rejoindre la Grand-rue après la traversée de la Messancy. Au sud, la rue des Artisans rejoint la rue Haute qui donne accès à l'Hôtel de Ville, à la poste et à la rue de la Jonction.

Cette opération rejoint l'objectif développé dans la fiche-projet n°5 et qui est d'affirmer le cœur historique comme nouveau centre, en :

- Assurant une cohérence dans les aménagements des espaces publics (voir fiche-projet n°5) ;
- Privilégiant la continuité des cheminements piétons.

10. Fiche 10 – Liaison Brüll – 2 Luxembourg

Ce périmètre, en fort dénivelé, s'inscrit entre les rue de Rodange et des Jardins. Il inclut deux chemins privés qui permettent l'accès à l'intérieur d'îlot, de l'avenue de Luxembourg et de la rue des Jardins. En relation directe avec cette action, la plaine du Brüll fait l'objet de la fiche-projet n°7.

Ce projet est directement lié aux développements programmés sur les rives de la Messancy (fiches-projet n°3 et 7), et à la fiche n°6 " Coulée verte et bleue ".

Globalement, cet ensemble d'actions vise :

- Le développement d'un nouvel axe est-ouest (Parc des 2 Luxembourg / rue Haute), dans le prolongement de la réalisation de la fiche-projet n°3, alternative à l'axe historique Grand-rue / rue de Rodange (ancienne trame urbaine, lovée autour de la rivière et dont le maintien ne recouvre plus aujourd'hui les besoins de la ville). Le maillage de circulations lentes du centre à la périphérie.
- L'objectif y est, de plus, de recomposer le tissu urbain en densifiant tout en assurant une mixité en :
 - y faisant cohabiter logements, commerces, horeca et activités sur l'espace public,
 - marquant la diversité non seulement dans les fonctions, mais aussi dans les gabarits (R+1 à R+2(3)).

La diversité des logements (1 à 3/4 chambres) est accompagnée aux rez-de-chaussée (rue de Rodange) par des commerces, Horeca, et professions libérales marquant la transition entre la rue de Rodange et l'intérieur d'îlot. Le programme favorise le resserrement du tissu social, et sécurise l'intérieur d'îlot (Rodange / Jardin) en développant le réseau de cheminements piétons (est-ouest). La trame urbaine est

renforcée par la création d'une liaison locale nord-sud (avenue du Luxembourg / rue des jardins) desservant les immeubles d'habitat et les aires de stationnement.

Concrètement, le travail déjà réalisé s'articule autour des axes suivants :

Mise en œuvre des fiches-projet – Phase acquisition

La mise en œuvre de bon nombre de ces dix projets nécessite l'acquisition de bâtiments. La maîtrise du foncier est en effet la première phase des projets pour envisager, ensuite, des aménagements.

Ainsi, plusieurs immeubles ont été acquis par la Commune. C'est le cas notamment de :

- Fiche 1 :
 - rue de Rodange 147
 - rue de Rodange 149
 - rue de Rodange 157, 159, 161 (acquis avant 2012)
 - rue de Rodange 163
 - rue de Rodange 165A
 - rue de Rodange 171
 - parcelles « ARCELOR » (Fiches 1 et 6)
- Fiche 4 :
 - rue du Centre 1 et 3
 - rue du Centre 5 (Promesse de vente signée)
 - rue du Centre 7
 - rue du Centre 9
 - rue du Centre 17
- Fiche 5 :
 - Grand Rue 74
- Fiche 10 :
 - rue de Rodange 16
 - rue de Rodange 20-22

D'autres dossiers d'achat d'immeubles sont en cours de traitement par le Service Rénovation urbaine. C'est notamment le cas des 11 et 11A rue du Centre à Athus, seuls immeubles manquants du « bloc » de la Placette du Centre.

A noter qu'en amont de ces transactions immobilières, nous rencontrons les propriétaires des immeubles concernés par le projet de rénovation urbaine à plusieurs reprises afin de leur expliquer le projet, de visiter leur bâtiment, de procéder à son estimation par un expert indépendant s'ils sont d'accord, de procéder à d'éventuelles négociations, de leur proposer une aide ou une solution de relogement, en collaboration avec le service Logement, ... Précisément, des mesures ont été cherchées pour les baux de l'immeuble 9 rue du Centre ; 3 appartements et un rez-de-chaussée commercial sont toujours occupés.

La solution envisagée pour le café « Le Twin's » est la conclusion d'une convention d'occupation précaire, ce qui est moins contraignant pour la Commune, nouvellement propriétaire. En contrepartie de ce contrat précaire, la Commune a proposé la diminution de l'indemnité mensuelle à la tenancière qui a accepté.

Les dossiers d'achats ont bien avancé ces derniers mois. Ces avancées s'expliquent par le recours aux services du Comité d'acquisition d'immeubles, organisme régional, qui a renforcé ses effectifs et peut aujourd'hui aider la Ville dans la mise en œuvre des acquisitions et/ou des expropriations prévues dans l'opération de rénovation urbaine.

Le Collège communal a en effet mandaté le Comité d'acquisition pour la mise en œuvre des Fiches 1 et 4. Le Comité d'acquisition, dans la cadre d'une procédure d'expropriation amiable, a un rôle de « notaire » pour les Communes et estime la valeur vénale des immeubles et les indemnités auxquelles les propriétaires peuvent prétendre (indemnités de emploi, intérêts d'attente, frais de déménagement,...). Bien souvent, le montant des expertises du Comité d'acquisition est accueilli positivement par les propriétaires et une promesse est signée. Cette promesse de vente est ensuite approuvée par le Conseil communal et l'acte peut être signé.

Mise en œuvre des fiches-projet – Consultance urbanistique

Afin d'accompagner les différents Services dans la mise en œuvre de ce projet d'envergure, la Ville d'Aubange a décidé de faire appel à un auteur de projet pour la mise en œuvre de l'opération de rénovation urbaine : urbanistes, architectes, experts,...

La première mission de l'auteur de projet, désigné en décembre 2015, consiste en une proposition d'urbanisation d'un terrain communal ainsi que des aménagements publics. La parcelle communale est située en bordure de la rue des Usines, de la rue Cockerill et de la rue Floréal, entre le site de l'action 6 « Coulée verte et bleue » (zone : Pêcherie-rive est) et le site de l'action 8 « Portail ».

Cette première mission a fait l'objet d'une présentation au Collège communal fin 2017. Les premières esquisses de ces réflexions ont d'ailleurs été publiées dans le Bulletin communal. Dès que la mission de l'auteur de projet sera terminée, les citoyens en seront informés.

Le périmètre de cette analyse a été quelque peu élargi ; le Collège communal a sollicité en juin 2018 auprès des auteurs de projet d'étudier l'aménagement de la Pêcherie, en ce compris, la démolition et la reconstruction d'un nouveau bâtiment qui accueillera les activités d'été du Service jeunesse (Stages notamment).

Une deuxième mission a été confiée aux auteurs en octobre 2017 ; il s'agit de l'aménagement de la Plaine du Brüll, qui comprend les Fiches 3,7, 10 et une partie de la Fiche 6 « Coulée verte et bleue ». Le Collège a émis le souhait de ramener les Musées au cœur de la ville ; cette volonté sera étudiée afin que l'aspect culturel soit intégré au mieux dans les futurs projets d'aménagement.

Demandes de subventions

Afin de financer ces achats, des dossiers de demande de subsides sont introduits annuellement auprès de la Direction opérationnelle (DGO4) de la Région wallonne à Namur, Administration en charge de la Rénovation urbaine. Le Service Rénovation urbaine assure le suivi administratif de ces dossiers, dès qu'ils ont été acceptés par la Région.

Ainsi, pour les acquisitions, la Ville d'Aubange a déjà perçu les subsides suivants :

Fiche 1 :

- 149 rue de Rodange : 51.000€
- 163 rue de Rodange : 48.000€
- 171 rue de Rodange : 67.500€
- Parcelles ARCELOR : 15.900€

Fiche 4 :

- 1-3 rue du Centre : 90.000€
- 7 rue du Centre : 9.000€

Fiche 10 : ancien 1-2-3, l'immeuble 16 rue de Rodange : 352.000€

Deux dossiers ont été intégrés par la Ministre Valérie DE BUE dans la programmation physique 2018 et seront donc subventionnés :

- L'achat du 17 rue du Centre (ancienne friterie « Le Chalet ») : subside de 51.600€ (60% du prix d'achat de 86.000€) ;
- L'achat du 9 rue du Centre (immeuble de rapport, café « Le Twin's ») : subside de 161.334€ (prix d'achat de 220.000€ - subside de 44.000€ pour le commerce (subsidé à 60%) et de 117.333,33€ pour les logements (subsidés à 80%).

En ce qui concerne les travaux, ils sont subventionnés à 60%. Deux projets vont être subsidiés : la démolition des 4 immeubles rue de Rodange (78.300€) et les aménagements de la Pêcherie, à hauteur de 254.700€.

En septembre 2017, deux dossiers ont été élaborés par le Service rénovation urbaine, en collaboration avec IDELUX, pour l'obtention de subsides pour des « Sites à réaménager » dans le cadre d'un appel à projet lancé par la Région wallonne (SOWAFINAL). Cet appel à projets était réservé uniquement à certains sites désaffectés. Le Collège a décidé de soumettre deux dossiers, situés dans le périmètre de rénovation urbaine : l'ancien cinéma Conty et les anciens établissements Scalcon. Ces deux projets seront subsidiés à hauteur, respectivement de 173.000€ et 1.210.000€.

Un dossier de demande de subsides a été rédigé par le service rénovation urbaine, en collaboration avec l'ingénieur communal, dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Ministre Valérie DE BUE, intitulé « Améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des lieux de centralité de nos communes », pour l'aménagement de la Place verte (Fiche 9 de la rénovation urbaine). La Ville va percevoir une subvention de 150.000€ pour la mise en œuvre de ce dossier d'aménagement de la Place verte.

Valorisation de l'immobilier acquis dans le cadre de la RU

- *Logements*

Certains projets prévoient la démolition d'immeubles, une fois qu'ils appartiennent à la Commune. Dans certains cas, en attendant que la Commune soit propriétaire d'un ensemble cohérent d'immeubles/de tout un « bloc d'immeubles », ces biens sont valorisés autant que possible.

Ainsi, par exemple, certains bâtiments acquis, prévus in fine à la démolition mais qui ne seront déconstruits que dans un délai court peuvent être valorisés en étant mis à disposition, de manière

provisoire et précaire, des anciens propriétaires, le temps pour eux d'aménager leur nouvel habitat. C'est le cas par exemple du 165A rue de Rodange.

- *Rez-de-chaussée commerciaux*

Dans la même optique, des rez-de-chaussée commerciaux seront prochainement mis à disposition de commerçants, par le biais d'un appel à manifestation d'intérêts, afin de les utiliser, en attente de projets futurs. Lors du Conseil communal du 27 mars 2017 il a ainsi été décidé d'affecter trois rez-de-chaussée à cet appel à concurrence ; les n°1 et n°7 rue (placette) du Centre et le n°74 Grand-rue.

Les bâtiments situés aux n°1 et 7 rue du Centre sont voués, à terme, à être démolis. C'est pourquoi, la convention qui liera la Commune avec l'entrepreneur potentiel ne sera pas un bail commercial mais une convention d'occupation précaire. Il s'agit d'un contrat par lequel la Commune met temporairement un bien à disposition d'un usager. Cette mise à disposition précaire peut être interrompue sans indemnité sur simple décision du propriétaire. Néanmoins, un mécanisme de prolongation pour de très brèves durées, avec préavis fixé à très court terme, pourra être envisagé. Ces rez-de-chaussée seront mis à disposition à un prix démocratique.

Pour le 74 Grand-rue, un bail commercial pourra être conclu (pouvant aller jusqu'à une durée de 9 ans).

La Commune a procédé en deux phases :

- Un appel à manifestation d'intérêt visant à l'inscription des candidats intéressés par le biais d'un formulaire à compléter s'est tenu jusqu'au 30 novembre ;
- La sélection des candidats par le Collège communal sur base de l'avis d'une Commission réunie en avril dernier. Ceux-ci ont été invités à développer leur projet commercial en fonction d'un cahier des charges précédemment approuvé par le Conseil communal.

Actuellement, le service travaux se charge des travaux d'aménagement (mise aux normes électriques, sanitaire) afin que les projets sélectionnés puissent voir le jour bientôt.

- *Terrains communaux*

Le service Rénovation Urbaine a aussi participé à l'élaboration d'un cahier des charges pour un marché de service ayant pour objet une mission d'accompagnement pour le montage et le lancement d'opérations de développement et de valorisation immobilière par le biais d'un partenariat public/privé ou d'autres montages juridiques à définir pour la construction de logements sur des parcelles communales. Ainsi par exemple, la parcelle communale rue Floréal, entre la Fiche 8 et 6 Action 5 (Pêcherie), pourra être rapidement valorisée auprès de promoteurs immobiliers et un projet, en cohérence avec la mission 1 de l'auteur de projet.

Le marché, qui se déroulera en deux phases (Guide de sélection et Cahier des charges) a été lancé de mi-juillet à mi-septembre. Le bureau de juristes ELEGIS, en charge de l'élaboration de ces outils, planche actuellement sur la rédaction d'un Cahier des charges.

Dans l'optique de toucher un maximum d'investisseurs potentiels, l'agence de communication EXPANSION a été désignée pour une campagne de communication sur le projet Floréal. Une multitude d'intervenants de l'immobilier (investisseurs, promoteurs, agences immobilières, entreprises de

construction) belges et Luxembourgeois a été informée du projet et un évènement promotionnel a même été organisé en plein cœur d'Athus, le 14 juin 2018.

Aspect participatif du projet

Comme le requiert le Décret du 28 février 2013 relatif à la Rénovation urbaine, les communes ayant initié une opération de rénovation urbaine doivent mettre en place une Commission Communale de Rénovation Urbaine, composée de représentants des habitants des quartiers concernés par le projet, d'élus, de professionnels du secteur (notaires, architectes de la commune, Police, représentants de l'ADL et des services communaux, représentants de la Région wallonne,...).

Deux réunions de cette commission communale de rénovation urbaine ont eu lieu cette année, en février, et en novembre et les membres ont été conviés, en cette qualité, aux évènements suivants : vernissage du concours photos et évènement de présentation du projet de promotion immobilière rue Floréal.

Communication

Dans un projet d'une telle ampleur, la communication et l'information des citoyens s'avèrent essentielles. A cet effet, la chargée de communication, en collaboration avec l'infographiste et la conseillère en rénovation urbaine rédige régulièrement des articles publiés soit dans la presse locale (L'Info, la Meuse ou l'Avenir du Luxembourg) ou dans l'Echo communal. Le site de la Commune et les réseaux sociaux relaient également ces informations.

Pour mener à bien l'opération de rénovation urbaine, la Ville a souhaité désigner une agence de communication en vue de promouvoir le projet immobilier rue Floréal, comme expliqué ci-dessus.

En 2017, le Conseil communal a aussi décidé d'initier un concours photo « rénovation urbaine » ouvert à toute personne intéressée, clôturé par une exposition et une remise de prix lors du vernissage de cette exposition. Afin d'impliquer un maximum de personnes, il y a aussi eu un « Prix Facebook ». Les photos admises au concours (respect des conditions de participation) ont été publiées sur le réseau social et soumises au vote. Celle qui a généré le plus de « like » a été récompensée. L'exposition s'est tenue du 3 mars au 14 mars 2018 à la bibliothèque Hubert Juin et le vernissage lors duquel les prix ont été remis aux lauréats du concours a eu lieu le 2 mars 2018.

Un livret reprenant toutes les photos exposées annotées par Monsieur Louis GOFFIN a été édité fin 2018 en 100 exemplaires. Il sera distribué aux participants du Concours et aux membres du jury de sélection.

Echange d'expériences

Bon nombre de villes wallonnes se sont lancées dans une opération de rénovation urbaine et disposent de conseillers en rénovation urbaine qui assurent le suivi des projets au quotidien.

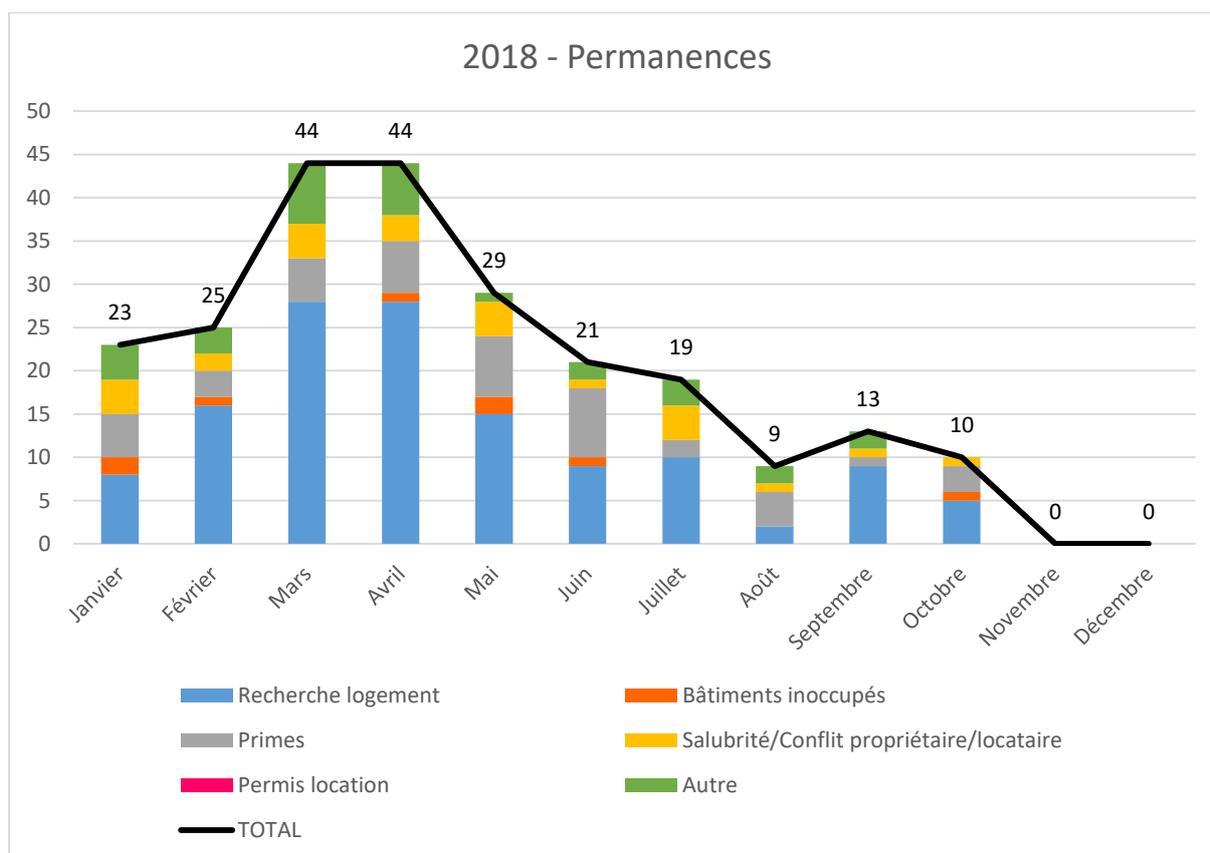
L'Union de Villes et des Communes de Wallonie organise deux fois par an des rencontres entre ces Conseillers afin de partager les expériences des uns et des autres et d'échanger sur des bonnes pratiques à adopter en matière de rénovation urbaine.

6) Logement

Deux personnes travaillent au service logement :

Elodie MARCHAL	Responsable du service	½ temps parental (du 1 ^{er} janvier au 04 août 2018) Interruption de carrière équivalente à une réduction de 1/3 temps (depuis août 2018)
Katty LANOTTE	Employée	4/5 parental (depuis le 1 ^{er} janvier 2018)

Le service est ouvert toutes les matinées de 8h30 à 12h00 et les après-midi sur rendez-vous. Au total, 237 personnes se sont présentées au service logement que ce soit pour des questions relatives au logement, aux primes ou autres ...



Les différentes missions du service logement réalisées dans le courant de cette année sont présentées ci-après.

La gestion des logements sociaux

Depuis le début d'année, 61 ménages ont introduit un dossier de candidature pour un logement social communal. Ce nombre est identique à celui obtenu pour la même période l'année précédente. Il n'en reste pas moins interpellant car les citoyens ont de plus en plus de difficultés à trouver un logement décent ; que ce soit en termes de qualité mais aussi adapté à la composition de leur ménage ; pour un loyer modéré. Le service est sollicité quotidiennement pour aider ces personnes à trouver un logement convenable et/ou pour palier à des situations d'urgence.

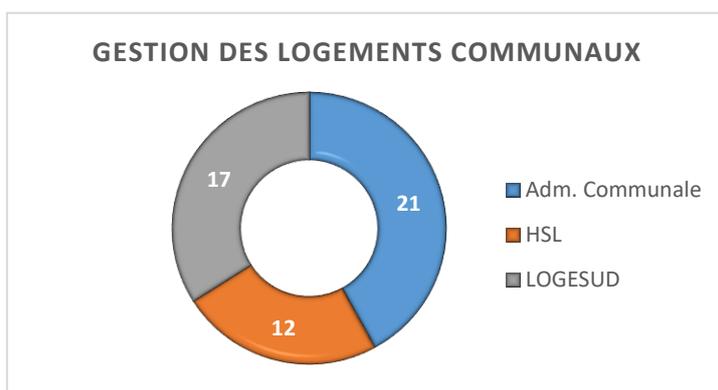
Des changements de locataires ont été enregistrés depuis le dernier rapport d'activité. Ainsi, nous comptabilisons le départ de 6 ménages, 1 mutation d'un logement de transit vers un logement communal

et 8 nouvelles entrées : 1 conciergerie, 2 logements de transit, 1 logement social et 4 logements communaux à loyers modérés.

Ne pouvant répondre positivement à toutes les sollicitations, tous les candidats locataires sont invités à déposer leur candidature auprès des deux autres acteurs majeurs en matière de logement social sur le territoire communal, les Habitations Sud Luxembourg et LOGESUD, afin d'obtenir un logement plus rapidement.

Ci-dessous, une présentation statistique du parc locatif communal :

La ville d'Aubange est propriétaire de 50 logements habitables gérés par la ville elle-même, LOGESUD ou les Habitations Sud Luxembourg (HSL).



Les projets de création de nouveaux logements communaux finalisés depuis le dernier rapport d'activité :

- Transformation de l'ancien presbytère de Battincourt en 6 logements d'insertion (Ancrages communaux 2007-2008 et 2009-2010). En mars, la gestion de l'immeuble a été confiée à LOGESUD, depuis, les logements ont tous été attribués ;
- Rénovation des 3 appartements sis 74, Grand-Rue à Athus – 1^{ères} occupations après rénovation en juillet 2018.

Les projets en cours pour la création de nouveaux logements :

- Création d'un logement social au rez-de-chaussée du 103, rue de Rodange à Athus (Ancrage communal 2014-2016).

Le parc locatif vieillissant, des travaux de rénovation sont en cours ou programmés :

- Rénovation des 3 logements existants de l'immeuble 103, rue de Rodange : remplacement des planchers existants par des dalles pour assurer la stabilité des appartements. Ce projet initialement prévu sur fonds propres bénéficiera finalement des subsides de l'ancrage communal 2014-2016 à hauteur de 253.500 €. En effet, le Gouvernement wallon a approuvé notre demande de modification d'ancrage suite à l'infaisabilité d'un de nos projets ;
- Rénovation de deux maisons rue de la Chiers. Dans les mêmes conditions que le projet précédent, la rénovation de chacune des habitations sera subsidiée pour un montant de 84.500 €.

L'inventaire des bâtiments inoccupés

Dans le but d'éviter tout problème de salubrité, de sécurité publique ou d'esthétisme, une taxe communale est applicable aux bâtiments inoccupés.

82 dossiers de bâtiments inoccupés ont été analysés cette année :

- 10 dossiers clôturés : seconde résidence, changement de propriétaire, relocation ;
- 22 nouveaux constats d'inoccupation ;
- 16 constats annuels ;
- 34 en attente : travaux, vente ou location en cours.

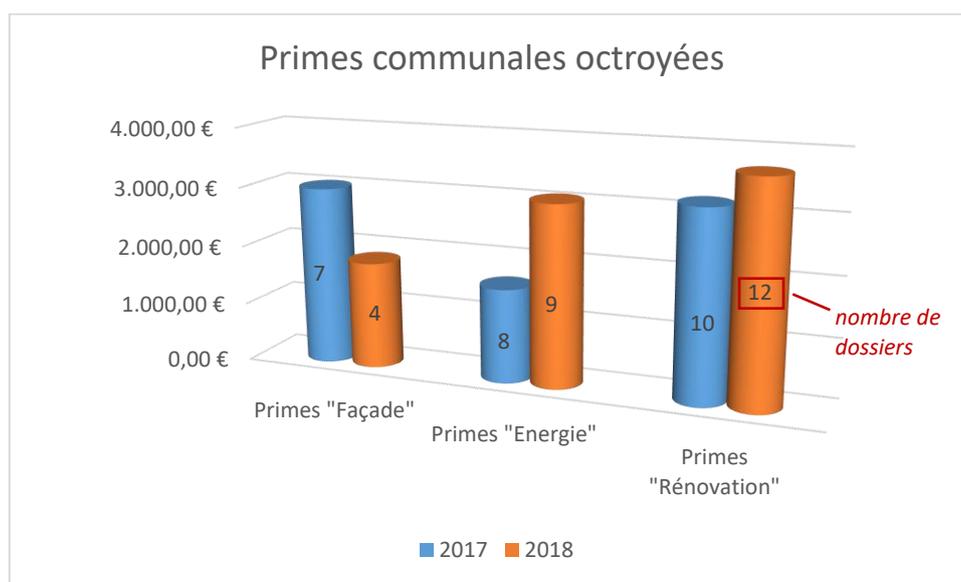
Après enquête administrative et de terrain, une analyse des justifications et preuves apportées par les titulaires de droit réel est toujours réalisée afin de statuer si l'immeuble doit être soumis ou non à la taxe sur les immeubles bâtis inoccupés ou à la taxe sur les secondes résidences.

Le conseil en matière d'énergie

L'écopasseur se tient à la disposition des citoyens pour les renseigner et les conseiller sur les primes régionales et communales mises en œuvre. Le service est accessible sans rendez-vous en matinée du lundi au vendredi.

Les primes communales votées en séance du Conseil communal du 25 avril 2016 rencontrent un large succès et un vif intérêt auprès des citoyens désireux d'embellir ou de rénover leur maison.

Ainsi sur les 10 premiers mois de l'année, 23 dossiers de primes ont été introduits pour un montant total de 8.519,07 € dont 400 € devront encore être validés après réalisation des travaux de rénovation de la façade principale.



Le service Logement assure également le conseil et le contrôle du respect des normes en matière de performances énergétiques des bâtiments (PEB) dans les dossiers de demande de permis d'urbanisme.

En termes de charge de travail, cela représente :

- 11 analyses de déclarations PEB initiales ;
- 6 analyses (administratives) d'études de faisabilité ;
- 5 analyses de déclarations PEB simplifiées.

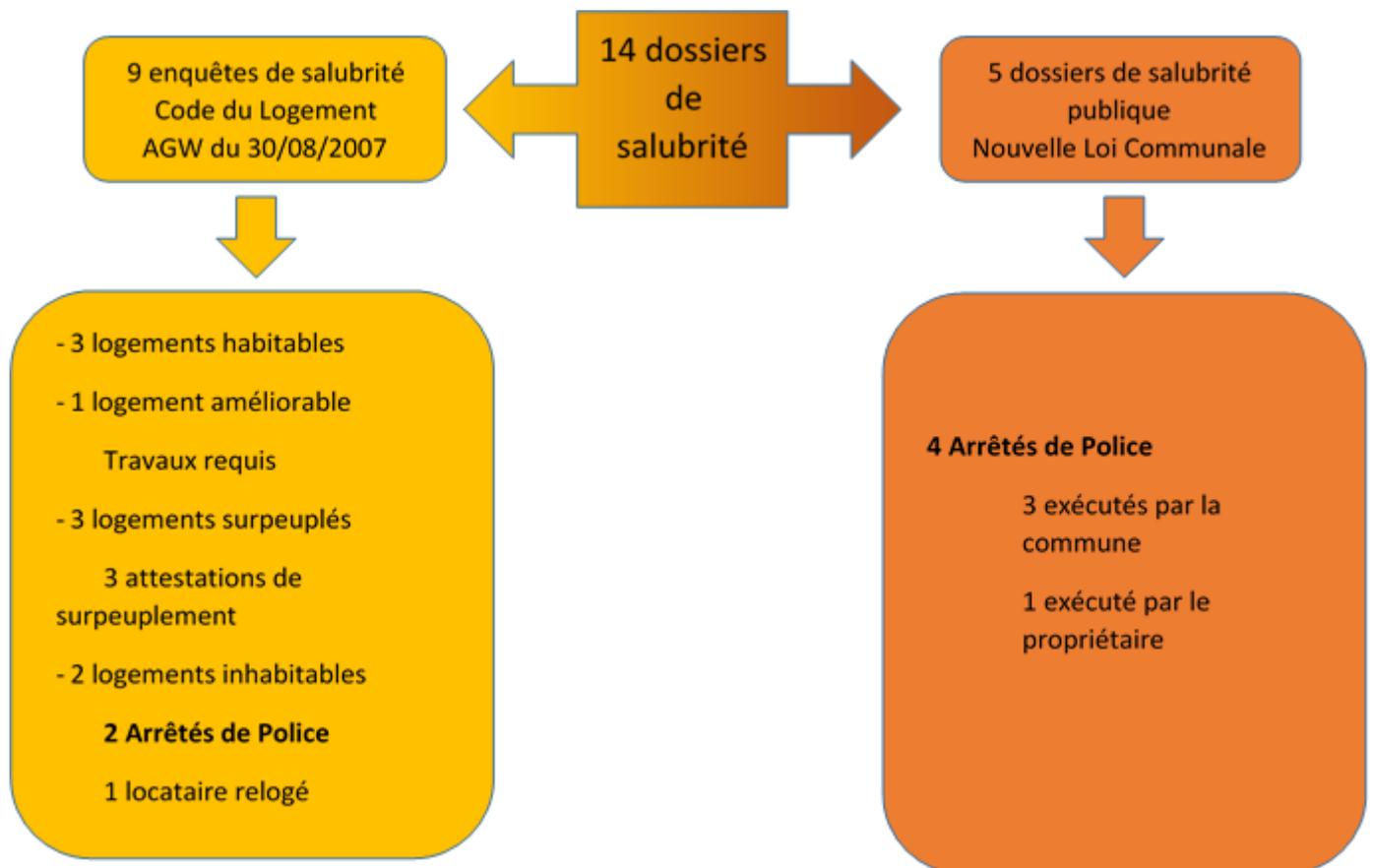
Depuis le mois d'août, l'analyse des formulaires PEB des dossiers d'urbanisme est assurée uniquement par le service Logement.

La salubrité des logements

La Ville d'Aubange est compétente pour réaliser les enquêtes de salubrité et de surpeuplement ainsi que pour vérifier la présence de détecteurs d'incendie telles que prévues par le Code du Logement. Le service Logement réalise aussi des visites de terrain qui visent la salubrité publique en référence à la Nouvelle Loi Communale.

En 2018, 14 dossiers de salubrité ont été ouverts. La plupart sont clôturés ou le seront prochainement.

En termes de travail, cela représente une augmentation par rapport aux années précédentes surtout que 6 Arrêtés de Police ont dû être pris car la situation présentait un risque pour les occupants et/ou les citoyens.



De plus, le service a émis un avis par rapport à la salubrité et au surpeuplement pour 18 demandes de permis d'urbanisme relatifs à la construction d'immeuble à appartements ou la création de logement(s) supplémentaire(s) dans des bâtiments existants.

Des inspections d'hygiène des cafés dans le cadre de l'attribution de patentes pour débits de boissons ont également été effectuées. Cela représente 6 visites en 2018.

10. SERVICE AUTEUR DE PROJET

Le service Auteur de Projet de la Ville d'Aubange se compose d'un Attaché spécifique 2/3 temps et d'un employé D7 (dessinateur - surveillant de chantier) 2/3 temps. Le service Auteur de Projet réalise des projets de travaux (depuis la désignation par le Collège jusqu'à la réception des travaux) ainsi que leur suivi. Le Service Auteur de Projet assure également un rôle de conseiller technique auprès du Collège et des autres services communaux.

10.1. PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS DURANT L'ANNÉE 2018

N°	Intitulé	Estimation ou montant des travaux	Commentaires
1	Aménagement de l'ancien crassier de Halanzy	3.335.000,00 €	Avant-projet (terrains + vestiaires) Traitement subsides
2	PIC 2017-2018 : Quartier Bikini à Aubange	1.435.000,00 €	Dossier projet + adjudication et attribution
3	Entretien extraordinaire des voiries 2017	380.000,00 €	Surveillance et direction de chantier
4	Aménagement de la place Verte à Athus	650.000,00 €	Avant-projet et demande subside
5	Aménagement de deux chemins agricoles à Rachecourt	180.000,00 €	Projet adjugé en attente accord sur attribution
6	Aménagement du quartier du Dolberg à Athus	890.000,00 €	Surveillance et direction de chantier + réception
7	Aménagement d'un terrain B à Rachecourt	90.000,00 €	Projet, Direction Surveillance de chantier
8	Réparations d'avaloirs dans l'entité	45.000,00 €	Direction et surveillance
9	Projet Interreg : désignation AP	65.000,00 €	Projet, adjudication et suivi
10	Projet Interreg , liaison cyclo-piétonne	1.400.000,00 €	Projet à l'étude
11	Décompactage des terrains de foot communaux	8.000,00 €	Projet, Direction Surveillance de chantier
12	Rénovation de voiries - PIC 2016	370.000,00 €	Direction et surveillance
13	Parking Complexe Joli Bois à ATHUS - PIC	407.000,00 €	Direction et surveillance
14	Liaison cyclo-piétonne Halanzy - Musson	400.000,00 €	Appel à projet - demande subsides
15	Démolition maisons rue de Rodange	95.000,00 €	Surveillance et direction de chantier + réception
16	Aménagement complémentaires au cimetière d'ATHUS	130.000,00 €	Direction et surveillance
17	Liaison cyclo-piétonne Aix/Cloie Batincourt	95.000,00 €	Projet adjugé en attente accord sur attribution
		9.975.000,00 €	
	<u>Urbanisme - Permis</u> - Permis d'urbanisation rue de la Motte à Halanzy - Permis d'urbanisation rue des buissons - Etude d'incidence rue de la Motte à Halanzy		

<u>Collaboration et assistance projet</u> <ul style="list-style-type: none">- Rénovation de la piscine d'Athus- Appel à projet mobilité douce- Fiches Interreg- Démolition pont rue Cockerill- Amélioration des égouts rues Floréal et des usines- Dossier inondations rue de Longeau - AIVE- Fiches FEDER		
--	--	--

11. SERVICE TRAVAUX

11.1. GÉNÉRAL

- Suivi des réunions et des chantiers concernant les différents projets communaux ;
- Suivi des dossiers dans l'élaboration de projets architecturaux au sein de la commune ;
- Suivi avec les responsables des divers réseaux de distribution (Ores, SWDE, etc.) des différents raccordements prévus / réalisés dans la commune ;
- Réalisation de cahiers des charges techniques pour les marchés de fourniture et de service ;
- Planification des travaux et gestion des ouvriers communaux ;
- Rédaction de rapports afin de renseigner le Collège Communal et différents services ;
- Réception des appels téléphoniques et des mails des riverains (doléances, renseignements,...) ;
- Gestion de la distribution des poubelles délivrées par Idelux et stockées et livrées par le service travaux aux riverains qui en font la demande ;
- Gestion du stock des matériaux nécessaires aux divers travaux ;
- Affichage dans les valves communales des documents officiels et avis d'urbanisme ;
- Entretien et gestion du parc animalier ;
- Entretien et gestion de l'ensemble des bâtiments communaux ;
- Entretien et gestion des cimetières ;
- Inhumations ;
- Gestion du parc automobile (entretien, réparation et suivi contrôle technique) ;
- La participation aux rôles de garde et interventions diverses en dehors des heures de service ;
- Gestion de l'ensemble des clés des bâtiments communaux (copie des clés et relevé du personnel possédant des clés) ;
- Aide aux riverains pour résoudre des problèmes relatifs à l'égouttage ;
- Entretien et petites réparations de l'égouttage communal ;
- Entretien et réparation du mobilier de prêt (tables et bancs de brasseurs, etc.).

11.2. TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMÉNAGEMENTS PUBLICS GÉNÉRAUX

- Le remplacement de poteaux et panneaux de signalisation suite à des dégradations de voirie ;
- Le remplacement de plusieurs bornes suite à des dégradations de voirie ;
- Le remplacement ou la réparation de plusieurs poubelles publiques ;
- Le remplacement ou la mise en place de nouveaux bancs ;
- La mise en œuvre de nouveaux parkings pour personnes handicapées ;
- La mise en conformité des parkings pour personnes handicapées ;
- Les petites réparations de trottoirs ;
- Des réparations de tarmac à froid ;
- La pose de marquages préformés pour les espaces publiques ;
- Entretien, démontage et réparation de jeux des plaines de jeux ;
- Préparation de dalles en béton pour le placement des abris bus et des bancs ;
- Le nettoyage et la réparation des avaloirs.

11.3. TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMÉNAGEMENTS PUBLICS DE 2018

Exemples de travaux réalisés en 2018	
Localisation	Description
30, rue des jardins à Athus	Réparation d'un avaloir
Pont rue Cockerill à Athus	Fermeture du pont via signalisations et barrière Eras
Kiosque place Verte à Athus	Rénovation de l'escalier menant à la cabine Ores
Rue Haute 38 à Athus	Evacuation du vieux matériel informatique
Rue Mathieu à Halanzy	Marquage place de parking
Rue de Clémarais, 8 à Aubange	Réfection route et accotement.
Rue du Tumulus à Athus	Réfection bordure et voirie.
Bibliothèque Halanzy	Placement d'un cendrier extérieur
Parking chapelle rue de Rodange à Athus	Remise en place des couvre-mur
Rue des Jardins à Athus	Marquage place de parking
Grand-Rue, 42 à Athus	Réparation trottoir suite à un affaissement
Rue de Guerlange, 61 à Athus	Réfection trottoir
Rue Arend, 2 à Athus	Réfection trottoir
Rue des Sports, 22 à Athus	Réfection trottoir

Exemples de travaux réalisés en 2018 :

Rénovation de l'allée et mise ne place d'un système de reprise des eaux au 12, rue de l'Aurore à Athus.



Diverses réparations de bordures et avaloirs.



Réfection de deux chemins agricoles à Guerlange.



Curage fossé le long du pavillon du Joli-Bois à Athus.





Dégagement des bords de route et profilage du fossé le long de la P2 entre Halanzy et Rachecourt.



Démolition d'un mur de soutènement rue des Cultivateurs à Aix-sur-Cloie



Terrassement et empierrement aux abords du réfectoire de Rachecourt et de la barrière à l'entrée de la voirie d'accès à côté de la plaine de jeux.



Terrassement et empierrement rue Claie à Aix-sur-Cloie (devant propriété GENIN).



Terrassement, réalisation d'un socle
béton et pose d'un panneau pour la
rénovation urbaine rue Floréal à Athus.



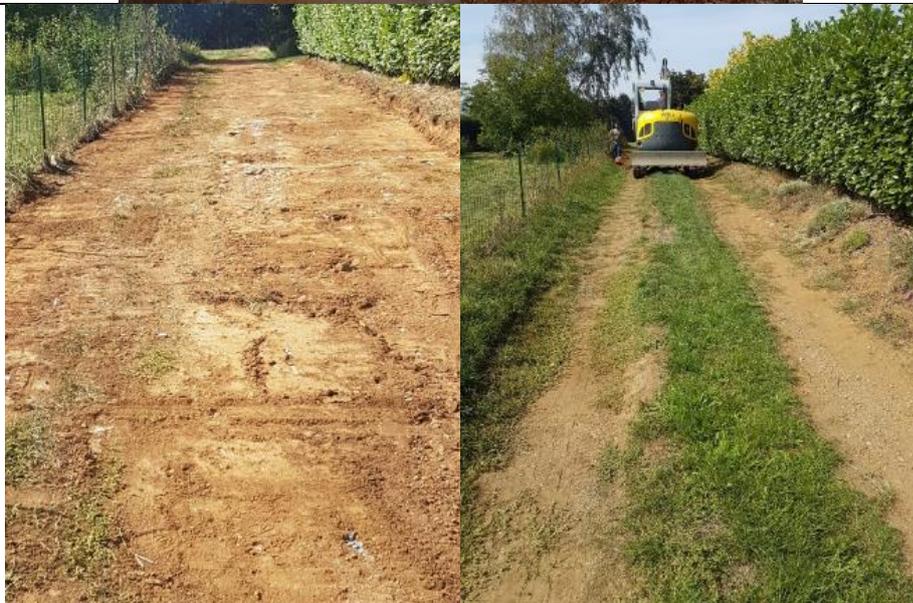
Récolte des sapins de Noël sur
l'ensemble de la Ville d'Aubange.



Réfection d'un chemin agricole entre Aix-sur-Cloie et Battincourt



Réfection d'un chemin rue Croix-Rouget à Halanzy.



Réfection d'un chemin rue du Château à Aix-sur-Cloie.





Rafraichissement du pont rue Bosseler à Aubange.



Rénovation du trottoir rue Basse à
Rachecourt.



Réfection des murets du pont rue de
Clémarais à Aubange.



Réfection voirie rue de l'Abîme à Halanzy.



Mise en place de la signalisation pour les cours d'eau.



Pose de panneaux de signalisation, de poubelles et poteau anti-parking aux abords du centre sportif du Joli-Bois.





Campagne de rafraichissement sur la signalisation du fauchage tardif.





Fermeture du pont de la rue Cockerill à Athus et pose de la signalisation.

Terrassement et pose de tarmac rue de l'Industrie à Halanzy.

Aménagement de places de parking le long de la rue du Bassin à Athus.



Réfection trottoir en face de l'ING, avenue de la Libération à Athus.



Réalisation d'une tête d'aqueduc rue Welschen à Guerlange.



Placement de barrières devant la bibliothèque Jean Lebon à Athus.



Placement de bornes à divers emplacements.



Pavage et pose de la signalisation de l'ilot au Vieux Chemin de Musson à Halanzy.



Nouvelle barrière rue du Stade à Aubange.



Réparation du lavoir rue de la Tannerie à Halanzy.



Remise à niveau de divers trapillons



Réfection trottoir place des Martyrs, 7 à Athus.



Curage du ruisseau rue de Bizeury à Rachecourt.



Entretien et réalisation d'un cadastre des plaines de jeux.



Construction d'un mur de soutènement et aménagement d'une aire de repos suite à la démolition d'une maison rue de la Résistance à Halanzy.



Curage fossé rue de la Gendarmerie à Aubange.



Rénovation du pont surplombant le Brüll
rue Mathen à Aubange.



Rénovation de l'escalier et de ses abords
de la plaine de jeux du Dolberg à Athus.



Aménagement d'un bassin pour les canards au parc animalier d'Athus.



Fabrication et pose d'une rampe au Centre Cultureld'Athus.



<p>Placement des illuminations de Noël.</p>	
<p>Fauchage des bords de route et taille des arbustes, haies et arbres à l'aide du tracteur (y compris le fauchage tardif)</p>	

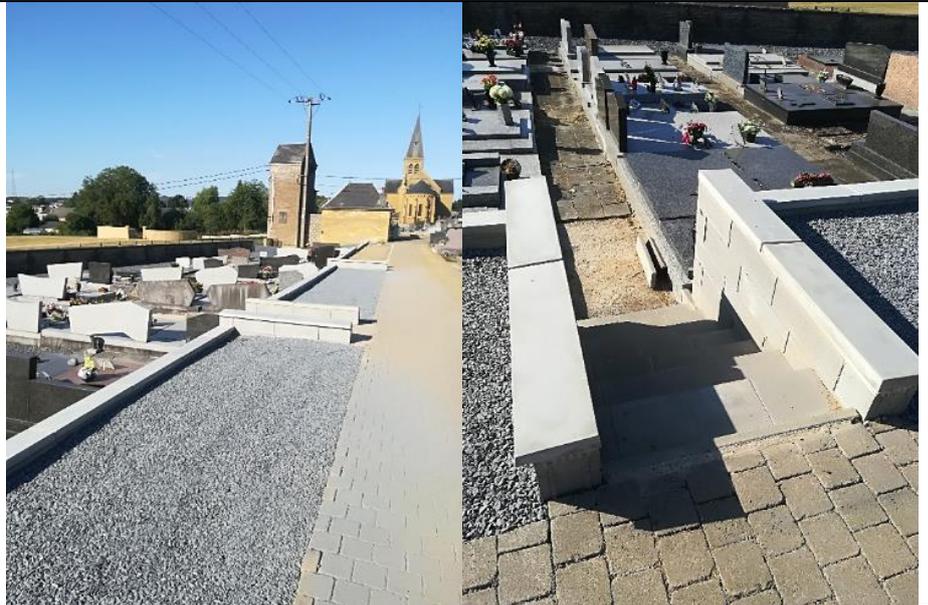
11.4. TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT DANS LES CIMETIÈRES COMMUNAUX

- Coordination de dossiers de demandes de subsides pour la création d'auvents de cérémonie et de parcelles des étoiles ;
- Commande et pose d'une stèle pour la pelouse de dispersion du cimetière de Guerlange ;
- Gestion des cours pour les fossoyeurs ;
- Gestion des problèmes liés aux monuments et réclamations diverses dans les cimetières (essentiellement lors de la toussaint) ;
- Aménagement des abords du columbarium au cimetière d'Halanzay ;
- Remise en état et entretien des allées des différents cimetières ;
- Nettoyage aux abords des différentes églises ;
- Nettoyage du vieux cimetière de Rachecourt ;
- Commande de matériels subsidiés par la région wallonne ;
- Pose d'une stèle pour la pelouse de dispersion du cimetière d'Aubange ;
- Pose d'une stèle pour la pelouse de dispersion au cimetière d'Aix-sur-Cloie ;

Exemples de travaux réalisés en 2018 :

CIMETIERE AUBANGE

Fin de la construction d'un muret de soutènement de l'allée du cimetière d'Aubange.



Nettoyage et entretien des allées du cimetière d'Aubange.



CIMETIERE ATHUS – C39

Réparation d'une stèle.



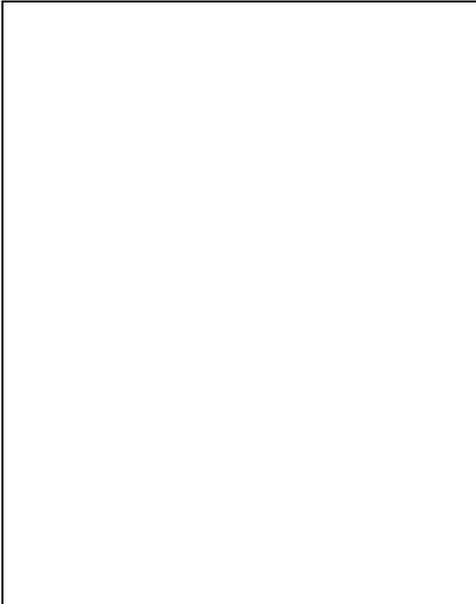
Pose d'une nouvelle conduite
d'alimentation d'eau.



CIMETIERE ATHUS – JOLI-BOIS

Pose d'une nouvelle conduite
d'alimentation d'eau pour le cimetière
suite à une fuite d'eau.





Eclaircies dans les bois aux abords du cimetière.



CIMETIERE GUERLANGE

Consolidation du mur de soutènement du vieux cimetière de Guerlange.



Aménagement de l'allée principale du cimetière.



CIMETIERE BATTINCOURT

Relevé, commande et placement des plaques commémoratives 14-18



CIMETIERE RACHECOURT

Nettoyage du muret adjacent au cimetière.



CIMETIERE AIX-SUR-CLOIE

Nettoyage de la statue de la vierge Marie
et réparation de la barrière.



CIMETIERE HALANZY

Plantation d'une haie aux abords du
monument aux morts.



Taille des haies du cimetière.



11.5. TRAVAUX GÉNÉRAUX D'ENTRETIEN DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Petites réparations et entretien des chenaux et toitures ;
- Petites réparations et entretien des écoles (abords et bâtiments) ;
- Réparations diverses suite aux actes de vandalisme ;
- Diverses interventions pour remplacement de serrures, taque électrique, volets, vitrages, etc dans les bâtiments ;
- Entretien de l'électricité et des appareils d'éclairage des bâtiments ;
- Visites de contrôle avec l'AIB Vinçotte ;
- Interventions diverses dans les logements loués par la Commune ou LOGESUD ;
- Mise en conformité électrique des bâtiments communaux suite au rapport de l'organisme de contrôle ;
- Contrôle de tous les éclairages de secours existants ;
- Contrôle et mise en ordre des écoles avant la rentrée des classes + nettoyage des cours et préaux ;
- Pose de panneaux afin de condamner les accès dans différents bâtiments sur la commune.

11.6. TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX EN 2018

Exemples de travaux réalisés en 2018 :

Rénovation des appartements (suite et fin), rénovation du sas d'entrée extérieur et réalisation d'une grille pour fermeture de l'accès latéral du 74 Grand-Rue à Athus.





Rénovation de la maison d'habitation sis
149, rue de Rodange à Athus.





Aménagement du grenier de l'hôtel de ville d'Athus : rénovation de deux bureaux et création de la future salle de Collège.







Aménagement d'un coin évier dans le bureau des bibliothécaires et dans le local en sous-sol de l'ancienne maison communale d'Halanzu.



Aménagement de l'atelier menuiserie du service travaux.



Mise en peinture de la cafétéria de Clémaraïs (murs et châssis intérieurs)



Réalisation d'un bardage sur le pignon de l'église de Halanzy.



Mise en conformité électrique et mise en peinture des locaux de la vieille Stuff à Guerlange.



Rénovation de la rampe d'accès au Centre Culturel d'Athus.



	
<p>Travaux d'étaïonnage et de renforcement de la structure de la piscine d'Athus.</p>	
<p>Ouverture d'une baie et pose d'une porte pour le nouveau bureau médiation à l'hôtel de Ville d'Athus.</p>	

Pose du tronc sculpté par Mr FELTZ à l'église de Rachecourt.



Rénovation de l'escalier de l'église d'Aix-sur-Cloie.



Rénovation du matériel électoral.



Rénovation de l'escalier extérieur de la porte arrière de l'Hôtel de Ville d'Athus.



Interventions diverses suite à des entrées par effraction dans les bâtiments communaux.



11.7. TRAVAUX LIÉS AUX INTEMPÉRIES

- La participation aux rôles de garde neige ;
- Le déneigement des voiries, abords des bâtiments communaux, écoles et ponts ;
- Le placement des bacs de sel dans certaines côtes de la commune ;
- La mise en place et l'enlèvement des panneaux « route non dégagé en hiver » ;
- Le nettoyage des grilles pendant les fortes pluies.

11.8. CHARGES DE TRAVAIL LIÉES AUX TRANSPORTS/MANIFESTATIONS

- Le transport et montage de matériel de prêt (tables et bancs de brasseur, chaises, barrières, podiums, panneaux d'exposition, etc.) à divers associations ;
- Le transport de denrées alimentaires pour le CPAS ;
- Le transport du matériel pour les plaines de jeux, Athus plage et les scouts ;
- Le transport et la mise en place de la signalisation pour la braderie à Athus ;
- Le transport de la signalisation pour la fête des pommes à Rachecourt ;
- Le transport de la signalisation et le placement d'affiches en bord de routes pour l'ADL à l'occasion de la braderie et du salon des langues ;
- Le transport de chalets et le montage des chapiteaux au syndicat d'initiative de Rachecourt plusieurs fois sur l'année ;
- Le transport et la mise en place des chalets ;
- Vérification et réparation de l'ensemble des illuminations de Noël placées dans la commune ;
- Mise en place des illuminations de Noël dans les 7 villages ;
- Mise en place du marché de Noël d'Aubange (sapins, chalets et raccordement électrique) ;
- Mise en place des sapins de Noël dans les différents services ;
- Le transport des panneaux, grilles d'expositions,... pour les diverses expositions organisées dans les bâtiments communaux ;
- Livraison des repas de midi dans les écoles communales et pompiers ;
- Aide aux aménagements / déménagements des différents services communaux (déménagement bibliothèque Hachel, CPAS, service jeunesse, Planet J, etc.) ;
- Ramassage des livres usagés dans les bibliothèques ;
- Réception et rangement du matériel de cuisine et de ménage de la société GLOBALNET à Athus et à Aix-sur-Cloie.

11.9. TRAVAUX DE NETTOYAGE/RAMASSAGE/ENTRETIEN DIVERS

- Le nettoyage des avaloirs par le service Travaux avec la société « LAMESCH » ;
- Grand nettoyage de printemps : distribution des sacs, gilets fluo, gants, pinces et organisation des équipes ;
- Organisation avec Eté Solidaire pour aménagement plaine de jeu d'Halanzy ;
- Gestion Phytolice. (Formations pour les ouvriers) ;

- Gestion du stockage des bonbonnes de gaz pour le désherbage ;
- Relevé du registre d'utilisation des pesticides ;
- Analyse, démo et rapport pour achat balayeuse ;
- Dossier PTP pour ministre DI ANTONIO ;
- Dossier projet pilote intégral : appel à projet + suivi, organisation et achat de matériel pour les étudiants embauchés ;
- Achat de désherbeurs thermiques, gestion du remplacement des bonbonnes de gaz ;
- Le remplacement de plusieurs avaloirs cassés ;
- L'évacuation des conteneurs du service Travaux à Habay ;
- Le ramassage du bois et des métaux deux fois par an ;
- Le ramassage des sapins de Noël ;
- La campagne de dératisation ;
- Le curage des ruisseaux communaux ;
- Le fauchage et l'entretien des fossés ;
- Le ramassage des dépôts sauvages ;
- Le désherbage des trottoirs ;
- La taille des haies ;
- Le nettoyage des 7 villages de la Commune ;
- Le nettoyage après certaines manifestations ;
- Le ramassage des déchets le long des routes ;
- L'entretien des nouvelles petites plantations ;
- Le nettoyage des parterres ;
- Le nettoyage des servitudes ;
- Le sélectif dans certaines écoles et crèches ;
- Le ramassage lors des expulsions ;
- La vidange des poubelles publiques ;
- Les relevés réguliers du pluviomètre ;
- Entretien du « Chemin Transfrontalier des Mines de Fer ».

Exemples de ramassages de dépôts sauvages réalisés en 2018 :

Ramassage 8 janvier 2018.



Ramassage 2 février 2018.



Ramassage 18 mai 2018.



Ramassage 29 juin 2018.



Ramassage 2 juillet 2018.



Exemples de travaux de nettoyage réalisés en 2018 :

Nettoyage du trottoir rue des
Chênes à Aix-sur-Cloie.

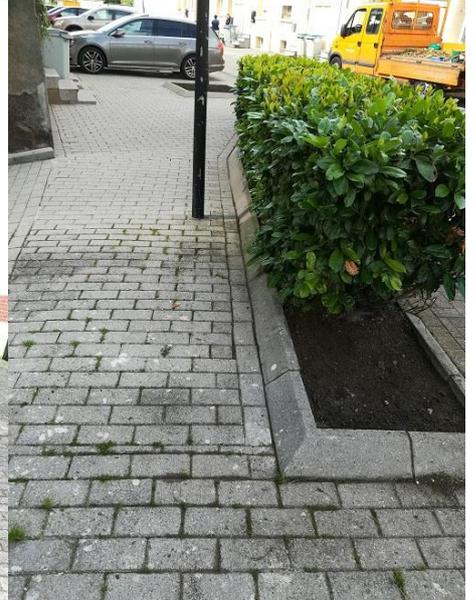
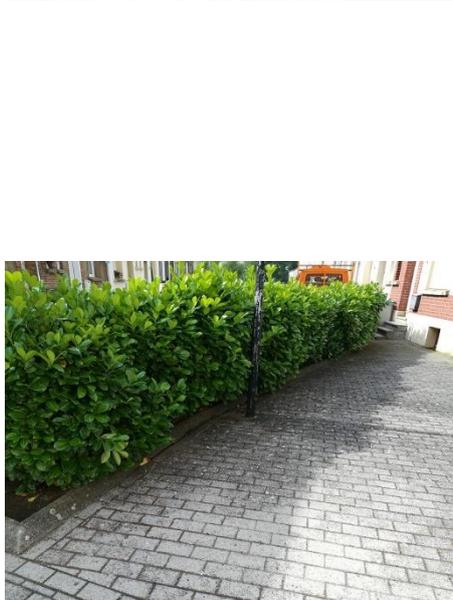


Nettoyage du trottoir le long de la
N88 à Aix-sur-Cloie.

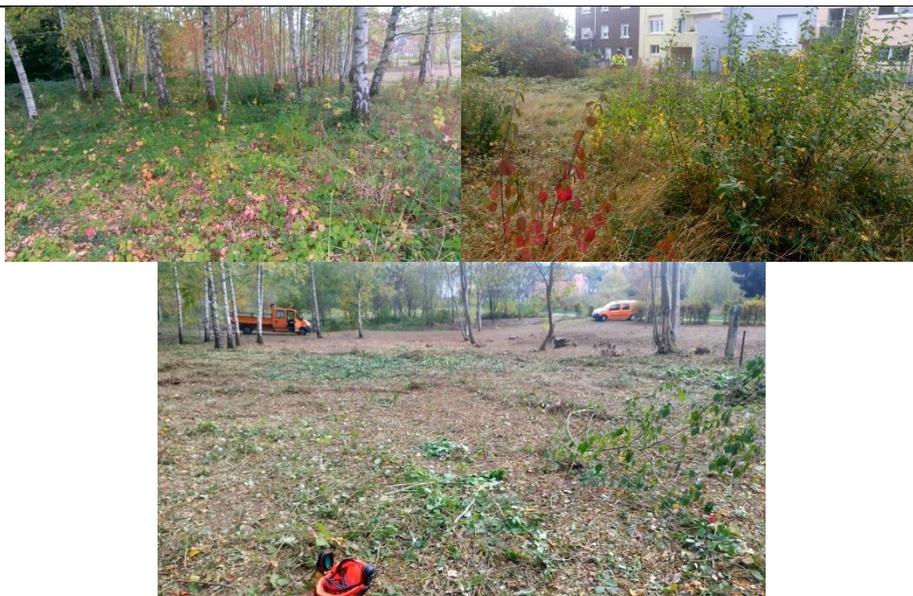


Nettoyage des parterres rue du
Centenaire à Athus.





Entretien de l'ancien parc à sanglier à Athus.



Entretien du lavoir de Battincourt.



Nettoyage et mise en peinture des bornes sur Halanzy.



Nettoyage des déchets du ruisseau
la Batte à Battincourt.



Entretien du bassin d'orage à
Halanzu.



Taille des haies à Rachecourt.



11.10. TRAVAUX DE FERRONNERIE

- Diverses réparations de portes et portails métalliques, de main courante, de grilles, etc ;
- Pose et réparations de clôtures ;
- Fabrication et mise en place de diverses grilles métalliques dans les aqueducs.

11.11. TRAVAUX GÉNÉRAUX LIÉS AUX ESPACES VERTS

- Entretien et nettoyage des serres du service travaux ;
- Repiquages des fleurs et suivi en serres ;
- Mise en place et entretien des bacs à fleurs dans les 7 villages de la Commune ;
- Arrosage des parterres, vasques et bacs fleuris ;
- Nettoyage et entretien des parterres, rond-point, etc ;
- Elagage des arbres ;
- Plantations en forêt ;
- Entretien des bois communaux (dégagement, dépressage, abattage et nettoyage) ;
- Fermeture et gestion des accès au bois (barrières, bulles, etc.) ;
- Taille des haies vives et arbres de rues ;
- Tontes des pelouses et accotements ;
- Entretien et gérance du parc animalier.

11.12. TRAVAUX LIÉS AUX ESPACES VERTS RÉALISÉS EN 2018

Exemples de travaux réalisés en 2018 :

Fleurissement des villages.



Travaux de débardage à l'aide du cheval de trait dans les bois de Rachecourt.



Abatage d'un arbre dans le parc du 38, rue Haute à Athus.



Taille au 43, rue du Pas De Loup à Guerlange.



Abattage d'un arbre au 104, rue de Guerlange à Athus.



Diverses tailles d'arbres à l'aide de la nacelle.





Abattage de 2 arbres au parking du Joli-Bois à Athus.

Abattage d'un arbre devant le 11,
rue des Aliziers à Athus.



Taille du platane à Battincourt.



Evacuation d'un massif rampant
suite à un incendie devant le n°18
rue de l'Aurore à Athus.



Entretien du chemin des Allemands dans les bois de Halanzy.



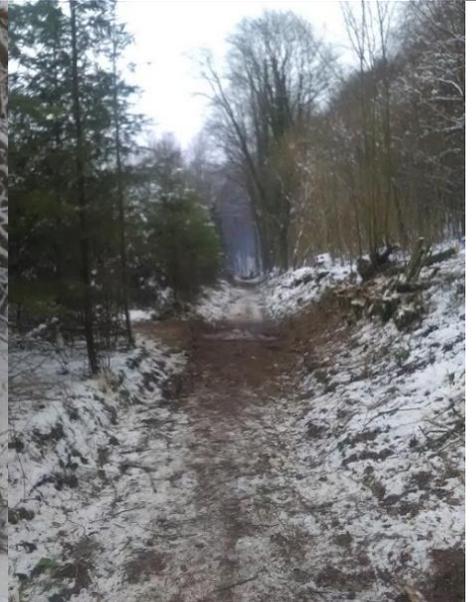
Taille de buissons aux abords du cimetière de Rachecourt.



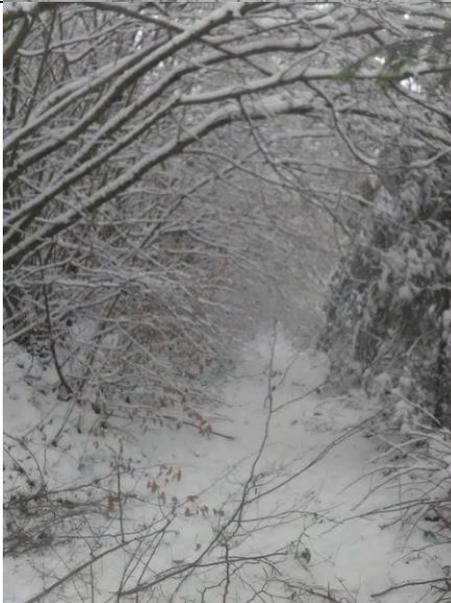
Taille d'une haie le long d'un chemin aux abords de la grotte de Battincourt.



Taille d'une haie le long d'un chemin à Aix-sur-Cloie.



Taille d'une haie aux abords d'un chemin montant à la Fosse à Rachecourt.



Dégagement d'un chemin menant au moulin de Rachecourt.



Dégagement d'un chemin au trou du beau bois à Rachecourt.



Divers travaux d'entretien et de taille au bois des Croisettes à Chiny.



Taille d'une haie le long d'un chemin agricole à Aix-sur-Cloie.



Taille d'une haie en face de chez PINTO à Athus.



Taille d'une haie face au cimetière de Battincourt.



Taille d'une haie à Guerlange, le long d'un chemin menant à Clémency.



Taille d'une haie à la rue de Noedlange à Guerlange.



Taille d'une haie rue du Chêne à Aix-sur-Cloie.



Taille d'une haie rue de Bizeury à Rachecourt.



Taille des berges du ruisseau rue
du Pas de Loup à Guerlange.



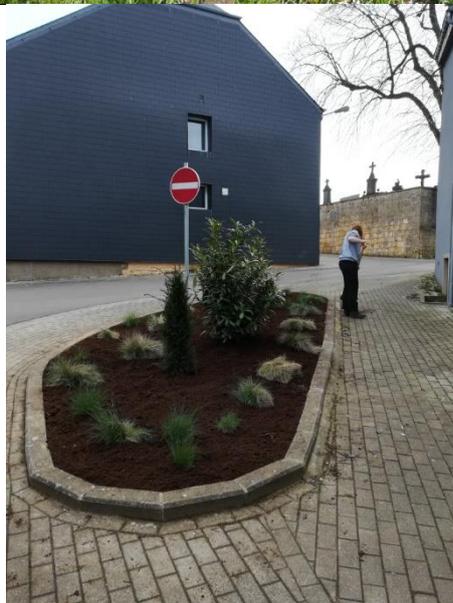
Nettoyage de la rivière la Batte à
Battincourt.



Nettoyage de l'ancien bac lavoir
d'Aix-sur-Cloie.



Entretien parterre rue Bosseler à
Aubange.



Entretien des ronds-points
d'Aubange et d'Aix-sur-Cloie.



Taille du sorbier de l'école de
Rachecourt.



12. SERVICE INFORMATIQUE ET ÉNERGIE

12.1. COMPOSITION DU SERVICE

Responsable de service

- **PIRES MONTEIRO David**
Echelle RGB : A1
Fonction : Gestion du parc informatique et énergétique
Date d'entrée : 01/09/2003
Prestations : 38 heures par semaine

Informaticien

- **LEFEVRE Laurent**
Echelle RGB : D5
Fonction : Gestion du parc informatique
Date d'entrée : 10/03/2014
Prestations : 38 heures par semaine

Employé d'administration attaché au service énergie

- **JACOB Freddy**
Echelle RGB : D5
Fonction : Gestion des énergies communales
Date d'entrée : 20/12/2007
Prestations : 38 heures par semaine
- **COLLIN Grégory**
Echelle RGB : D4
Fonction : 1er niveau d'intervention informatique et énergie
Date d'entrée : 01/01/2016
Prestations : 38 heures par semaine

12.2. MISSIONS

1) Gestion informatique

- Assistance technique via téléphone, à distance et sur site;
- Recherches et tests sur de nouvelles solutions informatiques, matérielles et logicielles;
- Vérification et analyse des factures informatiques;
- Dépannage, diagnostic et réparation du matériel;
- Prise de contact avec les fournisseurs;
- Gestion de la sauvegarde des données;
- Suivi et gestion des consommables.

2) Gestion téléphonie

- Suivi des commandes, réceptions, contrôles, mises en place et configurations du nouveau matériel;
- Commande de nouvelles connexions data et suivi;

- Gestion de la téléphonie fixe et mobile, mise à disposition ou remplacement de GSM, de postes téléphoniques;
 - Vérification et analyse des factures téléphoniques;
 - Suivi des consommations.
- 3) Gestion énergétique
- Assistance technique sur site;
 - Dépannage de 1^{er} niveau et suivi de la résolution des pannes;
 - Suivi des compteurs et des consommations en eau, électricité, mazout et gaz;
 - Suivi des entretiens de chaudières;
 - Commande de mazout;
 - Gestion et analyse de toutes les factures énergétiques et des interventions;
 - Prise de contact avec les fournisseurs;
 - Visite des installations des bâtiments communaux;
- 4) Autres tâches
- Gestion des extincteurs – demandes, remplacement et suivi des entretiens;
 - Gestion des réservations des véhicules "administratifs";
 - Gestion des cartes essences de tous les véhicules;
 - Gestion des alarmes – suivi installation, remplacement, entretiens;
 - Photos pour le service personnel/assurances;
 - Support technique pour le CPAS, pour la résidence Bellevue et pour la clinique Bellevue;
 - Renseignements pour divers services;
 - Recherche d'informations techniques.

12.3. CADASTRE DU PARC INFORMATIQUE

Maison de quartier – Aix-sur-Cloie - Rue Reifenberg - 11					
Extincteur	3	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Ecole – Aix-sur-Cloie - Rue Reifenberg - 27					
Extincteur	10	RIA	2	Couverture Anti-Feu	2
Mac	0	Ordinateur Fixe	(4)	Laptop	1
Serveur	1	Ecran	(4)	Imprimante	1
Scanner	0	Multifonctions	1	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	1
UPS	1	Téléphone fixe	1	GSM	2
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	1	E-PC	7		

CPAS (Service Jeunesse) - Athus - Avenue de la Libération - 39					
Extincteur	0	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	5	Laptop	1
Serveur	0	Ecran	5	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	1	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	9
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Bibliothèque - Athus - Grand-Rue - 64					
Extincteur	4	RIA	4	Couverture Anti-Feu	1
Mac	0	Ordinateur Fixe	30	Laptop	1
Serveur	1	Ecran	30	Imprimante	1
Scanner	0	Multifonctions	3	NAS	1
Net Pc	3	Router	0	Switch	3
UPS	2	Téléphone fixe	9	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	1	Pointeuse	1
TBI	0	Rétroprojecteur	1		

Centre Sportif du Joli Bois - Athus - Rue de la Piscine - 25					
Extincteur	11	RIA	8	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	1	Laptop	1
Serveur	0	Ecran	2	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	1	NAS	0
Net Pc	0	Router	1	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	1	GSM	2
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	1
TBI	0	Access point	1		

Pavillon Jolis-Bois - Athus - Rue de la Piscine - 23					
Extincteur	3	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Cannetons - Athus - Rue de l'école - 1					
Extincteur	4	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	1	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Foot - Athus - Rue de l'Hotel de Ville - 7					
Extincteur	1	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Logement - Athus - Rue de Rodange - 7					
Extincteur	3	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Logement - Athus - Rue de Rodange - 103					
Extincteur	6	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Logement - Athus - Rue de Rodange - 105					
Extincteur	2	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Billard - Athus - Rue de Rodange - 121					
Extincteur	2	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Salle de Réunion - Athus- Rue des Tilleuls - 2					
Extincteur	3	RIA	0	Couverture Anti-Feu	1
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Centre Culturel - Athus - Rue du Centre - 17					
Extincteur	10	RIA	1	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	1	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	3	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	1	Pointeuse	0
TBI	0				

Lavoir - Athus - Rue du Centre - 50					
Extincteur	1	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	1	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Hôtel de Ville - Athus - Rue Haute - 22					
Extincteur	14	RIA	0	Couverture Anti-Feu	1
Mac	0	Ordinateur Fixe	36	Laptop	10
Serveur	2	Ecran	40	Imprimante	10
Scanner	0	Multifonctions	9	NAS	2
Net Pc	0	Router	0	Switch	6
UPS	4	Téléphone fixe	28	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	1	Pointeuse	2
TBI	0				

Ancienne Police - Athus - Rue Haute - 38					
Extincteur	8	RIA	0	Couverture Anti-Feu	1
Mac	2	Ordinateur Fixe	19	Laptop	10
Serveur	0	Ecran	41	Imprimante	1xA0
Scanner	1xA0	Multifonctions	5	NAS	2
Net Pc	0	Router	0	Switch	4
UPS	3	Téléphone fixe	22	GSM	5
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	2
TBI	0				

Poussins - Athus - Rue Houillon - 39					
Extincteur	12	RIA	0	Couverture Anti-Feu	1
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	1	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	1	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Presbytère - Athus - Rue Houillon - 44					
Extincteur	1	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Eglise - Athus - Rue Houillon - 999					
Extincteur	2	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

PAS - Athus - Rue Jean-Jaures - 51					
Extincteur	5	RIA	0	Couverture Anti-Feu	1
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Ecole - Aubange - Avenue de la Gare - 39					
Extincteur	19	RIA	7	Couverture Anti-Feu	1
Mac	0	Ordinateur Fixe	12	Laptop	1
Serveur	2	Ecran	11	Imprimante	1
Scanner	0	Multifonctions	5	NAS	0
Net Pc	0	Router	1	Switch	3
UPS	2	Téléphone fixe	2	GSM	1
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	1
TBI	1+1				

Logement - Aubange - Avenue de la Gare - 105					
Extincteur	1	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Centre Sportif de Clémarais - Aubange - Rue de Clémarais - 26					
Extincteur	8	RIA	1	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	1	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	1	GSM	2
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0	Access point	1		

Syndicat d'Initiative - Aubange - Rue de Clémarais - 28					
Extincteur	6	RIA	4	Couverture Anti-Feu	1
Mac	0	Ordinateur Fixe	2	Laptop	1
Serveur	0	Ecran	3	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	1	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	1
UPS	0	Téléphone fixe	1	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Ecole - Aubange - Rue de la Cité - 4					
Extincteur	6	RIA	0	Couverture Anti-Feu	1
Mac	0	Ordinateur Fixe	2	Laptop	1
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	1	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	1	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Service Travaux - Aubange - Rue des Cristaux - 26					
Extincteur	15	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	7	Laptop	3
Serveur	1	Ecran	9	Imprimante	1xA0
Scanner	0	Multifonctions	2	NAS	1
Net Pc	0	Router	0	Switch	3
UPS	2	Téléphone fixe	13	GSM	17
FAX	0	Central téléphonique	1	Pointeuse	2
TBI	0				

Ecole - Aubange - Rue du Stade - 2					
Extincteur	3	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	1	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	1	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	1	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	2
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Foot - Aubange - Rue du Stade - 25					
Extincteur	1	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Salle des mariages - Aubange - Rue du Village - 1					
Extincteur	3	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	1	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

ADL - Aubange - Rue du Village - 3					
Extincteur	2	RIA	0	Couverture Anti-Feu	1
Mac	0	Ordinateur Fixe	1	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	1	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	1	NAS	1
Net Pc	0	Router	0	Switch	2
UPS	1	Téléphone fixe	8	GSM	1
FAX	0	Central téléphonique	1	Pointeuse	0
TBI	0				

Salle Polyvalente - Aubange - Rue Schmitt - 21					
Extincteur	6	RIA	0	Couverture Anti-Feu	1
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	1
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Odysée 78 - Battincourt - Rue de la Batte - 10					
Extincteur	5	RIA	2	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Eglise - Battincourt - Rue du Monument - 999					
Extincteur	1	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Eglise - Guerlange - Rue Saint-Martin - 999					
Extincteur	2	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Stuff - Guerlange - Rue Saint-Martin -					
Extincteur	6	RIA	1	Couverture Anti-Feu	1
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Ancienne Maison Communale - Halanzy - Grand-Place - 13					
Extincteur	4	RIA	0	Couverture Anti-Feu	1
Mac	0	Ordinateur Fixe	4	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	4	Imprimante	1
Scanner	0	Multifonctions	1	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	2
UPS	0	Téléphone fixe	2	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Foot - Halanzy - Rue de la Motte - 20					
Extincteur	1	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Gare - Halanzy - Rue du Chalet - 80					
Extincteur	5	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Foot - Halanzy - Rue du Haut - 999					
Extincteur	1	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Eglise - Halanzy - Rue Saint-Rémy - 999					
Extincteur	1	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	0	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Ecole - Rachecourt - Rue de l'Atre - 149					
Extincteur	4	RIA	1	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	1	Laptop	1
Serveur	0	Ecran	1	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	1	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	1	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Bibliothèque et Appartement - Rachecourt - Rue de l'Atre - 241					
Extincteur	2	RIA	0	Couverture Anti-Feu	0
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	1
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	1
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	1	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	0				

Refectoire - Rachecourt - La Strale - 252					
Extincteur	4	RIA	1	Couverture Anti-Feu	1
Mac	0	Ordinateur Fixe	0	Laptop	0
Serveur	0	Ecran	0	Imprimante	0
Scanner	0	Multifonctions	0	NAS	0
Net Pc	0	Router	0	Switch	0
UPS	0	Téléphone fixe	1	GSM	0
FAX	0	Central téléphonique	0	Pointeuse	0
TBI	1				

12.4. CADASTRE DES LOGICIELS METIERS

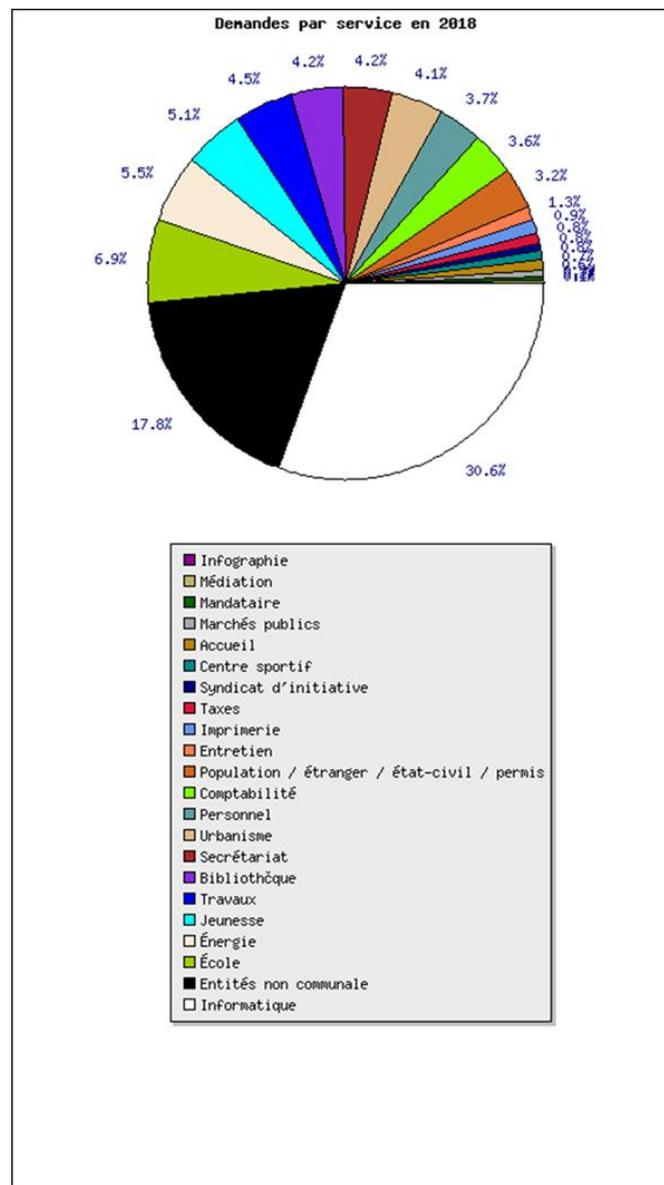
Nom du logiciel	Fournisseur	Service concerné
Saphir	Civadis	Population / Etranger / Etat-civil
Phénix	Civadis	Direction financière
Onyx	Civadis	Direction financière
Persée	Civadis	Personnel
Urbaweb	Civadis	Urbanisme
Urbain	SPF	Urbanisme
Base de données PEB	SPF	Urbanisme
Icare	SPF	Transversalité
Isabel	Isabel	Direction financière
3P	3P	Marchés publics /Direction financière
E comptes	SPW	Direction financière
ICMS	SPF	Cellule de crise (plateforme web)
Winpage	CECP ASBL	Ecole
Kelio	Bodet	Personnel
Belpic	SPF	Population / Etranger
E-courrier	Inforius	Direction générale
Ines / Quack	AC AUBANGE	Informatique/énergie, personnel, passeport, jeunesse
ArcGis	Inc.	Urbanisme
Matrice Cadastrale	Inc.	Urbanisme
GigWal	Inc.	Urbanisme
Suite Adobe	Adobe	Infographie
Atal	IMIO	Service travaux

12.5. STATISTIQUES

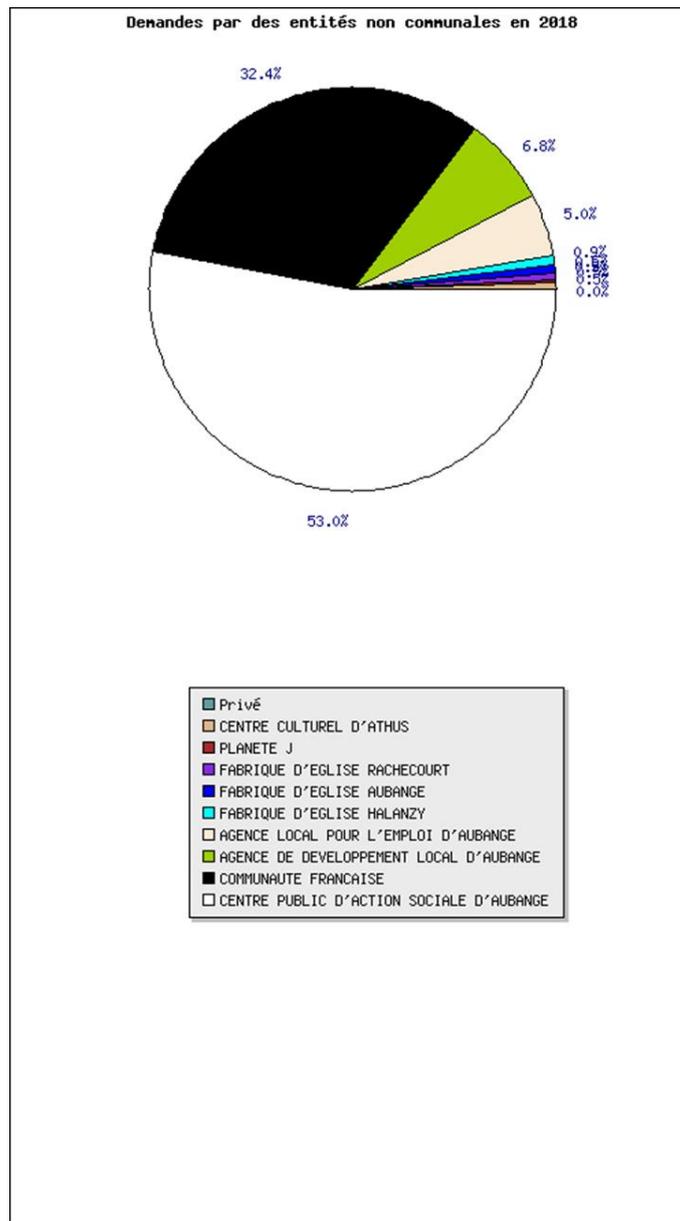
Quelques chiffres pour l'année 2018

- Nombre de demandes d'interventions: **1135**
- Nombre de demandes clôturées : **1070**
- Nombre d'interventions : **1456**
- Supervision de **904** pleins routiers pour un total de 54959.16 litres
 - dont **154** pleins d'essence pour 5815.84 litres
 - dont **2**
 - **3** pleins d'AdBlue pour 269.29 litres
 - dont **727** pleins de diesel pour 48874.03
- Supervision de **62** pleins de chauffage

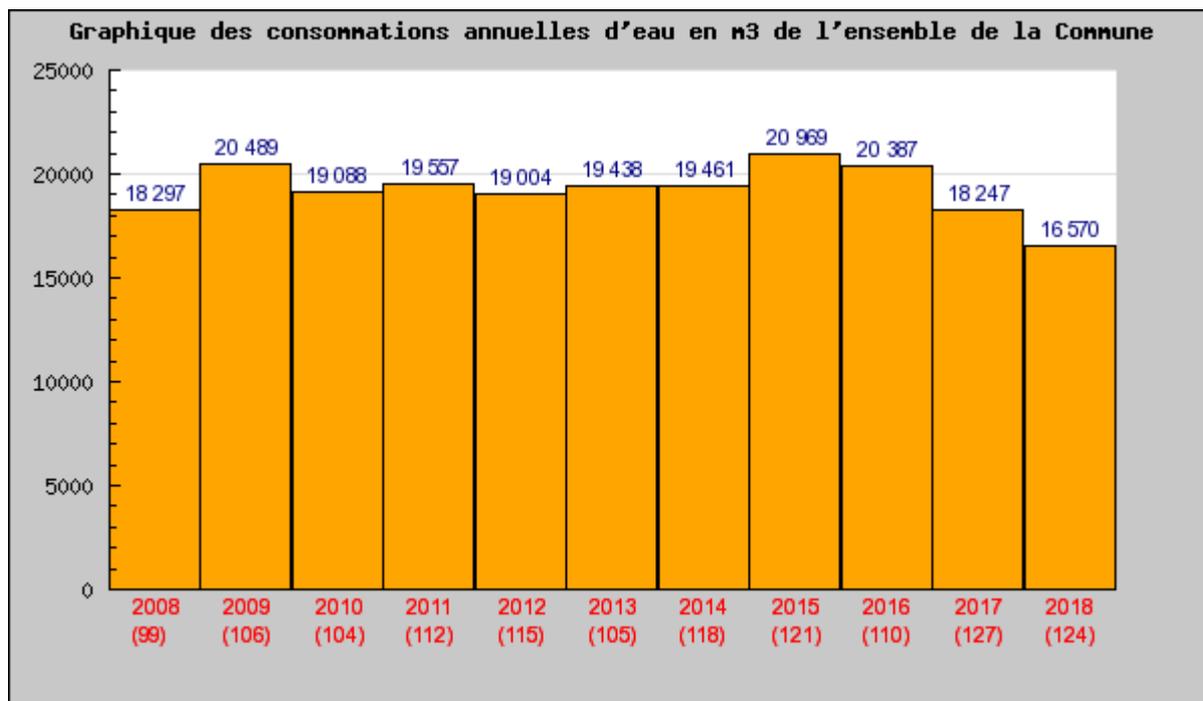
12.6. RÉPARTITION DES DEMANDES D'INTERVENTIONS PAR LES SERVICES COMMUNAUX



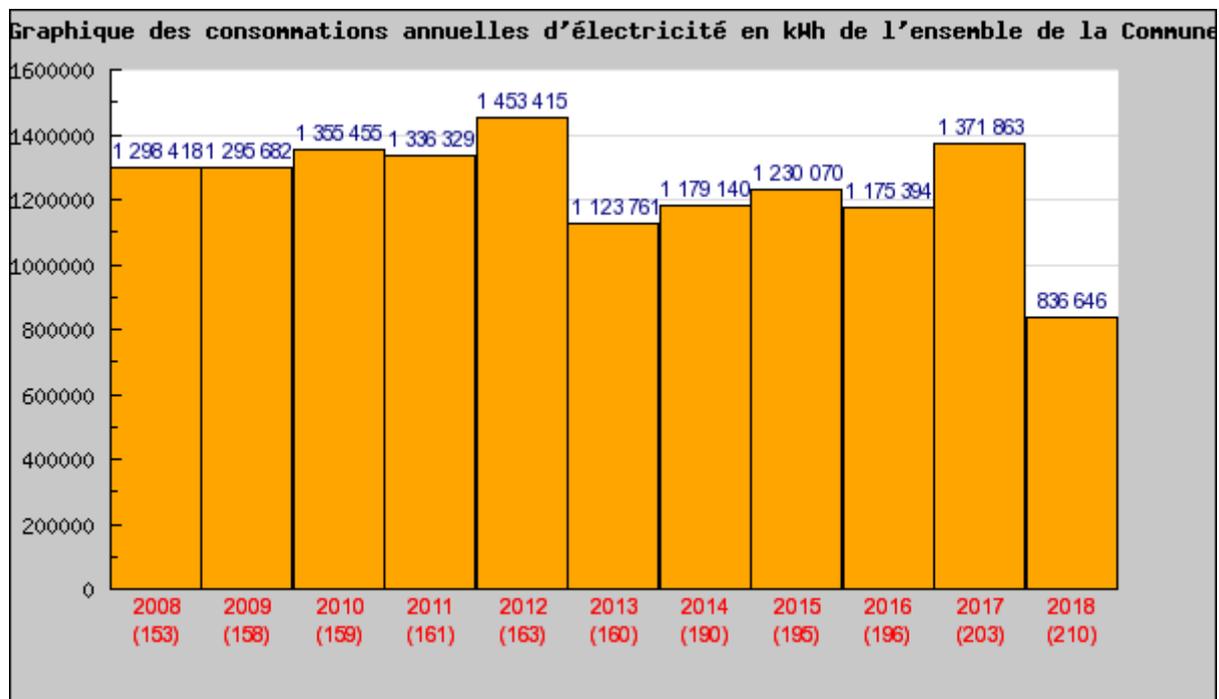
12.7. RÉPARTITION DES DEMANDES PAR DES SERVICES AUTRES QUE COMMUNAUX



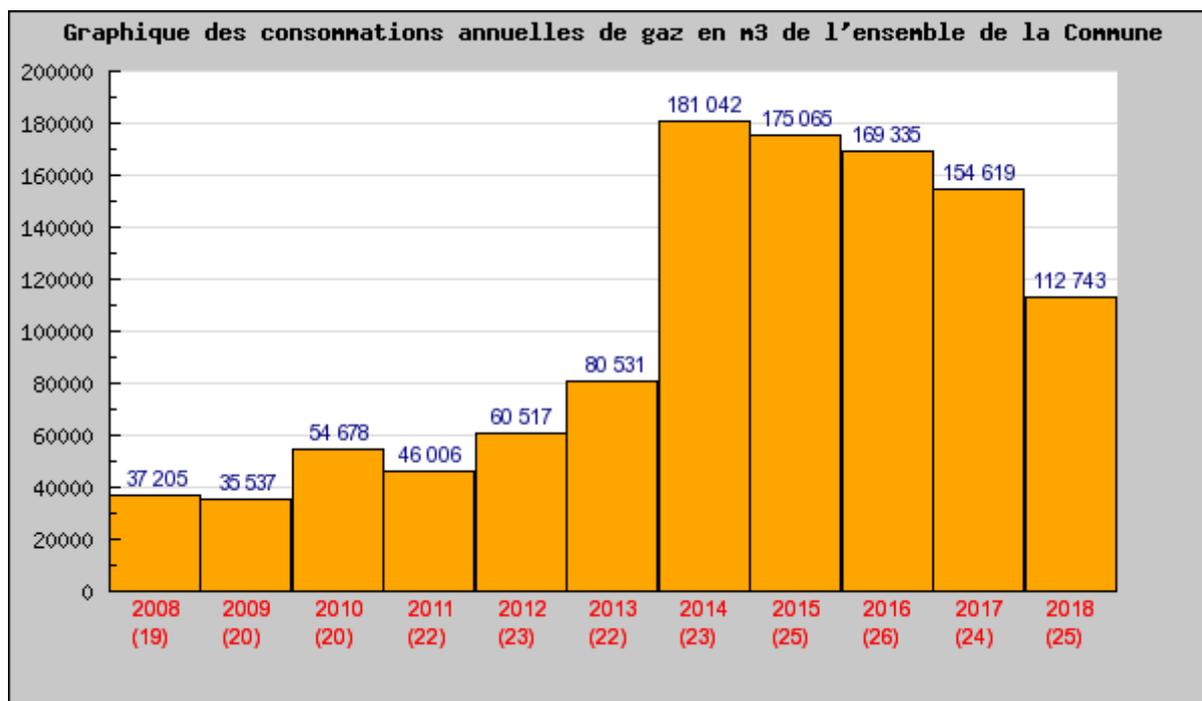
12.8. ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN EAU



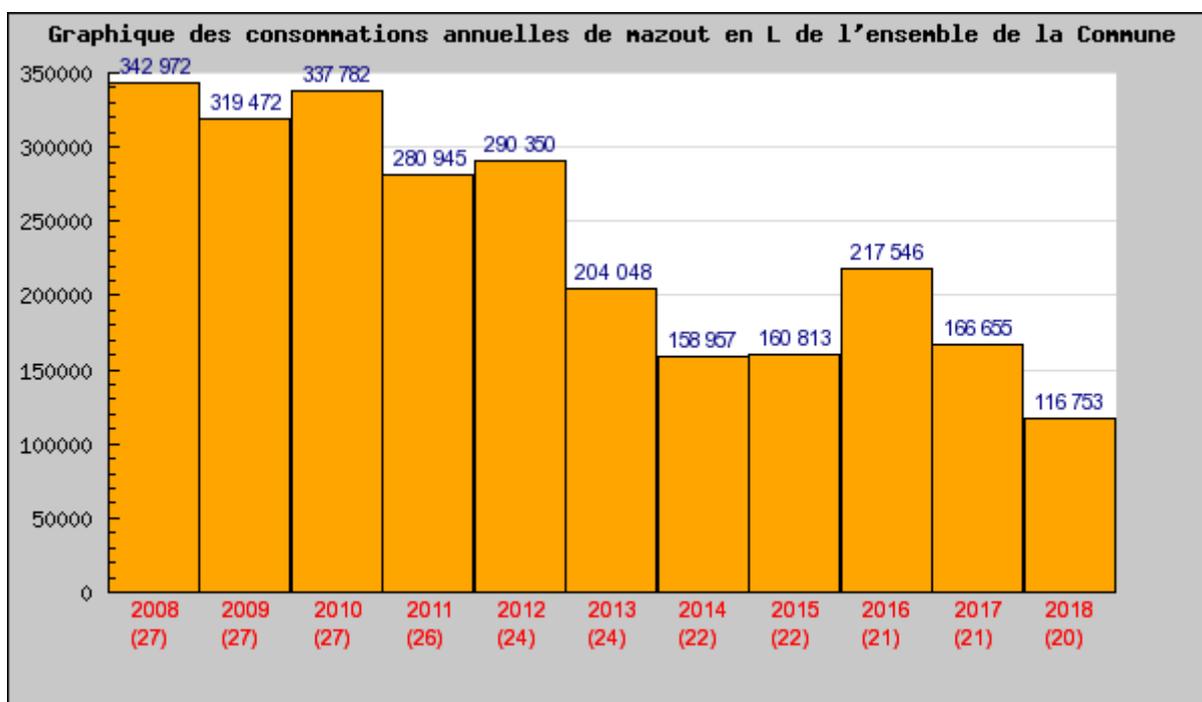
12.9. ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN ÉLECTRICITÉ



12.10. ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN GAZ



12.11. ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN MAZOUT



13. SERVICE ENTRETIEN

Le service entretien a pour mission la gestion, l'organisation et le contrôle du personnel d'entretien de tous les bâtiments communaux.

- Ecole Fondamentale d'Aubange ;
- Ecole maternelle Bikini ;
- Ecole d'Aix-sur-Cloie ;
- Ecole de Rachecourt et son nouveau réfectoire scolaire ;
- Hôtel de Ville d'Athus ;
- Hôtel de Ville d'Aubange ;
- ADL à Aubange ;
- Hôtel de Ville d'Halanzky et sa bibliothèque ;
- Toilettes publiques d'Halanzky ;
- Funérarium d'Halanzky ;
- Bibliothèque d'Athus ;
- Bibliothèque de Rachecourt ;
- Centre Culturel d'Athus ;
- Centre de Santé ;
- Pavillon d'Action Sociale ;
- Syndicat d'initiative à Clémaraïs ;
- Locaux des ouvriers communaux ;
- Salle Polyvalente d'Aubange ;
- Salle rue des Tilleuls à Athus ;
- Toilettes Publiques place du marché à Athus.

13.1. COMPOSITION DU SERVICE

Responsable du service

- **Madame Sandrine Solignac**
Echelle D4
Charge 38/38è
Fonction
 - Veiller au bon entretien des bâtiments communaux ;
 - Participer au travail de l'équipe en cas de besoin ;
 - Pallier à l'absence d'un agent en cas de besoin ;
 - Elaborer et vérifier les horaires de travail ;
 - Résoudre les problèmes de personnel (maladie, congé, ...) en collaboration avec le service du personnel ;
 - Expliquer le travail aux remplaçants ;
 - Attribuer des tâches plus spécifiques en fonction des besoins ;
 - Maintenir la communication entre les autorités communales et les agents (notes de service, règles et procédure, ...) ;
 - Maintenir la communication entre les différents services ;
 - Signaler les pannes et problèmes dans les différents services ;
 - Evaluer les agents ;

- Faire concorder le planning du service avec celui des autres services et avec les priorités fixées par les autorités communales ;
- Gérer les candidatures spontanées ;
- Commander, réceptionner et livrer les produits d'entretien en collaboration avec la responsable ;
- Gérer les occupations de la salle rue des Tilleuls à Athus ;
- Gérer les occupations de l'ancien réfectoire d'Aix-sur-Cloie ;
- Gérer les occupations des salles de l'Hôtel de Ville d'Halanzuy ;
- Gérer les occupations de la salle polyvalente en collaboration avec la responsable ;
- Gérer la logistique des événements communaux ;
- Assurer l'organisation de la distribution des repas lors des plaines de jeux (en collaboration avec des étudiants).

Responsable des stocks (en collaboration avec la responsable de service)

- **Madame Marie Mathieu**

Fonction

- Commander les produits d'entretien ;
- Réceptionner les livraisons des fournisseurs ;
- Gérer les stocks ;
- Livrer les produits dans les différents bâtiments en fonction des besoins ;
- Assurer le suivi du linge en collaboration avec la Saponaire.

Responsable de la salle polyvalente (en collaboration avec la responsable de service)

- **Madame Carla Correia**

Fonction

- Gérer le planning de la salle polyvalente et des autres salles lorsque la responsable est absente ;
- Faire l'état des lieux d'entrée et de sortie avec les différents occupants des salles ;
- Gérer la mise à disposition du matériel nécessaire aux occupants ;
- Assurer l'entretien de la salle polyvalente ;
- Assurer la logistique et le service des divers événements organisés par la commune (noces d'Or, vernissages, commémorations, fête du personnel, ...).

Personnel d'entretien

- Monsieur **Jean-Francois BOILEAU** ;
- Madame **Arlette MOSAR** ;
- Madame **Colette LAMBOTTE** ;
- Madame **Jocelyne GUILLAUME** ;
- Madame **Martine HUSTIN** ;
- Madame **Claudette GUIOT** ;
- Madame **Yuni Mar BAUK** ;
- Madame **Marylène KECH** ;
- Madame **Evelyne LAMBERT** ;
- Madame **Subin BOONPAN** ;
- Madame **Geeantee LEELODHARRY** ;
- Madame **Georgette MELINGUI** ;

- Madame **Carla CORREIA** ;
- Madame **Genna LARUBARBE** ;
- Madame **Fadia GUNDO** ;
- Madame **Jessica CAREME** ;
- Madame **Mélissa GEORGEN** ;
- Madame **Viêng Phung THI** ;
- Madame **Fabienne THILL** ;
- Madame **Dilek GEZIK** ;
- Madame **Sandra NUNES**.

L'ensemble du travail effectué par le personnel de ce service est indispensable au bon fonctionnement de tous les établissements de la commune.

14. SERVICE MÉDIATION EN SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

14.1. TRAITEMENT DES DOSSIERS DE MÉDIATION – ACTIVITÉ PRINCIPALE

Du 31 octobre 2017 au 31 octobre 2018, **195** dossiers ont été transmis au service médiation et ont fait l'objet d'une proposition de médiation:

- **0** dossier concernant des mineurs d'âge de plus de 14 ans et/ou de plus de 16 ans.
- **195** dossiers concernant des personnes majeures.

Le nombre de dossiers reçus par le service médiation durant cette période est en augmentation par rapport à l'année dernière (149 dossiers reçus pour la même période en 2017).

La moitié des dossiers envoyés en médiation proviennent de la commune d'Aubange (**49,74 %**). Quant aux communes d'Arlon et de Virton, les deux autres « grosses » communes de l'arrondissement judiciaire du Luxembourg – Division Arlon, elles représentent respectivement **20 %** et **8,72 %** des dossiers envoyés en médiation. A noter que cette année, la commune de Habay représente **11,28 %** des dossiers envoyés en médiation.

	Nombre de dossiers reçus par commune
ARLON	39
ATTERT	1
AUBANGE	97
ETALLE	3
FLORENVILLE	6
HABAY	22
MARTELANGE	1
MEIX-DEVANT-VIRTON	0
MESSANCY	2
MUSSON	1
ROUVROY	2
SAINT-LÉGER	1
TINTIGNY	3
VIRTON	17
Total:	195

Les dossiers transmis au service médiation concernent principalement des dépôts d'immondices "au sens large" (dépôts d'immondices, souillures de la voie publique, jet de déchets, déjections canines, infractions environnementales, stock de déchets,...) (119 dossiers). Viennent ensuite les abandons de véhicules (20 dossiers), les dégradations mobilières et immobilières (voitures, clôture...) (19 dossiers), les divagations d'animaux (chiens, chevaux...) et chiens sans laisse (11 dossiers) et les défauts de permis d'environnement (6 dossiers).

14.2. SENSIBILISATION DES COMMUNES ET DES POLICIERS

Au niveau des communes, cette sensibilisation s'est faite principalement au travers du traitement des dossiers envoyés en médiation et pour lesquels ces communes sont "victimes" (participer directement à la médiation permet aux communes de mieux intégrer le fonctionnement et les apports d'une telle procédure).

Au niveau des forces de l'ordre, le service médiation continue de jouer un rôle de "relais", de "réfèrent" auprès des policiers qui souhaitent des explications ou se posent des questions sur les sanctions administratives communales (cadre légal, faits incriminés...) ou encore, qui souhaitent échanger sur une situation de terrain.

14.3. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DE CONCERTATION DES MÉDIATEURS SAC FRANCOPHONES

Ces réunions de concertation rassemblent les médiateurs SAC et font en quelque sorte office de "supervisions collectives" (discussion et échange sur les pratiques professionnelles, difficultés rencontrées, modifications législatives...).

Elles sont organisées :

- soit à l'initiative du SPF Politique des Grandes Villes (pouvoir subsidiant) et regroupent les médiateurs des trois régions du pays,
- soit à l'initiative des médiateurs eux-mêmes : création d'une plate-forme des médiateurs SAC wallons.

Une réunion de concertation a été organisée à Bruxelles par le SPF Politique des Grandes Villes (PGV) au mois de juin 2018.

Cinq réunions de concertation ont été organisées par la plate-forme des médiateurs SAC wallons en 2018 : en mars, avril, juin, juillet et octobre 2018.

Les réunions de la plate-forme des médiateurs SAC wallons ont principalement porté sur le projet de modifications du décret wallon de 2008 relatif aux infractions environnementales³.

A noter que lors de la dernière réunion de la plate-forme des médiateurs SAC wallons au mois d'octobre 2018, il a été décidé de structurer davantage cette plate-forme et d'en faire un véritable réseau des médiateurs SAC wallons subsidiés par la PGV. Les membres de la plate-forme, dont fait partie le service médiation, ont donc décidé de rejoindre le « Forum Belge pour la Prévention et la Sécurité Urbaine asbl »⁴.

³ Décret du 5 juin 2008 relatif à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions et les mesures de réparation en matière d'environnement (*M.B.*, 20/06/2008).

⁴ www.urbansecurity.be

14.4. SOLLICITATION DE LA COMMUNE DE CHINY A PARTICIPER AU PROJET « MEDIATION »

Au début de la création du service médiation en 2008, des contacts ont été pris avec la commune de Chiny en vue de la sensibiliser au système des sanctions administratives communales et l'inviter à collaborer avec la Ville d'Aubange au projet « médiation » ; contacts réitérés en 2009.

Cependant, cette commune n'a pas souhaité adhérer au système des sanctions administratives communales, préférant maintenir les peines de police pour sanctionner les infractions à ses règlements.

Suite à l'entrée en vigueur de la loi de 2013⁵ relative aux sanctions administratives communales et à la modification des règlements généraux de police qui s'en est suivi, la commune de Chiny a changé sa position et a adopté, début 2018, le système des sanctions administratives communales dans son nouveau règlement.

Le service médiation a donc sollicité, courant du mois de juin 2018, la commune de Chiny à collaborer avec la Ville d'Aubange au projet « médiation ».

A ce jour, aucune convention n'est intervenue entre ces communes concernant le projet « médiation ».

14.5. « SERVICE ET INFORMATION » À LA POPULATION

Il arrive de plus en plus que le service médiation soit contacté par des personnes vivant des situations problématiques (conflits de voisinage, conflits locatifs, problèmes juridiques...), étant à la recherche de solutions et espérant trouver une aide auprès de ce service.

Malgré sa "non compétence" ou sa "non habilitation" à pouvoir intervenir dans ces situations, le service médiation prend la peine d'écouter ces personnes, de les rencontrer, de les informer, de les conseiller et de les diriger vers les services appropriés.

Il arrive également que le service médiation reçoive des personnes qui se présentent en commune d'Aubange dans le but d'y rencontrer le Fonctionnaire sanctionnateur provincial ou d'avoir des explications sur le courrier recommandé que ce dernier leur a adressé. Ces personnes sont systématiquement dirigées vers le service médiation où ils bénéficient d'explications quant à la procédure administrative ouverte à leur rencontre.

⁵ Loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales (*M.B., 01/07/2013*).

15. SERVICE JEUNESSE & PLAN DE COHÉSION SOCIALE

15.1. MISSIONS

- Suivi et coordination des projets et activités de la commune en matière de petite enfance (0-3 ans)
- Suivi et coordination des projets et activités de la commune en matière d'enfance (2,5-12 ans)
 - Coordination de l'Accueil durant le Temps Libre
 - Gestion de l'accueil extrascolaire
 - Gestion de l'Ecole des Devoirs
 - Gestion des stages et plaines de vacances
- Suivi et coordination des projets et activités de la commune en matière de jeunesse (au-delà de 12 ans)
 - Projet « Blocus en commune »
- Gestion du Plan de Cohésion Sociale (en ce compris le travail des éducateurs)

15.2. COMPOSITION DU SERVICE JEUNESSE – PLAN DE COHÉSION SOCIALE

- Madame **Nathalie HEYARD**, responsable du service jeunesse et chef de projet PCS, temps partiel (28h/semaine) – en congé politique depuis le 1^{er} mars 2014.
- Monsieur **Adrien LESPAGNARD**, responsable du service jeunesse et chef de projet PCS, temps plein.
- Madame **Sandrine SCHMITZ**, responsable Accueil Extra Scolaire, ¾ temps.
- Madame **Maruska LAMBERT**, coordinatrice Accueil Temps Libre et animatrice des tables de conversation, temps plein.
- Madame **Sarah ROLLUS**, coordinatrice de l'école des devoirs et coordinatrice des plaines de vacances, temps plein – écartement mi-temps depuis le 26 mars 2018 et en congé maternité depuis le 17 août 2018.
- Madame **Fatima Inacio**, coordinatrice de l'école des devoirs en remplacement de Madame Sarah ROLLUS depuis le 17 août 2018, mi-temps.
- Madame **Malaïka PIEFONCK**, agent PCS, temps plein.
- Monsieur **Samuel LAMBERT**, éducateur PCS, temps plein.
- Madame **Michèle ALEXEENKO**, agent CPAS mis à disposition du PCS depuis le 5 mars 2018, temps plein.
- Madame **Sophie RONVAL**, agent CPAS mis à disposition du PCS depuis le 5 mars 2018, temps plein.

15.3. COMPOSITION DU SERVICE DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018)

Contrats AES

- Madame **Marielle BEAUJEAN**, accueillante extrascolaire, CDI, à temps partiel (29h/sem) ;
- Madame **Estelle BERGER**, accueillante extrascolaire, CDD de septembre 2017 à juin 2018 à temps partiel (19h/sem) ;

- Madame **Danielle BUCHET**, accueillante extrascolaire, CDD de septembre 2017 à juin 2018 à temps partiel (10h/sem.) ;
- Madame **Rachel CALLAERT**, accueillante extrascolaire, CDD de septembre 2017 à juin 2018 à temps partiel (10h/sem. puis 16h/semaine) ;
- Madame **Valérie CARRIER**, accueillante extrascolaire, CDD de septembre 2017 à juin 2018 à temps partiel (19h/sem) ;
- Madame **Carole COLLIGNON**, accueillante extrascolaire, CDI, à temps partiel (19h/sem) ;
- Madame **Fatima DA FONSECA**, accueillante extrascolaire, CDI à temps partiel (13h30/sem) et école de devoirs (11h/sem) ;
- Madame **Anne DUCREUX**, accueillante extrascolaire, CDD de septembre 2017 à juin 2018 à temps partiel (25h/sem) ;
- Madame **Stéphanie EPPE**, accueillante extrascolaire, CDD de septembre 2017 à juin 2018 à temps partiel (9h/sem puis 11h/sem.) ;
- Madame **Jacqueline ETIENNE**, accueillante extrascolaire, CDD de septembre 2017 à juin 2018 à temps partiel (30h/sem) ;
- Madame **Cécile GALEA**, accueillante extrascolaire, CDD de septembre 2017 à juin 2018 à temps partiel (16h/sem) ;
- Madame **Céline HEIRMANS**, accueillante extrascolaire, CDI, à temps partiel (20h/sem) ;
- Madame **Bénédicte MONAVILLE**, accueillante extrascolaire, CDD de septembre 2017 à juin 2018 à temps partiel (16h/sem) ;
- Madame **Alyssa PALUMBO**, accueillante extrascolaire, CDD en septembre 2017 à temps partiel (21h/sem.) ;
- Madame **Vanessa SCHMIT**, accueillante extrascolaire, CDD de septembre 2017 à juin 2018 à temps partiel (24h/sem) ;
- Madame **Isabelle VIOT**, accueillante extrascolaire, CDD de septembre 2017 à juin 2018 à temps partiel (27h/sem) ;
- Madame **Joyce WAUTHIER**, accueillante extrascolaire, CDI à temps partiel (20h/sem) ;
- Madame **Karine ZUK**, accueillante extrascolaire, CDD en septembre 2017 à temps partiel (10h/sem).

Conventions volontaires

- Madame **Annie HAUSMAN**, accueillante extrascolaire, statut volontaire ;
- Madame **Latifa LOUGHLIMI**, accueillante extrascolaire, statut volontaire ;
- Madame **Sylviane JUSSERET**, accueillante extrascolaire, statut volontaire.

Autres statuts

- Monsieur **Julien BALTHAZAR**, prestations en établissement scolaire et en accueil extrascolaire, temps plein ;
Deux stagiaires durant l'année scolaire 2017-2018.

15.4. COMPOSITION DU SERVICE DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019)

Contrats AES : CDI

- Madame **Marielle BEAUJEAN**, accueillante extrascolaire, CDI à temps partiel (30h/sem).
- Madame **Danielle BUCHET**, accueillante extrascolaire, CDI à temps partiel (21h/sem).
- Madame **Carole COLLIGNON**, accueillante extrascolaire, CDI, à temps partiel (23h/sem).
- Madame **Fatima DA FONSECA**, accueillante extrascolaire, CDI à temps partiel (25h/sem).
AES (8h/sem) + école de devoirs (17h/sem)
- Madame **Céline HEIRMANS**, accueillante extrascolaire, CDI, à temps partiel (20h/sem).
- Madame **Joyce WAUTHIER**, accueillante extrascolaire, CDI à temps partiel (28h/sem)

Contrats AES : CDD de septembre à juin

- Madame **Estelle BERGER**, accueillante extrascolaire, CDD à temps partiel (23h/sem).
- Madame **Rachel CALLAERT**, accueillante extrascolaire, CDD à temps partiel (17h/sem).
- Madame **Anne DUCREUX**, accueillante extrascolaire, CDD à temps partiel (23h/sem).
- Madame **Stéphanie EPPE**, accueillante extrascolaire, CDD à temps partiel (15h/sem).
- Madame **Cécile GALEA**, accueillante extrascolaire, CDD à temps partiel (15h/sem).
- Madame **Johana GILLET**, accueillante extrascolaire-remplaçante, CDD à temps partiel (19h/sem).
- Madame **Bénédicte MONAVILLE**, accueillante extrascolaire, CDD à temps partiel (14h/sem).
- Madame **Vanessa SCHMIT**, accueillante extrascolaire, CDD à temps partiel (24h/sem).
- Madame **Isabelle VIOT**, accueillante extrascolaire, CDD à temps partiel (24h/sem).

Contrats AES : CDD en cours d'année pour des remplacements ou des renforts

- Madame **Noëlle BRONSART**, accueillante extrascolaire.
- Madame **Maryline THILL**, accueillante extrascolaire.
- Madame **Symphorine THIRY**, accueillante extrascolaire.

Conventions volontaires

- Monsieur **Laurent BALTHAZAR**, accueillant extrascolaire, statut volontaire
- Madame **Annie HAUSMAN**, accueillante extrascolaire, statut volontaire
- Madame **Sylviane JUSSERET**, accueillante extrascolaire, statut volontaire
- Madame **Ezzorah KHAZZAR**, accueillante extrascolaire, statut volontaire
- Madame **Latifa LOUGHLIMI**, accueillante extrascolaire, statut volontaire

Autres statuts

- Monsieur **Julien BALTHAZAR**, prestations en établissement scolaire et en accueil extrascolaire, CDI temps plein.
- Deux stagiaires durant l'année scolaire 2018-2019

15.5. COMPOSITION DU SERVICE DE L'ÉCOLE DE DEVOIRS (ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018)

Contrat employé

- Madame **Fatima DA FONSECA**, animatrice brevetée, à raison de 12 heures par semaine à l'école de devoirs.
- Madame **Symphorine THIRY**, animatrice brevetée, à raison de 12 heures par semaine à l'école de devoirs, à partir de l'écartement mi-temps de Sarah ROLLUS le 26 mars 2018 jusqu'au 21 juin 2018.

Conventions volontaires

- Madame **Luisa FREIRE**, renfort et encadrement ponctuels à l'aide aux devoirs ;
- Madame **Sana HAJRAOUI**, renfort et encadrement à l'aide aux devoirs et aux animations récréatives et culturelles.

15.6. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE DE DEVOIRS (ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019)

Conventions volontaires

- Madame **Ez-Zohra KHAZZAR**, encadrement à l'aide aux devoirs et aux animations récréatives et culturelles.
- Madame **Vanessa RAMALHO**, encadrement à l'aide aux devoirs et aux animations récréatives et culturelles.

Stagiaire

- Monsieur **Noah SAIDY**, encadrement aux animations récréatives et culturelles du mercredi.

15.7. STAGES DE PRINTEMPS (DU 3 AU 13 AVRIL 2018)

- 4 contrats employés hors commune (3 pour une semaine, 1 pour deux semaines) ;
- 11 contrats employés du service jeunesse (10 pour une semaine, 1 pour deux semaines) ;
- 9 personnes sous contrat étudiants (tous pour une semaine) ;

15.8. PLAINES DE VACANCES (DU 2 AU 27 JUILLET 2018)

- 13 contrats employés hors commune ;
- 3 contrats employés (CDD au sein du service jeunesse) ;
- 7 employés au service jeunesse en CDI, mis à disposition pour les plaines de vacances ;
- 55 personnes sous contrat étudiants ;
- 1 volontaire défrayé et 3 volontaires non défrayés ;

15.9. ÉQUIPE PLAN DE COHÉSION SOCIALE

- **Projet « Été solidaire »** : 8 étudiants du 2 au 13 juillet pour le projet « environnement » et 7 étudiants du 16 au 27 juillet pour le projet « citoyenneté »
- **Projet « Volon-terre »** : 8 personnes sous convention volontaire tout au long de l'année pour les actions de ramassage et deux étudiants en juillet aout pour une action de communication.

- **Action « parrainage des demandeurs d'emploi »** : 5 volontaires tout au long de l'année
- **Actions « informatique pour les aînés »** : 5 volontaires tout au long de l'année
- **Action « transport de matériel »** : 4 volontaires sur l'année

15.10. PETITE ENFANCE (0-3 ANS)

1) MCAE

Dans le cadre du plan cigogne 3 volet 2, et suite à des réunions de concertation avec l'Administration communale d'Aubange, l'ASBL les Poussins avait déposé en date du 9 octobre 2014 une fiche projet concernant le site de la rue Houillon afin de transformer les deux structures MCAE actuelles de 24 places chacune en une crèche de 66 places.

Afin de pouvoir accueillir ces 18 places supplémentaires, un subside a été demandé, toujours dans le cadre du plan cigogne 3, pour construire un nouveau bâtiment d'accueil dans la cour actuelle.

Pour que la fiche projet soit recevable, plusieurs choses avaient été mises en place :

- La réalisation d'un bail emphytéotique de la part de la Commune au profit de l'ASBL
 - signature d'un « engagement » pour ce bail emphytéotique le 9 octobre 2014 ;
 - et signature du bail emphytéotique réel le 12 juin 2015 ;
- La décision du Conseil communal du 6 octobre 2014 de financer les travaux pour un coût estimé à l'époque à 400 000 €.

En date du 11 mars 2015, le projet a été accepté par l'ONE, avec accord pour un subside de la part de la Région wallonne de 279 975 €.

Suite à différentes démarches au cours de 2016 (marché public pour désigner un auteur de projet, attribution au Bureau TREMA, réalisation des plans, réunion plénière d'avant-projet, accord du conseil communal pour prendre en charge le prix des travaux, demande de permis d'urbanisme, marché public pour la réalisation des travaux), le marché de travaux a été attribué en avril 2017 à la société COBELBA.

Suite à cela, les travaux ont débuté le 29 mai 2017. Le montant total de ceux-ci, hors éventuels avenants, est estimé à 987 968,13€ HTVA. Pour rappel, s'ils avaient été estimés à 400 000€ au moment de l'appel à projet, la différence s'explique par le fait que le projet a finalement pris une ampleur plus importante avec notamment la création, au sein du nouveau bâtiment, d'un étage supplémentaire dédié à l'ATL.

Pour 2018, les travaux ont suivi leur cours et se sont achevés pour l'essentiel fin juin.

Les Poussins ont alors reçu l'autorisation d'ouverture pour 66 places et sont passé du statut de « MCAE » à celui de « crèche ».

Les petits travaux de finition restants (notamment d'aménagement extérieur) sont en cours de finition.

La réception provisoire et l'inauguration ont ainsi pu avoir lieu en septembre.

2) Crèche

Il n'y a pas eu d'évolution notable concernant la crèche les Canetons au cours de l'année 2018. Celle-ci compte donc toujours 25 places d'accueil.

3) Accueillantes conventionnées

Aucun changement à signaler cette année et il reste donc toujours uniquement une seule accueillante conventionnée sur la commune, à Athus. Celle-ci est autorisée pour 4 places d'accueil.

4) Accueillantes autonomes

Au niveau des accueillantes autonomes, on trouve actuellement sur la commune :

- Une accueillante à Athus, avec une autorisation pour 4 places ;
- Deux accueillantes en co-accueil à Athus, avec une autorisation pour 4 places chacune.

5) Maison d'enfants

Aucun changement à signaler en 2018 concernant les maisons d'enfants. On retrouve donc toujours :

- « Bébé Nature » à Halanzy avec 14 places d'accueil ;
- « Les petites bulles » à Athus avec 15 places d'accueil ;
- « Nounous et Patachon » à Aix-sur-Cloie avec 24 places d'accueil.

6) Accueil Assistance

Le partenariat mis en place avec Accueil Assistance en 2016 continue toujours.

Il implique une participation financière de la commune, composée d'une part fixe et d'une part variable liée à l'utilisation qui est faite de ce service par les citoyens et qui permet alors à ceux-ci de bénéficier de conditions plus avantageuses.

Au-delà du partenariat « général », une collaboration spécifique a également été développée dans le cadre des plaines de vacances : l'accompagnement personnalisé d'enfants à besoins spécifiques.

Ainsi, si des parents souhaitent que leur enfant puisse malgré ces besoins spécifiques participer aux plaines de vacances, ils peuvent faire appel au service jeunesse et, dans la mesure du possible, une accueillante d'accueil assistance pourra alors venir sur place afin de l'encadrer.

Cet accompagnement sera pris en charge financièrement par la commune afin que, comme pour n'importe quel autre enfant, les parents ne doivent payer que la participation « normale » aux plaines de vacances.

A ce jour, 71 prestations ont été réalisées en commune en 2018, avec la ventilation suivante :

- 13 prestations pour de la garde d'enfants malades ;
- 57 prestations pour de la garde d'enfants en situation de handicap.
- 1 prestation dans le cadre du projet « Tisserand » qui favorise l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil.

15.11. ENFANCE (2,5-12 ANS)

1) Coordination de l'Accueil durant le Temps Libre (ATL)

De manière générale, les missions du coordinateur ATL sont de:

- soutenir le membre du Collège communal en charge de cette matière dans la mise en œuvre et la dynamisation de la coordination ATL, telle que décrite dans le décret ;

- sensibiliser et accompagner les opérateurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil;
- soutenir le développement d'une politique cohérente pour l'accueil temps libre sur le territoire.

Concrètement, il s'agit de:

- organiser minimum 2 Commissions Communales de l'Accueil (CCA) par année civile ;
- gérer le dossier de liquidation de subvention pour le poste de coordination ;
- créer un état des lieux tous les 5 ans afin d'obtenir une photographie de l'offre d'accueil proposée sur le territoire communal, ainsi que recueillir les besoins des parents, enfants et professionnels en la matière ;
- créer et mettre en place un Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) en concertation avec la CCA – celui en cours pour notre commune est agréé pour 2015-2020 ;
- suivre et évaluer le programme CLE ;
- impulser de nouveaux partenariats ;
- rédiger un plan d'action et un rapport d'activité par année scolaire ;
- ...

Un mi-temps est subsidié par l'ONE pour cette tâche et pour l'année scolaire 2017-2018, le subside a été de 26.096€.

Pour cette année 2018, plusieurs actions particulières ont été mises en œuvre :

- Création de deux malles pédagogiques sur base de l'enquête réalisée auprès des accueillantes et des différents opérateurs: malle coopération et malle expression verbale et gestuelle ;
- Proposer des soirées "jeux de société" aux opérateurs afin que les accueillantes puissent tester les jeux disponibles au prêt (inter-réseaux) ;
- Proposer des animations "nomades" aux opérateurs afin que les accueillantes puissent tester les jeux disponibles au prêt (en équipe) ;
- Prêt d'ouvrages pédagogiques aux animateurs des plaines de vacances, ainsi qu'aux autres opérateurs ;
- Affiliation au CRECCIDE, organisation nous permettant de nous lancer dans la mise en place d'un conseil communal des enfants ;
- Formation du Service Jeunesse au CRECCIDE, concernant la mise en place du futur Conseil Communal des Enfants ;
- Soutien aux projets mis en place : participation de la coordination ATL à différents projets de partenariat, comme par exemple l'animation « La ruée vers l'or », activité mise en place par le Centre Culturel, l'EDD Eskapi et la Bibliothèque d'Athus.

2) Gestion de l'accueil extrascolaire (AES)

AES "écoles "

Pour l'année scolaire 2017-2018, les 4 structures d'accueil extrascolaire "école" habituelles ont fonctionné: Aubange "gare", Aubange Bikini, Aix-sur-Cloie et Rachecourt.

Au niveau de la fréquentation (chiffres de l'accueil du matin + de l'accueil du soir), on observe, une nouvelle fois encore, une forte hausse :

- **2010-2011:** 22.004 participations
- **2011-2012:** 24.056 participations
- **2012-2013:** 27.956 participations
- **2013-2014:** 28.882 participations
- **2014-2015:** 31.449 participations
- **2015-2016 :** 33.733 participations
- **2016-2017 :** 37.492 participations
- **2017-2018 :** 39.897 participations

Au niveau de la répartition entre les sites, on peut souligner une augmentation plus marquée à l'accueil d'Aubange « gare » et d'Aix-sur-Cloie et une diminution à l'école d'Aubange Bikini :

	Aubange Gare	Aubange Bikini	Aix-sur-Cloie	Rachecourt
2013-2014:	10.758	2.370	8.200	7.554
2014-2015:	10.680	2.944	10.209	7.616
2015-2016	10.632	3.600	11.367	8.134
2016-2017	11.389	3.955	13.756	8.392
2017-2018	14.002	3.269	14.111	8.182

AES "Aprèm'actions "

Durant l'année scolaire 2017-2018, les 4 structures « Aprèm'actions » d'Aubange, Halanzy, Rachecourt et Aix-sur-Cloie ont fonctionné.

- **2010-2011:** 1.811 participations
- **2011-2012:** 1.831 participations
- **2012-2013:** 2.189 participations
- **2013-2014:** 3.304 participations
- **2014-2015:** 3.139 participations
- **2015-2016 :** 2.693 participations
- **2016-2017 :** 2.902 participations
- **2017-2018 :** 3.064 participations

	Aubange	Halanzy	Aix-sur-Cloie	Rachecourt
2014-2015:	1063	1097	421	558
2015-2016	1018	785	380	510
2016-2017	1002	748	802	350
2017-2018	1326	622	828	358

Cette année, ce sont les structures d'Aprèm'actions qui ont proposé une journée porte ouvertes

AES "journées pédagogiques "

Durant l'année scolaire 2017-2018, le service jeunesse a organisé plusieurs journées d'accueil durant les journées pédagogiques des écoles communales :

- Le 16 octobre 2017 pour toutes les écoles communales : 53 enfants
- le 16 novembre pour l'école d'Aubange : 28 enfants
- le 30 novembre pour les implantations d'Aix-sur-Cloie et Bikini : 22 enfants

- le 1^{er} décembre 2017 pour l'école d'Aubange : 24 enfants
- le 11 décembre pour les implantations d'Aix-sur-Cloie et Bikini : 29 enfants

Gestion de l'école de devoirs (EDD)

L'école des devoirs, ouverte depuis 2010, s'adresse aux enfants âgés de 6 à 15 ans :

- éprouvant des difficultés scolaires ;
- issus de milieux socialement fragilisés ;
- non francophones et/ou de parents non francophones.

Depuis 2012 et la fermeture du site situé au 51b rue Jean Jaurès à Athus, seul le site situé dans le quartier de la rue de Rodange reste actif.

Suite à la transformation en 2014 du local au n°103 de la rue de Rodange à Athus en logement dans le cadre de la rénovation urbaine, l'école des devoirs a déménagé pour l'année scolaire 2015-2016 à « l'école de la frontière », établissement scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles située dans le même quartier.

En attendant une évolution positive par rapport à une future maison de quartier au sein de la rue de Rodange, l'école des devoirs s'organise encore dans ces locaux depuis.

Au niveau des heures d'ouverture, l'école des devoirs propose 2 heures les lundis, mardis et jeudis et 3h30 les mercredis. Elle ne propose pas d'accueil le vendredi, sauf exception pour des activités particulières éventuelles en partenariat avec des associations locales.

Les activités concernent quant à elles de l'aide aux devoirs et diverses activités pédagogiques, culturelles, créatives, citoyennes et sportives.

Recensement :

- **2010-2011**: 1.441 participations, pour une moyenne de 15 enfants accueillis par jour.
- **2011-2012**: 1.279 participations, pour une moyenne de 13 enfants accueillis par jour.
- **2012-2013**: 1.032 participations, pour une moyenne de 10 enfants accueillis par jour.
- **2013-2014**: 1.177 participations, pour une moyenne de 12 enfants accueillis par jour.
- **2014-2015** : 950 participations, pour une moyenne de 10 enfants accueillis par jour.
- **2015-2016** : 1.040 participations, pour une moyenne de 11 enfants accueillis par jour.
- **2016-2017** : 2180 participations, pour une moyenne de 20 enfants accueillis par jour.
- **2017-2018** : 1534 participations, pour une moyenne de 13 enfants accueillis par jour.

Subsides versés par l'ONE :

- **2010-2011** : 2.878,18 € → 2.976,87€ (subvention totale recalculée par l'ONE)
- **2011-2012** : 2.779,35 € → 2.891,99€ (subvention totale recalculée par l'ONE)
- **2012-2013** : 2.970,45 € → 3.086,32€ (subvention totale recalculée par l'ONE)
- **2013-2014** : 2.551,47 € → 2.640,88€ (subvention totale recalculée par l'ONE)
- **2014-2015** : 2.746,89€ → 2.822,06€ (subvention totale recalculée par l'ONE)
- **Décembre 2015** : versement d'une prime exceptionnelle de 1.620,00€ par l'ONE.
- **2015-2016** : 2.466,96€ → 3.205,02€ (subvention totale recalculée par l'ONE).

- **Mars 2017** : 2.013,32€ (supplément versé en raison de l'augmentation de la base forfaitaire)
- **2016-2017** : 4.387,50€ → 4.923,10€ (subvention totale recalculée par l'ONE)
- **2017-2018** : 5.488,02€

Gestion des stages et plaines de vacances

En 2018, des **stages de printemps** ont été remis en place, ce qui n'avait plus été le cas depuis 2010 :

- Stages ludiques et créatifs durant les 2 semaines :
 - Athus, la salle des Tilleuls ;
 - Aubange, à l'école communale pour les 2.5-5 ans et à la salle polyvalente pour les 6-12 ans
- Stage nature
 - Aubange, à la « Harpaille » pour les 6 – 12 ans durant la première semaine
 - Rachecourt pour les 2.5 – 12 ans durant la deuxième semaine
- Stage musique
 - Au Centre culturel à Athus pour les 6 – 12 ans durant la première semaine
- Stage Afrique
 - Au Centre culturel à Athus pour les 6 – 12 ans durant la deuxième semaine

Niveau pratique, les tarifs mis en place reprenaient le mécanisme « commune » « hors commune » instauré lors des plaines de vacances 2017 mais ils étaient majorés pour cette période de l'année. Et les places étaient limitées à chacun de ces stages.

Niveau fréquentation, nous avons comptabilisés 171 enfants différents inscrits, pour un total de 860 participations au cours des 2 semaines.

En ce qui concerne les **plaines de vacances**, celles-ci ont eu lieu du 2 au 27 juillet 2018.

Le nouveau système mis en place l'an dernier au niveau de la tarification a été maintenu :

- Fonctionnement en forfait hebdomadaire.
- Tarif du forfait différent suivant que les parents de l'enfant résident ou non dans la commune.

Au niveau des nouveautés, plusieurs éléments à signaler :

- Mise en place d'un nombre limité de places pour chacune des plaines afin de continuer à garantir un cadre sécurisé et épanouissant pour les enfants ;
- Mise en place d'une garderie à partir de 16h30 jusqu'à 18h30.

Pour ce qui est des implantations, il y en avait 8 :

- les plaines habituelles : Athus-Home Lorrain, Aubange Gare, Aubange Bikini, Battincourt et Adoplaines,
- la nouvelle plaine de l'an dernier qui a été maintenue : Rachecourt,
- une plaine provisoire : Halanzy en remplacement d'Aix-sur-Cloie, faute de travaux,
- et une nouvelle plaine : Athus-Tilleuls. Celle-ci était destinée à compenser la limitation du Home Lorrain, d'une part, et d'offrir d'autre part une plaine spécifique aux plus jeunes sur Athus comme cela se fait à Aubange avec Bikini.

Recensement :

- **2010**: 523 enfants ≠ 5.065 participations
- **2011**: 543 enfants ≠ 5.456 participations
- **2012**: 543 enfants ≠ 6.296 participations
- **2013**: 642 enfants ≠ 6.176 participations
- **2014**: 647 enfants ≠ 6.937 participations
- **2015**: 660 enfants ≠ 6.598 participations
- **2016** : 743 enfants ≠ 7.423 participations
- **2017** : 745 enfants ≠ 8.261 participations
- **2018** : 745 enfants ≠ 8702 participations

On observe donc une forte augmentation du nombre total de participations tandis que le nombre d'enfants différents accueillis reste stable.

Notre objectif du forfait visant à réguler la présence des enfants tout au long de la semaine et éviter le côté « halte-garderie » semble donc être atteint.

Quant à la répartition des participations entre les différentes plaines, voici l'évolution :

	2015	2016	2017	2018
ATHUS HOME LORRAIN	1747	2142	2447	1870
ATHUS TILLEULS				609
AUBANGE GARE	1481	1476	1622	2305
AIX-SUR-CLOIE	1284	1596	1833	702 (HALANZY)
AUBANGE BIKINI	425	513	497	457
BATTINCOURT	1098	1025	694	1216
RACHECOURT	/	/	638	1141
ADOS	563	671	530	402

Il est toutefois difficile de tirer des constats par plaines compte tenu de l'impossibilité d'organiser la plaine à Aix-sur-Cloie cette année, de la taille plus réduite de la plaine d'Halanzzy, qui la remplaçait, et des adaptations qui ont dû être opérées avec la mise en place des places limitées.

Ainsi, si Aubange et Battincourt « explosent », cela est notamment dû au fait que c'est là que nous avons le plus de locaux disponibles et qu'à un moment donné, les personnes n'ont plus eu le choix que d'inscrire leurs enfants à ces plaines là...

Subsides versés par l'ONE :

- **2005**: 12.627,64 €
- **2006**: 13.233,21 €
- **2007**: 12.489,50 €
- **2008**: 12.967,00 €
- **2009**: 10.026,03 €
- **2010**: 9.710,10 €
- **2011**: 9.253,04 €
- **2012**: 10.577,14 €
- **2013**: 11.690,28 €
- **2014**: 12.480,21 €

- **2015**: 12.255,58€
- **2016** : 15.477,72 €
- **2017** : 16.776,34€
- **2018** : le montant n'a pas encore été notifié.

15.12. JEUNESSE (12 ANS ET +)

Projet « Blocus en Commune »

En août 2018, le projet Blocus a été organisé et mis en place par le Service Jeunesse pour la quatrième fois.

Ce projet a pour objectif principal de soutenir les étudiants, qu'ils soient en secondaire, en haute école ou à l'université, durant la préparation de leurs examens de seconde session.

Ce projet, entièrement gratuit afin d'être accessible à tous, s'est déroulé durant 9 jours, du 6 au 17 août, de 9h à 13h, au sein de la Harpaille, dans le domaine du Clémarais.

Afin de leur fournir tous les outils et l'aide leur permettant de se préparer de manière efficace, voici ce qui a été mis en place:

- Participation de 11 personnes volontaires afin de soutenir les jeunes et de répondre à leurs questions dans différentes matières ;
- Animation réalisée par une coach scolaire afin d'aider les jeunes dans leur étude (gestion du stress, méthode de travail, concentration, alimentation...);
- Collations saines (eau, jus de fruit, fruits frais...) gratuites, variées et à volonté durant tout le projet ;
- Manuels, Bescherelle, dictionnaires mis à disposition grâce à la Bibliothèque communale Hubert Juin.

Pour mettre en place ce projet, le Service Jeunesse a pu bénéficier de différents soutiens:

- De la Province de Luxembourg, pôle social et santé, à hauteur d'un subside de 600€ ;
- De l'enseigne CORA Messancy, via un bon d'achat de 20€

15.13. PLAN DE COHÉSION SOCIAL

Voici l'état d'avancement des actions pour cette 5ème année de mise en place de ce plan 2014-2019 :

1) Mobilité intergénérationnelle

Cette action consiste à offrir des services de transports gratuits aux personnes âgées et/ou fragilisées:

- Le mercredi après-midi : ramassage à Guerlange et à Athus en direction de la Grand-Rue (administration, bibliothèque, commerces et banques) et du zoning des Acacias ;
- Le vendredi matin : ramassage à Aubange et Athus en direction du marché d'Athus ;
- Le samedi matin tous les 15 jours : ramassage à Battincourt et Rachecourt en direction du marché d'Halanzy et des commerces.

Le financement de cette action est depuis de nombreuses années intégralement pris en charge par la Commune d'Aubange qui lance chaque année un marché et retient l'organisateur le moins cher.

2) Travail de proximité

Ce travail vise à favoriser la cohésion sociale de tous les citoyens de la Commune, en agissant en particulier avec les personnes les plus éloignées des critères de bien-être tels que définis par le PCS.

Il y a tout d'abord un travail de proximité générale qui est effectué, avec:

- La présence régulière d'un éducateur de rue dans les quartiers et endroits stratégiques et lors de manifestations spéciales.
- L'action plus spécifique de cet éducateur ainsi qu'une autre éducatrice, avec des suivis en famille et des suivis individuels (recherche d'emploi, de stage, aide au permis de conduire, aide scolaire, interventions « de quartier », etc).
- L'action des deux agents CPAS mis à disposition du PCS dans le cadre de la lutte contre la précarité infantile et l'intergénérationnel :
 - suivi et accompagnement régulier d'enfants pour des aides aux devoirs et des activités diverses en période scolaires et hors scolaires ;
 - activités au Home Bellevue avec les seniors ;
 - organisation d'excursions en juillet-août pour des enfants grâce à un financement de la table ronde 106 d'Aubange ;
 - mise en place du projet « scène de famille », financé par la province et en partenariat avec l'ASBL théâtre sans accent, qui consiste en un atelier théâtre en famille à partir de septembre 2018 à raison d'une fois par semaine avec pour thème la parentalité.
- L'application Fluicity. Celle-ci a notamment permis :
 - de pouvoir diffuser des informations concernant différentes activités proposées tout au long de l'année via un moyen de communication supplémentaire ;
 - de pouvoir recueillir des idées citoyennes ;
 - de pouvoir impliquer les citoyens dans différents projets : mise en place de 2 « jurys citoyens » pour l'attribution de marchés en vue d'installer de nouveaux modules sur les plaines de jeux du Dolberg à Athus et à Halanzy, appel public pour développer de petits potagers de quartiers via des citoyens intéressés,...
- Le soutien au monde associatif :
 - depuis janvier 2018, une camionnette PCS permet à des volontaires de se substituer au service travaux et transporter le matériel nécessaire à l'organisation de leurs activités ;
 - la rédaction d'une version actualisée du guide des loisirs « la Bougeotte ».
- La présence et l'action de nombreux partenaires via leurs missions respectives (CPAS, Planète J, SAP, Lire et écrire, Habitations Sud Luxembourg, LOGESUD, Centre Culturel, bibliothèques, Institut d'Enseignement de Promotion Sociale, Espace P, Vie féminine, CRILUX, Inforjeunes, école des devoirs...)

Par rapport à ces différents opérateurs, plusieurs « nouveauté » à signaler pour 2018 :

- Croix-Rouge : déménagement à Bellevue, ce qui a permis de développer un vestiboutique et de pouvoir mettre en place, en partenariat avec les CPAS d'Aubange et Messancy, une épicerie sociale ;
- Espace P : mise à disposition d'un local PCS afin de développer des missions d'accompagnement (social et sanitaire) de personnes prostituées sur Athus ;
- Vie Féminine : mise à disposition d'un local PCS afin de redévelopper ses activités sur Athus.

Des animations socioculturelles et éducatives ciblées sont également organisées :

- Ateliers numériques pour les aînés en partenariat avec le conseil consultatif des aînés.
Ainsi 3 activités sont proposées :
 - Initiation sur l'ordimemo, les vendredis matins sur rdv ;
 - Assistance à l'utilisation (ordinateur, tablette, smartphone), les samedis matins sur rdv ;
 - Modules collectifs mensuels, les mardis matins sur inscription. Les thèmes de ces modules ont été « traitement de texte » en janvier, « classement des dossiers et fichiers » en février, « multimédias » en mars, « acheter un ordinateur » en avril, « les réseaux sociaux en mai », « internet » en octobre, « la gestion d'une boîte mail » en novembre et « traitement de texte » en décembre.

Au total, on compte 24 inscriptions les vendredis pour 8 personnes différentes, 27 inscriptions les samedis pour 10 personnes différentes, 9 inscriptions pour le module collectif de janvier, 10 pour celui de février, 8 pour celui de mars, 7 pour celui d'avril, 8 pour celui de mai, 10 pour celui d'octobre et 11 pour celui de novembre.

Il y a aussi un travail d'orientation et parfois d'accompagnement :

- Rôle de relais institutionnel pour le public vers les différents services existants.
- Maintien de l'exploitation d'un jardin communautaire. En 2018, une convention tripartite a été mise en place avec le CPAS, le PCS et l'ASBL La Toupie afin de redynamiser ce projet. En plus des agents CPAS et PCS qui se sont répartis 3 demies journées de présence, une personne de la Toupie était présente deux demies journées par semaine pour assurer l'encadrement. Ainsi, si certains ont participé au projet avec une optique d'insertion sociale, d'autres ont pu bénéficier d'une réelle formation qualifiante dans une optique d'insertion professionnelle avec le reste de la semaine réalisé au siège de la Toupie à Arlon.

D'autres actions "d'envergure" sont enfin menées :

- **Action Job Etudiants**

Cette journée qui vise à aider les jeunes dans leur recherche d'emploi étudiant a été organisée le 28 février 2018 par le service jeunesse, Inforjeunes, Planète J et l'ADL.

Au sein de la bibliothèque Hubert Juin d'Athus, ce sont 77 jeunes qui ont participé à cette 8^{ème} édition en Commune d'Aubange, pour environ 50 l'an dernier.

- **Fiest'Athus**

La 11^{ème} édition de la fête de fin d'examens des écoles secondaires de la Commune, organisée en partenariat par le service jeunesse de la Commune d'Aubange, la maison de jeunes Planète J et le SAP, s'est déroulée le 21 juin 2018.

Pour cette édition, il a été décidé de changer d'endroit. Ainsi, plutôt que de « s'isoler » au Joli-Bois, les animations ont pris place au sein du parc au centre d'Athus. Cela s'est avéré être une belle réussite puisque la fréquentation doublé par rapport à l'an dernier avec environ 200 jeunes présents tout au long de la journée.

- **Eté solidaire**

Cette année encore, pour la 15^{ème} année consécutive, la Ville d'Aubange a participé à « Eté solidaire, je suis partenaire » soutenu par la région wallonne avec la mise en place de 2 projets. Le premier projet a vu, durant la première quinzaine de juillet, 8 jeunes étudiants :

- Construire des bacs potagers, qui seront bientôt installés à différents endroits de la commune et gérés par des associations et citoyens dans une optique de transition ;

- Construire des poubelles de tri en bois, qui seront également prochainement installées dans différents bâtiments communaux afin d'améliorer la question du tri des déchets et de leur recyclage.

Le second projet, durant la seconde quinzaine de juillet, a vu 7 autres étudiants rafraîchir le monument aux morts d'Halanzy (centenaire de la fin de la guerre 14-18) ainsi que ses abords.

- **Senior focus**

En partenariat avec le Comité Consultatif Communal des Aînés, et sur initiative de la Province de Luxembourg, le PCS a participé au projet « Senior Focus ». Celui-ci consiste à fournir aux personnes âgées de 75 ans et plus une « boîte à tartine » qui doit être mise à un endroit facilement identifiable à leur domicile et qui comprend des renseignements utiles sur la personne pour que des ambulanciers, pompiers, policiers ou autres puissent agir rapidement et efficacement en cas d'urgence (malaise, disparition).

Pour la ville d'Aubange, plus de 1000 personnes étaient concernées. La distribution a été effectuée sur plusieurs mois via des membres du CCCA ou d'associations de villages.

- **Journée portes ouvertes des centres sportifs et salon de la vie associative**

En partenariat avec le Centre Sportif Local, la « Journée portes ouvertes des centres sportifs et Salon de la vie associative en commune d'Aubange » a été organisée le 24 juin 2018. Tout au long de la journée, le public a ainsi pu découvrir une quinzaine de sports à travers des démonstrations et initiations d'une part, ainsi que la richesse du tissu associatif local via la présence de près de 20 stands d'informations d'autre part.

- **« Foire aux jouets »**

En partenariat avec la Maison Croix-Rouge Aubange - Messancy, une foire au jouet est organisée à l'approche des fêtes de fin d'année. Celle-ci vise notamment à permettre à des familles précarisées de pouvoir obtenir des jouets gratuitement et/ou à prix accessibles pour offrir par la suite à leurs enfants. Pour cela, nous avons pu bénéficier des jouets récoltés par l'AIVE lors de leur récolte annuelle et un appel aux dons a aussi été lancé. Et pour ce qui est du public cible, des partenariats ont été mis en place avec le CPAS, Solidarité Aubange et l'ONE.

- **« AUBANGE, Commune Volon-terre »**

Le projet « Aubange, Commune Volon-terre » impulsé en 2017 a suivi son cours en 2018. Le PCS a donc continué d'une part à soutenir et encourager les citoyens qui se mobilisent pour une commune plus propre et ramassent des déchets sauvages bénévolement toute l'année, et d'autre part à sensibiliser le tout public à la propreté publique, à la question du tri des déchets et à l'environnement de façon générale. Pour cela différentes choses ont été utilisées :

- La page Facebook, qui permet de donner de la visibilité aux actions existantes et de sensibiliser le tout public ;
- Des outils de communication réalisés dans le cadre de deux jobs étudiants ;
- L'agenda annuel mis en place avec un ouvrier propreté du service travaux pour que tout citoyen intéressé par la démarche puisse le rejoindre lors d'actions de nettoyage et ainsi découvrir l'action Volon-terre ;
- Le Grand Nettoyage de Printemps, impulsé par la cellule BeWapp de la Région Wallonne, et qui a rassemblé 1174 personnes sur notre commune en 2018 (groupes de Volon-terre actifs tout au long de l'année, associations et écoles mobilisées pour l'occasion, citoyens sensibilisés), pour 848 en 2017.

3) Réinsertion socioprofessionnelle

Plusieurs actions sont à répertorier ici:

- Participation à la Plate-forme Emploi-Formation organisée par l'Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi ;
- Continuité de la collaboration entre les opérateurs de formations (via cette plate-forme).
- Maintien des « Permanences emploi » lancées en 2017 pour faire évoluer le dispositif de parrainage de demandeurs d'emploi qui existait auparavant. Ces permanences ont continué en 2018, toujours au sein de la bibliothèque Hubert Juin d'Athus ;
- Développement d'un espace dédié à l'emploi et à la formation au sein de la bibliothèque Hubert Juin. Cet espace est à présent occupé par les permanences emploi une fois par semaine, une autre fois par les tables de conversation communales, deux fois par le service insertion du CPAS et enfin une fois par mois par la Trêve.
- Collaboration avec différents partenaires pour la mise en place de formations sur la commune :
 - Formation en allemand niveau débutant à Athus, via la Province de Luxembourg ;
 - Formation « visa pour l'emploi » à Aubange via Mode d'emploi.

4) Parcours d'intégration

Plusieurs actions sont mises en place afin de favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère au sein de notre Commune:

- **Maintien des tables de conversation en français langue étrangère**
Afin de permettre à un maximum de personnes de participer aux tables de conversation, et de permettre aux personnes arrivant en cours d'année d'accéder plus rapidement à la formation, une organisation en module a vu le jour depuis septembre 2015.
Depuis, deux modules de 120h chacun sont mis en place chaque année : le premier de janvier à mai et le second de septembre à décembre.
Pour 2018, ces 2 modules ont bien été organisés de la sorte, avec pour chacun 15 places disponibles.
Pour les financer, nous avons encore pu compter sur un subside via l'appel à projet « Initiatives Locales d'Intégration » de la région wallonne, subside qui s'est élevé comme en 2017 à 21 000 € (contre 5000 en 2013, 10000 en 2014, 15000 en 2015).
- **Maintien de l'axe « interculturel »**
Le subside de 10 000 € reçu l'an dernier pour lancer cet axe a été renouvelé pour 2018.
Si en 2017 il avait essentiellement servi à coordonner la rédaction d'un ouvrage relatif à l'immigration récente sur notre commune, pour 2018 ce sont des ateliers plus concrets qui ont été mis en place tout au long de l'année sur le thème de « consommer autrement » :
 - 4 ateliers en mai et juin mis en place directement par le PCS ;
 - 4 ateliers de septembre à décembre mis en place par le CRIE en partenariat avec le PCS et le CPAS.
Pour y retrouver un public multiculturel, deux communications ont été mises en place autour de ces activités : une tout public, et une autre ciblée via les différents groupes d'apprentissage du français actifs sur notre commune notamment (tables de conversation PCS, Lire et écrire, La trêve).

- **Maintien et développement des activités du CRILUX**

Toujours actif au sein du local mis à disposition par le PCS au sein du quartier de la rue de Rodange, le CRILUX a maintenu ses permanences en 2018 :

- le mercredi dans le cadre du parcours d'accueil des primo arrivants ;
- le mardi à destination de toute personne étrangère ou d'origine étrangère.

A côté de cela, le CRILUX a également lancé, en partenariat avec Lire et écrire, le CIEP et le CEPPST, son projet FSE, mêlant apprentissage du français et de la citoyenneté à partir de novembre 2018.

- **Mise en œuvre du « Plan Local d'Intégration »**

Finalisé en 2017 par le CRILUX, les premières actions relatives à ce PLI ont vu le jour en 2018. Pour rappel, les deux principaux axes de ce PLI sont l'accueil et la socialisation. Ainsi, parmi les actions, on retrouve notamment l'organisation du salon des associations et le développement d'activités par plusieurs associations au sein d'un local PCS dans le quartier de la rue de Rodange dont il a été question auparavant.

A côté de cela, une « carte accueil » reprenant les informations relatives aux principaux services actifs sur la commune, en français, anglais et portugais, est en cours de rédaction.

- Au niveau du **travail d'intégration**, on pourrait également reprendre ici la plupart des actions et partenaires mentionnés au sein de l'action "travail de proximité" qui, chacun à leur façon et à des degrés différents, agissent aussi afin de favoriser l'intégration de cette population étrangère ou d'origine étrangère dans un but de cohésion sociale.

5) Coordination

Enfin au-delà des différentes actions, plusieurs missions incombent directement au chef de projet PCS :

- **Gestion administrative et financière** : le rapport financier a été transmis à la DiCS et la DGO5 dans les délais prévus (avant le 31 mars) ; pour cette année, il n'y a par contre pas eu de rapport d'activité, celui-ci ayant été remplacé par un rapport d'évaluation du PCS depuis son lancement, lequel a également été transmis à la DiCS dans les délais prévus (avant le 30 juin) ;
- **Assurer la représentation du service et les relations externes par des rencontres régulières avec les différents acteurs** : participation à différentes plateformes (IBEFE, SAP, Commission Communale de l'Accueil, Plateforme citoyenneté CRILUX, plateforme FLE CRILUX, plateforme inter-PCS,...) et rencontres régulières avec des partenaires.
- **Animation de réunions** : en fonction des besoins et opportunités identifiés ;
- **Gestion de projets** : diagnostic permanent sur la situation communale, participation au projet « Aubange, commune Volon-terre », participation au projet du potager communautaire, organisation du salon des associations,... ;
- **Se maintenir au courant** : participation à différentes séances d'informations sur des thèmes tels que les dispositifs d'intégration, la participation citoyenne, le volontariat, la lutte contre la pauvreté, l'égalité des chances, le radicalisme... ainsi que sur le PCS 3 à venir pour 2019 ;
- **Aider les partenaires dans l'élaboration de projets** : partenariat avec le CRILUX pour le « Plan Local d'Intégration », partenariat avec la Croix-Rouge pour l'organisation d'une foire aux jouets à l'approche des fêtes de fin d'année,... ;
- **Recherche de subsides** : subsides obtenus dans le cadre d'été solidaire, des tables de conversation et de l'axe interculturel, de l'appel à projet « soutien à la parentalité » de la Province de Luxembourg, financement de la part de la « table ronde 106 d'Aubange ».

15.14. FORMATIONS

Intitulé	Temps consacré	Organisme formateur	Nombre d'agents
Formation en droit des étrangers	4 jours	Crilux	1 employée du service jeunesse
Formation au « Plan d'Intervention Psychosocial » (PIPS)	1 jour	Institut Provincial de Formation (Prov.Lux)	2 employés du Service Jeunesse
Des missions aux actes : le rôle de la coordinatrice atl et du responsable de projet	1 jour	PromEmploi	1 employée du Service Jeunesse
Diner en famille (jeu)	1 jour	Crilux	1 employée du Service Jeunesse
Communiquer sur les réseaux sociaux	2 jours	CEPEGRA	1 employée du service jeunesse
Violences de genre en contexte multiculturel et de migration	1 jour	CRILUX	1 employée du service jeunesse
Violences conjugales – et l'enfant dans tout ça ?	1 jour	Province de LUXEMBOURG	1 employée du service jeunesse
Formation à l'évaluation du PCS	1 jour	RW	1 employé du service jeunesse
Formation pour la mise en place d'un conseil des enfants	1 jour	CRECIDE	5 employés du service jeunesse
Formation à la méthodologie SPIRAL de participation citoyenne	2 jours	RW	1 employé du service jeunesse

15.15. SUBVENTIONS

PCS	64.327,60 €
Projet: "Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère" - RW	31.500,00 €
Ecole des devoirs	5.488,02 €
ATL (salaire coordinatrice)	26.096 €
Projet Blocus – subside de la Province	600,00 €
AES	(+/-) 7.000,00 €
Plaines de vacances	(+/-) 17.000,00 €
Projet FSE 2008-2014 – financement repris par l'ONE	10.984,47€
Été Solidaire	5.040,00 €
Projet : « soutien à la parentalité » - subside de la Province	3.500 €
Financement de la table ronde 106 Aubange	2.050 €
2 points APE PCS	6.187,40 €
4 points APE AES (points propres aux personnes)	12.374,80 €
	TOTAL : 192.148,29 €

16. SERVICE INFOGRAPHIE

Le service infographie se charge :

1) Confection du bulletin Communal

Le service infographie s'est chargé de la réalisation de 3 bulletins communaux (36, 36, 32 pages).



2) Créations pour les bibliothèques

- Le service infographie s'est chargé de la réalisation d'invitations, d'affiches, de cartons réponses ou de reproductions de cartes pour les événements suivants :
 - Invitations et affiches de la conférence littéraire de Laurence Hesse « Auteure de Lilith » ;
 - Invitations, affiches et remise de prix pour l'exposition des photos du concours «Rénov'Athus». Montage de l'exposition avec Mesdames Hillary TOMAELLO et Emilie THIRY ;
 - Réalisation d'une brochure de 32 pages «Rénov'Athus » ;
 - Invitation au Ciné-débat « Démocratie participative » ;
 - Mise en page et impression d'un tableau sur imprimante grand format «Histoire de la coupe du monde de football» ;
 - Invitation et affiches de la conférence littéraire de Vincent ENGEL.
- Le service infographie s'est chargé de la réalisation des invitations, chèques cadeaux pour le « prix Jean LEBON 2018 », impression par le service sur nos machines.
- Le service infographie s'est chargé de la réalisation de marques pages pour les bibliothèques Hubert Juin, d'Halanzy et Frédéric KIESEL, impression par le service sur nos machines.
- Le service infographie s'est chargé de la réalisation d'un panneau signalétique pour la bibliothèque de Halanzy.

CONFÉRENCE LITTÉRAIRE
LAURENCE HESSE
 AUTEURE DE LILITH
JEUDI 04 OCTOBRE 2018
 À 20H

SALLE JEAN LEBON,
 BIBLIOTHÈQUE HUBERT JUIN,
 64 GRAND-RUE, 6791 ATHUS



CETTE CONFÉRENCE
 SERA SUIVIE
 D'UN ÉCHANGE
 AVEC LE PUBLIC
 ENTRÉE LIBRE



INVITATION
 CONFÉRENCE LITTÉRAIRE
LAURENCE HESSE,
 AUTEURE DE LILITH



JEUDI 04 OCTOBRE 2018, 20H

SALLE JEAN LEBON,
 BIBLIOTHÈQUE HUBERT JUIN,
 64 GRAND-RUE, 6791 ATHUS
 CETTE CONFÉRENCE SERA SUIVIE
 D'UN ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC
 ENTRÉE LIBRE



EXPOSITION
 des **PHOTOS**
 du **concours**
 « **Rénov'Athus** »
 Du **3 au 14 mars**

Salle Jean Lebon, Bibliothèque Hubert JUN
 64 Grand-rue, 6791 Athus

Accessible aux heures
 d'ouvertures
 de la bibliothèque



Rénov'Athus

Les quarante clichés primés
 par le jury lors du concours
 portant sur le périmètre de
 rénovation urbaine d'Athus

Concours photo 2017-2018
 Ville d'Aubange

En partenariat avec la bibliothèque Hubert Juin
 Légendes rédigées par monsieur Louis GOFFIN



Démocratie participative
INVITATION AU CINÉ-DÉBAT



HISTOIRE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Dans cet historique, nous ne nous attacherons qu'aux aspects sportifs (parfois politiques) de cette coupe du monde qui passionne jeunes et vieux. On pourrait longuement écrire sur son aspect fond financier, notamment réjouissant, mais là n'est pas l'objectif. Ce sera une autre histoire ! La coupe du monde de football est créée en 1930 par Jules RIMET qui est alors président de la FIFA. C'est à l'Uruguay, parce que vainqueur du tournoi olympique, qu'il revient d'assurer la première organisation. Il n'y a que 13 pays participants dont la Belgique car les voyages sur l'océan sont coûteux pour ces équipes d'amateurs.



En 1930, au Brésil, le trophée de la Coupe du monde de football.



En 1934, la coupe est créée, le trophée est en argent et en or. Le trophée est en argent et en or. Le trophée est en argent et en or.

En 1938, c'est le premier tournoi de coupe du monde organisé en France. Le trophée est en argent et en or. Le trophée est en argent et en or.

En 1938, au Brésil, le trophée de la Coupe du monde de football est créé. Il est en argent et en or. Le trophée est en argent et en or.



En 1954, en Suisse, le trophée de la Coupe du monde de football est créé. Il est en argent et en or. Le trophée est en argent et en or.



En 1954, en Suisse, le trophée de la Coupe du monde de football est créé. Il est en argent et en or. Le trophée est en argent et en or.

En 1958, au Brésil, le trophée de la Coupe du monde de football est créé. Il est en argent et en or. Le trophée est en argent et en or.



En 1962, au Brésil, le trophée de la Coupe du monde de football est créé. Il est en argent et en or. Le trophée est en argent et en or.



En 1962, au Brésil, le trophée de la Coupe du monde de football est créé. Il est en argent et en or. Le trophée est en argent et en or.

En 1966, en Angleterre, le trophée de la Coupe du monde de football est créé. Il est en argent et en or. Le trophée est en argent et en or.



En 1970, au Mexique, le trophée de la Coupe du monde de football est créé. Il est en argent et en or. Le trophée est en argent et en or.



En 1970, au Mexique, le trophée de la Coupe du monde de football est créé. Il est en argent et en or. Le trophée est en argent et en or.

HISTOIRE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

En 1978, la phase finale se déroule en Argentine. L'atmosphère est très lourde au pays de la dictature militaire. La finale, controversée, voit la victoire finale des argentins. En colère, les Pays Bas refusent de participer aux cérémonies de clôture. La Tunisie est le premier pays africain à gagner un match de phase finale (victoire sur le Mexique 3-1) et le Paraguay écrit une série de timbres sur la coupe du monde.



En 1982, en Espagne, lors du match France-Koweït, l'émir du Koweït descend sur le terrain pour contester un but. L'arbitre cède et finit par annuler le but français ! Lors du match France-Allemagne, le gardien allemand SCHUMACHER se fait remarquer par une véritable agression sur le français BATTISTON. Pour les français, l'allemand restera pour toujours le « boucher de Séville » !

En 1986, au Mexique, c'est LA coupe du monde des Beiges. Malgré un premier tour faiblard (ils ne sont repêchés que comme meilleurs troisièmes), ils font un parcours fantastique (éliminations de l'URSS et de l'Espagne après des matches épiques) et parviennent jusqu'en 1/2 finale où ils sont battus par l'Argentine. L'autre 1/2 finale entre l'Angleterre et l'Argentine est tendue à cause de la guerre des Malouines qui oppose les deux nations. Lors de ce match, Diego MARADONA, marque un but entaché d'une faute de main « la main de Dieu » d'ro-HI !



En 1990, en Italie, le joueur camerounais Roger MILLA se distingue à 38 ans en marquant plusieurs buts décisifs pour son pays qui atteint les 1/4 de finale. Il est surnommé le « vieux lion ». Quatre ans plus tard, il deviendra le plus vieux joueur à participer à une phase finale.



En 1994, aux Etats Unis, c'est la première fois que la finale se termine aux tirs au but (victoire finale du Brésil sur l'Italie). La Colombie qui était désigné comme l'un des grands favoris de la compétition, est éliminé prématurément dans les poules qualificatives. A son retour au pays, le joueur Andres ESCOBAR est assassiné à Medellin, probablement pour avoir marqué contre son camp lors du match Colombie-Etats Unis ! Le match Allemagne-Brazil restera célèbre pour le nombre de buts contestés par les allemands.

En 1998, pour la première fois, le tournoi est organisé avec 32 équipes avec plus de représentants africains, asiatiques et des pays océaniques. Une fois de plus, c'est le pays organisateur (la France) qui l'emporte. Pour son 1^{er} mondial, le tout jeune pays croate, issu de l'ex-Yougoslavie, atteint les 1/4 finales et termine même troisième.

En 2002, pour la première fois, deux pays voisins organisent le tournoi : Japon et Corée du Sud, cette dernière équipe atteignant les 1/4 finales.



En 2006, en Allemagne, l'Italie décroche son 4^e titre en battant la France aux pénaltis après prolongations. C'est un énorme succès populaire et médiatique. La coupe du monde devient aussi un gigantesque marché commercial dont les retombées économiques pour le pays organisateur s'avèrent très importantes.



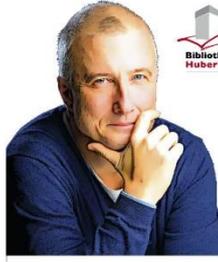
En 2010, le tournoi final se déroule pour la première fois sur le sol africain, en Afrique du Sud. La compétition est marquée à la fois par les sons assourdissants des trompes sud-africaines, les vuvuzelas et par les prévisions folkloriques de « Paul le poule » qui prédit « la victoire de l'Espagne qui remporte sa 1^{re} coupe du monde, après avoir perdu son match initial (défaite par 0-1 face à la Suisse). Les matches préliminaires sont marqués par la réclamation de l'Ere qui perd le match de barrage contre la France sur un but marqué de la main par Thierry HENRY. Les irlandais demandent en vain pour être retenus comme 33^e équipe pour la phase finale. Les travaux de construction des différents stades sont entravés par une grève des travailleurs qui contestent leurs bas salaires.



En 2014, au Brésil, tous les pays anciens vainqueurs du trophée sont présents. Le pays organisateur est humilié en 1/4 finale par le futur vainqueur, l'Allemagne (défaite par 7-1) en 1/2 finale. C'est un véritable drame national et l'équipe de la sélection aura beaucoup de mal de se relever de cette gifle.



ANNÉE	VAINQUEUR
1930	Uruguay
1934	Italy
1938	Italy
1950	Uruguay
1954	West Germany
1958	Brazil
1962	Brazil
1966	England
1970	Brazil
1974	West Germany
1978	Argentina
1982	Italy
1986	Argentina
1990	West Germany
1994	Brazil
1998	France
2002	Brazil
2006	Italy
2010	Spain
2014	Germany



INVITATION
 CONFÉRENCE LITTÉRAIRE DE
VINCENT ENGEL,
 AUTEUR DE
OUBLIEZ ADAM WEINBERGER
 ET DE
ALMA VIVA
LE JEUDI 15 MARS 2018 À 20H
 SALLE JEAN LEBON, BIBLIOTHÈQUE HUBERT JUIN
 64 GRAND-RUE, 6791 ATHUS
 CETTE CONFÉRENCE SERA SUIVIE D'UN ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC
 ENTRÉE LIBRE



Bibliothèque de Halanzy
 Mercredi : de 9h00 à 12h00
 de 14h00 à 18h00
 Vendredi : de 14h00 à 18h00
 Samedi : de 9h00 à 12h00

Invitation

Le Collège Communal, le Conseil Communal, les Bibliothèques et les Membres du Jury vous invitent à la remise

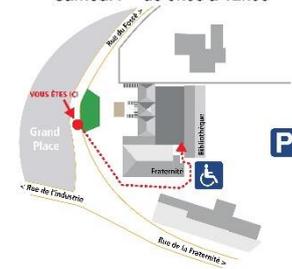
du 29^{ème} prix Jean LEBON
LE VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018 À 19H00
 à la Bibliothèque Hubert Juin, 64 Grand rue, 6791 Athus.
 Entrée côté gauche du bâtiment
 (2^{ème} étage salle Jean LEBON).

*Des yeux n'ont plus un œil
 quand je suis seul, la nuit
 entre mes livres mais
 qui tombent en cascade
 des murs blancs.*



29^{ème} prix Jean LEBON

Bibliothèque Hubert Juin



| Bibliothèque Grainothèque Frédéric Kiesel |
|--|--|--|--|--|
| Rue de l'Âtre, 241
6792 Rachecourt
Tél. : 063/229650
bibli.rachecourt@bibli.chwb.be |
| Heures d'ouverture :
Mardi de 10h à 20h
Mercredi de 14h à 18h | Heures d'ouverture :
Mardi de 10h à 20h
Mercredi de 14h à 18h | Heures d'ouverture :
Mardi de 10h à 20h
Mercredi de 14h à 18h | Heures d'ouverture :
Mardi de 10h à 20h
Mercredi de 14h à 18h | Heures d'ouverture :
Mardi de 10h à 20h
Mercredi de 14h à 18h |
| Catalogue disponible sur :
www.bibliothèques.province.lu
luacombourg.be |
Les livres sont empruntables pour une durée de 4 semaines.	Les livres sont empruntables pour une durée de 4 semaines.	Les livres sont empruntables pour une durée de 4 semaines.	Les livres sont empruntables pour une durée de 4 semaines.	Les livres sont empruntables pour une durée de 4 semaines.
La taxe de prêt est de 0,25 € par livre.	La taxe de prêt est de 0,25 € par livre.	La taxe de prêt est de 0,25 € par livre.	La taxe de prêt est de 0,25 € par livre.	La taxe de prêt est de 0,25 € par livre.
Le prêt est gratuit pour les moins de 18 ans, à l'exception des bandes dessinées.	Le prêt est gratuit pour les moins de 18 ans, à l'exception des bandes dessinées.	Le prêt est gratuit pour les moins de 18 ans, à l'exception des bandes dessinées.	Le prêt est gratuit pour les moins de 18 ans, à l'exception des bandes dessinées.	Le prêt est gratuit pour les moins de 18 ans, à l'exception des bandes dessinées.
Au-delà des 4 semaines, il vous sera réclamé 0,25 € par livre et par semaine de retard.	Au-delà des 4 semaines, il vous sera réclamé 0,25 € par livre et par semaine de retard.	Au-delà des 4 semaines, il vous sera réclamé 0,25 € par livre et par semaine de retard.	Au-delà des 4 semaines, il vous sera réclamé 0,25 € par livre et par semaine de retard.	Au-delà des 4 semaines, il vous sera réclamé 0,25 € par livre et par semaine de retard.

3) Réalizations pour le Centre Public d'Action Sociale

- Rédaction d'une brochure pour la polyclinique Bellevue ;
- Réalisation d'affiches et invitations ;
- Réalisation de cartes de visites pour le personnel du CPAS.

Les Aînés vous invitent au

Marché de Noël

Dimanche 9 décembre 2018 de 11h à 17h

Résidence Bellevue, Athus

Dégustation de produits de bouche, vin chaud, petit artisanat de Noël, animation musicale

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Organisation : asbl Bellevue Animations au profit des résidents

RÉSIDENCE BELLEVUE
DIMANCHE 4 FÉVRIER
14H30



LES AMIS DU FOLKLORE

Une organisation ASBL Bellevue animation



INVITATION

À LA FÊTE DU PERSONNEL

Vendredi 28 septembre 2018
à 18h dans le Parc de Bellevue

CPAS d'Aubange

MAISON DU DIABÈTE
www.maisondu-diabete.lu

Di visé de découvrir v'ostre diabète. Vouz s'ra diécité que et vouz auez des questions. Vouz s'ra diécité que et v'ostre diabète n' est pas le m'ême équilibre ?

Les consultations s'firmalères et s'icéariques aiez que les acitivités s'nt Malades de diabète n'ont le pouz vous aiez à l'écrite c'ontactez et v'ostre diabète.

Horaires des permanences à BELLEVUE

Dim : s'firmalère
De 9h00 à 11h00 sur rendez-vous
Lund : Diécitécarie
De 9h00 à 12h30 sur rendez-vous

Tél : +32 (0) 84 41 10 00

PSYCHOLOGUE
Frederic SIEGELBAUM

Tél : +32 (0) 498 23 19 84

CENTRE DE KINESITHERAPIE
Kinés :
Pascal THIMOTHEE
Hélène HANSEN
Kathleen COZYMANIS
Emilien BLAMPAIN

Tél : +32 (0) 63 37 20 88



POLYCLINIQUE BELLEVUE

39 Avenue de la Libération,
6791 ATHUS

SERVICES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX DISPONIBLES SUR LE SITE BELLEVUE

Le centre MSB qui compte 5 médecins généralistes, a ouvert ses portes le 9 juillet 2018 sur le site de la polyclinique Bellevue.

Ces médecins généralistes assurent une permanence médicale à l'écrite d'un deux jours durant que venant. Leur équipe v'iert d'être renforcée par la venue de 2 assistants médicaux. Ces derniers seront présents sur le site Bellevue la majeure partie du temps. Ce service est essentiellement destiné aux habitants de la commune qui n'ont pas de médecin traitant attitré.

Vouz trouvez également sur ce site, d'autres médecins spécialistes comme des pédiatres, un ORL, un rhumatologue, un service de prises de sang, un centre de kinésithérapie et la maison du diabète. D'autres spécialistes pourraient venir s'installer sur le site dans le courant de l'année 2019 et v'entrez évaluer la disponibilité de ce site.

MEDECINE GENERALE BELLEVUE

Docteur COLUSSO Lea
Lund au vendredi de 9h00 à 10h30 sans rendez-vous
et les après-midis de 14h00 à 18h00 sur rendez-vous

Sur rendez-vous :
Docteur DERENNE Virginie
Mardi de 8h45 à 11h15
Docteur DENIS Catherine
Mardi de 14h00 à 16h00
Docteur DUSART Pascal
Mercredi de 14h00 à 17h00
Docteur LERICQ Anne-Sophie
Jeudi de 14h30 à 17h30

Répondez nous sur notre page
lu.go.thiemeer.facebook.com/
Medecine-generale-Bellevue

Tous les rendez-vous sont à prendre à l'accueil ou au

Tél : +32 (0) 63 37-20-29

LES SPECIALISTES

Orthopédistes :
Docteur KINZINGER Philippe
Mardi de 8h00 à 12h00
Docteur STASSON Pierre
Jesi de 8h00 à 12h00
Docteur BECHET Fabian
Vendredi de 13h40 à 16h40

ORL :
Docteur ROBBE Michel
Jesi de 8h30 à 11h30

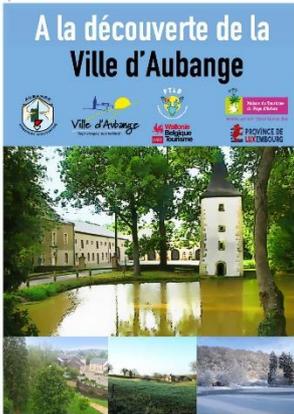
Rhumatologue :
Docteur PATER Christian
Mercredi de 15h30 à 18h00

Tél : +32 (0) 63 37-20-90

Ester responsable : Virginie Thiemeer

4) Outils destinés aux activités du Clémaraiss

- Réalisation du folder « A la découverte d'Aubange » ;
- Réalisation des invitations, des affiches et d'une brochure de 64 pages pour l'exposition «Autour de la croix ... et bien au-delà» ;
- Réalisation de l'affiche « Marché aux fleurs 2018 » ;
- Réalisation du folder « Weekend paysage 2018 » ;
- Réalisation de folders, affiches et impressions grand format pour l'exposition «Graveurs d'ici et d'ailleurs ».



A la découverte de la Ville d'Aubange

Une colonnade en pierre sous un bouquet de tilleuls, un bâtiment à l'architecture classique, semble rassembler un rapprochement entre le village et le site de Beaumont (1873). Ce centre a valeur le monument d'une croix de justice, la section paroissiale en ferait un point.

MANIFESTATIONS :
3 - LE MARCHÉ AUX FLEURS - 3^e SAMEDI DU MOIS DE MAI
 10 heures - 14 heures. Un marché de nombreux produits, plantes, fleurs et des produits de produits de la région.

4 - LA CHASSE AUX ŒUFS
 10 heures - 12 heures. Une chasse aux œufs organisée par le club de chasse de la commune.

Curiosités et manifestations dans la ville d'Aubange

La commune d'Aubange est située au cœur du Pays des Trois Frontières entre le Grand-Duché de Luxembourg et la France. Elle est le seul d'unions entre le Grand-Duché de Luxembourg et la France. Elle est la capitale de la région de la Vallée de la Moselle.

Curiosités :
1 - LE DOMAINE DE CLEMARAIS
 Le domaine de Clemarais est un site classé qui a été construit par le comte de Salm-Reifferscheidt. Il est un exemple de l'architecture néo-gothique de la fin du 19^e siècle.

2 - NOS MUSÉES
 Le musée de la ville d'Aubange est un musée qui présente l'histoire de la commune. Il est situé dans le bâtiment de l'ancien hôtel de ville.

PAYS D'ARLON

AUBANGE :
 Au début du 20^e siècle, la famille d'Alais a été achetée par le comte de Salm-Reifferscheidt. La commune a été achetée par le comte de Salm-Reifferscheidt en 1912.

JOURNÉES DU PATRIMOINE
 Les Journées du Patrimoine sont organisées chaque année en septembre. Elles permettent de découvrir le patrimoine de la commune.

ATHUS :
 Athus est une commune qui a été achetée par le comte de Salm-Reifferscheidt en 1912. Elle est située à l'ouest de la commune d'Aubange.

2 - UNE COLONNE DE PIERRE

Une colonnade en pierre sous un bouquet de tilleuls, un bâtiment à l'architecture classique, semble rassembler un rapprochement entre le village et le site de Beaumont (1873). Ce centre a valeur le monument d'une croix de justice, la section paroissiale en ferait un point.

3 - LE MARCHÉ AUX FLEURS - 3^e SAMEDI DU MOIS DE MAI

10 heures - 14 heures. Un marché de nombreux produits, plantes, fleurs et des produits de produits de la région.

4 - LA CHASSE AUX ŒUFS

10 heures - 12 heures. Une chasse aux œufs organisée par le club de chasse de la commune.

5 - LE QUARTIER PESCH ET LE PARC DE SÉTENTE

Le quartier Pesch et le parc de Sétente sont situés à l'ouest de la commune d'Aubange. Ils ont été construits par le comte de Salm-Reifferscheidt.

6 - LES UNIVERS DES POMPIERS

Les univers des pompiers sont des objets qui ont été créés par les pompiers de la commune. Ils sont exposés dans le musée de la ville.

7 - GUERLANGE

Guerlange est un village qui a été acheté par le comte de Salm-Reifferscheidt en 1912. Il est situé à l'est de la commune d'Aubange.

8 - NOS LIEUX CULTURELS

Les lieux culturels de la commune sont des lieux qui ont été créés par les habitants de la commune. Ils sont exposés dans le musée de la ville.

9 - LE CENTRE CULTUREL D'AUBANGE

Le centre culturel de la commune est un lieu qui a été créé par les habitants de la commune. Il est situé dans le bâtiment de l'ancien hôtel de ville.

10 - LES VITREAUX DE L'ÉGLISE ET DEUX STATUES EN PIERRE POSTÉRIEURE DU XIX^e SIÈCLE

Les vitreaux de l'église et les deux statues en pierre postérieures du 19^e siècle sont des objets qui ont été créés par les habitants de la commune. Ils sont exposés dans le musée de la ville.

11 - LA CHAPELLE NOTRE DAME AU CŒUR DE CHAPELLAUX

La chapelle Notre-Dame au cœur de Chappaux est un lieu qui a été créé par les habitants de la commune. Elle est située dans le village de Chappaux.

12 - LA FERME-CHAPELLE DE NOLDELANGE

La ferme-chapelle de Nodelange est un lieu qui a été créé par les habitants de la commune. Elle est située dans le village de Nodelange.

13 - LE LAVOIR DU BROHL

Le lavoir du Brohl est un lieu qui a été créé par les habitants de la commune. Il est situé dans le village de Brohl.

14 - LES VITREAUX DE L'ÉGLISE ET DEUX STATUES EN PIERRE POSTÉRIEURE DU XIX^e SIÈCLE

Les vitreaux de l'église et les deux statues en pierre postérieures du 19^e siècle sont des objets qui ont été créés par les habitants de la commune. Ils sont exposés dans le musée de la ville.

15 - LA FERME-CHAPELLE DE NOLDELANGE

La ferme-chapelle de Nodelange est un lieu qui a été créé par les habitants de la commune. Elle est située dans le village de Nodelange.

16 - LES VITREAUX DE L'ÉGLISE ET DEUX STATUES EN PIERRE POSTÉRIEURE DU XIX^e SIÈCLE

Les vitreaux de l'église et les deux statues en pierre postérieures du 19^e siècle sont des objets qui ont été créés par les habitants de la commune. Ils sont exposés dans le musée de la ville.

17 - LA REPLIQUE DE LA GROTTE DE NOTRE-DAME DE LOUDES ENTOURÉE PAR UN ESCALIER DE VERRUE

La réplique de la grotte de Notre-Dame de Loudes entourée par un escalier de verrue est un lieu qui a été créé par les habitants de la commune. Elle est située dans le village de Loudes.

18 - LES CINO ETANGS DE LA BATTE RICHES EN POISSONS ET EN AMPHIBIENS

Les cinq étangs de la Batte riches en poissons et en amphibiens sont des lieux qui ont été créés par les habitants de la commune. Ils sont situés dans le village de la Batte.

19 - LA CHAPELLE JACOB

La chapelle Jacob est un lieu qui a été créé par les habitants de la commune. Elle est située dans le village de Jacob.

20 - LE PATRIMOINE DES ANNEES DE FER

Le patrimoine des années de fer est un lieu qui a été créé par les habitants de la commune. Il est situé dans le village de la Batte.

21 - LA FERME-CHAPELLE DE NOLDELANGE

La ferme-chapelle de Nodelange est un lieu qui a été créé par les habitants de la commune. Elle est située dans le village de Nodelange.

22 - LES VITREAUX DE L'ÉGLISE ET DEUX STATUES EN PIERRE POSTÉRIEURE DU XIX^e SIÈCLE

Les vitreaux de l'église et les deux statues en pierre postérieures du 19^e siècle sont des objets qui ont été créés par les habitants de la commune. Ils sont exposés dans le musée de la ville.

23 - LA FERME-CHAPELLE DE NOLDELANGE

La ferme-chapelle de Nodelange est un lieu qui a été créé par les habitants de la commune. Elle est située dans le village de Nodelange.

24 - LES VITREAUX DE L'ÉGLISE ET DEUX STATUES EN PIERRE POSTÉRIEURE DU XIX^e SIÈCLE

Les vitreaux de l'église et les deux statues en pierre postérieures du 19^e siècle sont des objets qui ont été créés par les habitants de la commune. Ils sont exposés dans le musée de la ville.

25 - LA FERME-CHAPELLE DE NOLDELANGE

La ferme-chapelle de Nodelange est un lieu qui a été créé par les habitants de la commune. Elle est située dans le village de Nodelange.

26 - LES VITREAUX DE L'ÉGLISE ET DEUX STATUES EN PIERRE POSTÉRIEURE DU XIX^e SIÈCLE

Les vitreaux de l'église et les deux statues en pierre postérieures du 19^e siècle sont des objets qui ont été créés par les habitants de la commune. Ils sont exposés dans le musée de la ville.

27 - LA FERME-CHAPELLE DE NOLDELANGE

La ferme-chapelle de Nodelange est un lieu qui a été créé par les habitants de la commune. Elle est située dans le village de Nodelange.

28 - LES VITREAUX DE L'ÉGLISE ET DEUX STATUES EN PIERRE POSTÉRIEURE DU XIX^e SIÈCLE

Les vitreaux de l'église et les deux statues en pierre postérieures du 19^e siècle sont des objets qui ont été créés par les habitants de la commune. Ils sont exposés dans le musée de la ville.

29 - LA FERME-CHAPELLE DE NOLDELANGE

La ferme-chapelle de Nodelange est un lieu qui a été créé par les habitants de la commune. Elle est située dans le village de Nodelange.

30 - LES VITREAUX DE L'ÉGLISE ET DEUX STATUES EN PIERRE POSTÉRIEURE DU XIX^e SIÈCLE

Les vitreaux de l'église et les deux statues en pierre postérieures du 19^e siècle sont des objets qui ont été créés par les habitants de la commune. Ils sont exposés dans le musée de la ville.

31 - LA FERME-CHAPELLE DE NOLDELANGE

La ferme-chapelle de Nodelange est un lieu qui a été créé par les habitants de la commune. Elle est située dans le village de Nodelange.

32 - LES VITREAUX DE L'ÉGLISE ET DEUX STATUES EN PIERRE POSTÉRIEURE DU XIX^e SIÈCLE

Les vitreaux de l'église et les deux statues en pierre postérieures du 19^e siècle sont des objets qui ont été créés par les habitants de la commune. Ils sont exposés dans le musée de la ville.

33 - LA FERME-CHAPELLE DE NOLDELANGE

La ferme-chapelle de Nodelange est un lieu qui a été créé par les habitants de la commune. Elle est située dans le village de Nodelange.

34 - LES VITREAUX DE L'ÉGLISE ET DEUX STATUES EN PIERRE POSTÉRIEURE DU XIX^e SIÈCLE

Les vitreaux de l'église et les deux statues en pierre postérieures du 19^e siècle sont des objets qui ont été créés par les habitants de la commune. Ils sont exposés dans le musée de la ville.

AUBANGE

Place abbé M. Gigi

GRAND MARCHÉ AUX FLEURS

Samedi 20 mai

Autour de la croix... et bien au-delà

Exposition André SIMAR

Les chemins de croix de nos églises

Croix et calvaires de la commune d'Aubange

Claude Weisbuch

(Thionville 1927 - Paris 2014)

...Un artiste multidimensionnel, à la parfaite maîtrise technique, nourri des mythologies grecques et latines, tour à tour peintre et graveur des musiciens, de la danse, du théâtre et de la Commedia dell'Arte et tout à la fois témoin de l'homme dans ses errances, dans son mouvement quotidien. Un « homme humain », sans tour d'ivoire et un artiste proche de ses contemporains qu'il saisit avec un regard au lucidité et tendresse s'embrasent dans une même passion...
 P. Weiten

GRAVEURS D'ICI ET D'AILLEURS

Exposition de Pascal Jaminet, Manuella Pirion, Marinette Rongvaux, Claude Weisbuch

Salle la Harpaille Aubange
 Du 10 au 20 mai 2018

5) Créations ayant trait à l'enseignement, la jeunesse ou pour le service SAP

- Conception et suivi (devis, impression) de fardes pour les écoles communales ;
- Mise à jour des bulletins scolaires et projets d'établissement pour les écoles communales d'Aubange ;
- Réalisation et envoi des annonces et affiches du service SAP aux communes de Musson, Saint Léger et Messancy ;
- Réalisation de l'affiche « Blocus étudiant 2018 » ;
- Réalisation de gilets de sécurité pour la semaine de la mobilité ;
- Réalisation du design de la camionnette du service jeunesse ;
- Réalisation et suivi (devis, impression, distribution) de la « Bougeotte 2018 » ;
- Réalisation d'annonces et affiches « Cours d'allemand » ;
- Réalisation des invitations pour l'inauguration de la crèche « Les Poussins » ;
- Réalisation de 13 panneaux didactiques pour l'école de Rachecourt ;
- Réalisation d'une brochure « Les Echos de Rachecourt » pour l'école communale de Rachecois.



Au Bochet

(de bosquet – petit bois) altitude 335m

Le chemin rural très en pente qui relie le nord du village au Bochet est nommé le « **Grand Bochet** » et le sentier de raccourci depuis la chapelle vers la mi-côte se nomme le « **Petit Bochet** », avec sa croix (« crieu don bochèt ») y rappelant le décès d'un prêtre.

Le nouveau quartier du « Bochet » fait trait d'union entre les pieds des Petit et Grand Bochet.

Aux Quatre Arbres

Altitude 315m

Croix ancienne (sans doute « de Tillet »), et entourée de 4 (3 aujourd'hui) tilleuls. Au nord le plat de « **Hossonchamp** » et sa légende du « Croquet » et la « roudje crieu » aux « **2 arbres** » rappelant l'accident d'un « roulier » Evrad de Tellen dans la nuit du 12 juin 1844.

Au sud le plat de « **Rondé** » dominant le village.

À la Brûlure

Altitude max. 330m

Bois faisant limite entre Rachecourt et Willancourt, participant à la couronne forestière du finage villageois.

Toutes ces forêts sont d'anciennes propriétés collectives des foyers du village.




Projet « Via mon Village » avec le soutien de Fondation Roi Baudoivin






Projet « Via mon Village » avec le soutien de Fondation Roi Baudoivin






Projet « Via mon Village » avec le soutien de Fondation Roi Baudoivin



Les Echos de Rachecourt

Edition spéciale 11 novembre 2018

Edito

Le 11 novembre 2018, nous célébrons le centenaire anniversaire de la fin du premier conflit mondial. Les cicatrices laissées par ces quatre années de guerre en Belgique furent tant le nombre de victimes civiles et militaires est impressionnant : 18 000 000 de vies perdues toutes nationalités confondues, dont 105 000 Belges.

Il est de notre devoir à nous souvenant et de transmettre cette mémoire afin que de telles atrocités ne se reproduisent jamais. C'est pour cela que nous nous, enfants de Rachecourt et d'ailleurs, décidons de nous intéresser à l'histoire de la Première guerre mondiale. Alors, à notre tour, nous pourrions partager le vécu que tout cela ne se reproduise jamais.

Plus jamais ça !



Sommaire

- La Grande Guerre 2
- L'hôpital de campagne 3
- Rachecourt en 1900 5
- Le Panthéon de la Paix 7
- Le Monument aux Morts 8
- Sources et remerciements 8






FORMULE
Cours d'allemand niveau débutant
Gratuit

CONDITIONS :
18 ans minimum,
résider en Belgique

LIEU
Salle des Tilleuls,
rue des Tilleuls, 2 à 6791 Athus

**HEURES ET DATES
DES COURS**
Les cours ont lieu de 9h30 à 11h00
du lundi 5 novembre 2018
au mardi 26 février 2019

DATES :

Novembre (8 x 1.30h)

Lundi 5 – Mardi 6
Lundi 12 – Mardi 13
Lundi 19 – Mardi 20
Lundi 26 – Mardi 27

Décembre (6 x 1.30h)

Lundi 3 – Mardi 4
Lundi 10 – Mardi 11
Lundi 17 – Mardi 18
Lundi 24 – Mardi 25 -
Congés scolaires

Lundi 31 – Congés scolaires

Janvier (8 x 1.30h)

Mardi 1 – Congés scolaires
Lundi 7 – Mardi 8
Lundi 14 – Mardi 15
Lundi 21 – Mardi 22
Lundi 28 – Mardi 29

Février (8 x 1.30h)

Lundi 4 – Mardi 5
Lundi 11 – Mardi 12
Lundi 18 – Mardi 19
(salle à confirmer)

Lundi 25 – Mardi 26
(salle à confirmer)

Total : 30 x 1.30 h = 45 h

**RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS**

à partir du 3 septembre 2018,
PCS – plan de cohésion sociale
063/37.20.40
cohesion sociale@aubange.be

FORMATRICE :

Madame Régine WURSTER
formatrice de langue maternelle
allemande


**KEEP CALM
AND
STUDY FOR
EXAMS**

BLOCUS ÉTUDIANT
DU 6 AU 17 AOÛT, DE 9H00 À 13H00
(LU-VE), SALLE « LA HARPAILLE »
DOMAINE DE CLÉMARAIS

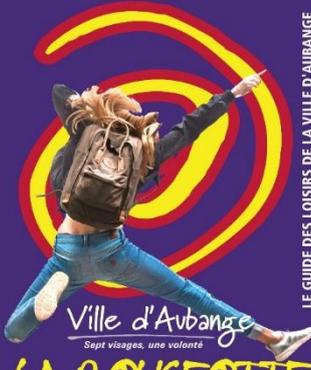
Etude encadrée, espace conseils,
collations saines

ACCÈS GRATUIT (places limitées)

Inscriptions à partir du 2 juillet
063/37.20.50,
lambertm@aubange.be




LE GUIDE DES LOISIRS DE LA VILLE D'AUBANGE



Ville d'Aubange
Sept visages, une volonté
**LA BOUGEOTTE
2018**

invitation
ASBL Les Poussins
Inauguration
du nouveau
bâtiment

Adresse:
Les Pissins, 39 rue Houillon,
6791 Athus (Aubange)



Commune d'Aubange
Enseignement communal

Ecole fondamentale communale d'Aubange
implantations du centre :
enseignement maternel et primaire
Directrice : Dorothée Isenhardt
Adresse : 39 avenue de la gare, 6790 Aubange
Tél. 063/38 54 78 - 0638 061 46 ou 31
Email : ecole.fondamentale@aubange.be
Accueil et garderie :
le matin, de 7h à 8h15, le soir, de 15h30 à 18h30

implantation de la crèche
enseignement maternel
Directrice : Dorothée D'asselle
Adresse : 4 rue de la Cité, 6790 Aubange
Tél. 063/38 54 78
Accueil et garderie :
le matin, de 7h à 8h15, le soir, de 15h30 à 18h30

Ecole fondamentale d'Aix-sur-Claire
Directrice : Audrey Fiehoff
Adresse : 11 rue Wellenberg, 6792 Aix-sur-Claire
Tél. 063/38 51 00 - Gsm : 0491 62 17 48
Email : ecole.fondamentale@aubange.be
Accueil et garderie :
le matin, de 7h à 8h15, le soir, de 15h30 à 18h30

Ecole primaire de Radecourt
Directeur : Benoît Houard
Adresse : 142 rue de l'Étoile, 6792 Radecourt
Tél. 063/37 22 22 - Gsm : 0492 21 81 69
Email : ecole.primaire@aubange.be
Accueil et garderie :
le matin, de 7h à 8h15, le soir, de 15h30 à 18h30



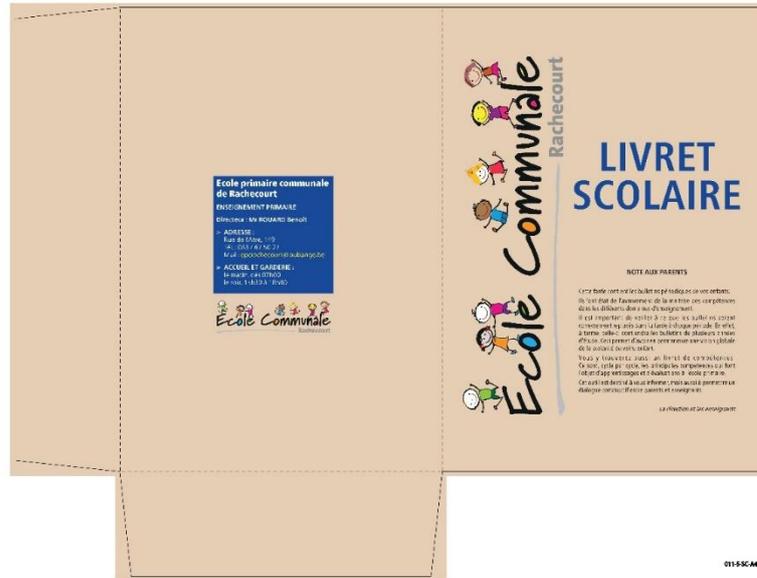


Livret scolaire

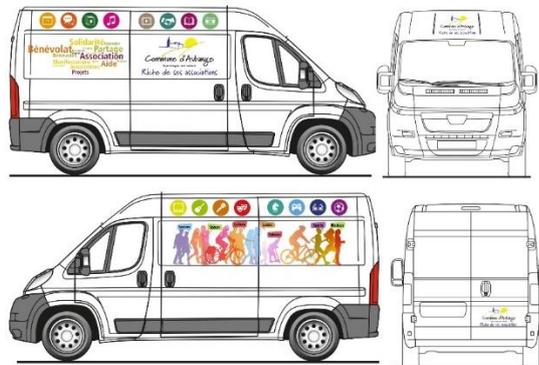
Nom : _____

Prénom : _____

01159C-A4



01556C44





6) Internet

- Mise à jour hebdomadaire du site communal ;
- Travail effectué sur la nouvelle version du site internet d'Aubange compatible smartphone ;
- Travail effectué sur la nouvelle version du site internet Wordpress du Syndicat d'Initiative Aubange : <http://www.visitAubange.be/>

7) Créations pour le sport

- Réalisation du folder des stages sportifs de Pâques pour le Centre sportif local ;
- Réalisation d'affiches, de folders et diverses impressions pour l'ASBL Centre Sportif ;
- Réalisation de l'affiche « 10^{ème} rando des déraillés » ;
- Réalisation de panneaux signalétiques pour les plaines de jeux du Joli Bois à Athus.



8) Réalisations pour le service population

- Réalisation de différents imprimés pour le service population (Armistice, élections,...)



9) Créations destinées aux services urbanisme et rénovation urbaine

- Scanning de plans et d'impressions grands formats pour l'urbanisme ;
- Le service infographie s'est chargé des offres de prix, de la mise en production des fichiers provenant de l'agence expansion



ATHUS, UNE NOUVELLE VIE POUR LA VILLE

PLUS VERT, PLUS ACCUEILLANT,
PLUS ACCESSIBLE

PLUS D'INFOS :
METAMORPHOSE-ATHUS.
AUBANGE.BE
metamorphose.athus@aubange.be

ATHUS
SE MÉTAMORPHOSE

10) Réalisations pour les services du personnel et secrétariat

- Réalisation et publication des recrutements (administration communale et CPAS) pour l'année 2018.

11) Travaux divers

- Réalisation diverses cartes de visite, condoléance, remerciement ;
- Réalisation des annonces à paraître dans l'hebdomadaire « l'Info de la Région » ;
- Réalisation de divers cartons pour l'amicale du personnel ;
- Réalisation de divers folders, affiches et impressions grand format pour l'Asbl «Athus et l'Acier».
- Réalisation des panneaux « Attention aux tiques »

<p>Ecole fondamentale d'Aix-sur-Cloie</p>	<p>Ecole Communale</p>	<p>CPAS de la Commune d'Aubange Centre Public d'Action Sociale 39 avenue de la Libération, 6791 Athus</p>	<p>AUBANGE</p>
<p>Audrey Denolf Directrice</p>	<p>11 rue Reifenberg, 6792 Aix-sur-Cloie</p>	<p>Nicolas SCHILTZ Assistant social en chef</p>	
<p>http://www.aubange.eu/ecolecommunale</p>	<p>Tél : 063/38 51 90 Gsm : 0491/62 17 48 efcaix@aubange.be</p>	<p>Tél : 063/37.20.03 Fax: 063/37.20.10 nicolas.schiltz@publink.be</p>	

ATTENTION AUX TIQUES

QUELQUES CONSEILS POUR PRÉVENIR LA MALADIE DE LYME

VOICI QUELQUES CONSEILS POUR NE PAS ÊTRE INFECTÉ

En forêt et ailleurs :
Éviter les zones boisées et herbeuses avec des herbes hautes.

Porter des vêtements longs et fermés, particulièrement les chaussettes, de préférence des vêtements de couleur claire, pour pouvoir plus facilement repérer les tiques.

Appliquer des produits à base de DEE (détecté, éliminé, évité) ou autres spray anti-tiques sur la peau exposée. Éviter ces produits sur la peau des enfants et de femmes enceintes.

APRÈS LA PROMENADE

Examiner soigneusement tout le corps et le car chapeau, pour repérer et retirer précocement toute tique.

Les parents doivent examiner soigneusement les enfants, notamment au niveau des aisselles, des oreilles, de l'ombilic, des genoux, des poignets et des chevilles. Examiner aussi les vêtements, les sacs et les animaux de compagnie qui vous ont suivi en forêt.

COMMENT EXTRAIRE LA TIQUE DE LA PEAU

Il existe un tire-tique vendu en pharmacie. Tourner celui-ci dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Le tire-tique est le moyen le plus efficace pour retirer une tique, peu coûteux et facile à transporter.

QUE FAIRE EN CAS DE FIÈVRE ET/OU D'APPARITION D'UN CERCLE ROUGE À L'ENDROIT DE LA MORSURE ?

Lors de symptômes comme la migraine, la fièvre, des douleurs articulaires et surtout l'apparition d'un cercle rouge (érythème migratoire) à l'endroit de la morsure, il faut vite consulter un médecin. Attention ! Ce n'est pas parce qu'on ne présente pas un érythème migratoire, que l'on ne peut être touché par la maladie de Lyme. En effet, tout le monde ne présente pas d'érythème migratoire !

Commune d'Asbange
Depuis 1989, une commune

Patrimoine réalisé sur proposition de l'association "Le pays de la pierre"



En 1872, les Barons d'Ilart, originaires de Longwy, fondèrent la société des Hauts Fourneaux d'Athus et installèrent à l'emplacement de l'actuel P.E.D. (Pôle Européen de Développement) une sidérurgie dont l'activité perdura jusqu'en 1977.



Cette entreprise contribua durant un siècle au développement économique et social de tout le Sud-Luxembourgeois. Un groupe d'anciens sidérurgistes, soucieux d'entretenir la mémoire collective et de faire connaître aux jeunes générations les traces de leur passé, a décidé de rassembler tous les documents, outils et photos qui relatent leur usine et de les présenter au public.



Plongez vous dans l'ambiance de ces usines où l'homme manipulait le fer, dans la chaleur, la poussière et le bruit !

Venez visiter nos salles :

- les étapes de la fabrication de la fonte et de l'acier présentées à travers un documentaire filmé
- plus de 500 outils et documents
- une cage de laminier
- une fresque animée
- nombreuses photos d'ouvriers en activité

Venez découvrir les vestiges de la sidérurgie le long d'un parcours découvert dans Athus.



Adresse :
Pôle Européen de Développement
11 rue du Terminal, B-6911 ATHUS
Visite les premiers samedis de chaque mois de 14h à 17h
(sauf en janvier) ou sur rendez-vous au tél. : 00352/09546.19.20 ou 00352/63/38.81.81 - athus.acier@skynet.be - www.athus-acier.be
Parking aisé

Tarifs :
5€ par personne
2€ par personne (Groupe 15 pers. min)
1,50€ pour étudiant
Gratuit pour enfant de - 12 ans
Responsables :
A. M. Biren, 8 rue du Moulin, 6790 Wolzrange
tél. : 00352/09546.19.20
J. Boterberg, 32 rue des Alouettes, 6791 Athus
tél. : 00352/63/38.84.84
Michelle Majerus, 28 rue du Bois, 6781 Messancy
tél. : 00352/63/38.75.31



ATHUS et l'ACIER asbl

Cent ans de sidérurgie à Athus

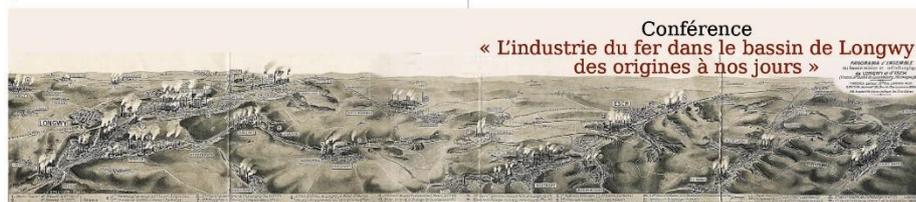
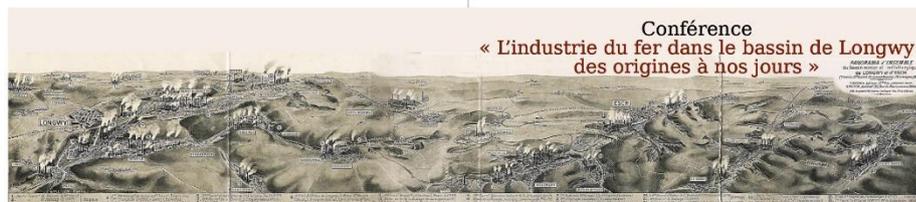
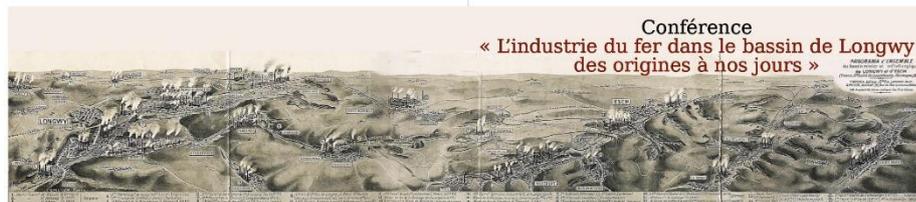




Les membres du C.A. Athus et l'Acier
vous invitent à la conférence de
Monsieur Jean Thomas CASAROTTO
auteur du livre
**« L'industrie du fer dans le bassin de
Longwy des origines à nos jours »**
au Musée Athus et l'Acier,
11 rue du Terminal, 6791 Athus
Le vendredi 27 avril 2018 à 19h
Hommage à Raymond ERNENS
Pour tout renseignement :
Anne-Marie BIREN, tél; : 0032(0)495 46 19 20 - Entrée : 2€



...



Commune d'Aubange
Sept visages, une volonté
www.aubange.be

Royaume de Belgique
Province de Luxembourg
Rue Haute 22, 6791 Athus
Tél. : +32(0)89 88 12 50

RECRUTEMENT

RECRUTEMENT D'EMPLOYES DE BIBLIOTHEQUE A TITRE CONTRACTUEL A TEMPS PLEIN (H/F) - NIVEAUX D6 - POUR LES BIBLIOTHEQUES COMMUNALES D'AUBANGE ET CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- être belge ou ressortissant ou non de l'U.E. Les ressortissants hors de l'U.E. restent soumis à la réglementation relative à l'occupation des agents étrangers applicable en Région wallonne;
- jouir de ses droits civils et politiques;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;
- être porteur d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur de Type Court (Graduat ou Bachelier) de Bibliothèque-documentaliste. En cas de diplôme(s) étranger(s) fournir l'équivalence;

Toutes les conditions précitées devront être remplies à la date de clôture des candidatures.

Les candidats doivent obtenir au moins 50% de points à chaque épreuve et au moins 60% de points au total pour être retenus et versés dans la réserve de recrutement. Dans le cas où la première épreuve est échouée en deux parties (CCM et rédaction ou situation problème), la réussite (50% de chacune des deux parties est indispensable pour l'accès à la seconde épreuve.

Dès après le recrutement, il sera procédé à la constitution d'une réserve de recrutement valable pendant 2 ans et reprendra tous les candidats ayant satisfait aux examens mais non retenus dans un premier temps.

MISSIONS

- Accueillir, recevoir, renseigner, orienter et conseiller les usagers et les différents publics.
- Participer à l'approvisionnement et à l'entretien des collections de la bibliothèque.
- Gérer des fonds documentaires, caractériser correctement les documents selon leurs publics et leurs usages. Evaluer la qualité et les lacunes d'un fonds et l'ajuster aux besoins des usagers et des publics.
- Gérer des bases de données (identifier les éléments d'information caractérisant un document et les transcrire adéquatement dans un système en application des normes).
- Préparer les listes, les cataloguer et les encoder selon les normes en vigueur au sein de l'institution (attribution des codes de rangement, introduction au catalogue, équipement des documents, etc.).

- Gérer les jets : enregistrement des sorties, des retours, des retards, etc. Assurer la gestion des rappels et des ouvrages perdus.

- Ranger et classer les ouvrages et les copies.

- Assurer des tâches administratives et logistiques liées à ses attributions (classer des documents, préparer le matériel, ranger les locaux, etc.)

- Participer à des actions d'information.

- Organiser et participer à des animations pour les différents publics.

- Gérer différents projets de promotion de la lecture.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Régime de travail : 38 heures/semaine, temps plein
Contrat : CDI en vue d'un CDI
Salaire : barème D6 - indexé au 01/07/2017 : min 27.065,49 € - max 41.587,44 €
Avantages : chèques-repas, pécule de vacances, allocation de fin d'année

DOSSIER DE CANDIDATURE

A adresser sous pli recommandé au Collège communal d'Aubange rue Haute 22 à 6791 ATHUS (ou à déposer contre accusé de réception au Service du Personnel de la Commune d'Aubange rue Haute 22 à 6791 ATHUS OU à envoyer par mail au Service du Personnel de la Commune d'Aubange (un accusé de réception sera renvoyé) job@aubange.be)

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation;
- curriculum vitae;
- copie du diplôme requis ou de l'équivalence;
- extrait de casier judiciaire (volet 2) daté de moins de 3 mois;
- copie du permis de séjour ou de travail, le cas échéant;
- document(s) d'aide à l'emploi, le cas échéant.

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

Les candidatures doivent être remises pour le 12 mars 2018 au plus tard, le cachet de la poste ou la date de l'accusé de réception faisant foi.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur GALDUN Román, Chef du Service du Personnel (tél. : 06338.09.58) ou auprès du Service du Personnel (tél. : 06338.09.58).

Commune d'Aubange, le 13 février 2018

Par le Conseil,
Le Directeur général, (1) BERTHOUS, Le Bourgmestre, (2) PHILIPPART V.

Commune d'Aubange
Sept visages, une volonté
www.aubange.be

Royaume de Belgique
Province de Luxembourg
Rue Haute 22, 6791 Athus
Tél. : +32(0)89 88 12 50

RECRUTEMENT

RECRUTEMENT D'UN EMPLOYE D'ADMINISTRATION A TEMPS PLEIN OU A TEMPS PARTIEL A TITRE CONTRACTUEL (H/F) - NIVEAU D4/D6 - POUR LE SERVICE FINANCIER DU CPAS D'AUBANGE ET CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- être belge ou ressortissant ou non de l'U.E. ou être en possession d'un permis de travail ou d'un permis de séjour;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
- Jouir de droits civils et politiques;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;
- Être âgé de 18 ans au moins;
- SOIT être porteur d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur option comptabilité ou d'un diplôme ou d'une attestation équivalente (barème D4);
- SOIT être titulaire d'un diplôme de type bachelier en comptabilité (barème D6);
- Avoir une expérience dans un service financier d'une administration publique constituée un atout.

La sélection comporte un maximum de trois épreuves (article 42 du statut administratif du CPAS d'Aubange) à fixer par la commission de sélection constituée pour ce recrutement.

Pour être versés dans la réserve de recrutement les candidats doivent réussir toutes les épreuves (50%) ET avoir un total général de 60% minimum.

Dès après le recrutement, il sera procédé à la constitution d'une réserve de recrutement valable pendant 2 ans et reprendra tous les candidats ayant satisfait aux examens mais non retenus dans un premier temps.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Régime de travail : 38 heures/semaine, temps plein ou à temps partiel
Contrat : CDI avec possibilité d'un CDI
Salaire :

- Barème D4 indexé au 01/07/2017 : min 25.389,77 € - max 38.709,02 €
- Barème D6 indexé au 01/07/2017 : min 27.065,49 € - max 41.587,44 €

Avantages : chèques-repas, pécule de vacances, allocation de fin d'année

DOSSIER DE CANDIDATURE

A adresser par courrier à l'attention du Service du personnel à l'adresse suivante : Avenue de la Libération, 39 à 6791 Athus

A déposer contre accusé de réception au CPAS d'Aubange et Constitution d'une réserve de recrutement à l'adresse suivante : Avenue de la Libération, 39 à 6791 Athus;

A envoyer par mail (un accusé de réception sera renvoyé en retour) personnel@aubange.be

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation;
- curriculum vitae;
- copie du diplôme requis ou de l'équivalence;
- copie du permis de séjour ou de travail, le cas échéant;
- copie du passeport APE, le cas échéant;
- justificatif(s) ou attestations(s) d'expérience professionnelle, le cas échéant;

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

Les candidatures doivent être remises pour le 16 février 2018 au plus tard, le cachet de la poste ou la date de l'accusé de réception faisant foi.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur le Directeur du Personnel (tél. : 06338.09.58) ou auprès du Service du Personnel (tél. : 06338.09.58)

CPAS d'Aubange, le 24 janvier 2018

Par le Bureau,
Le Directeur général, (1) PHILIPPART V. Le PRÉSIDENT, (2) DEVAUX V.

Commune d'Aubange
Sept visages, une volonté
www.aubange.be

Royaume de Belgique
Province de Luxembourg
Rue Haute 22, 6791 Athus
Tél. : +32(0)89 88 12 50

RECRUTEMENT

LA COMMUNE D'AUBANGE PROCÈDE AU RECRUTEMENT D'EMPLOYES ADMINISTRATIFS A TEMPS PLEIN A TITRE CONTRACTUEL (H/F) DE DIFFÉRENTS NIVEAUX DE FORMATION - D2, D4 ET D6 - ET CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT

Les candidatures doivent être introduites via le formulaire disponible sur le site de la Commune d'Aubange (www.aubange.be) et les documents constituant le dossier de candidature doivent être envoyés par mail à l'adresse : job@aubange.be. En cas de besoins, un ordinateur est à votre disposition au Service du Personnel (sis au 38 rue Haute à Athus - 1^{er} étage).

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation;
- curriculum vitae;
- copie du diplôme requis ou de l'équivalence;
- copie du permis de séjour ou de travail, le cas échéant;

En cas de réussite des épreuves (max. 3), les candidats devront aussi fournir un :

- extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois;
- extrait d'acte de naissance,
- justificatif(s) ou attestation(s) d'expérience professionnelle, le cas échéant;
- document(s) d'aide à l'emploi, le cas échéant.

certificat de domicile et de nationalité daté de moins de 3 mois.

Les candidatures doivent être remises pour le vendredi 20 avril 2018 au plus tard. Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

Commune d'Aubange
Sept visages, une volonté
www.aubange.be

Royaume de Belgique
Province de Luxembourg
Rue Haute 22, 6791 Athus
Tél. : +32(0)89 88 12 50

RECRUTEMENT

CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT D'EMPLOYES POLYVALENTS A TEMPS PLEIN A TITRE CONTRACTUEL (H/F) - NIVEAU E2 OU NIVEAU D2 - POUR LE SERVICE TRAVAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'AUBANGE

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- être belge ou ressortissant ou non de l'U.E. Les ressortissants hors de l'U.E. restent soumis à la réglementation relative à l'occupation des agents étrangers applicable en Région wallonne;
- jouir de ses droits civils et politiques;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
- Pour le niveau E2 : pas de diplôme exigé;
- Pour le niveau D2 : être porteur d'un diplôme au moins égal à celui qui est dispensé à la fin des études E1.5) ou après avoir suivi les cours C1.5) ou à l'issue de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire (2^{ème} degré - CES0) ou posséder un titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au niveau de diplôme du 2^{ème} degré et en lien avec l'emploi considéré ou posséder un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon ou posséder le certificat d'apprentissage homologué par le Consortium Wallonie-Bruxelles tel que délivré par l'Institut wallon de Formation en Alternance des Indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) et en lien avec l'emploi considéré. En cas de diplôme(s) étranger(s), fournir l'équivalence;

Toutes les conditions précitées devront être remplies à la date de clôture des candidatures.

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation;
- curriculum vitae;
- copie du diplôme requis ou de l'équivalence (pour le niveau D2 uniquement);
- copie du permis de travail, le cas échéant;
- document(s) d'aide à l'emploi, le cas échéant.

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

Dès après le recrutement, il sera procédé à la constitution d'une réserve de recrutement valable pendant 2 ans et reprendra tous les candidats ayant satisfait aux examens mais non retenus dans un premier temps.

MISSIONS

Et tant qu'employé polyvalent, l'agent sera notamment capable de :

- Gérer le matériel et les matériaux, nettoyer, ranger le matériel, les équipements et les locaux, prendre soin des outils et de leur tenue en état de marche.
- Réaliser les travaux : assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures selon des bâtiments);
- travaux simples de menuiserie, de plomberie, d'électricité, de carrelage, de plafonnage, de maçonnerie, de voirie, de peinture et d'entretien de jardins (tonde, taille, etc.);
- veiller à la propreté du travail et nettoyer le chantier à l'issue du travail;
- assurer le rôle de garde intérims;
- appliquer rigoureusement les règles de sécurité afin de veiller à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de ses collègues et des usagers.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Régime de travail : 38 heures/semaine, temps plein
Contrat : CDI (travail saisonnier)
Salaire : Barème E2 - indexé au 01/07/2017, min 23.651,05 € - max 27.778,19 €
Barème D2 - indexé au 01/07/2017, min 25.557,40 € - max 34.907,45 €
Avantages : Chèques-repas, pécule de vacances, allocation de fin d'année

DOSSIER DE CANDIDATURE

A adresser sous pli recommandé au Collège communal d'Aubange rue Haute 22 à 6791 ATHUS (OU à déposer contre accusé de réception au Service du Personnel de la Commune d'Aubange rue Haute 22 à 6791 ATHUS OU à envoyer par mail au Service du Personnel de la Commune d'Aubange (un accusé de réception sera renvoyé) job@aubange.be)

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation;
- curriculum vitae;
- copie du diplôme requis ou de l'équivalence (pour le niveau D2 uniquement);
- copie du permis de travail, le cas échéant;
- document(s) d'aide à l'emploi, le cas échéant.

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

Les candidatures doivent être remises pour le 27 février 2018 au plus tard, le cachet de la poste ou la date de l'accusé de réception faisant foi.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service du Personnel (tél. : 06338.09.58 ou 06338.09.58).

Commune d'Aubange, le 13 février 2018

Par le Conseil,
Le Directeur général, (1) BERTHOUS, Le Bourgmestre, (2) PHILIPPART V.

PLAINES DE VACANCES 2018



Ville d'Aubange
Sept villages, une volonté

Du 02/07 au 27/07 pour tous les enfants de 2,5 à 15 ans !

NOUVEAU : ACCUEIL DISPONIBLE JUSQU'À 18H30

<p>Lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Athus Home Lorrain : 2,5 – 12 ans Athus Tilleuls : 2,5 – 5 ans Athus Adoplaines : 12 – 15 ans Aubange Gare : 2,5 – 12 ans Aubange Bikini : 2,5 – 5 ans Halanzy : 2,5 – 12 ans Battincourt : 2,5 – 12 ans Rachecourt : 2,5 – 12 ans <p>Horaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> 7h30 – 8h30 : accueil gratuit 8h30 – 16h30 : activités 16h30 – 18h30 : accueil payant 	<p>Tarifs :</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les enfants dont au moins un parent est domicilié sur la Commune : forfait de 5€/semaine - Pour les enfants dont aucun parent n'est domicilié sur la Commune : forfait de 20€/semaine <p>Accueil payant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour un accueil jusque 17h30 : forfait de 10€/semaine - Pour un accueil jusque 18h30 : forfait de 20€/semaine <p>Réduction possible, voir modalités dans le flyers</p>
--	---

Inscriptions avant le 15 juin
Attention : toutes les plaines sont limitées, ne tardez pas !

FLYERS COMPLET DISPONIBLE A L'ACCUEIL DE LA COMMUNE,
AUPRES DU SERVICE JEUNESSE : 063/37.20.40 - jeunesse@aubange.be
ET SUR INTERNET : <http://www.aubange.eu/images/jeunesse/plaines2018.pdf>

PROLONGATION DU CONCOURS PHOTO « RÉNOV'ATHUS »

Nous vous informons de la prolongation du Concours photos "Rénov'Athus" jusqu'au 31 janvier en raison des mauvaises conditions climatiques et du manque de luminosité de ces dernières semaines.

Les personnes ayant déjà déposé des photos peuvent évidemment proposer de nouveaux clichés, éventuellement en lieu et place de ceux déjà déposés, à condition de ne pas dépasser les 25 photos par participant.

Le règlement est consultable sur le site de la Commune d'Aubange : aubange.be ou auprès de Mme Emilie THIRY, conseillère en rénovation urbaine, 38 rue Haute, 6791 ATHUS, tél. : 063/38 12 59, thiry@aubange.be

Date ultime de rentrée des photos : 31 janvier 2018.

Le 23 octobre a débuté un concours photographique, centré sur le périmètre de rénovation urbaine. Ce dernier sera couronné en mars 2018 par une exposition et un vernissage qui se dérouleront à la Bibliothèque Hubert Juin, Grand-rue à Athus. A cette occasion, les visiteurs pourront découvrir les 40 photos sélectionnées par le jury. De plus, divers prix sont en jeu allant de 1000€ à 50€.

Le thème du concours est « Rénov'Athus ». Celui-ci a pour but de valoriser le périmètre de rénovation urbaine d'Athus sous toutes ses facettes (manifestations et événements associatifs ou sportifs, paysages, patrimoine bâti, sites pittoresques) et d'assurer ainsi une meilleure visibilité à ses associations tout en constituant une base de données de photos sur la commune.

Le concours est GRATUIT ET OUVERT À TOUTE PERSONNE

désireuse de participer, amateurs ou professionnels.

Le règlement est consultable sur le site de la Commune d'Aubange : aubange.be ou auprès de Mme Emilie THIRY, conseillère en rénovation urbaine, 38 rue Haute, 6791 ATHUS, tél. : 063/38 12 59, thiry@aubange.be

Date ultime de rentrée des photos : 31 janvier 2018.





Commune d'Aubange
Sept villages, une volonté

PROLONGATION DU CONCOURS PHOTO « RÉNOV'ATHUS »

Nous vous informons de la prolongation du Concours photos "Rénov'Athus" jusqu'au 31 janvier en raison des mauvaises conditions climatiques et du manque de luminosité de ces dernières semaines.

Les personnes ayant déjà déposé des photos peuvent évidemment proposer de nouveaux clichés, éventuellement en lieu et place de ceux déjà déposés, à condition de ne pas dépasser les 25 photos par participant.

Le règlement est consultable sur le site de la Commune d'Aubange : aubange.be ou auprès de Mme Emilie THIRY, conseillère en rénovation urbaine, 38 rue Haute, 6791 ATHUS, tél. : 063/38 12 59, thiry@aubange.be

Date ultime de rentrée des photos : 31 janvier 2018.

Le 23 octobre a débuté un concours photographique, centré sur le périmètre de rénovation urbaine. Ce dernier sera couronné en mars 2018 par une exposition et un vernissage qui se dérouleront à la Bibliothèque Hubert Juin, Grand-rue à Athus. A cette occasion, les visiteurs pourront découvrir les 40 photos sélectionnées par le jury. De plus, divers prix sont en jeu allant de 1000€ à 50€.

Le thème du concours est « Rénov'Athus ». Celui-ci a pour but de valoriser le périmètre de rénovation urbaine d'Athus sous toutes ses facettes (manifestations et événements associatifs ou sportifs, paysages, patrimoine bâti, sites pittoresques) et d'assurer ainsi une meilleure visibilité à ses associations tout en constituant une base de données de photos sur la commune.

Le concours est GRATUIT ET OUVERT À TOUTE PERSONNE

désireuse de participer, amateurs ou professionnels.

Le règlement est consultable sur le site de la Commune d'Aubange : aubange.be ou auprès de Mme Emilie THIRY, conseillère en rénovation urbaine, 38 rue Haute, 6791 ATHUS, tél. : 063/38 12 59, thiry@aubange.be

Date ultime de rentrée des photos : 31 janvier 2018.





Commune d'Aubange
Sept villages, une volonté



Commune d'Aubange
Sept villages, une volonté

Royaume de Belgique
Province de Luxembourg
Rue Haute 22, 6791 Athus
Tél. : 063/38 12 59
www.aubange.be

RECRUTEMENT

RECRUTEMENT D'EMPLOYES DE BIBLIOTHEQUE A TITRE CONTRACTUEL A TEMPS PLEIN (M/F) - NIVEAUX D-POUR LES BIBLIOTHEQUES COMMUNALES D'AUBANGE ET CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- être belge ou ressortissant ou non de l'U.E. Les ressortissants hors de l'U.E. restent soumis à la réglementation relative à l'occupation des agents étrangers applicable en Région wallonne;
- jouir de ses droits civils et politiques;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;
- être porteur d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur de Type Court (Graduat ou Bachelier) de Bibliothèque-départementaliste. En cas de diplôme étranger/équivalent;

Toutes les conditions précitées devront être remplies à la date de clôture des candidatures.

- satisfaisant à l'examen de recrutement prescrit consistant en un maximum de trois épreuves (art.42 du statut administratif en vigueur). Les candidats devront obtenir au moins 50% de points à chaque épreuve et au moins 60% de points au total pour être retenus et admis dans la réserve de recrutement. Dans le cas où la première épreuve est éliminée en deux parties (QCM et rédaction ou situation problème), la réussite (50% de chacune des deux parties) est indispensable pour l'accès à la seconde épreuve.

Des après le recrutement, il sera procédé à la constitution d'une réserve de recrutement valable pendant 2 ans et représentant tous les candidats ayant satisfait aux examens mais non retenus dans un premier temps.

MISSIONS

- Accueillir, recevoir, renseigner, orienter et conseiller les usagers et les différents publics;
- Participer à l'approvisionnement et à l'enrichissement des collections de la bibliothèque;
- Gérer des fonds documentaires, caractériser et classer correctement les documents selon leurs publics et leurs usages. Evaluer la qualité et les lacunes d'un fonds et l'ajuster aux besoins des usagers et des publics;
- Gérer des bases de données, identifier les éléments d'information caractérisant un document et les transcrire adéquatement dans un système en langage informatique;
- Préparer les listes, les cataloguer et les archiver selon les normes en vigueur au sein de l'institution (bibliothèque des codes de rangement, introduction de catalogue, équipement des documents, etc.)

- Gérer les prêts : enregistrement des sorties, des retours, des retards, etc. Assurer la gestion des rappels et des ouvrages perdus;

- Ranger et classer les ouvrages et les rayons;

- Assurer des tâches administratives et logistiques liées à ses attributions (classer des documents, préparer la matériel, ranger les livres, etc.);

- Participer à des actions d'information;

- Organiser et participer à des animations pour les différents publics;

- Gérer différents projets de promotion de la lecture.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Régime de travail : 38 heures/semaine, temps plein

Contrat : CDI en vue d'un CDI

Salaire : barème DE, indexé au 01/07/2017 : min 27.065,69 € - max 41.587,44 €

Avantages : déjeuners, prime de vacances, allocation de fin d'année

DOSSIER DE CANDIDATURE

A adresser sous pli recommandé au Collège communal d'Aubange rue Haute 22 6791 ATHUS OU à déposer comme accusé de réception au Service du Personnel de la Commune d'Aubange rue Haute 38 à 6791 ATHUS OU à envoyer par mail au Service du Personnel de la Commune d'Aubange (un accusé de réception sera renvoyé) personnel@aubange.be

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation;
- curriculum vitae;
- copie du diplôme requis ou de l'équivalence;
- extrait de casier judiciaire (modèle 2) daté de moins de 3 mois;
- copie du permis de séjour ou de travail, le cas échéant;
- documents d'identité à l'emploi, le cas échéant.

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

Les candidatures doivent être renvoyées pour le 12 mars 2018 au plus tard, le cachet de la poste au date de l'accusé de réception faisant foi.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur GAUDRON Romain, Chef du Service du Personnel (tél. : 063/38.09.59) ou auprès du Service du Personnel (tél. : 063/38.09.58).

Commune d'Aubange, le 12 février 2018

Par le Conseil :

Le Directeur général, R. BERTOLUX,
(S) BERTOLUX, (S) BICHO V.

EXPOSITION
"LES MOTS ET LES DICOS"
 LES DICTIONNAIRES DU FRANÇAIS DE RÉFÉRENCE
 MICHEL FRANCARD,
 LINGUISTE BELGE



DU 14 AU 26 MAI
 SALLE JEAN LEBON,
 BIBLIOTHÈQUE HUBERT JUIN
 64 GRAND-RUE, 6791 ATHUS
 ENTRÉE LIBRE
 ET GRATUITE




Ville d'Aubange
Sept visages, une volonté

Royaume de Belgique
 Province de Luxembourg
 Rue Haute 22, 6791 Athus
 Tél. : +32/63/38.12.50
 www.aubange.be

**VENTE DE VÉHICULES
 ABANDONNÉS**

**ENTRÉPOSÉS ADMINISTRATIVEMENT DANS LA FOURRIÈRE
 DE LA ZONE DE POLICE.**

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES : 25 MAI 2018 À 12H00

LISTE DES VÉHICULES DESTINÉS À LA VENTE :

- Renault Clio rouge – châssis VF1CS770513237724 à l'état d'épave
- Volkswagen Polo bleue – châssis WVVZZZ6NZSY068847 à l'état normal
- Peugeot 106 verte – châssis VF31CHDZE919298181 à l'état d'épave
- Peugeot 207 rouge – à l'état normal

CONDITIONS :

- Les véhicules sont vendus par lots individuels.
- Les offres seront remises sous enveloppe double mentionnant clairement « offre – véhicules de la fourrière communales », en mains propres contre accusé de réception ou par courrier recommandé adressé à Administration Communale d'Aubange, Service Marchés Publics, 22 rue Haute à 6791 ATHUS
- Date limite pour la remise de l'offre : le 25 mai 2018 à 12h00.
- L'ouverture des offres se fera à huis-clos.
- L'acheteur ne pourra disposer des véhicules qu'une fois le prix de la vente payé.
- Les véhicules sont vendus en l'état bien connu de l'acheteur.
- Il n'y a aucune garantie sur les véhicules en vente.
- L'acheteur veillera à enlever les biens lui-même et supportera les frais d'enlèvement.
- Les différents véhicules pourront être consultés jusqu'au 23 mai 2018, sur le site de la fourrière communale en face du bâtiment implanté au 5 rue Fernand André à 6791 ATHUS.

Pour tous renseignements et pour visite éventuelle concernant les véhicules, s'adresser auprès du service Environnement de la Zone de Police Sud-Luxembourg, l'inspecteur Rettigner Claude, au tél. : 0493/157.913.



Ville d'Aubange
Sept visages, une volonté

Royaume de Belgique
 Province de Luxembourg
 Rue Haute 22, 6791 Athus
 Tél. : +32/63/38.12.50
 www.aubange.be

**VENTE DE VÉHICULES
 ABANDONNÉS**

**ENTRÉPOSÉS ADMINISTRATIVEMENT DANS LA FOURRIÈRE
 DE LA ZONE DE POLICE SUD LUXEMBOURG**

Date limite de dépôt des offres : 17 décembre 2018 à 12h00

CONDITIONS :

- Les véhicules sont vendus individuellement.
- Les offres seront remises sous enveloppe double mentionnant clairement « offre – véhicules de la fourrière communales », en mains propres contre accusé de réception ou par courrier recommandé adressé à Administration Communale d'Aubange, Service Marchés Publics Rue Haute 22, 6791 ATHUS
- Date limite pour la remise de l'offre : le 17 décembre à 12h00.
- L'ouverture des offres se fera à huis-clos.
- L'acheteur ne pourra disposer des véhicules qu'une fois le prix de la vente payé.
- Les véhicules sont vendus en l'état bien connu de l'acheteur.
- Il n'y a aucune garantie sur les véhicules en vente.
- L'acheteur veillera à enlever les biens lui-même et supportera les frais d'enlèvement.

Les différents véhicules pourront être consultés jusqu'au 14 décembre 2018, sur le site de la fourrière communale en face du bâtiment implanté au 5 rue Fernand André à 6791 ATHUS.

Pour tous renseignements et pour visite éventuelle concernant les véhicules, s'adresser auprès du Service Environnement de la Zone de Police Sud-Luxembourg, l'inspecteur Rettigner Claude, au tél. : 0493/157.913.

Si le prix proposé par l'acquéreur potentiel pour chacun des véhicules est inférieur au prix estimé, l'Administration communal se réserve le droit de ne pas vendre les véhicules.



Ville d'Aubange
Sept visages, une volonté

CENTRE SPORTIF LOCAL
Hubange-Athus

**MÉRITE SPORTIF
 Candidature 2018**

Le Centre Sportif Local relance le Mérite Sportif, les candidatures sont à rentrer pour **le 28 septembre au plus tard.**

**RENSEIGNEMENTS
 ET FORMULAIRES :**
 A.S.B.L. Centre Sportif Local
 Aubange-Athus
 Tél. : 063/38.60.58,
 cslsport@aubange.be ou sur le site
 de la Ville d'Aubange :
 www.aubange.be



**MÉRITE
 SPORTIF**

Coupe du Monde de football 2018



Bibliothèques de la Commune d'Aubange

Au cœur des Clubs de Football
DU MARDI 26 JUIN AU DIMANCHE 1^{ER} JUILLET INCLUS

Exposition retraçant l'histoire des différents clubs de football de la Ville d'Aubange
Lieu : Bibliothèques d'Halanzy - Entrée libre et gratuite

Heure du conte « Football »
MERCREDI 27 JUIN À 15H
Entrée libre et gratuite - Enfants de 5 à 8 ans - Lieu : Bibliothèque d'Athus

VENDEDI 29 JUIN À 16H
Entrée libre et gratuite - Enfants de 5 à 8 ans - Lieu : Bibliothèque d'Halanzy

« Footballeur, un métier à temps plein »
VENDEDI 29 JUIN À 18H30
Conférence de Johnatan Barthelemy sur le métier de footballeur
Lieu : Bibliothèque d'Halanzy - Entrée libre et gratuite

Russia 2018 : bourse d'échange
SAMEDI 30 JUIN DE 14H À 16H
Viens échanger tes vignettes autocollantes !
Lieu : Bibliothèque d'Halanzy - Entrée libre et gratuite

Ateliers : parcours du jeune footballeur
30 JUIN ET 1^{ER} JUILLET DE 10H À 12H
Viens te mettre dans la peau d'un jeune footballeur et participe aux ateliers proposés par les différents clubs de football de la Ville d'Aubange !
Lieu : Bibliothèque d'Halanzy - Entrée libre et gratuite

Durant le week-end du 29 juin au 1^{er} juillet, des rafraîchissements vous seront proposés par les clubs de foot !

Bibliothèque Hubert Jamin Bibliothèque communale
64 Grand-Rue, 6791 ATHUS
Tél (biblio) : 063/24.06.80 - Tél (Athus) : 063/24.06.82
athusbibliothèque@gmail.com - Blog : <http://bibliob.aubange.be>

Bibliothèque d'Halanzy
Ancienne Maison Communale, Grand-Place, 6792 HALANZY
Tél : 063/42.23.35 - halanzylbibliotheque@gmail.com

Bibliothèque Frédéric Kiesel
241 Rue de l'Abre, 6792 RACHECOURT
Tél : 063/22.96.50 - rachecourtbibliotheque@gmail.com

Avec la collaboration de :
Pierre Fricb, Johnatan Barthelemy, Laura Parisse.
En partenariat avec :

Coupe du Monde de football 2018



Bibliothèques de la Commune d'Aubange

Du 15 juin au 13 juillet inclus

« À la découverte de la Coupe du Monde »
Exposition : Pars à la découverte des différents pays qualifiés à la Coupe du monde !
Lieu : Bibliothèques d'Athus et d'Halanzy
Entrée libre et gratuite

Mercredi 20 juin à 15h
Heure du conte « Football »
Entrée libre et gratuite
Enfants de 3 à 10 ans
Lieu : Bibliothèque de Rachecourt

Du 26 juin au 1 juillet inclus
Au cœur des clubs de foot
Exposition retraçant l'histoire des différents clubs de football de la ville d'Aubange Dévissage et remise des prix du concours de dessin le vendredi 29 juin à 20h00
Lieu : Bibliothèque d'Halanzy
Entrée libre et gratuite

Mercredi 27 juin à 15h
Heure du conte « Football »
Entrée libre et gratuite
Enfants de 3 à 10 ans
Lieu : Bibliothèque d'Athus

Vendredi 29 juin à 16h
Heure du conte « Football »
Entrée libre et gratuite
Enfants de 5 à 8 ans
Lieu : Bibliothèque d'Halanzy

Vendredi 29 juin à 18h30
« Footballeur, un métier à temps plein »
Conférence de Johnatan Barthelemy sur le métier de footballeur
Lieu : Bibliothèque d'Halanzy
Entrée libre et gratuite

Samedi 30 juin de 14h à 16h
Russia 2018 : bourse d'échange
Viens échanger tes vignettes autocollantes !
Lieu : Bibliothèque d'Halanzy
Entrée libre et gratuite

30 juin et 1^{er} juillet de 10h à 12h
Ateliers : parcours du jeune footballeur
Viens te mettre dans la peau d'un jeune footballeur et participe aux ateliers proposés par les différents clubs de football de la Ville d'Aubange !
Lieu : Bibliothèque d'Halanzy
Entrée libre et gratuite

Durant le week-end du 29 juin au 1^{er} juillet, des rafraîchissements vous seront proposés par les clubs de foot !

Avec la collaboration de : Pierre Fricb, Johnatan Barthelemy, Laura Parisse
En partenariat avec :
les bibliothèques de la Commune d'Aubange et




Cultivons demain



Cycle de conférences et de rencontres

Les légumes méconnus et oubliés

Conférence animée par Anne Leger du Parc Naturel de Gaume

Jeudi 17 mai, 20h

Bibliothèque Communale, Grand-Place (ancien Hotel de Ville), 6792 Halanzy



Entrée gratuite
Bibliothèque de Halanzy : 063/422335 ou halanzylbibliotheque@gmail.com
Bibliothèque de Rachecourt : 063/229650 ou rachecourtbibliotheque@gmail.com



Cultivons demain



Cycle de conférences et de rencontres

Les légumes méconnus et oubliés

Conférence animée par Anne Leger du Parc Naturel de Gaume

Jeudi 17 mai, 20h

Bibliothèque Communale, Grand-Place (ancien Hotel de Ville), 6792 Halanzy



Entrée gratuite
Bibliothèque de Halanzy : 063/422335 ou halanzylbibliotheque@gmail.com
Bibliothèque de Rachecourt : 063/229650 ou rachecourtbibliotheque@gmail.com



Cultivons demain



Cycle de conférences et de rencontres

La récolte des graines

Jeudi 19 Avril, 20h
Réfectoire Communal,
La Strale 251, 6792 Rachecourt



Rencontre avec
« Les Belles Semencières »

Infos et inscriptions : Entrée gratuite
Bibliothèque de Halanzy : 063422335 ou
halanzybibliotheque@gmail.com
Bibliothèque de Rachecourt : 063229650 ou
rachecourtbibliotheque@gmail.com



Cultivons demain



Cycle de conférences et de rencontres

Jeudi 22 mars, 20h
Bibliothèque Communale,
Grand-Place, 6792 Halanzy



Comment accueillir la biodiversité
chez soi (jardin, maison, abords)
Conférence animée par Anne Leger
Parc Naturel de Gaume

Démocratie participative

INVITATION AU CINÉ-DÉBAT



LE VENDREDI 27 AVRIL, DE 17H À 21H,
À la salle de la Harpaille, 28/a rue de Clémaraiz - 6790 Aubange

CONFÉRENCE autour de l'outil de participation citoyenne "Flucity"
(bilan d'une année d'utilisation)

PROJECTION du film documentaire "Participe présent" en présence de
Jean-Philippe DELOBEL, animateur-réalisateur CLARA asbl

TABLE RONDE TRANSFRONTALIÈRE
visant un échange d'expériences et de bonnes pratiques




EXCURSION DES PENSIONNÉES 2018

Les mardi 25 septembre,
jeudi 27 septembre et mardi 2 octobre.
Croisière sur la Moselle à destination de BERNKASTEL



Panna cotta
20 cl de vin ou 25 cl de bière
1 bouteille de 75 cl deau pour 2 pers.
1 café
13h30 Arrivée à BERNKASTEL
Visite de la ville
Temps libre
Retour vers Luxembourg
Repas du soir avec animation musicale :
Assiette froide avec fromages
Vin à discrétion et eau
Retour dans les sections vers 22 heures

INSCRIPTIONS :
Du lundi au vendredi à l'Hotel de Ville
D'ATELIS, rue Haute n° 22 pendant les heures
d'ouverture des bureaux, à partir du 30 août
2018.

PERMANENCES :
AUBANGE : Ancienne Maison communale
Galle des marais) rue du Village,
le 11 septembre 2018 de 10h00 à 11h00
BATTINCOURT : Local Odyssée,
le 11 septembre 2018 de 11h45 à 12h00
HALANZY : Ancien Hôtel de Ville,
le 11 septembre 2018 de 13h30 à 14h45
RACHECOURT :
Ancienne Maison communale,
le 11 septembre 2018 de 15h00 à 16h00.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE :
Départ à 7h15 – tout ramassage effectué
Les heures d'embarquement aux différents
points de ramassage seront précisées lors de
l'inscription
9h00 Arrivée à Trèves
Embarquement sur le bateau
Croisière sur la Moselle
jusqu'à BERNKASTEL
Repas de midi :
Vin moussoux
Volant de tomates
Goussins de bœuf et spitzie maison

Secrétaire communal
tél. 063/28 11 55 ou 063/28 12 57
Par le Collège :
Le Directeur général, Le Bourgmestre
(s) ANTONACCI T. (s) BORDIV.



64 Grand-Rue, 6791 ATHUS
Tél. : 063/24.06.80
athusbibliotheque@gmail.com

Bibliothèque Hubert Juin

Heures d'ouverture :
Lundi de 13h00 à 18h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 18h30
Vendredi de 9h00 à 18h00
Samedi de 8h30 à 12h00

Du 5 au 25 octobre. Exposition. « Mon Ami Paco »



Claire a un nouveau camarade de classe qui n'est pas de la même couleur de peau qu'elle. Il s'appelle Paco. Une amitié naît entre eux et Claire s'empresse de l'écrire dans son journal intime. Mais subitement, un jour, Paco n'est plus là...
Entrée libre et gratuite.

07 octobre. Exposition. « Sam'Crack les pommes »
Venez voter pour votre dessin



préférez ! Croquis de la pomme de leur rêve par les élèves de l'école communale de Rachecourt.
Cercle Roger Laurent à Rachecourt.
Entrée libre et gratuite.

18 octobre. Conférence. « La permaculture »
Rencontre avec Benjamin Cersier dans le cadre du cycle de conférence « Cultivons demain ».
Ancienne Maison communale d'Halszty. Entrée libre et gratuite.

26 octobre à 20h. Soirée Prix Jokers 2018
Pour une soirée entre amis et/ou en famille, venez jouer et voter pour la sélection de jeux du Prix Jokers 2018.
De 4 à 99 ans.
Sur inscription : 063/24.06.80 ou athusbibliotheque@gmail.com

29 octobre de 14h à 16h. Atelier créatif « Décors terrifiants »



Envie de décorer la maison pour fêter Halloween ? Viens réaliser toi-même une décoration terrifiante.
A partir de 6 ans accompagné.
Entrée libre et gratuite.

31 octobre à 15h. Heure du Conte « Voici Halloween, void Halloween. Les citrouilles vont mourir de trouille ! »



Viens écouter l'histoire de Jack Skellington, le Roi des Citrouilles dans la ville d'Halloween.
De 5 à 10 ans. Entrée libre et gratuite.

64 Grand-Rue, 6791 ATHUS
Tél. : 063/24.06.80
athusbibliotheque@gmail.com

Bibliothèque Hubert Juin

Heures d'ouverture :
Lundi : de 13h00 à 18h00
Mercredi : de 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 18h30
Vendredi : de 9h00 à 18h00
Samedi : de 8h30 à 12h00

ACTIVITÉS SEPTEMBRE 2018

Jeudi 20 septembre à 20h
Conférence du Cercle d'Histoire Messancy-Aubange
Les confréries paroissiales au Luxembourg,
par Christian MOÏS.
Entrée libre et gratuite



Mercredi 26 septembre à 15h
Heure du conte « A la ferme »
Mais où sont partis les poussins ? Viens écouter les histoires de la poule rousse et du dindon contées par nos bibliothécaires.
A partir de 3 ans.
Entrée libre et gratuite



Mercredi 26 septembre à 20h
Soirée Prix Jokers 2018
Pour une soirée entre amis et/ou en famille, venez jouer et voter pour la sélection de jeux du Prix Jokers 2018.
De 4 à 99 ans.
Sur inscription : 063/24.06.80 ou athusbibliotheque@gmail.com



Ville d'Aubange
Sept villages, une volonté

Bibliothèques de la Ville d'Aubange

RECRUTEMENT

RECRUTEMENT D'UN ANIMATEUR MULTIMÉDIA POUR L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE À MI-Temps À TITRE CONTRACTUEL (MIF) - Niveau D4/D6 - POUR LES BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES D'AUBANGE ET CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- être belge ou ressortissant ou non de l'U.E., activité au sein d'un accompagnement technologique, Les ressortissants hors de l'U.E., restent soumis mais sans préjudice et humilité.
- à la réglementation relative à l'occupation des agents étrangers applicable en Région wallonne ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- Pour le niveau D4 : être porteur d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou un titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétences et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou un diplôme de chef d'entreprise homologué par la Communauté Wallonie-Bruxelles, tel que délivré par l'FAPEM ou un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon. En cas de diplôme(s) étranger(s) fournir l'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Pour le niveau D6 : être porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court ou un diplôme équivalent soit une formation en sciences administratives. En cas de diplôme(s) étranger(s) fournir l'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Toutes les conditions précitées devront être remplies à la date de clôture des candidatures.

- satisfaire à l'examen de recrutement prescrit constant en un maximum de trois épreuves (article 42 du statut administratif en vigueur).

Dès après le recrutement, il sera procédé à la constitution d'une réserve de recrutement valable pendant 2 ans et regroupant tous les candidats ayant satisfait aux examens mais non retenus dans un premier temps.

FONCTION
L'animateur multimédia accueille, initie, forme et accompagne le public, notamment éloigné de l'internet, dans l'appropriation des usages du numérique et des technologies de l'information. Il recherche l'appropriation de ces usages et l'auto-

nomination des apprenants. Il ne limite pas son activité au seul accompagnement technologique, mais aussi pédagogique et humain.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Régime de travail : 19 heures/semaine, mi-temps plein
Contrat : CDD en vue d'un CDI
Salaire :
- Barème D4 (indexé au 01/07/2017) min 26.479,13 € - max 38.709,02 € pour un temps plein.
- Barème D6 (indexé au 01/07/2017) min 27.005,09 € - max 41.587,44 € pour un temps plein
avantages : Chèques-repas, pécule de vacances, allocation de fin d'année

DOSSIER DE CANDIDATURE
Les candidatures doivent être introduites via le formulaire disponible sur la page d'accueil du site Internet de l'Administration communale d'Aubange. Les documents constituant le dossier de candidature doivent être envoyés par mail à l'adresse suivante : jobs@aubange.be
Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :
- lettre de motivation ;
- curriculum vitae ;
- copie du diplôme requis ou de l'équivalence ;
- extrait de casier judiciaire (modèle 2) daté de moins de 3 mois ;
- copie du permis de séjour ou de travail, le cas échéant ;
- documents d'aide à l'emploi, le cas échéant.

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

Les candidatures doivent être reçues pour le 19 août 2018 au plus tard. Le cachet de la poste ou la date de l'accusé de réception faisant foi.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur GAUDRON Romain, Chef du Service du Personnel (Tél. : 063/28.06.53) ou auprès du Service du Personnel (Tél. : 063/28.09.58)

Commune d'Aubange, le 17 Juin 2018
Par le Casier,
Le Bourgmestre, Le Directeur général,
@ ANTONIO T. @ BRUCK V.

CONFÉRENCE LITTÉRAIRE
MICHEL FRANCARD,
LINGUISTE BELGE,
AUTEUR DE
TOURS & DÉTOURS :
LES PLUS BELLES EXPRESSIONS
DU FRANÇAIS DE BELGIQUE

LE JEUDI
24 MAI 2018, 20H

SALLE JEAN LEON,
BIBLIOTHÈQUE
HUBERT JUIN
64 GRAND-RUE
6791 ATHUS

CETTE CONFÉRENCE SERA
SUIVIE D'UN ÉCHANGE
AVEC LE PUBLIC
ENTRÉE LIBRE



Bibliothèque Hubert Juin

 **Bibliothèque Hubert JUIN**
64 Grand-rue, 6791 ATHUS
Tél. : 063/24 06 84 - Fax : 063/37 09 57
athusbibliotheque@gmail.com

Mercredi 20 juin à 15h :
Heure du conte « Football »
Entrée libre et gratuite - enfants de 3 à 10 ans
Lieu : Bibliothèque de Rachecourt



Dimanche 24 juin à 10h30 :
Heure du conte
« Promenons-nous dans les bois »
Entrée libre et gratuite - Enfants de 3 à 10 ans
Lieu : salle « la Harpaille » Domaine de Clémarais





Bibliothèques de la Ville d'Aubange

Les bibliothèques et ludothèque de la Ville d'Aubange seront fermées tous les samedi de juillet et août ainsi que le mercredi 15 août.
Les horaires en semaine ne changent pas.
La bibliothèque de Rachecourt sera fermée du mardi 24 juillet au mercredi 15 août inclus

Bibliothèque Hubert Juin/ Ludothèque communale
64 Grand-Rue, 6791 ATHUS
Tél (biblio) 063/24.06.80 - Tél (ludo) 063/24.06.82
athusbibliotheque@gmail.com - Blog <http://ebilo.aubange.be>
Heures d'ouverture de la bibliothèque :
Lundi de 13h00 à 18h00
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
Vendredi de 9h00 à 18h00
Heures d'ouverture de la ludothèque :
mercredi de 13h30 à 17h30 et vendredi de 13h30 à 17h30
sur rendez-vous tous les mercredis et vendredis matin

Bibliothèque d'Halanzy
Ancienne Maison Communale, Grand Place, 6792 HALANZY
Tél 063/42.23.35 - halanzylbibliotheque@gmail.com
Heures d'ouverture :
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et vendredi de 14h à 18h

Bibliothèque Frédéric Kiesel
241 Rue de l'Atre, 6792 RACHECOURT
Tél 063/22.96.50 - rachecourtbibliotheque@gmail.com
Heures d'ouverture :
Mardi de 18h00 à 20h00 et mercredi de 14h00 à 18h00

Cultivons demain
Cycle de conférences
et de rencontres
Jeudi 18 octobre 20h
La Permaculture
Rencontre avec Benjamin CERISIER
INSCRIPTION : Bibliothèque communale Halanzy
063/422335 ou halanzylbibliotheque@gmail.com



Cultivons demain
Exposition
Sam'Crock les pommes
Croquis de vergers
Dimanche 7 octobre
Rachecourt
Cercle Roger Laurent



Illustration : Anne-Michel Maheux



Ecole Communale d'Aubange
Enseignement maternel et primaire
Directrice : Mme Danielle DORBAN
Adresse : 39 Avenue de la Gare - Tél. : 063 / 38 94 28 - GSM : 0474 / 98 98 21 - Fax : 063 / 38 34 42
ecole.communale@aubange.be
Accueil et garderie : Le matin, de 7h à 8h15. Le soir, de 15h30 à 18h30

Implantation de la cité (Bikini)
Directrice : Mme Danielle DORBAN
Enseignement maternel
Adresse : 4 rue de la Cité - Tél. : 063 / 38 78 95
Accueil et garderie : Le matin, de 7h à 8h15. L'après-midi de 15h30 à 18h30

Implantation d'Aix sur Cloie
Enseignement maternel et primaire
Directrice : Mme Danielle DORBAN
Adresse : 11 rue Heffenberg - Tél. : 063 / 38 51 90
Garderie : Le matin, de 7h à 8h15. Le soir, de 15h30 à 18h30

Ecole Communale Rachecourt
Directeur : M. Benoît ROLAND
Adresse : 149 rue de l'âtre - Tél. : 063 / 67 50 27 - rachecourt@aubange.be
Accueil et garderie : Le matin, dès 7h.
<http://www.aubange.eu/colecommunale/>

Une pédagogie à la pointe
Une équipe d'une cinquantaine d'enseignants dynamiques travaille dans un esprit complet de collaboration et de continuité.
Des réunions de formation et de concertation sont régulièrement programmées afin d'utiliser au mieux les ressources et les suggestions de chacun. Les classes dédoublées fonctionnent en parfait harmonie.
L'expérience de plus d'un siècle et demi assure à l'école la stabilité et la sérénité nécessaires à la scolarité de vos enfants. C'est une des raisons de la confiance que les parents n'ont cessé de porter aux différentes équipes qui se sont succédées. En plus des animatrices variées, un travail de prévention et de sensibilisation est réalisé en collaboration avec le Centre PMS, le planning familial, le Centre d'Action Laïque et les Services Sociaux de la Communauté Française.

Ressources externes
De nombreuses personnes ressources externes apportent la richesse de leur expérience et de leur savoir faire dans différents domaines : agents du département de la Nature et des Forêts, les bibliothécaires, les agents d'Écoles-A.V.E., Secteur assainissement.

Cours de langue
En plus des cours obligatoires en 5^{ème} et 6^{ème} année primaire, le projet d'établissement comprend un cours d'initiation à la langue allemande dès la 3^{ème} maternelle à Aubange et Bikini alors que la langue anglaise est dispensée à Aix-sur-Cloie.

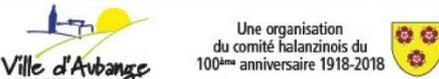
Inscriptions 2018-2019
Les 21, 22, 23, 24, 27, 28, 29, 30, 31 août de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 de préférence sur rendez-vous.
Pour Rachecourt, les 21 et 24 août de 16h30 à 18h30 ou sur rendez-vous au 0496/26 42 69



Mardi 16 Octobre 2018 à 20h
Salle La Harpaille, domaine de Clémaraïs à Aubange, dans le cadre du 100^{ème} anniversaire de l'armistice 1918

« Guerre et propagande »
une conférence d'Anne MORELLI, docteure en histoire contemporaine, professeure à l'Université Libre de Bruxelles, se déclarant d'extrême gauche et athée, Anne Morelli est connue pour ses prises de position concernant la propagande de guerre, la religion en général ainsi que les sectes.

Une organisation du comité halanzinois du 100^{ème} anniversaire 1918-2018




AUTOUR DE LA CROIX ET BIEN AU-DELÀ

Exposition André SIMAR
Salle la Harpaille, Clémaraïs, Aubange
Du 25 mars au 2 avril 2018
de 15h à 18h et du 26 au 30 mars également de 9h à 12h

25 mars à 14h et 16h : visites guidées
Les chemins de croix des églises de la Commune par Emmanuel Grégoire
27 mars à 20h : conférence
À la découverte d'autres chemins de croix du XX^{ème} siècle, de l'Espagne à la Croatie par Emmanuel Grégoire
28 mars à 20h : conférence
Croix et calvaires de la Commune d'Aubange par Paul Mathieu
2 avril à 18h : Concert du duo Made in Belgium par Cristian Perciun, accordéoniste et Pierre Fontenelle, violoncelliste

INFOS ET RÉSERVATIONS :
Martine Meunier
Tél. : 063 37 03 31 - 0494 08 40 93



ADMINISTRATION COMMUNALE D'AUBANGE

STAGES DE PRINTEMPS **New!**

DU 3 AU 6 AVRIL ET DU 9 AU 13 AVRIL 2018

Ludique & créatif Nature
La musique enchantante ! 4 THÈMES L'Afrique & ses arts musicaux, créatifs et culturels



Formulaires d'inscription disponibles à l'accueil de la Commune, sur <http://www.aubange.eu/index.php/jeunesse> ou auprès du service jeunesse : 063/37.20.44
jeunesse@aubange.be



VILLE D'AUBANGE

L'Administration Communale et les associations patriotiques vous invitent à participer à la commémoration de

LA FÊTE NATIONALE

LE SAMEDI
21 JUILLET 2018 À ATHUS

10h40 : Rassemblement des autorités près de l'église.

10h45 : Te Deum

11h30 : Cérémonie au Monument aux morts, dépôt de gerbe et discours.

Vin d'honneur à l'Hôtel de Ville 22 rue Haute, ATHUS.

Par le Collège :

Le Directeur général, L'Echevin des Groupements Patriotiques Le Bourgmestre,

ANTONACCI T.

JACQUEMIN J.

BIORDI V.

VILLE D'AUBANGE

L'Administration Communale et les associations patriotiques vous invitent à participer à la commémoration de

LA FÊTE NATIONALE

LE SAMEDI
21 JUILLET 2018 À ATHUS

10h40 : Rassemblement des autorités près de l'église.

10h45 : Te Deum

11h30 : Cérémonie au Monument aux morts, dépôt de gerbe et discours.

Vin d'honneur à l'Hôtel de Ville 22 rue Haute, ATHUS.

Par le Collège :

Le Directeur général, L'Echevin des Groupements Patriotiques Le Bourgmestre,

ANTONACCI T.

JACQUEMIN J.

BIORDI V.

HEURE DU CONTE
CHARLIE ET LA CHOCOLATERIE
MERCREDI 25 AVRIL 2018 DE 15H À 15H45

ENFANTS DE 3 À 10 ANS
GRATUIT ET SANS INSCRIPTION
SALLE JEAN LEBON,
BIBLIOTHÈQUE HUBERT JUIN
64 GRAND-RUE, 6791 ATHUS



ATELIER MANGA
CRÉATION DE PERSONNAGES
LE 21 AVRIL 2018
À 15H30
ANIMÉ PAR
SABRINA KAUFMANN

SALLE JEAN LEBON,
BIBLIOTHÈQUE
HUBERT JUIN
64 GRAND-RUE,
6791 ATHUS





La Ville d'Aubange, les Autorités et le personnel communal ont l'immense tristesse de vous annoncer le décès de **Madame Laurence MEUNIER.**

Depuis son entrée en service le 13 novembre 2000, elle a su accueillir et servir les citoyens au sein de la Ludothèque de la Bibliothèque Hubert Juin.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille, ses amis et ses proches.




VILLE D'AUBANGE
MANIFESTATION
DU 8 MAI 2018

L'Administration communale et les organisations patriotiques vous invitent à participer à la commémoration du **73^{ème} Anniversaire de la Libération des Camps et de la fin de la guerre 1940-1945.**

AUBANGE

10h20 : Rassemblement des personnalités, groupements et sociétés patriotiques devant l'église.
10h30 : Service religieux à la mémoire des victimes de guerre et commémoration du 73^{ème} anniversaire de la fin des hostilités.
11h00 : Défilé jusqu'au Monument aux Morts
 Dépôt de gerbe - discours

Réception des groupements patriotiques et participants par les autorités communales en la salle des Mariages de l'ancienne Maison communale rue du Village à AUBANGE.

A toutes ces cérémonies, le port des distinctions honorifiques est vivement souhaité. La population est invitée à pavoiser les couleurs nationales.

Nous comptons sur votre présence, nous vous remercions et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Par le Collège :
 Le Directeur général, (s) ANTONACCI T. L'Échevin des Groupements patriotiques, (s) J. JACQUEMIN Le Bourgmestre, (s) V. BIORDI



Ecole Communale d'Aubange
 Enseignement maternel et primaire
 Directrice : Mme Daniëlle DORBAN
 Adresse : 39 Avenue de la Gare - Tél. : 063 / 38 94 28 - GSM : 0474 / 98 98 21 - Fax : 063 / 38 34 42 - ecole.communale@aubange.be
 Accueil et garderie : Le matin, de 7h à 8h15. Le soir, de 15h30 à 18h30

Implantation de la cité (Bikini)
 Directrice : Mme Daniëlle DORBAN
 Enseignement maternel
 Adresse : 4 rue de la Cité - Tél. : 063 / 38 78 95
 Accueil et garderie : Le matin, de 7h à 8h15. L'après-midi de 15h30 à 18h30

Implantation d'Aix sur Cloie
 Enseignement maternel et primaire
 Directrice : Mme Daniëlle DORBAN
 Adresse : 11 rue Rofenberg - Tél. : 063 / 38 51 90
 Garderie : Le matin, de 7h à 8h15. Le soir, de 15h30 à 18h30

Ecole Communale Rachecourt
 Directeur : M. Benoît ROUJARD
 Adresse : 140 rue de l'Arbe
 Tél. : 063 / 67 50 27 - ecolerachecourt@aubange.be
 Accueil et garderie : Le matin, dès 7h. <http://www.aubange.eu/ecolecommunale/>

Une pédagogie à la pointe
 Une équipe d'une cinquantaine d'enseignants dynamiques travaille dans un esprit complet de collaboration et de continuité. Des réunions de formation et de concertation sont régulièrement programmées afin d'utiliser au mieux les ressources et les suggestions de chacun. Les classes dédoublées fonctionnent en parfaits binômes. L'expérience de plus d'un siècle et demi assure à l'école la stabilité et la sérénité nécessaires à la scolarité de vos enfants. C'est une des raisons de la confiance que les parents n'ont cessé de porter aux différentes équipes qui se sont succédées. En plus des animations variées, un travail de prévention et de sensibilisation est réalisé en collaboration avec le Centre PMS, le planning familial, le Centre d'Action Laïque et les Services Sociaux de la Communauté Française.

Ressources externes
 De nombreuses personnes ressources externes apportent la richesse de leur expérience et de leur savoir faire dans différents domaines : agents du département de la Nature et des Forêts, les bibliothécaires, les agents d'Action-A.I.V.E, Secleur assainissement.

Cours de langue
 En plus des cours obligatoires en 5^{ème} et 6^{ème} années primaires, le projet d'établissement comprend un cours d'initiation à la langue allemande dès la 3^{ème} maternelle à Aubange et Bikini alors que la langue anglaise est dispensée à Aix-sur-Cloie.

Inscriptions 2018-2019
 Les 2, 3, 4, 5 juillet et les 20, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 29, 30, 31 août de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 de préférence sur rendez-vous.
 Pour Rachecourt, les 21 et 24 août de 16h30 à 18h30 ou sur rendez-vous au 0496/26 42 69

REZ-DE-CHAUSSÉE COMMERCIAUX

L'Administration communale met à disposition des rez-de-chaussée commerciaux, dont elle est propriétaire, à des conditions d'occupation démocratiques. Le but de l'opération est évident : redynamiser le centre-ville, ramener des commerçants au cœur de la zone des trois frontières et remplir les espaces inoccupés en offrant la possibilité à des potentiels entrepreneurs de soumettre un prix de loyer attractif. Trois rez-de-chaussée peuvent ainsi être occupés, les n°1 et n°7 rue du Centre (placette) et le n°74 Grand-rue.

AVANTAGES :

- votre commerce au cœur de la zone des trois frontières
- dans une commune à la croissance démographique importante
- une clientèle bien présente, venant de France, de Luxembourg ou de la Province de Luxembourg
- au cœur d'une ville vivante (bibliothèque, écoles, centre culturel, un tissu associatif riche...)

PAS CONVAINCU ?
 Découvrez l'avis des commerçants d'Athus et le formulaire à renvoyer jusqu'au 30 novembre au plus tard sur le blog communal : aubange.be/press
 Contact : Madame Emilia Thiry, 38 rue Haute à 6791 ATHUS, thiry@aubange.be - Tél. : 063/38.12.59 - aubange.be/press/2017/09/13/rdccommerceaux



A renvoyer jusqu'au 30 novembre au plus tard

A LOUER

VILLE D'AUBANGE

L'Administration communale et les associations patriotiques vous invitent à participer aux

MANIFESTATIONS DES 11 ET 15 NOVEMBRE 2018

BATTINCOURT – DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018 - ARMISTICE
 9h00 : Messe pour les victimes des deux guerres.
 9h45 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

HALANZY – DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018 - ARMISTICE
 9h45 : Rassemblement devant l'église.
 10h00 : Service religieux pour les victimes des deux guerres.
 11h00 : Formation du cortège.
 Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.
 11h45 : Réception des Groupements patriotiques et participants par les autorités au Préau de l'ancien Hôtel de Ville.

ATHUS – JEUDI 15 NOVEMBRE 2018 - FETE DE LA DYNASTIE
 11h00 : Te Deum en l'église d'Athus pour toutes les sections.

Nous comptons sur votre présence, nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Par le Collège :
 Le Directeur général, L'Échevin des Groupements Patriotiques, Le Bourgmestre,
 ANTONACCI T. JACQUEMIN J. BIORDI V.

Ville d'Aubange
Sept villages, une volonté

Fédération Wallonie-Bruxelles
 Enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné

ACADEMIE DE MUSIQUE DE LA VILLE D'ARLON

IMPLANTATIONS DE ATHUS - AUBANGE - HALANZY
ANNÉE SCOLAIRE 2018 – 2019
REPRISE DES COURS

Les cours reprennent dans les trois implantations de l'Académie de Musique de la Ville d'Arlon (Athus-Aubange-Halanzy).

COURS D'ÉVEIL MUSICAL
 pour les enfants de 6 ans (nés en 2012)
HORAIRE (1 période de 50' par semaine) : le mercredi de 13h25 à 14h15 au Centre Culturel, rue de Centre à Athus (professeur : Mlle EVELINE BOUILLON).

Le cours comprend du travail vocal (respiration, relaxation, libération de la voix...), de l'imitation aux différents sons, rythmes et lecture de notes, du jeu, de l'improvisation vocale et instrumentale, du rythme marqué et frappé, de l'appréhension et de la création de chansons, de l'utilisation d'instruments en fait (papiers percussifs, ...)

COURS DE FORMATION MUSICALE (soirée) à partir de 7 ans (né avant le 01/01/2012)
HORAIRES (2 périodes de 50') mardi et vendredi, Bâtiment communal, rue du Village à Aubange (7^{ème} année à 18h00, 2^{ème} à 17h10, 3^{ème} à 16h00) professeur : Mme EVELINE BOUILLON.

COURS D'INSTRUMENTS : Rôle travesti et piccolo (Athus, Halanzy), clarinette (Aubange, Halanzy), saxophone (Halanzy), cuivres (trompette, bugle, coralt, cor, baryton, trombone, tuba/halanzy) et piano (au gymnase à Aubange) ainsi que de Adagio (batterie), basson, guitare, violon et alto, violoncelle et contrebasse, orgue (église de Stepeck), percussions (Steckem).

- Cours de formation musicale (soirée) réservé aux adultes débutants à 25 (stocker école communale) le mardi de 19h30 à 21h00.

- Cours complémentaires (à Arlon) : contrebasse, analyse, histoire de la musique, musique de chambre, rythme, ensemble instrumental...

INSCRIPTIONS : du lundi au vendredi de 15h à 18h
 06322.74.97
acmusic@arlon.be
 et sur <http://www.arlon.ac.be>

Le Directeur, M^{me} PATRICE BACCH



64 Grand-Rue, 6791 ATHUS
 Tél. : 063/24.06.80
athusbibliotheque@gmail.com

Heures d'ouverture :
 Lundi : de 13h00 à 18h00
 Mercredi : de 9h00 à 12h00
 et de 13h00 à 18h30
 Vendredi : de 9h00 à 18h00
 Samedi : de 8h30 à 12h00

ACTIVITÉS SEPTEMBRE 2018

Jeudi 20 septembre à 20h
 Conférence du Cercle d'Histoire Messancy-Aubange
 Conférence de Claude Feltz : « Typologie de l'habitat lorrain ».
 Entrée libre et gratuite



Mercredi 26 septembre à 15h
 Heure de conte « A la ferme »
 Mais où sont partis les poussins ?
 Viens écouter les histoires de la poule rousse et du dindon contées par nos bibliothécaires.
 A partir de 3 ans.
 Entrée libre et gratuite

Mercredi 26 septembre à 20h
Soirée Prix Jokers 2018
 Pour une soirée entre amis et/ou en famille, venez jouer et voter pour la sélection de jeux du Prix Jokers 2018. De 4 à 99 ans.
Sur inscription :
 063/24.06.80 ou athusbibliotheque@gmail.com



17. SERVICE IMPRIMERIE

17.1. COMMANDES DE PAPIER EN 2017 : TABLEAU COMPARATIF AVEC 2018

Consommation de papier pour les années 2017 et 2018 pour le bâtiment situé rue Haute 22 à 6791 Athus ainsi que pour les services imprimerie, travaux, incendie, les bibliothèques, le Centre culturel et les écoles communales, Planète J, le lavoir, et le bâtiment sis 38 rue Haute à ATHUS.

Commande de différents papiers cartonnés couleur en: 80g, 160g, 210g, 250g.

- Papier A4, 80g couleur ou blanc 500 feuilles par paquet / total par boîte 2500 feuilles.
- Papier A3, 80g couleur ou blanc 500 feuilles par paquet / total par boîte 1500 feuilles.
- Papier A4, 160g couleur ou blanc 250 feuilles par paquet / total par boîte 1000 feuilles.
- Papier A3, 160g couleur ou blanc 250 feuilles par paquet / total par boîte 1000 feuilles.

Commandes papiers	QUANTITE COMMANDEE (nombre de boîtes)									
	1er trimestre		2ème trimestre		3ème trimestre		4ème trimestre		TOTAL	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Papier 80g Blanc A4	40	80	80	40		40	40		160	160
Papier 160g Blanc A4			20						20	
Papier 80g Blanc A3	10			5					10	5
Papier 160g Blanc A3		6								
Papier 80g Couleur A4	10			17					10	17
Papier 160g Couleur A4				25						
Papier 80g Couleur A3				2			4		4	2
Papier 160g Couleur A3				2						
Papier 210g Blanc A4							10		10	
Papier 210g Blanc A3	10								10	
Papier 250g Blanc A4										
Papier 250g Blanc A3										
Papier 250g + Pli A3										
									224	184

Commandes papiers	QUANTITE COMMANDEE 38 rue Haute (nombre de boîtes)									
	1er trimestre		2ème trimestre		3ème trimestre		4ème trimestre		TOTAL	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Papier 80g Blanc A4	40	40			40	40			80	80
Papier 160g Couleur A4										
Papier 80g Blanc A3					4	5			4	5
Papier 80g Couleur A4										
Papier 80g Couleur A3										
Papier 160g Couleur A3										
TOTAL:									84	130

Commandes papiers	QUANTITE COMMANDEE Ecole d'Aubange (nombre de boîtes)									
	1er trimestre		2ème trimestre		3ème trimestre		4ème trimestre		TOTAL	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Papier 80g Blanc A4	80	?		?	80	?	40	?	200	?
Papier 80g Blanc A3										
Papier 80g Couleur A4										
Papier 160g Couleur A4										
Papier 80g Couleur A3										
Papier 160g Couleur A3										
TOTAL:									200	?

17.2. COMMANDES D'ENVELOPPE EN 2017 : TABLEAU COMPARATIF AVEC 2018

Consommation d'enveloppes de différents modèles, pour les bâtiments situés 22 & 38 rue Haute à 6791 Athus ainsi que pour les services travaux, incendie, les écoles communales, les bibliothèques et le pavillon d'action social.

Commandes enveloppes	QUANTITE COMMANDEE (nombre d'unités)									
	1er trimestre		2ème trimestre		3ème trimestre		4ème trimestre		TOTAL	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Enveloppes	0		0	2500	0	4000	0			6500
Enveloppes à soufflet										
TOTAL:									0	6500

18.1. GÉNÉRALITÉS

La prévention des conduites addictives chez les adolescents, même si elles ne concernent qu'une minorité d'entre eux, constitue un enjeu qui devrait être essentiel pour la société. Les investissements concédés ces dix dernières années ne vont malheureusement pas dans ce sens et dans notre cas spécifique, nous ont même amené à restreindre nos champs d'intervention faute de moyens suffisants.

Face à ces carences importantes, nous avons décidé, avec de nombreux membres de la Coordination Luxembourg Assuétudes (CLA) et diverses institutions partenaires, de promouvoir et de mettre en évidence la nécessité d'agir à une échelle plus large. Cette mise en œuvre collective (40 partenaires) se concrétise depuis 2017 dans le cadre du « **Plan Fête** » qui couvre la Province et vise à une réponse préventive beaucoup plus porteuse et efficace que les mini-initiatives locales que nous pourrions développer. Ce type de mise en commun se retrouve d'ailleurs dans la réforme actuelle des soins en santé mentale mais concerne, là, les accompagnements individuels ou familiaux ainsi que le travail en réseaux (107 Adultes et Matilda pour les enfants et les adolescents).

Les tenants et aboutissants de cette démarche sont abordés en détail dans notre troisième rapport quinquennal, mais rappelons tout de même que tous les produits, licites ou non, susceptibles d'être à l'origine d'un comportement compulsif ou d'une dépendance, sont à prendre en considération. Cependant, les actions à développer vers les plus jeunes doivent cibler en priorité l'alcool et le tabac, voire le cannabis, en raison des niveaux d'usage et des dommages associés (en termes de santé publique) qui prédominent sur les autres substances ainsi que sur les jeux et autres addictions comportementales en général. C'est d'ailleurs ce qui a déterminé les choix opérés par les nombreux partenaires impliqués (et le CLPS) avec le fait que le premier usage d'un produit, et en particulier la précocité de l'initiation, apparaissent comme des déterminants majeurs d'un futur usage problématique.

Pour ce qui est de notre service à proprement dit, nous tentons depuis quelques années déjà de le maintenir à flots afin d'éviter son engorgement. Malgré son statut de « Micro-structure » comme nous aimons à le rappeler, le SAP s'est approprié tant sur le plan local que supra-local, et depuis sa création en 2002, une place de choix en matière d'assuétudes et de toxicodépendances. Fer de lance de notre engagement, le travail avec les familles (avec notamment l'existence d'un Groupe d'Entraide Parents unique dans la Province) mais aussi l'accompagnement des personnes en traitement de substitution en appui de celui initié avec les médecins AITo⁶. Une force qui reste bien d'actualité et qui se marque clairement dans les relevés du service exposés ci-après.

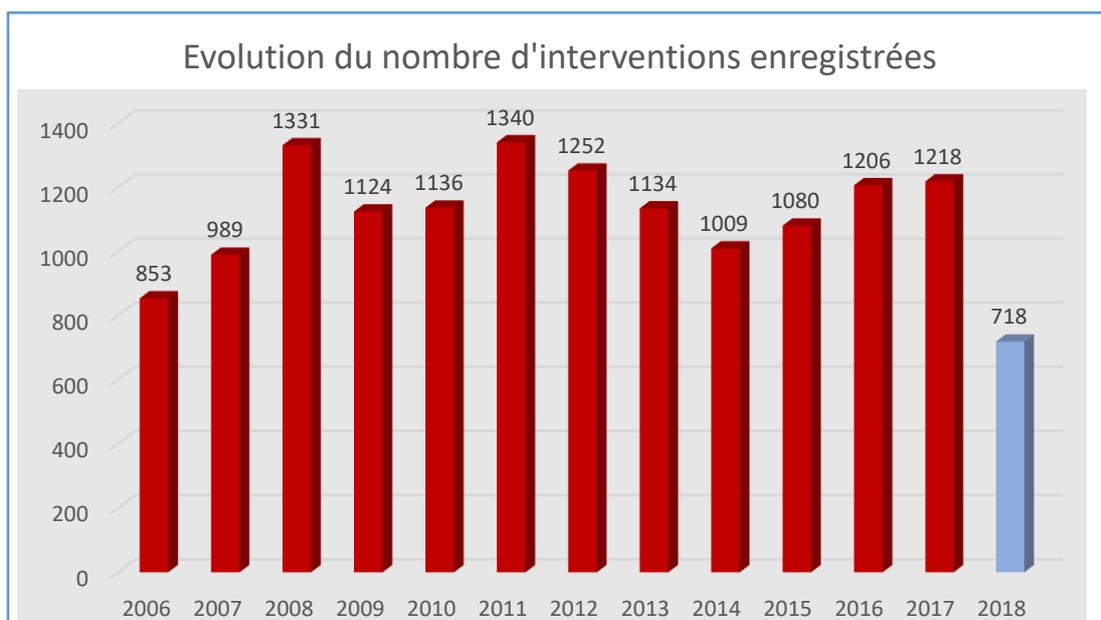
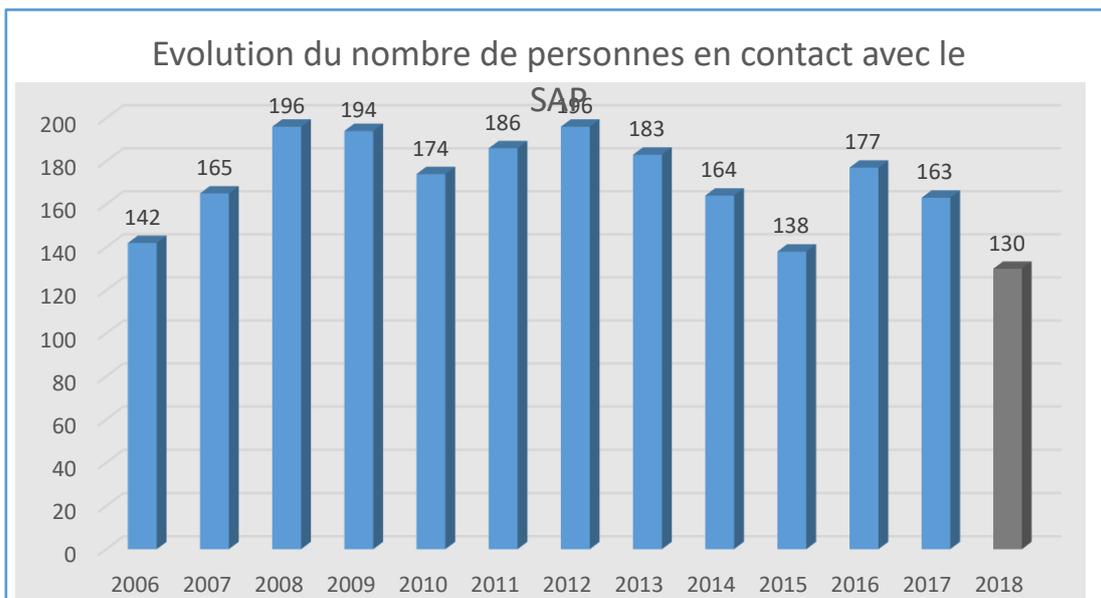
Le graphique qui suit permet tout d'abord de constater que malgré les fluctuations assez importantes qui concernent l'ensemble des personnes en contact avec nous, elles touchent finalement peu le nombre d'utilisateurs que nous suivons ; qui reste lui plutôt constant avec une moyenne qui frôle les 80 depuis dix ans (valeur réelle actualisée : 75,9). Un chiffre qui reste trop élevé puisque nous estimons que pour bien faire, ce quota devrait se contenir à une cinquantaine de personnes, sans compter les familles et les

⁶ Alternative Toxicomanie, groupement francophone de médecins accompagnant spécifiquement et dans une approche globale et multidisciplinaire les patients usagers de drogues. Issu de la Société Scientifique de Médecine Générale, ce réseau organise depuis 1992 des modules de formations, des Intervision cliniques et divers échanges visant à professionnaliser au mieux les pratiques liées aux traitements de substitution et aux soins des toxicomanes.

proches bien sûr, afin de garantir un service optimal. La tendance actuelle ne va cependant pas dans ce sens puisque « l'explosion des demandes » connue en 2008-2009 et en 2012 se profile à nouveau pour 2018 au vu des relevés du premier semestre de cette année. Les tentatives de régulation échafaudées depuis 2013 n'ont finalement que peu d'effet sur les facteurs de pressions extérieures : les demandes et les besoins toujours aussi nombreux, le bouche à oreilles, le contexte socio-sanitaire qui se dégrade...

Bilan chiffré

Les données présentées ici montrent le nombre de personnes (différentes) qui côtoient chaque année notre service (le premier semestre pour 2018).



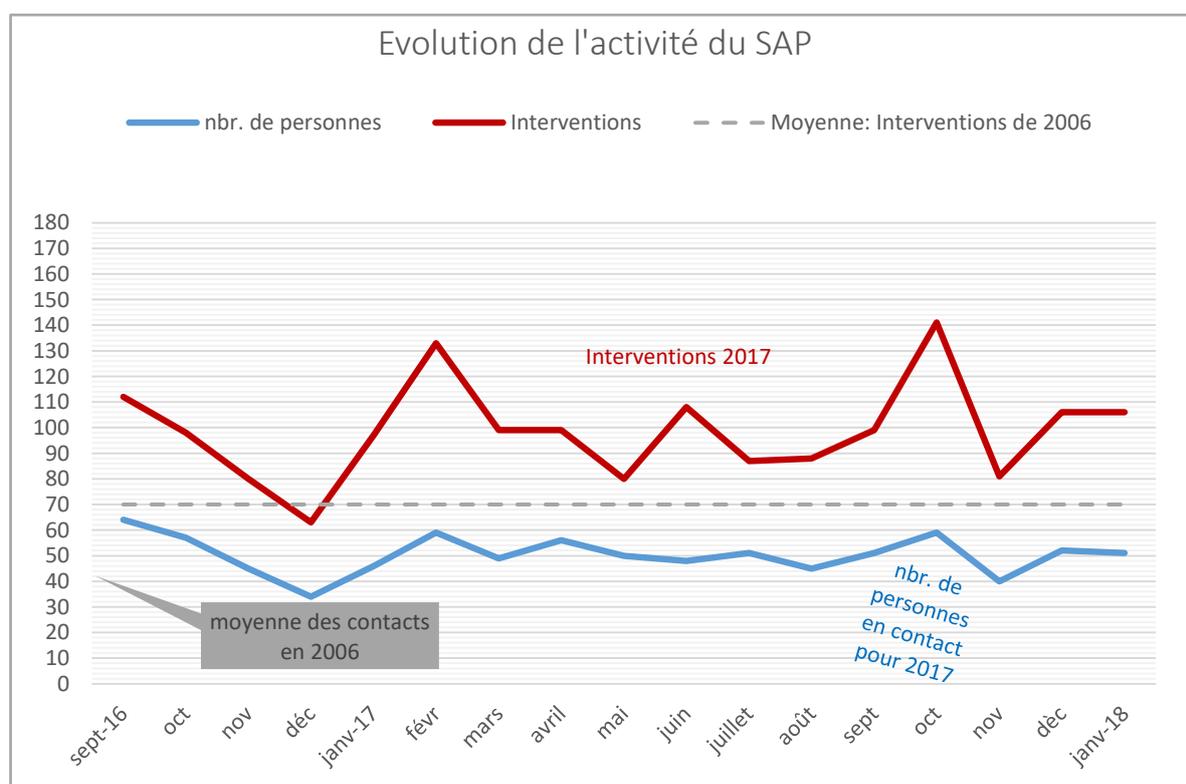
Dans les relevés concernant les interventions menées auprès de l'ensemble des personnes que nous rencontrons, nous ne retenons que les démarches dites « *personnalisées* », à savoir : les entretiens de sensibilisation (en individuel ou en famille) et l'ensemble des suivis et autres accompagnements psychosociaux proposés (voir principales interventions développées plus loin), mais aussi les contacts de « *1^{er} accueil* » qui visent à informer des possibilités du service.

Les démarches plus collectives lors d'évènements « grand public » ne sont pas comptabilisées dans ces relevés.

Pour 2017, nous obtenons ainsi une moyenne de 50,5 personnes vues chaque mois (une quarantaine en 2006, 44 en 2007). Ce taux de fréquentation est proche des 52 relevés en 2012 qui nous avait amené à tenter une régulation du flot de demandes, mais aussi du pic historique connu en 2008 avec un total de 54 personnes rencontrées tous les mois (avec des variations allant de 40 à plus de 70 en fonction des périodes de l'année).

Pour ce qui est des interventions, **nous restons proche de la centaine avec une moyenne de 97 interventions enregistrées par mois en 2017, ce qui représente concrètement une bonne centaine d'heures d'entretiens** (nous en comptons 82 en 2007, 104 en 2012 et le fameux pic de 111 en 2008). Et donc, même si le niveau de sollicitation global est un peu moins élevé qu'il ne l'a été lors des périodes les plus difficiles, il reste malgré tout très conséquent ! Il faut en effet garder à l'esprit que cette moyenne ne concerne que le temps passé avec les gens et qu'elle ne reprend pas les nombreux déplacements, les réunions diverses, le travail administratif, etc.

Le graphique qui suit permet de comparer les niveaux actuels avec ceux de 2006 (une année de référence en termes de répartition équitable du travail de terrain et des contraintes administratives liées à la coordination du projet).



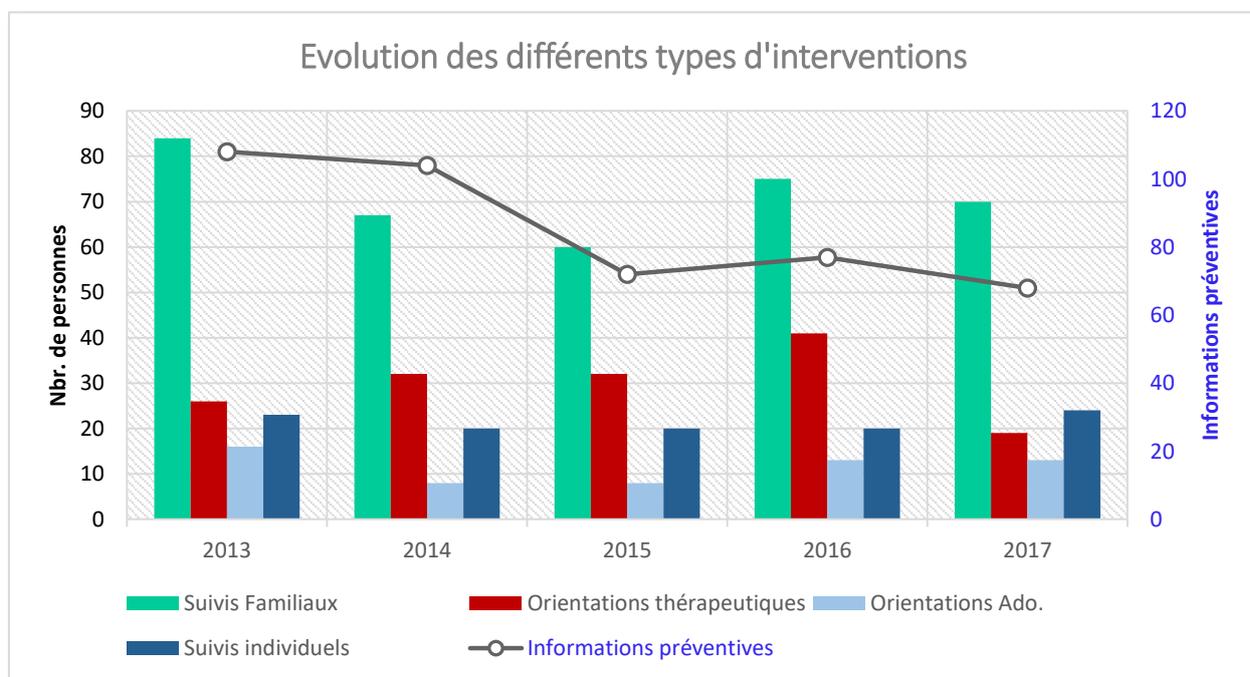
Les pics de sollicitations restent cycliques (même s'ils ne dépassent plus les 70 personnes vues en un mois), et les niveaux d'activité mensuelle faibles continuent à correspondre aux périodes de congés du responsable du SAP, et donc à l'absence de services...

18.2. EVOLUTION DES PRINCIPALES INTERVENTIONS

Le contexte exposé plus haut et le mouvement d'inflexion amorcé après 2013 se retrouvent parfaitement dans le graphique qui illustre l'évolution de nos interventions. Une tendance volontairement activée mais désormais infirmée après une année 2016 pour laquelle les chiffres repartent à la hausse comme on peut le voir ci-dessous.

Sur la période concernée, cela représente en moyenne un peu moins de 80 situations⁷ par an concernant des consommateurs de psychotropes (dont 19 en premier contact) pour un total de 66 personnes sur 163 ayant bénéficié, courant 2017, d'un suivi particulier (en individuel ou en famille). La moyenne d'âge calculée au premier contact monte désormais à 32 ans alors qu'elle était d'environ 27 ans précédemment.

Si nous avons quelque peu diminué le niveau d'acceptation de certains suivis (avec notamment le non renouvellement des dossiers concernant des consommateurs d'héroïne), le taux d'acceptation de nouvelles situations reste au final assez constant ; ce qui explique sans doute le maintien d'un volume global de dossiers traités plutôt stable. Notons pour finir que la présence des orientations (en rouge) vers d'autres institutions a nettement diminué après avoir connu un pic important en 2016. Peut-être un des premiers signes tangibles de la réforme mise en place au niveau de la Santé Mentale et de la présence désormais active des Equipes Mobiles « Diapazon et Odysée ».



⁷ Moyenne de 75,9 usagers de drogues concernés par an de 2008 à 2017.

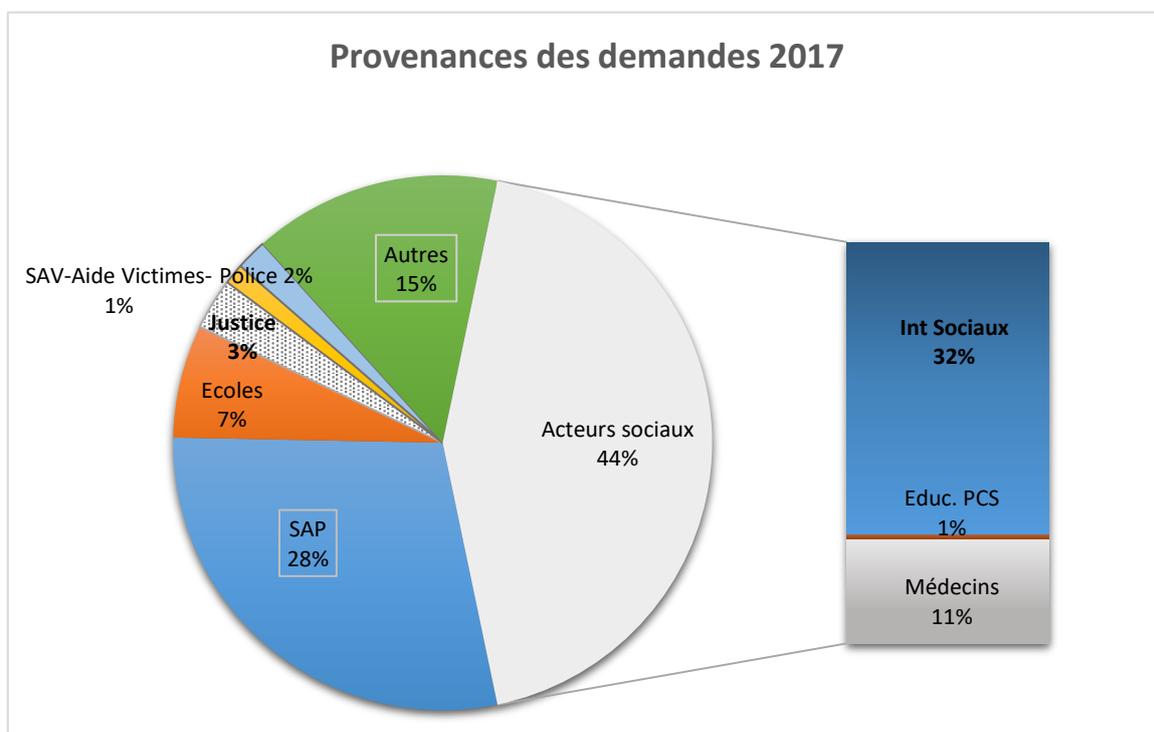
18.3. LES PARTENAIRES-RELAIS

A ce niveau, on peut noter le tassement (passage de 18 à 11%) de la proportion des orientations provenant du secteur médical (Généralistes, psychiatres et pédopsychiatres) qui est essentiellement lié à l'augmentation du volume de demandes provenant des intervenants sociaux. Un phénomène qui revient de façon cyclique presque tous les deux-trois ans. Ensemble, les « **acteurs sociaux** » représentent toujours une moyenne **de plus de 40% des orientations** qui aboutissent au SAP.

Les deux autres catégories principales (qui maintiennent leur deuxième et troisième place), couvrent l'autre majorité des demandes. Elles sont le reflet le plus tangible de notre travail de proximité et du « bouche-à-oreilles » qui permet aux personnes en difficultés d'arriver jusqu'à nous. On retrouve ces entrées reprises sous l'intitulé « **SAP** » (origines multiples liées aux supports médiatiques du service) **qui représente plus d'un quart des relais** à lui seul, ainsi que sous l'item « **Autres** » (amis, proches, personnel communal, mandataires publics et autres personnes ressources) qui diminue légèrement.

Suite à différents mouvements ayant touchés le SPF Justice et à certaines modifications de fonctionnement, les demandes provenant du **secteur de la Justice** ont été moins fréquentes en 2017, alors qu'elles supplantaient celles du monde scolaire depuis 2013. Cette réalité est sans doute transitoire (rencontres structurelles prévues entre les directions des maisons de justice et la CLA) et devrait selon nous repartir à la hausse vers les 10% dans les années à venir.

Parmi les provenances qui étaient en dessous des 5% ces dernières années, on peut noter la **tendance à la hausse qui concerne depuis deux ans les Ecoles**, avec un retour au niveau connu lors de la période précédente abordée dans le second rapport quinquennal (2008-2012).



18.4. PROFIL DES CONSOMMATEURS EN CONTACT AVEC LE SAP

Pour en revenir aux **principaux bénéficiaires de l'aide que nous apportons**, et lorsque l'on analyse transversalement les différents paramètres dont nous disposons au sujet des usagers en contact avec nous, on peut dire que leur âge s'étend dans une fourchette allant de 12 à 61 ans (de 13 à 58 ans dans la file active de janvier 2018) et que la majorité d'entre eux ne sont plus les fameux 17-30 ans comme nous le constatons auparavant (avec une proportion à 60-70% depuis 2008). Leur répartition est désormais nettement plus 'éclatée' et ne permet plus une affirmation aussi tranchée (ce groupe d'âge spécifique atteignant désormais à peine une prévalence de 40%...).

On peut cependant noter que la majorité des consommateurs de cocaïne, dont la présence est plus marquée depuis 2013-2014 (avec un passage de 4% en 2012 à un pic de 17% des demandes d'aide en 2016, avant de redescendre quelque peu), se retrouvent parmi les 26-33 ans. Leur plus forte présence dans les sollicitations du service induit d'ailleurs le maintien de la proportion des utilisateurs réguliers des trois produits les plus addictifs (héroïne, cocaïne, alcool) aux alentours des 60% comme en 2012 ($\pm 70\%$ en 2007-2008 contre 63% en 2017) malgré la limitation de l'acceptation des prises en charge concernant les héroïnomanes (en réalité cela représente une petite dizaine de dossiers qui n'ont simplement pas été renouvelés).

Par ailleurs, leur répartition par sexe est assez stable ces dernières années (de 24 à 28% de femmes pour 72 à 76% d'usagers masculins) contrairement aux fluctuations importantes rencontrées dans la décennie précédente (avec un sex-ratio de 40/60% d'hommes entre 2005-2008).

Fait important à signaler, **la proportion des moins de 18 ans a doublé** au regard de la période précédente (2008-2012) alors qu'elle était antérieurement en nette diminution. On peut associer ce constat à une accentuation des sollicitations via les écoles et à une approche générale que nous voulons plus préventive et donc axée sur les plus jeunes.

Les restrictions mises en œuvre dans les suivis concernant spécifiquement l'héroïne (les plus prenants) évoqués à plusieurs reprises commencent à se ressentir avec, notamment, **l'évolution désormais à la baisse de la proportion des 18-33 ans** (passage de 60% à 45% depuis 2016).

Quant aux plus de 33 ans, ils se font plus présents (37% contre 29% en 2016) et voient leur proportion presque doubler depuis 2012 dans la logique déjà évoquée du vieillissement des suivis concernant les problématiques les plus prégnantes de notre service. Une indication qui permet de souligner le fait que, d'une part, nous n'avons pas abandonné nos suivis de longue durée (usage héroïne-cocaïne) et que, d'autre part, si nous n'acceptons plus que de façon très modérée ce type de dossier (non renouvellement des suivis d'héroïnomanes qui représentaient plus d'1/3 des patients en 2012), ceux-ci restent malgré tout présents avec une proportion plus acceptable qui tourne autour des 20%.

Sur les 66 usagers en contact avec nous en 2017 (76 en 2016 et 68 en 2015), lorsqu'on se focalise avant tout sur le psychotrope qui constitue l'amorce de la demande de soins et pas sur les consommations secondaires (polytoxicomanie présentent dans près d'un cas sur deux), on retrouve la répartition suivante : alcool 32%, cannabis 27%, héroïne 18%, cocaïne 13% et 3% pour les autres psychostimulants. Les 7% restants reprennent les différentes substances nettement moins présentes (LSD, Kétamine, codéine, etc.), mais aussi les abus médicamenteux liés principalement à des tentatives de suicide...

Nous ne nous étendrons pas sur leur situation socio-professionnelle qui a déjà fait l'objet d'une analyse approfondie. Notons simplement la stabilisation des personnes relevant de l'aide sociale (**RIS**, chômage, pensions diverses...) à environ 30% ces deux dernières années (**28,8% en 2017** alors qu'ils étaient montés à plus de 40% en 2012) tandis que les personnes pouvant prétendre à un emploi dépassent à nouveau les 40%, avec **en 2017 un total de 24,2% d'utilisateurs ayant un emploi stable et 19,7% des occupations moins régulières** (missions intérimaires successives ou saisonnières et plus ponctuelles).

19. CENTRES SPORTIFS

19.1. EFFECTIFS

- Deux techniciens, chacun en semaine de 4 jours (jours d'inactivité le mercredi et le vendredi).
- Quatre surveillants-sauveteurs dont:
 - Une à temps plein
 - Une à temps partiel de 11h00 par semaine ;
 - Un à temps partiel de 7h30 par semaine ;
 - Un avec une interruption de carrière de 1/5° temps ONEM ordinaire (Jour non presté, le mercredi)
- Une caissière avec une interruption de carrière de 1/5° temps ONEM ordinaire, jour non presté le vendredi.
- Une caissière remplaçante attitrée.
- Six techniciennes de surfaces:
 - Une avec un contrat de 17h30
 - Trois avec un contrat de 20h00
 - Deux avec un contrat de 15h00
- Un gestionnaire à temps plein.

L'ensemble de ce personnel permet aux deux centres sportifs de fonctionner et donc d'accueillir dans les meilleures conditions une cinquantaine de clubs ou associations et une vingtaine d'écoles. Les demandes sont en constante augmentation mais le service peut difficilement les accepter car les centres sportifs sont déjà sur-occupés. Tous ces clubs et associations représentent 20 activités différentes. La gestion de ces clubs est attribuée au Centre Sportif Local.

Cette année 2018 a vu la fin des travaux du nouveau parking du Centre Sportif du Joli-Bois, passant ainsi de vingt-six places à plus de nonante, ce qui améliore fortement l'accueil des utilisateurs. Des lampes LED ont également été placées en remplacement des anciennes dans l'espace cafétéria à l'entrée du Centre Sportif du Joli-Bois. Ces travaux de remplacement pour passer au LED continueront en 2019. C'est aussi durant cette année que la Ministre DE BUE a accordé un subside d'un montant d'un peu plus de quatre millions d'euros dans le cadre du plan piscine pour la construction d'une nouvelle piscine.

Voici un tableau représentant le nombre d'heures d'occupation des infrastructures par les clubs et associations (du 1 janvier au 31 octobre) :

Heures	Hall omnisports Joli-Bois	Piscine Joli-Bois	Hall Omnisports Clémarais	Dojo Clémarais	TOTAL
2018	1.561	960,5	1.248,5	937,5	4.707,5
2017	1.672,5	1.177,5	1.096	654,5	4.600,5
2016	1.838,5	1.096	582	517,5	4.034
2015	1.869,5	928,5	1574	845,5	5.217,5
2014	1.721	651	1.058	686	4.116
2013	1.726,5	Fermeture	1.565	551	3.842,5
2012	1.638	862,5	1.109,5	622,5	4.232,5
2011	1.458	833,5	897,5	408,5	3.597,5

Pour la piscine, l'ensemble du personnel couvre un planning horaire de 8h00 à 17h00, soit 45 heures par semaine. Après 17h00, la piscine est occupée par les clubs jusque 21h30. Durant le weekend, les clubs se partagent également les créneaux horaires.

Pour cette année 2018 (du 1 janvier au 31 octobre), on totalise 32.368 nageurs. En période scolaire, cela représente plus de mille élèves-nageurs par semaine.

	2018	2017	2016	2015	2014
Nombre de nageurs	32.368	34.761	34.938	36.116	24.423

Les principales tâches accomplies par les membres du personnel sont les suivantes:

- Suivi journalier des installations et contrôle de la qualité de l'eau,
- Nettoyage des différents locaux,
- Accueil des utilisateurs de la piscine et des halls sportifs,
- Surveillance de la sécurité des utilisateurs, surtout au bassin de natation,
- Gestion du personnel,
- Comptes journaliers et facturation,
- Entretien des équipements techniques,
- Entretien des extérieurs et déneigement des voies d'accès,
- Entretien des pelouses du cimetière du Joli-Bois.
- ...

20. BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES

20.1. CONTEXTE ET MISSIONS GÉNÉRALES DU SERVICE

Le réseau des bibliothèques communales d'Aubange est composé de trois implantations :

- la bibliothèque locale Hubert Juin d'Athus ;
- la bibliothèque filiale d'Halanzy ;
- la bibliothèque dépôt Frédéric Kiesel de Rachecourt.

À cela s'ajoute également la ludothèque communale, située au sein de la bibliothèque d'Athus.



Bibliothèque locale
Hubert Juin d'Athus



Ludothèque
communale d'Athus



Bibliothèque filiale
d'Halanzy



Bibliothèque dépôt Frédéric
Kiesel de Rachecourt

Le réseau des bibliothèques communales d'Aubange est reconnu en catégorie B par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce qui permet de recevoir trois subventions traitements ; le montant d'une subvention traitement étant de 16.237 €. À cela s'ajoute 3.720 € par subvention à titre de fonctionnement. Au total, le réseau des bibliothèques communales d'Aubange dispose donc de subventions à hauteur de 52.431 € pour l'année 2018 ainsi que d'un subside provincial de fonctionnement (non-perçus à ce jour).

Au total, le réseau est ouvert au public 58 heures par semaine (38 heures concernant la bibliothèque et la ludothèque d'Athus, 14 heures à Halanzy et 6 heures pour Rachecourt). Ces 58 heures permettent aux différentes bibliothèques d'exercer leurs missions d'accueil du public, de prêts d'ouvrages, de conseils, de recherches documentaires,...

En dehors de ces périodes d'ouverture au public, de nombreuses heures sont consacrées aux tâches permettant la bonne gestion d'une bibliothèque et du circuit du document (commandes et traitements des nouvelles acquisitions, encodage au sein du logiciel V-Smart selon les normes bibliothéconomiques officielles, équipement des ouvrages pour le prêt,...). De plus, le prêt inter-bibliothèques (offrant la possibilité d'obtenir des documents d'autres bibliothèques du réseau provincial et d'en envoyer en retour) est également l'une des missions demandées par le décret et est géré en interne, dans les trois bibliothèques, avec une centralisation au sein de la bibliothèque Hubert Juin d'Athus.

En outre, le décret de 2009 et son arrêté d'application de 2011 sollicitent également plus d'implication de la part des bibliothèques dans l'organisation d'animations. Les animations prennent place au sein d'un Plan Quinquennal de Développement de la Lecture (voir par la suite). L'accueil de classes et d'associations, ainsi que l'organisation d'activités à destination du tout-public sont également devenus des missions primordiales des bibliothèques à l'heure actuelle.

20.2. PERSONNEL

L'équipe du réseau des bibliothèques communales d'Aubange se compose actuellement de 14 personnes, 11,7 ETP. Mais vu les heures de maladie accumulées cette année, le temps de travail presté de 11,7 ETP a été effectué par 8,4 ETP (ou 7,4 ETP en tenant également compte des congés accordés).

Personnel statutaire à qualification bibliothéconomique

- **Joëlle WELSCHEN**, bibliothécaire, responsable d'Athus et chef de service
Temps plein, ½ subvention FDWB
- **Marie-Paule LAMBOT**, bibliothécaire et responsable de la filiale d'Halanzy
Temps plein, ½ subvention FDWB
- **Christelle VERSICHELE**, bibliothécaire
Temps plein, ½ subvention FDWB

Personnel contractuel à qualification bibliothéconomique

- **Jean-Marie GRANDJEAN**, bibliothécaire
Temps plein, point APE
- **Marie-Madeleine SIZAIRE**, bibliothécaire et responsable de la filiale de Rachecourt
Temps partiel 16/38^e
- **Loïc LONCIN**, bibliothécaire
Temps plein, point APE, ½ subvention FDWB
En incapacité de travail pour maladie depuis le 24 août 2018
- **Natacha LAMBERT**, bibliothécaire
Mi-temps médical 19/38^e, points APE
En incapacité de travail pour maladie du 31 octobre 2017 au 30 mars 2018, du 11 avril 2018 au 08 juin 2018 et du 02 juillet 2018 au 31 octobre 2018
- **Julie PARISSE**, bibliothécaire
Temps plein, points APE
- **Stéphanie RETTIGNER**, bibliothécaire
Temps plein, points APE, ½ subvention FDWB
- **Mégan ROLLUS**, bibliothécaire
Temps plein
En incapacité de travail pour maladie du 14 mai 2018 au 12 octobre 2018 et en mi-temps médical depuis le 15 octobre 2018
- **Catherine THILL**, bibliothécaire
Temps plein, ½ subvention FDWB

Personnel contractuel à qualification non-bibliothéconomique

- **Laurence MEUNIER**, employé d'administration à la ludothèque
Temps partiel 30/38^e
En incapacité de travail pour maladie depuis le 5 mai 2017, décédée le 02 octobre 2018

Personnel contractuel non qualifié

- **Séverine BETTOCHI**, auxiliaire
Temps plein
En incapacité de travail depuis le 11 mai 2009

En outre, depuis le 03 septembre 2018, Anne-Sophie TRINCO, enseignante dans le primaire, a été reclassée à la bibliothèque d'Athus, le temps de sa grossesse jusqu'à son congé de maternité, prévu en février 2019. Étant nommée, son traitement reste à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Durant l'année 2018, une étudiante de 3^e année en bibliothécaire-documentaliste a de plus réalisé une partie de son travail de fin d'études à la bibliothèque d'Athus ; il s'agissait de l'encodage du fonds documentaire du Cercle d'Histoire Messancy-Aubange.

20.3. FORMATIONS SUIVIES

Les subventions accordées pour le personnel induisent une obligation de participer à 75 heures de formation pour une période 3 ans. En 2018, 29 formations ont ainsi été suivies pour un total de 277 heures, réparties comme suit :

	Bibliothèque	Organisateur	Titre de la formation	Durée
GRANDJEAN Jean-Marie	Athus	Service de la Lecture Publique	Animer des ateliers d'écriture, c'est offrir des jeux de construction fabuleux !	12 heures
GRANDJEAN Jean-Marie	Athus	Annoncer la Couleur	Mon ami Paco	14 heures
LONCIN Loïc	Athus	Service de la Lecture Publique	Apprendre à élaborer des Mind map	6 heures
LONCIN Loïc	Athus	Service de la Lecture Publique	S'outiller pour gérer une équipe	18 heures
LONCIN Loïc	Athus	Service de la Lecture Publique	Créativité et citoyenneté	18 heures
PARISSE Julie	Athus	Service de la Lecture Publique	Les jeux, un atout – Mieux comprendre les jeux pour mieux les animer	6 heures
PARISSE Julie	Athus	Service de la Culture de la Province de Namur	Une ludothèque dans une bibliothèque	12 heures
PARISSE Julie	Athus	Annoncer la Couleur	Mon ami Paco	14 heures
PARISSE Julie	Athus	Service de la Lecture Publique	Comment créer sa murder party	6 heures
PARISSE Julie	Athus	Bibliothèque Centrale de la Province de Luxembourg	Les jeux des sélections "Label Ludo" et "Prix Jokers"	6 heures
PARISSE Julie	Athus	Service de la Lecture Publique	Tabliers bavards : la maîtrise de l'utilisation	6 heures
PARISSE Julie	Athus	Bibliothèque de Littératures de l'Imaginaire	Visite professionnelle de la BiLA	4 heures
RETTIGNER Stéphanie	Athus	Bibliothèque centrale de la Province de Namur	Valoriser son fonds grâce à l'édition de bibliographies	12 heures
RETTIGNER Stéphanie	Athus	Service de la Lecture Publique	Comment créer sa murder party	6 heures
RETTIGNER Stéphanie	Athus	Bibliothèque Centrale de la Province de Luxembourg	Les jeux des sélections "Label Ludo" et "Prix Jokers"	6 heures

RETTIGNER Stéphanie	Athus	Service de la Lecture Publique	Tabliers bavards : la maîtrise de l'utilisation	6 heures
RETTIGNER Stéphanie	Athus	Annoncer la Couleur	Mon ami Paco	7 heures
ROLLUS Megan	Athus	Service de la Lecture Publique - APBD	Lire c'est bon pour les bébés	6 heures
SIZAIRE Marie- Madeleine	Rachecourt	Bibliothèque Centrale de la Province de Luxembourg	Projet Couleurs	8 heures
THILL Catherine	Athus	Service de la Lecture Publique	Facebook et e- réputation : gérer sa présence sur le web	6 heures
THILL Catherine	Athus	Centre de compétence du Forem	Communiquer sur les réseaux sociaux	24 heures
THILL Catherine	Athus	Service de la Lecture Publique	Comment créer sa murder party	6 heures
THILL Catherine	Athus	Bibliothèque Centrale de la Province de Luxembourg	Les jeux des sélections "Label Ludo" et "Prix Jokers"	6 heures
THILL Catherine	Athus	Bibliothèque de Littératures de l'Imaginaire	Visite professionnelle de la BiLA	4 heures
THILL Catherine	Athus	Annoncer la Couleur	Mon ami Paco	14 heures
VERSICHELE Christelle	Halanzey	Bibliothèque Centrale de la Province de Luxembourg	Projet Couleurs	8 heures
VERSICHELE Christelle	Halanzey	Annoncer la Couleur	Mon ami Paco	14 heures
WELSCHEN, Joëlle	Athus	Annoncer la Couleur	Mon ami Paco	14 heures

20.4. L'ANNEE EN CHIFFRES

1) La fréquentation

Entre le 01 novembre 2017 et le 31 octobre 2018, les bibliothèques communales d'Aubange ont accueillis 2.613 lecteurs actifs (ayant emprunté au moins une fois un document). Ces chiffres se répartissent comme suit dans les trois implantations (les usagers actifs de la ludothèque sont comptabilisés avec ceux de la bibliothèque d'Athus en raison du prêt informatisé commun) :

	2017		2018	
	Lecteurs actifs	Pourcentage	Lecteurs actifs	Pourcentage
ATHUS	1.961	73,5%	1.938	74,2%
HALANZY	505	19,0%	483	18,4%
RACHECOURT	201	7,5%	192	7,4%
TOTAL	2.667	100%	2.613	100%

L'année précédente, le total des usagers actifs s'élevait à 2.667 lecteurs. Cette baisse de 54 lecteurs peut s'expliquer par le fait que certaines familles comptant plusieurs membres n'empruntent que sur une seule carte, renvoyant les autres membres de la famille en lecteurs inactifs. De même, la Bibliothèque Hubert Juin d'ATHUS reste l'implantation comptant le plus grand nombre de lecteurs actifs.

Parmi ces 2.613 lecteurs actifs, la plupart proviennent évidemment de la commune d'Aubange (57,6%). Cependant, environ 11 % sont originaires de la commune de Messancy (qui ne possède par ailleurs pas de bibliothèque fixe) et 7 % de celle de Musson. En moindre mesure, les autres usagers sont issus de la commune d'Arlon, Saibnt Léger ou d'ailleurs en Belgique. Notons également que 74 lecteurs proviennent de France et 41 du Luxembourg.

	Lecteurs actifs à ATHUS	Lecteurs actifs à HALANZY	Lecteurs actifs à RACHECOURT	Total
ARLON (6700)	25	2	3	30 (1,1 %)
AUBANGE (6790)	1.092	288	134	1.514 (57,9 %)
MESSANCY (6780)	269	7	11	287 (10,9 %)
MUSSON (6750)	81	83	22	186 (7,1 %)
SAINT-LEGER (677)	9	3	1	13 (0,4 %)
Autres (BELGIQUE)	65	11	4	80 (3 %)
Autres (FRANCE)	49	22	2	73 (2,7 %)
Autres (LUXEMBOURG)	104	1	0	105 (4 %)
CP inconnus	246	65	14	325 (12,4 %)
TOTAL	1.922	482	191	2.613 (100 %)

Sur les 2.613 lecteurs inscrits au sein des bibliothèques communales, environ 38,6 % sont des adultes et 42 % des jeunes de moins de 18 ans. Les 19,4 % restants se répartissent entre les collectivités (7 %) et les autres catégories de lecteurs (bibliothécaires, responsables du prêt inter-bibliothèque, bénévoles,...).

	Adultes	Jeunes	Collectivités	Autres	Total
ATHUS	770	794	129	245	1.938
HALANZY	166	221	32	64	483
RACHECOURT	72	86	21	13	192
TOTAL	1.008	1.101	182	322	2.613

Si les lecteurs actifs (ayant emprunté au moins un document au cours de la période donnée) comptent pour une bonne partie du public de la bibliothèque, il convient cependant de ne pas oublier les usagers utilisant les services mais n'empruntant pas de documents. Il s'agit notamment des personnes utilisant la salle de lecture (principalement des étudiants), des participants aux activités et animations organisées par la bibliothèque, ainsi que des personnes venant jouer sur place à la ludothèque.

	Fréquentation
Salle de lecture	2.715
Animations	5.156
Ludothèque	741
Total	8.612

Ces chiffres sont cependant à relativiser. En effet, les personnes reprises ci-dessus peuvent également faire partie des 2.613 lecteurs actifs. Aucune addition n'est donc possible.

En conclusion, au total, les bibliothèques ont accueilli 2.613 personnes emprunteuses, 2715 utilisateurs de la salle de lecture, 5.073 personnes lors d'activités et 741 personnes venues jouer sur place à la ludothèque.

2) Les prêts

Documents empruntés

Ces 2.613 lecteurs ont, durant l'année écoulée, emprunté pour un total de 72.733 documents. Comparé à l'année dernière, qui totalisait 62.189 prêts, il s'agit d'une hausse de 10.544 prêts ce qui correspond à 16.9 %. Ainsi, malgré la baisse de 54 lecteurs depuis 2017, les prêts ont tout de même augmentés.

Ces 72.733 prêts sont répartis selon les trois implantations comme suit et il en ressort que près de la moitié des prêts est destinée à la jeunesse :

	Prêts adultes	Prêts jeunesse	Prêts collectivités	Autres	TOTAL
ATHUS	19.998 (36,6 %)	26.396 (48,3 %)	5.224 (9,6 %)	3041 (5,5 %)	54.659
HALANZY	3.972 (34,9 %)	5.584 (49 %)	1.304 (11,4 %)	535 (4,7 %)	11.395
RACHECOURT	1.189 (17,8 %)	2.571 (18,5 %)	2.637 (39,5 %)	282 (4,2 %)	6.679
TOTAL	25.159	34.551	9.165	3.858	72.733

	ATHUS	HALANZY	RACHECOURT	TOTAL
Bandes dessinées adultes	4.730 (8,7 %)	666 (5,8 %)	52 (0,8 %)	5.448
Bandes dessinées jeunesse	7.840 (14,3 %)	1.760 (15,4 %)	1.610 (24,1 %)	11.210
Documentaires adultes	4.117 (7,5 %)	662 (5,8 %)	261 (3,9 %)	5.040
Documentaires jeunesse	4.352 (8 %)	950 (8,3 %)	1.016 (15,2 %)	6.318
Fiction adulte	11.333 (20,7 %)	2.665 (23,4 %)	1.138 (17 %)	15.136
Fiction jeunesse	18.124 (33,2 %)	4.325 (38 %)	2.476 (37,1 %)	24.925
Jeux	2.360 (4,3 %)	11 (0,1 %)	5 (0,1 %)	2.376
Périodiques adultes	803 (1,5 %)	225 (2 %)	32 (0,5 %)	1.060
Périodiques jeunesse	925 (1,7 %)	91 (0,8 %)	84 (1,3 %)	1.100
Autres	75 (0,1 %)	40 (0,4 %)	5 (0,1 %)	120

Retards

Depuis le 01 septembre 2017, les lettres ou mails de rappels liés aux prêts sont gérés informatiquement. En effet, en sa séance du 29 mai 2017, le Conseil communal a approuvé les modifications des règlements d'ordre intérieur des bibliothèques et de la ludothèque et la mise au point de ce système de rappels.

Ainsi, entre le 01 novembre 2017 et le 31 octobre 2018, 4.592 lettres et mails de rappels ont été édités. Le nombre de courriels envoyés est estimé à 2.629, soit 57%.

Les amendes de retard liées aux trois premiers rappels envoyés par les trois bibliothèques s'élèvent à 3766.10 €. En outre, les quatrièmes rappels, gérés par le service *Taxes* de la commune, devront au total atteindre un montant 12.692,04 €, dont 3.531,66 € ont déjà été perçus.

3) Les collections

Afin de proposer des documents récents et pertinents, que ce soit au point de vue des documentaires ou de la fiction, les bibliothèques communales d'Aubange ont effectué des acquisitions de nouveautés. Celles-ci, encodées dans le catalogue collectif de la province de Luxembourg (www.bibliotheque.province.Luxembourg.be), atteignent un total de 7.053 documents. Ces nouveaux encodages se répartissent comme suit :

	ATHUS	HALANZY	RACHECOURT	TOTAL
Bandes dessinées adultes	412 (7,8 %)	58 (5 %)	17 (2,7 %)	487
Bandes dessinées jeunesse	307 (5,9 %)	87 (7,5 %)	79 (12,4 %)	473
Documentaires adultes	390 (7,5 %)	134 (11,6 %)	47 (7,4 %)	571
Documentaires jeunesse	312 (6 %)	76 (6,6 %)	59 (9,3 %)	447
Fiction adulte	809 (15,5 %)	232 (10,1 %)	144 (22,7 %)	1.185
Fiction jeunesse	1.892 (35,6 %)	378 (32,1 %)	196 (30,9 %)	2.466
Jeux	304 (5,8 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	304
Périodiques adultes	328 (6,3 %)	112 (9,7 %)	45 (7,1 %)	485
Périodiques jeunesse	103 (2 %)	79 (6,9 %)	45 (7,1 %)	227
Salle de lecture	397 (7,6 %)	3 (0,3 %)	1 (0,2 %)	401
Autres	3 (0 %)	2 (0,2 %)	2 (0,3 %)	7
TOTAL	5.257	1.161	635	7.053

4) Prêt inter-bibliothèque (PIB)

Le prêt inter-bibliothèque est un service proposé aux lecteurs ayant pour objectif de leur fournir dans les meilleurs délais un document non accessible au sein de leur propre bibliothèque (car l'ouvrage est déjà emprunté ou car la bibliothèque n'en dispose pas).

Ainsi, il convient de distinguer deux types de transactions de prêt inter-bibliothèque :

- les emprunts de documents à d'autres bibliothèques de la province à destination du public des bibliothèques de la commune d'Aubange ;
- les prêts des bibliothèques de la commune d'Aubange aux autres bibliothèques de la province.

En outre, le réseau Samarcande est également utilisé pour ces deux types de transactions en dehors de la province de Luxembourg.

Au total, les chiffres atteignent 3.203 transactions de PIB, réparties comme suit :

	Nombre de transactions de PIB
Emprunts	689
Prêts	2.459
Emprunts Samarcande	5
Prêts Samarcande	50
TOTAL	3.203

20.5. AMELIORATIONS ET DEVELOPPEMENT

Bibliothèque Hubert Juin d'Athus

En 2018, la Bibliothèque Hubert Juin a connu plusieurs aménagements de ses espaces.

Au rez-de-chaussée, la section jeunesse a été quasi entièrement repensée afin de favoriser son accès pour tous. Les documentaires (maternelle, primaire et secondaire) ont fait l'objet d'un reclassement par thématique, ce qui permet de faciliter les recherches lors de travaux scolaires. La signalétique a également été repensée grâce à des symboles et dessins. Les albums ont aussi bénéficié d'un reclassement par ordre alphabétique du nom de l'auteur.

La bédéthèque a quant à elle fait peau neuve concernant ses collections. De nombreuses bandes dessinées plus anciennes ont été déplacées en réserve afin de mettre en valeur les nouvelles acquisitions. Il est également prévu de mettre en place une nouvelle signalétique indiquant les séries durant les prochains mois.



Depuis début septembre, l'espace d'accueil a également été aménagé afin d'installer plusieurs grilles présentant les romans et albums sélectionnés dans le cadre de prix littéraires. Les lecteurs peuvent ainsi découvrir les ouvrages du Prix Versele (répartis en 5 catégories pour toucher l'ensemble des enfants du primaire et début secondaire) et ceux du prix Ado-lisant, destinés aux adolescents entre 13 et 16 ans.

Au premier étage, la salle de lecture a également fait peau neuve. Les étudiants et autres personnes venant y travailler peuvent y trouver de nombreuses ressources utiles telles que des dictionnaires, outils d'aide à la grammaire, ainsi que des documents de référence concernant la plupart des sujets, le tout ayant été trié et reclassé.

Espace Public Numérique des Trois Frontières

Dans le cadre de son Plan Quinquennal de Développement de la Lecture, la Bibliothèque Hubert Juin a en outre décidé de valoriser ses différents espaces numériques en introduisant une demande de labellisation en tant qu'Espace Public Numérique de Wallonie. Examinée en avril 2018 par le comité de sélection du Gouvernement wallon, cette demande a finalement abouti à la labellisation, à la mi-juillet sous le nom "EPN des Trois Frontières". Cette labellisation nous permet ainsi de bénéficier d'une subvention de 8.000 € destinée à l'achat d'équipements numériques ou aux coûts de connectivité. Une procédure de recrutement est également en cours afin d'engager un animateur multimédia dévolu à l'Espace Public Numérique, à mi-temps.

20.6. ACTIVITES ET ANIMATIONS

Si les activités de prêt de documents sont souvent les plus connues en tant que missions des bibliothèques, celles-ci ont également un rôle plus social. En effet, le décret en vigueur actuellement tend à inciter de plus en plus les opérateurs directs à réaliser des activités créatrices de lien social. Ces

animations prennent place dans le cadre d'un Plan Quinquennal de Développement de la Lecture (PQDL), approuvé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Rédigé en 2015, le PQDL des bibliothèques communales d'Aubange se subdivise en plusieurs priorités et axes :

- Favoriser les liens sociaux et la mixité au sein de la population
 - Encourager à la citoyenneté ;
 - Développer le multiculturalisme ;
 - Développer le dialogue et la compréhension entre les générations.
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle de la population du territoire
 - Soutenir l'alphabétisation et l'apprentissage du français ;
 - Faciliter l'accès aux technologies et aux sources d'information ;
 - Agir sur l'emploi.

Ainsi, depuis janvier 2018, les bibliothèques communales d'Aubange ont accueilli 5.156 personnes qui ont assisté à 226 animations. Parmi celles-ci, 225 prenaient place au sein du Plan Quinquennal de Développement de la Lecture, seul le déstockage de livres en étant exclu. En termes horaires, cela correspond à 991 heures d'animations. Notons également que 185 de ces activités ont été réalisées en partenariat.

Les activités récurrentes

- Visites de classes et de groupes divers

En 2018, les bibliothèques de la commune d'Aubange ont accueilli 17 classes pour des visites de bibliothèque et/ou ludothèque. Durant ces visites, les élèves ont pu découvrir les locaux et le rangement mais ont aussi profité de lectures proposées par les bibliothécaires. Au total, ce sont 267 enfants qui ont bénéficié de ces activités. En dehors des visites scolaires, la bibliothèque d'Athus a également accueilli des associations et des groupes tels que « La Trêve » et les « Tables de conversation ». De plus, durant tout le mois de juillet, les Plaines de jeux, c'est-à-dire 147 enfants, ont aussi pu bénéficier de ces visites à la bibliothèque d'Halanzy.

- Heures du conte mensuelles

Depuis trois ans déjà, la bibliothèque Hubert Juin d'Athus a mis en place des heures du conte mensuelles. Durant celles-ci, les bibliothécaires proposent des lectures pour les enfants dès 3 ans et leur famille. En 2018, ce sont 9 heures du conte qui ont été proposées. Cinq d'entre elles ont été délocalisées à la bibliothèque d'Halanzy, à la bibliothèque de Rachecourt ainsi qu'à la Harpaille et au Parc animalier d'Athus. Ces heures du conte ont rassemblé 267 personnes. Deux autres activités de ce type sont prévues fin de l'année 2018, en novembre et en décembre.

- Rencontres littéraires

Instaurées depuis 2016 à la Bibliothèque Hubert Juin d'Athus, les conférences littéraires ont toujours beaucoup de succès. En 2018, les bibliothécaires ont mis à l'honneur Vincent ENGEL, Michel FRANCARD, Laurence HESSE (lauréate du Prix Jean Lebon), ainsi qu'Elody MOPTY et Frank ANDRIAT. 148 personnes sont déjà venues assister à ces rencontres. En décembre 2018, Paul MATHIEU présentera une conférence littéraire à la bibliothèque.

- Collaborations diverses avec le Centre Culturel

En 2018, les bibliothèques se sont associées au Centre Culturel afin de proposer différentes animations. Ensemble, ils ont notamment pu proposer à leur public la pièce de théâtre de Paul MATHIEU « Les déménageurs », un stage de cuisine épouvantable pour Halloween (en collaboration avec l'école des

devoirs, Eskapi), ainsi qu'une conférence sur les dangers du harcèlement, en collaboration avec le Conseil Consultatif Communal des Aînés. Ces diverses activités ont réunis 137 personnes.

- Cultivons demain

En 2018, les bibliothèques d'Halanzay et de Rachecourt ont mis en place un cycle de conférences portant sur la nature en collaboration avec le Parc naturel de Gaume. Elles ont ainsi proposé une exposition « Sam'Crock » et des conférences telles que « Accueillir la biodiversité », « Les légumes méconnus et oubliés », « La récolte des graines » et « La permaculture ». Au total, ce sont près de 500 personnes qui ont participé au projet « Cultivons demain ».

- Loups-Garous de Thiercelieux

Dans le cadre de cours de français et d'éducation du milieu (EDM), 5 classes ont participé à un jeu de rôle permettant de mettre en évidence les mécanismes d'exclusion au sein de la société. Ces cinq activités ont regroupé un total de 94 élèves.



- Prix Farniente

Le Prix Farniente, organisé en collaboration avec la Bibliothèque centrale de Marche-en-Famenne, est un prix littéraire destiné aux jeunes du secondaire. Durant l'année scolaire 2017-2018, les classes de 2^{ème} et 4^{ème} secondaires de l'ICL d'Athus ont ainsi empruntés plus de 60 ouvrages sélectionnés. De même, ces deux classes ont également participé lors de l'année scolaire 2018-2019. Les élèves de 2^{ème} secondaire sont également venus réaliser un atelier créatif en lien avec les ouvrages en vue de la création d'une exposition. Au total, 98 élèves ont participé.

- Déstockage

Comme chaque année, la bibliothèque Hubert Juin d'Athus a organisé en mars son grand déstockage de livres (provenant de dons). Ce déstockage a été réalisé en présence du Cercle d'Histoire Messancy-Aubange ainsi que de l'auteure-illustratrice Laura PARISSE et a accueilli 292 personnes.

- Tables de conversation

Les Tables de conversation accueillent chaque année de nombreux apprenants souhaitant parfaire leur niveau de français. Ainsi, entre janvier et juin 2018, 35 cours ont été donnés par Maruska LAMBERT à 165 personnes et entre septembre et octobre 2018, 12 cours ont été réalisés, pour 103 personnes. Les cours se poursuivront jusqu'à fin décembre.

- Prix Jokers

Le Prix Joker est organisé en collaboration avec la Bibliothèque centrale de Marche-en-Famenne et offre la possibilité aux participants de jouer à plusieurs jeux (nouveautés de l'année) et de voter pour leur préféré. Cette année, deux soirées jeux ont été organisées ainsi qu'une présentation des jeux à destination des animatrices des Aprem'Actions. Au total, 50 personnes ont voté (dont 28 étaient présentes aux soirées jeux).



Une après-midi jeux est encore prévue pour les enfants d'Eskapi ainsi que des séances pour certaines classes de l'Athénée Royale d'Athus, en décembre.

- Jeux de recherche documentaire

Cette animation, créée par les bibliothécaires, est destinée aux élèves de secondaires. Elle leur permet de mieux comprendre le classement en bibliothèque, afin de faciliter leurs futures recherches pour divers travaux. Cette année, 3 animations ont été réalisées, pour 44 participants.

- Conférences du CIEP

Cette année, les conférences du CIEP se chiffrent au nombre de 7 (3 conférences pour la période janvier – juin 2018 et 4 conférences pour septembre – décembre 2018). Celles-ci ont attirés 88 personnes jusqu'à présent (il reste encore deux conférences pour les mois de novembre et décembre).

- Prix Chronos

En collaboration avec la Bibliothèque centrale de Marche-en-Famenne, les bibliothèques de la Ville d'AUBANGE ont participé au Prix Chronos, un prix littéraire mettant en avant l'intergénérationnel. Entre 2017 et 2018, les classes "différenciées" de l'Athénée Royale d'Athus et de l'Institut Cardijn Lorraine d'Athus ont pu participer à 15 animations intergénérationnelles autour du livre et du jeu, en accueillant au sein de leur groupe les aînés de l'association « Joie et Amitié ». En tout, ce projet a rassemblé 210 personnes.

À la bibliothèque d'Halanzy, ce sont les enfants des Aprem'Actions qui ont participé au Prix Chronos avec les lecteurs de la bibliothèque, pour un total de 36 participants, lors de 4 animations.

- Prix Versele, 40 ans déjà

Le Prix Versele est un prix littéraire destiné aux enfants de primaire (plusieurs niveaux), en collaboration avec la Bibliothèque centrale de Marche-en-Famenne. Cette année, il s'agit de la classe de 3^{ème} primaires de l'Ecole du Centre d'Athus qui a décidé de participer. Cette animation se déroulera tout au long de l'année scolaire. Actuellement, deux séances ont déjà eu lieu, pour un total de 40 participants.

- Prix Jean Lebon

Pour sa 28^{ème} édition, le jury du Prix Jean Lebon avait choisi le thème « Révolution(s) ». Neuf manuscrits avaient été reçus et ce fut Laurence Hesse qui fut élue, pour la seconde fois. La remise du prix a eu lieu en novembre 2017.



En 2018, le prix a été attribué à Philippe GRUSLIN, pour une nouvelle ayant pour thème « 100 ans plus tard », et il lui sera remis ce 16 novembre 2018. L'année prochaine marquera le 30^{ème} anniversaire de la création du Prix Jean Lebon et le jury a déjà choisi son thème : « Climat ».

- Conférences du Cercle d'Histoire Messancy-Aubange

Cette année, les bibliothèques de la Ville d'Aubange ont mis à disposition leurs locaux afin d'accueillir des conférences organisées par le Cercle d'Histoire Messancy-Aubange. Celles-ci ont porté sur « La ligne Maginot », « Jean-Joseph de Mathelin » et « Les confréries paroissiales ». Elles ont intéressé 161 personnes.

- Délire de lire

« Délire de lire » est le nom du club de lecture de la bibliothèque de Halanzy, créé en partenariat avec l'Atelier Gaumais. Débuté en septembre de cette année, il a déjà regroupé 20 participants.

- Action Job étudiant

En collaboration avec INFOR Jeunes et le service jeunesse, la bibliothèque Hubert Juin d'Athus a accueilli l'Action Job étudiant. Plus d'une centaine d'étudiants ont bénéficié de cette activité leur proposant diverses informations sur le monde du travail ainsi que des activités leur permettant de se préparer à des entretiens d'embauche ou à la réalisation de Curriculum Vitae et de lettres de motivation. Cette Action Job étudiant a été renouvelée pour 2019.

Les grands projets

- Du Roman à l'Ecran

Du 01 février 2018 au 24 février 2018 a eu lieu, en Province de Luxembourg, le projet « Du Roman à l'Ecran ». Celui-ci permet aux bibliothèques participantes de s'associer à des cinémas et centres culturels afin de mettre en valeur des livres ayant été adaptés à l'écran.

Dans le cadre de ce projet, les bibliothèques de la Ville d'Aubange, en partenariat avec la Bibliothèque centrale de Marche-en-Famenne et le Centre Culturel d'Athus ont choisi de mettre à l'honneur le genre du western.

Ainsi, durant le mois de février 2018, diverses animations sur le thème du western ont donc eu lieu sur toute la commune. Au programme, nous retrouvons :

- Deux expositions : « Le bon, la brute et le western », une exposition d'anciennes affiches de cinéma, et « La conquête de l'Ouest », une exposition retraçant la conquête de l'Ouest américain entièrement réalisée par les bibliothécaires ;
- Deux projections de films : « Rango » pour les familles et « Appaloosa » qui a malheureusement dû être annulé à cause du mauvais temps hivernal ;
- Deux heures du conte, une à la bibliothèque d'Athus et une à la bibliothèque d'Halanzy ;
- Une soirée jeux ;
- Cinq ateliers créatifs durant lesquels les participants ont réalisé un attrape-rêve ;
- Un atelier ludique et créatif pour créer son déguisement de parfait petit indien suivi d'un défilé ;
- Un atelier pour apprendre le métier d'illustrateur, animé par Laura PARISSE ;
- Un bal country.

Au total, ce sont 698 personnes qui ont participé à l'une ou l'autre des animations proposées durant « Du Roman à l'Ecran 2018 ».



- Coupe du monde de football

Réalisé pendant 1 mois au sein des trois bibliothèques de la commune, le projet Coupe du monde a regroupé plusieurs activités :

- Deux rencontres avec Pierre FRIOB à Halanzy et Athus (103 participants)
- Une conférence « Footballeur, un métier à temps plein » à Halanzy (26 participants)
- Un concours de dessins (réservé aux élèves de 3^{ème} et 4^{ème} primaire de la commune) avec un premier prix de choix : des places pour aller voir un match des Diables Rouges pour la classe gagnante (74 participants)
- Une bourse d'échange de stickers Panini (55 participants)
- Un atelier « Parcours du jeune footballeur » (4 participants)
- Une exposition « Au cœur des clubs de foot » à Halanzy, en collaboration avec les différents clubs de football de la commune (70 personnes)
- Une exposition « A la découverte des pays de la coupe du monde », réalisée dans les 3 implantations (exposition créée par les bibliothécaires en collaboration avec l'illustratrice Laura PARISSE) (551 participants)



Au total, ce sont donc 883 personnes qui ont participé à ce projet.

Les activités ponctuelles

- Exposition Rénov'Athus

En collaboration avec le service de Rénovation urbaine, la bibliothèque Hubert Juin d'Athus a accueilli l'exposition de photos issues du concours Rénov'Athus. Une soixantaine de personnes se sont intéressées à cette expo.

- Rencontre avec Frank ANDRIAT

À la demande des professeurs, une rencontre à destination des élèves de secondaire de l'ICL Athus et l'ARA a été organisée avec Frank ANDRIAT. 94 élèves ont assisté à cette rencontre.

- Formation Réseaux sociaux pour les Aînés

Trois séances de formation aux réseaux sociaux et notamment à Facebook ont été réalisées en collaboration avec le CPAS. Ces trois séances ont rassemblé 24 personnes.

- Atelier Manga par Sabrina KAUFMANN

Pour la seconde fois, la bibliothèque Hubert Juin d'Athus a invité Sabrina KAUFMANN dans le cadre d'un atelier offrant la possibilité aux participants de découvrir le genre et de créer leur propre manga. 22 personnes ont participé à cette activité.

- Prix du 2^{ème} Roman

Depuis près de 5 ans, la Bibliothèque de Marche-en-Famenne organise un prix littéraire bisannuel : le Prix du 2^{ème} roman. Dans ce cadre, le jury est composé d'un comité de lecteurs, dont 8 d'entre eux étaient issus de la bibliothèque d'Athus. Ils se sont donc rendus à Marche-en-Famenne pour le vote.

- Exposition « Des mots et des dicos »

En collaboration avec la Bibliothèque centrale de Marche-en-Famenne, la Bibliothèque Hubert Juin d'Athus a proposé à ses visiteurs une exposition intitulée « Des mots et des dicos ». S'il s'agissait au départ de panneaux, ceux-ci n'ont malheureusement pas pu être utilisés en raison d'un souci de matériel.

Des ouvrages ont cependant été exposés à la bibliothèque et, ce mois-là, une nette augmentation des prêts de dictionnaires a pu être constatée. Une cinquantaine de personnes ont également pris le temps de feuilleter les ouvrages sur place.

- Picoti... tous partis !

Ce projet était proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le but d'attirer les classes prématernelles et de 1^{ère} maternelle en bibliothèque. Il consistait en une lecture chantée du livre « Picoti... tous partis ! », suivie d'un petit jeu ainsi que d'un atelier créatif (coloriage d'une brique afin de réaliser un immense mur pour la poule de l'histoire). Chaque enfant recevait au terme de l'animation un livre, offert par la FWB. Dans ce cadre, 12 animations ont été réalisées, pour 222 enfants.

- Exposition « Mon ami Paco »

Réalisée en collaboration avec les Territoires de la Mémoire et l'association « Annoncer la couleur », cette exposition retraçait l'histoire de Paco, enfant immigré. Destinée à la fois aux écoles et au tout-public, elle a accueilli 2 classes (5^{ème} et 6^{ème} primaires, 25 élèves) et 50 autres visiteurs.

- Place aux enfants

Organisé en collaboration avec le PCS, cette activité s'intégrait dans le projet « Mon ami Paco », dont la thématique était consacrée à l'immigration. Malheureusement, faute de participants, cette animation a malheureusement été annulée.

- Atelier créatif

À l'occasion d'Halloween, la Bibliothèque Hubert Juin d'Athus a proposé un atelier créatif permettant de créer des décorations terrifiantes. Celui-ci a réuni 40 participants et, au vu de son succès, sera réitéré à Noël.

21. ÉCOLES COMMUNALES

Depuis le 1^{er} septembre 2018, trois écoles sont communales réparties sur 4 sites :

- **Ecole Fondamentale Communale d'Aix-sur-Cloie** – directrice stagiaire **Audrey DENOLF**
Rue Reifenberg 11 – 6792 Aix-sur-Cloie (enseignement primaire et maternel)
Faisait auparavant partie de l'école communale d'Aubange
- **Ecole Fondamentale Communale d'Aubange** – directrice **Danielle DORBAN**
 - Avenue de la Gare 39 – 6790 Aubange (enseignement primaire et maternel)
 - Rue de la Cité 4 – 6790 Aubange (enseignement maternel)
- **Ecole Primaire Communale de Rachecourt** – directeur **Benoît ROUARD**
Rue de l'Atre 149 – 6792 Rachecourt (enseignement primaire)

21.1. ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

L'ensemble du personnel enseignant au 31 octobre 2018 est constitué de 65 personnes:

- 32 institutrices définitives à temps plein (11 en maternelles et 21 en primaires)
- 11 institutrices temporaires (2 en maternelles et 9 en primaires)
- 15 maîtres et maîtresses spéciaux (éducation physique, 2^e langue anglais et allemand, cours philosophiques, psychomotricité) : 6 à titre définitif et 9 à titre temporaire
- 2 puéricultrices ACS-APE
- 2 agents PTP (aides à l'institutrice maternelle)
- 3 directions : 1 définitive sans classe, 1 définitive avec classe et 1 stagiaire avec classe

Madame DENOLF Audrey a été admise au stage le 1^{er} septembre 2018 en qualité d'institutrice en chef avec classe (1/4 temps en classe) à l'Ecole Communale Fondamentale d'Aix-sur-Cloie suite à l'ouverture de cette école à la même date.

Au niveau des traitements, la Fédération Wallonie-Bruxelles subventionne tous les emplois dans l'enseignement maternel et 769 périodes de cours dans l'enseignement primaire (instituteur(trice)s + maîtres spéciaux + traitement de la directrice d'Aubange).

Les 2 emplois PTP sont également subventionnés par la FWB à l'exception de la part "employeur" du traitement qui est déduite des subventions de fonctionnement qui sont allouées chaque année.

La Ville d'Aubange, quant à elle, prend en charge, par décision du Conseil Communal, 47 périodes de cours d'enseignement primaire jusqu'au 30 juin 2019 (dont 21 périodes sont consacrées au cours de seconde langue organisés dans le cadre de du projet éducatif).

Depuis la rentrée 2013, un accueillant AES est affecté à l'école d'Aubange comme aide aux institutrices primaires.

Il a été procédé aux démarches pour scinder l'école d'Aubange et ouvrir l'école d'Aix-sur-Cloie à la rentrée 2018 (incluant le transfert administratif du personnel vers la nouvelle école) ainsi qu'au recrutement de la nouvelle directrice d'Aix-sur-Cloie.

De plus, en mai 2018, le CECP a mis en place CREOS en remplacement de WinPage (logiciel de gestion des élèves et des enseignants). De nombreuses erreurs ont été constatées lors de la migration des données

vers le nouveau système et, à l'heure actuelle, des problèmes sont toujours rencontrés dans l'utilisation de CREOS. Cela a nécessité, et nécessite encore, une grande charge de travail tant pour les écoles que pour le service Enseignement au sein de l'Administration Communale.

21.2. ÉVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE SUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

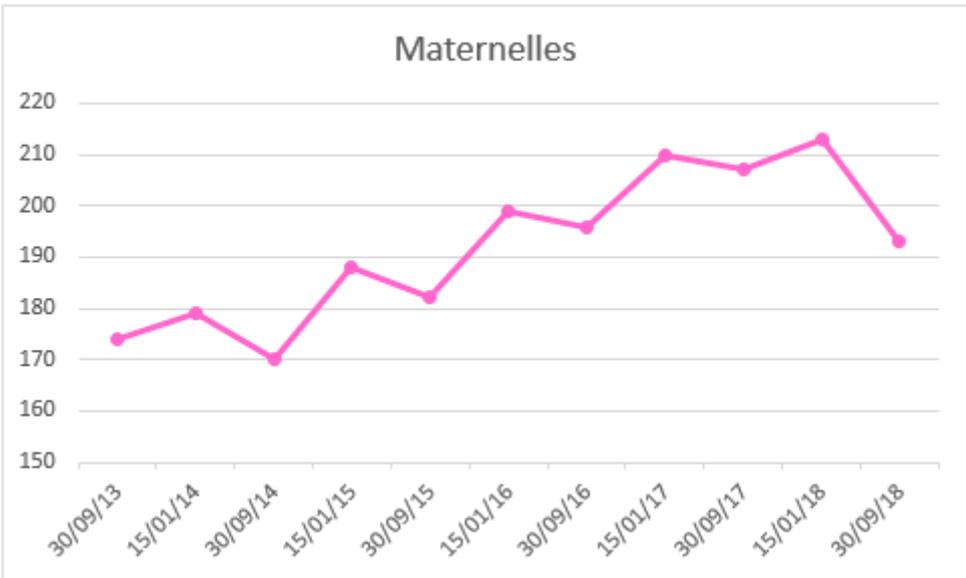
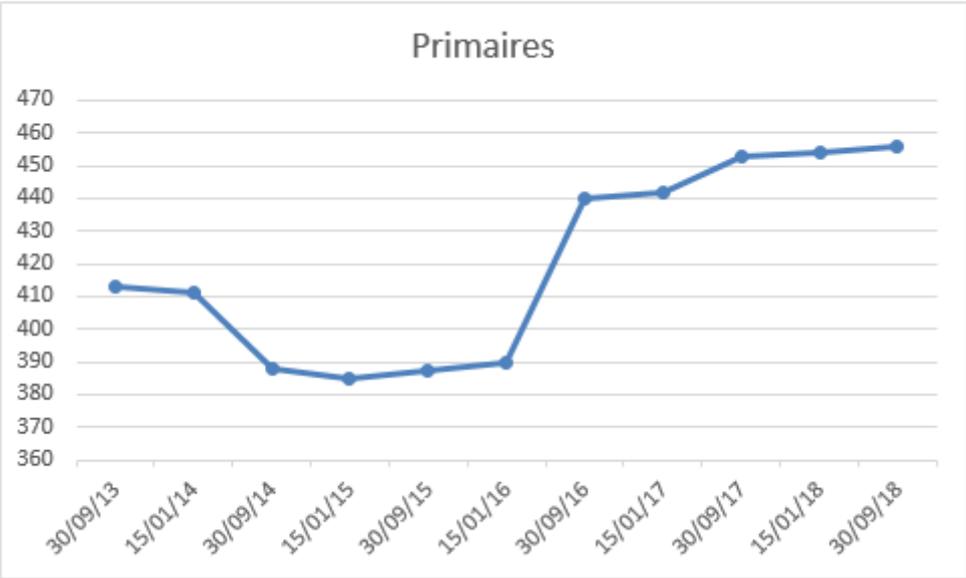
Les 2 dates importantes de comptage de la population scolaire dans l'enseignement fondamental sont le 15 janvier et le 30 septembre de chaque année.

Les emplois et périodes de cours subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles sont calculés sur base du nombre d'élèves régulièrement inscrits dans les écoles à ces 2 dates.

A la lecture du tableau et des graphiques ci-dessous reprenant le nombre d'élèves comptabilisés depuis la rentrée 2013, on constate que la population primaire, après une baisse assez importante à la rentrée 2014, a connu une hausse spectaculaire à la rentrée 2016, a augmenté encore un peu à la rentrée 2017 et est stable depuis lors.

La population maternelle a été en hausse constante entre janvier 2015 et janvier 2018 mais elle subit une perte de 20 élèves pour cette rentrée 2018.

	maternelles Aubange Centre	maternelles Bikini	maternelles Aix	TOTAL maternelles	primaires Aubange Centre	primaires Aix	primaires Rachecourt	TOTAL primaires
30/09/13	96	31	47	174	275	66	72	413
15/01/14	99	33	47	179	274	65	72	411
30/09/14	95	34	41	170	241	72	75	388
15/01/15	102	35	51	188	242	70	73	385
30/09/15	91	41	50	182	228	80	79	387
15/01/16	100	47	52	199	228	80	82	390
30/09/16	99	48	49	196	258	91	91	440
15/01/17	107	52	51	210	259	91	92	442
30/09/17	109	46	52	207	264	95	94	453
15/01/18	110	50	53	213	265	95	94	454
30/09/18	102	50	41	193	244	112	100	456



22.1. ACTIVITÉS

Promenades "Rando-découverte" de la région avec la collaboration du club de marche "La Fourmi"

Chaque mardi après-midi, un circuit différent est proposé aux marcheurs. Cette activité connaît chaque année un vif succès : 2 340 présences ont été comptabilisées lors de ces marches de début novembre 2017 à fin octobre 2018, ce qui donne une moyenne mensuelle de 195 participants.

Le syndicat d'initiative a organisé et offert le traditionnel goûter des marcheurs le mardi 30 janvier 2018 auquel 70 personnes ont participé.

Monsieur Norbert CLAREN et toute son équipe d'accompagnateurs ont agi pour que ces promenades soient maintenues en toutes circonstances. Un tout grand merci pour leur dévouement.

Promenades "Nature et Patrimoine" guidées par Claude WALTENER, guide nature, tous les 3^{ème} dimanches de chaque mois (sauf janvier et décembre)

Afin de faire découvrir la beauté de la nature ainsi que le patrimoine bâti de notre région, le Syndicat d'Initiative propose une fois par mois (sauf décembre et janvier) une promenade nature et patrimoine ouverte à tous.

Claude WALTENER, guide nature, vous emmène à la découverte d'une des localités de notre région transfrontalière et de ses richesses naturelles et patrimoniales rencontrées sur l'itinéraire proposé.

Le lieu de rendez-vous unique est fixé dans la cour du domaine de Clémarais à Aubange, devant le bâtiment de la "Harpaille" à 14h30.

Cette année, davantage de passionnés de la nature y ont participé. Le service a enregistré, chaque mois, entre 10 et 22 participants.

Collaboration à l'exposition « On casse la Graine » du 10 novembre au 1er décembre 2017

Organisateurs : le Centre culturel d'Aubange et le Syndicat d'Initiative d'Aubange, le club photo « Phothus » d'Athus, le club photo « Photosira » de Rachecourt, la Maison des Jeunes de la Commune d'Aubange « Planète J »

Avec la Participation des associations : l'ACRF-Femmes en milieu rural, le Collectif « Sam'crock »

Cette exposition était proposée dans le prolongement du festival « Alimenterre » organisé par SOS Faim et la Maison de la Culture d'Arlon.

Une cinquantaine de personnes ont participé au vernissage et 102 personnes sont venues visiter l'exposition, en semaine, pendant les heures d'ouverture du SI d'Aubange. De plus, le Service Jeunesse et le Centre culturel ont organisé des activités l'après-midi ; ce qui porte à 151 le nombre des visiteurs à l'expo.

Accueil des enfants de l'Ecole communale d'Aubange lors des journées pédagogiques le 11 décembre 2017

Accueil de la formation des accueillantes extra-scolaire les 1^{er}, 9 et 12 février 2018

Accueil de la séance d'information organisée par le Forem et l'ADL le 19 février 2018

Accueil de la Conférence de l'OGBL concernant le nouveau régime fiscal des frontaliers le 27 février 2018

31^{ème} saison de la Gaume buissonnière (du 1er mars au 15 septembre)

Une dizaine de randonneurs ont été enregistrés. Par ailleurs, le Syndicat d'Initiative de Florenville, qui avait demandé au SI Aubange d'effectuer un comptage, en totalise une cinquantaine. Il s'avère également que beaucoup de marcheurs effectuent le parcours sans passer par les points de contrôle.

Assemblée générale du Syndicat d'Initiative d'Aubange le 9 mars 2018

Une vingtaine de personnes ont participé à cette assemblée générale, dont le nouveau directeur de la MTPA, Vincent JUZIAK.

Exposition des Œuvres d'André SYMAR « Autour de la Croix et bien au-delà » organisée du 25 mars au 2 avril 2018

Organisateurs : L'Administration communale d'Aubange, Martine Meunier et le Syndicat d'Initiative d'Aubange

Dans ce cadre, plusieurs activités ont été programmées :

- Le 25 mars de 14h à 16h : visites guidées « Les chemins de croix des églises de la Commune d'Aunange » par Emmanuel GREGOIRE ;
- Le 27 mars à 20h : conférence « A la découverte d'autres chemins de croix du XXe siècle, de l'Espagne à la Croatie » par Emmanuel GREGOIRE ;
- Le 28 mars à 20h : conférence « Croix et calvaires de la Commune d'Aubange » par Paul MATHIEU ;
- Le 2 avril à 18h : concert du duo « Made in Belgium ».

Ces diverses activités ont connu un vif succès qui s'explique par la qualité des œuvres exposées et des intervenants.

Promenade guidée par Gérard SCHMIDT et Claude WALTENER sur le thème : "La migration des batraciens" le vendredi 31 mars 2018 à 20 heures 15

Comme chaque année, cette promenade s'est inscrite dans le cadre de "La semaine de l'eau". Les guides ont expliqué les habitudes alimentaires et migratoires des batraciens Battincourtois.

Ce fut l'occasion de découvrir nos amis amphibiens peu nombreux (3 crapauds communs et 3 pontes de grenouilles) vu les conditions climatiques un peu frisquettes. Comme chaque année, ce fut un succès. La trentaine de personnes présentes a bien apprécié cette activité-nature conviviale et pédagogique.

Chasse aux œufs au domaine de Clémarais à Aubange, le lundi de Pâques, 2 avril 2018, en matinée

Organisateurs : Escal'Concept, le Syndicat d'Initiative d'Aubange et le Club canin d'Athus.

Cette chasse aux œufs a lieu chaque année le lundi de Pâques au Clémarais. Vu les bonnes conditions météorologiques, le service a enregistré une participation record du public (environ 600 personnes).

Le concept de cette organisation est le suivant : 2 chasses aux œufs pour les petits (2-6 ans) et 2 chasses aux œufs pour les grands (7-11 ans). Entre les deux cycles de chasses aux œufs (petits et grands), le club canin d'Athus effectue des démonstrations de dressage, sauvetage...

Exposition photos « Voyage en Chine » organisée du 7 au 15 avril et stages « Taïchi et aquarelles » les 7 et 8 avril 2018

Organisateur : l'Ecole de Taijiquan Éric CAULIER de Battincourt

Ces activités ont eu lieu dans le cadre du 20^e anniversaire du club.

1er Salon des Hobbies les 21 et 22 avril 2018

Organisateurs : le Syndicat d'Initiative d'Aubange et l'Administration communale d'Aubange.

Pour une première édition, une quinzaine d'activités très variées ont été présentées au public.

Le bilan de ce week-end est très positif pour une première organisation. Tous les participants ont apprécié l'ambiance conviviale qui a régné durant le week-end qui leur a permis de tisser des liens avec les autres artistes et artisans de notre commune, de découvrir leur hobby et d'avoir des échanges très enrichissants.

Environ 150 personnes ont visité ce salon sur les deux jours. Pour une première édition, c'est satisfaisant, d'autant plus qu'il y avait beaucoup d'activités dans la région ce jour-là. Le public s'est montré très intéressé par les activités proposées. Certaines associations ont eu de nouveaux adhérents grâce à ce salon.

Au niveau de la salle, elle pouvait tout juste contenir les participants. Heureusement, le club « Phothus » se trouvait dans la rotonde.

32^{ème} Marché aux fleurs, le 19 mai 2018 (3^{ème} samedi du mois de mai)

Comme d'habitude, le marché aux fleurs a connu un vif succès, Ce marché propose un vaste choix de fleurs et de légumes à repiquer, d'arbres à replanter ainsi que des produits du terroir.

Les commerçants présents étaient tous satisfaits.

Les stands de boissons et de petite restauration ont également été appréciés.

Exposition « Graveurs d'ici et d'ailleurs » du 10 au 20 mai 2018

Organisateurs : l'Administration communale d'Aubange, le Syndicat d'Initiative d'Aubange, le Centre culturel d'Aubange, L'IMEP de Namur, le SDAC, la Bibliothèque Frédéric KIESEL de Rachecourt, le Musée Gaspar d'Arlon et la Province de Luxembourg.

Autour de Claude WEISBUCH, un artiste français reconnu, la salle de la Harpaille à Clémarais a accueilli une exposition de graveurs : Pascal JAMINET, Manuella PIRON, Marinette RONGVAUX.

Dans ce cadre, diverses activités ont été programmées :

Conférence d'Emmanuel GREGOIRE : « Claude WEISBUCH »

Lecture-découverte de Paul MATHIEU : « Frédéric KIESEL »

Concert donné par un sextuor à cordes de l'IMEP de NAMUR.

Ces diverses activités ont connu un vif succès qui s'explique par la qualité des œuvres exposées et des intervenants.

Accueil de la réunion Coordination ATL & Tables de conversation en français le 24 mai 2018

Accueil de l'Assemblée générale des Maisons du Sud Luxembourg le 25 mai 2018

Accueil de l'Atelier de développement personnel organisé par Madame CROCHET le 2 juin 2018

Participation au « Salon Sports et associations en Commune d'Aubange » le dimanche 24 juin 2018

A cette occasion, le bureau de notre syndicat d'initiative a été ouvert toute la journée.

Edition d'un nouveau dépliant touristique « A la découverte de la Ville d'Aubange » et présentation à la presse le 5 juillet 2018

Afin de mettre en valeur les atouts touristiques de la Commune d'Aubange, le Syndicat d'Initiative a réalisé un nouveau dépliant touristique, avec la collaboration de la Commune d'Aubange et du CGT ainsi que le soutien de la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon, la FTLB et la Province de Luxembourg. Il contient une vingtaine de curiosités, des activités propres à chacune des localités, le point de départ des différentes promenades... Tous ces éléments commentés sont repris sur un plan.

La présentation du dépliant « A la découverte de la Ville d'Aubange » s'inspire des imprimés réalisés dans le cadre des « Wallonie, week-end bienvenue », format A2 plié et présenté au format A5.

Celui-ci a été présenté à la presse le 5 juillet 2018. Jean-Paul DAUVENT, journaliste indépendant, a participé à cette conférence de presse et rédigé un rédactionnel qui fait part de la qualité de ce dépliant riche de textes concis et précis.

Accueil du « Blocus en commune » du 6 au 10 août et les 13 et 14, 16 et 17 août 2018 de 9h à 13h

Organisateurs : accueil temps libre et accueil extra-scolaire

La quatrième édition du projet « Blocus en Commune », conçu par Maruska LAMBERT, a regroupé un bon nombre d'élèves ayant une seconde session et des professeurs qui encadraient ces jeunes pour les aider à revoir les matières qu'ils devaient repasser.

Collaboration au Rallye pédestre « A la découverte des vestiges industriels dans les rues d'Athus », dans le cadre du « Week-end des Paysages », le 30 septembre 2018 à Athus

Organisateur : Athus et l'Acier

Plusieurs membres ont prêté main forte à cette association pour l'accueil des participants et au bar.

Environ 80 personnes ont participé à ce rallye et ont visité du musée.

La Terre des Délices à Aix-sur-Cloie le 30 septembre 2018

Organisateurs : l'épicerie « Le Marché des Saveurs », l'ADL et le Syndicat d'Initiative d'Aubange.

Le syndicat d'initiative a contribué à la promotion de cette activité.

Accueil des « Conférences-débats » et des « Ateliers » organisés par les Habitations protégées du Sud-Luxembourg le 11 octobre 2018

Ces diverses activités ont été organisées dans le cadre de leur 25^e anniversaire.

Accueil des enfants de l'Ecole communale d'Aubange lors de la journée pédagogique le 16 octobre 2018

Elaboration du "Calendrier des manifestations 2019 sur le thème « Patrimoine lié à l'Eau en Commune d'Aubange »

Plusieurs de nos membres travaillent à la prospection publicitaire.

Tous les clubs, associations de l'entité communale sont contacté afin de recueillir leurs activités prévues en 2019.

La réalisation et la distribution de celui-ci nécessitent une collaboration importante entre toutes nos forces vives.

Création et mise en ligne du nouveau site Internet du Syndicat d'Initiative d'Aubange

Vu les nombreux problèmes d'encodage rencontrés et la présentation du site conçu et hébergé par @6tconcept, le conseil d'administration a préféré opter pour la création d'un nouveau site Internet : visitAubange.be.

Alexis SEMES a travaillé, principalement, à la mise en place de ce nouveau site pilote qui est plus convivial et d'avantage fonctionnel que l'ancien, avec l'aide de la FTLB et d'Hervé SPOIDEN pour sa conception et sa réalisation. Il pourra servir d'exemple pour les autres partenaires de la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon.

Celui-ci est en ligne depuis la mi-septembre 2018.

Chaque mois, la page d'accueil du site internet du SI Aubange est renouvelée avec les activités du moment. Les onglets « restauration et hébergement » ont reçu des informations et illustrations pertinentes. L'agenda papier du syndicat d'initiative a été encodé avec les modifications de dernière minute, directement sur Hadès 2. Il est dorénavant publié plus rapidement sur les sites Internet de la FTLB, de la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon, de la Commune d'Aubange et du syndicat d'initiative.

Nous espérons ainsi améliorer la visibilité des activités programmées en Commune d'Aubange mais également au Pays d'Arlon (MTPA) et en Province de Luxembourg (FTLB) grâce aux avantages de la banque de données HADES 2.

22. ADL

L'ADL, Agence de Développement Local s'est attachée à poursuivre le plan d'action 2015-2021 qui se décline en 3 priorités :

- **P1** : Soutenir et accroître l'emploi et la formation ;
- **P2** : Soutenir, créer et développer des activités économiques (Commerces et entreprises) ;
- **P3** : Impulser, dynamiser et coordonner des actions d'attractivité et de marketing territorial.

1) Guichet « unique »

L'ADL est chargée de :

- Informer, accompagner, orienter, structurer les projets des futurs indépendant/entrepreneurs
- Recevoir, informer et orienter les porteurs de projets socio-économiques désirant s'installer sur la Commune. L'ADL donne des informations générales et spécifiques en fonction du type d'activité.
- Réorienter les demandeurs d'emploi qui s'adressent à l'ADL: les demandeurs d'emploi sont informés des opportunités de formation et d'emploi et sont mis en relation avec les partenaires du champ socioprofessionnel.

En 2018, il y a eu 61 visites de personnes porteuses de projet, dont près de la moitié viennent entre autres pour chercher un local à louer (34), obtenir des conseils (marketing, stratégie,...) ou des informations sur la réglementation (permis d'environnement, statut, autorisation,...) ou les primes.

2) Base de données

L'ADL met continuellement à jour un cadastre des commerces, en actualisant la base de données commerciales et en effectuant des visites de terrain. Parallèlement aux commerces, l'ADL recense également, de manière exhaustive, tout le tissu économique de la Ville d'Aubange (entreprises, cellules vides, terrains disponibles).

L'ADL met également à jour la base de données de Terroir Lux qui recense les producteurs et détaillants locaux.

Depuis début 2018, l'ADL a complètement refondu son site internet à destination des porteurs de projets et des investisseurs. Il propose une série d'outils pratiques comme les modalités pour devenir indépendant et des liens vers des sources d'informations fiables.

L'ADL s'est également mis en conformité avec la réglementation sur la protection des données à caractère personnel.

3) Instruction du dossier « Commune du commerce équitable »

Ce projet s'inscrit également dans la volonté de La Province de Luxembourg d'être reconnue « Province du commerce équitable ». Le principe repose sur une politique d'achats durables tant sur le plan social, écologique qu'économique.

L'ADL a commencé à établir un cadastre des structures (écoles, commerces et horeca) proposant des produits issus du commerce équitable.

4) Primes commerciales

En 2016, le Conseil Communal a voté un règlement d'octroi de 2 primes : une prime d'installation et une prime de modernisation. L'ADL a un rôle d'initiation, d'instrumentation et d'instruction des dossiers de demandes. En 2018, il y a eu 8 demandes de primes auprès de l'ADL dont 3 positives.

5) Athus Business Center (ABC) - Pépinière d'entreprises.

Cette structure vise à héberger et accompagner des entrepreneurs en phase de lancement. L'ADL a géré l'ABC jusqu'au 30 juin 2018 (ensuite repris par l'administration communale).

L'ABC comprend 11 bureaux (de 20 à 95 m²) et 4 ateliers.

En 2018, il y a eu 9 entreprises et 15 travailleurs :

- Société de crédits ;
- Société d'imprimantes 3D ;
- Chauffagiste ;
- Entrepreneur en construction ;
- Ferronnerie d'art ;
- Coaching Wellness ;
- Bureau de Logopédie (2 co-accueillantes) ;
- Bureau d'Assurances.

Depuis la reprise de la gestion par la Ville, l'ADL a contribué à l'installation de 3 locataires pour occuper les locaux/bureaux vides.

6) Partenariats

L'ADL a soutenu l'organisation de la 9^{ème} édition du « Jogging inter-entreprises transfrontalier » au profit de l'association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies) qui a eu lieu le 18 mai 2018 en collaboration avec IDELUX. A cette occasion, le personnel des entreprises du territoire se mobilise au profit de l'Association ELA.

L'ADL a participé à l'organisation des Estivales du commerce le 24/06/2018. L'ADL a notamment instruit les dossiers administratifs, effectué les inscriptions des exposants, promotionné l'événement, trouvé des sponsors et financé les animations de la journée.

L'ADL a participé à l'organisation de la 8^{ème} édition du marché de produits du terroir « Terre des Délices » à Aix-sur-Cloie. Cette manifestation a eu lieu le dimanche 30/09/2018. L'ADL a réalisé les affiches et a prêté son concours le jour même (Placement des exposants).

L'ADL a soutenu le Syndicat d'Initiative d'Aubange dans la réalisation du calendrier des manifestations. L'ADL a recherché des commerçants pour la vente des espaces publicitaires disponibles (vente de 11 encarts) et modification de 3 logos.

En collaboration avec le Service jeunesse, l'ADL a participé à l'Action Jobs Étudiants organisée par Infor Jeunes Luxembourg le 13/02/2018 à la Bibliothèque communale d'Athus. L'ADL a notamment

contacté les entreprises et les agences intérim de la région pour participer à l'événement, soit sur place, soit en affichant les emplois disponibles.

L'ADL a encadré une stagiaire « SOS Dépannage » et a orienté d'autres demandes de stage vers des entreprises locales.

7) Divers

Formations internes

- Le 21/03/2018, l'ADL a participé à la « Table ronde » organisée par ING, sur le thème du marché du travail. La table ronde est composée des représentants de la Province, des Communes, la CCILB et IDELUX ;
- Les 18/04/2018 et 23/04/2018, formation en gestion de projets organisée par l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie) ;
- 20/04/2018 : formation Hadès II – FTLB (Fédération Touristique du Luxembourg Belge) – cadastre Terroir Lux ;
- Le 11/06/2018, l'ADL a participé aux « Assises du Commerce » organisées par l'UCM en partenariat avec la Division de la Province de Luxembourg ;
- Le 19/10/2018, l'ADL a suivi la formation « Journée de réflexions et d'échanges, le PST, le plan stratégique de l'ADL et les indicateurs ».

Formations externes

L'ADL a accueilli des formations et des séances d'informations dans ses locaux :

- Formation de 14 demi-journées pour l'entreprise SSG -Distribution Center ;
- « Visa pour l'emploi » organisée par l'ASBL Mode d'Emploi (2 séances d'informations – formation débutant au mois de novembre) ;
- Séance d'information pour des modules de formation organisée par le CEPPST (Centre d'Education Permanente et de Promotion Sociale des Travailleurs).

8) Rencontres-inter ADL Namur-Luxembourg.

Ces réunions visent à échanger les pratiques professionnelles entre ADL, à les structurer par des interventions d'experts et des visites sur le terrain.

- Le 22/03/2018 à l'ADL de Ciney :
 - Présentation du projet "j'achète en Luxembourg belge", par la CCILB ;
 - Le service "rebond" de la CCILB ;
 - RGPD : Tour des tables des actions et outils mis en place par les ADL ;
 - Création d'un filtre sur l'application BCE wi pour faciliter la création d'un répertoire.
- Le 07/06/2018 à l'ADL de Bertrix-Bouillon-Herbeumont-Paliseul:
 - Présentation du dispositif « Commune du commerce équitable » ;
 - Conférence de CREA JOB : les services dédiés à la reprise d'entreprises. Présentation du plan d'actions de l'ADL de Saint Hubert ;
 - Visite du Domaine du « Vivier des Cresses » à Flamisoul qui accueille une entreprise de formation et de coaching individuel ainsi qu'une maison de vacances.

- Le 11/09/2018 à l'ADL de Durbuy :
 - Tour des actualités ;
 - « les 7 clés du succès de votre hébergement », par Anne-Sophie Braine, créatrice d'opportunités dans l'hôtellerie ;
 - Présentation de HEC Consulting, bureau d'étude spécialisé dans le marketing, organisé en coopérative à finalité sociale ;
 - Présentation de la société Adventure Valley.

23. CENTRE CULTUREL

La présente évaluation est le prolongement des objectifs et actions menés dans le cadre du nouveau Décret des Centres culturels.

Les enjeux majeurs déployés et liés au présent contrat sont :

- Promouvoir l'expression et le pluralisme identitaire sur le territoire communal ;
- Créer des passerelles entre les particularismes des entités ;
- Renforcer et perpétuer le partenariat avec les associations locales et régionales ;
- Développer un projet européen transfrontalier ;
- Démocratiser et faciliter l'accès à la culture aux publics précarisés, fragilisés.

La fréquentation du Centre Culturel reste constante, l'accent a été mis sur la variété des activités tout en solidifiant nos partenariats avec les associations locales et régionales, et accordant une attention particulière sur les publics défavorisés.

Voici les manifestations réalisées et reflétant au maximum les spécificités culturelles, inscrites dans le contrat de reconnaissance.

23.1 LES PROJETS

« **A table** » ce projet a eu pour vocation de conscientiser et soulever deux grandes préoccupations, la consommation durable et la consommation saine, au travers d'une exposition, d'excursions (pressoir de Rachecourt, la ferme des Bleuets, le rucher de l'Ecole), Théâtre (ni dieux ni maîtres mais du rouge, spectacle à boire, l'histoire du vin racontée par le plus barge des sommeliers), cinéma (ma vie de courgette).

« **Noël au Théâtre** » mené depuis de nombreuses années, et depuis quatre éditions sous forme de mini-festival, est l'occasion pour le Centre Culturel de proposer de bons moments en famille, de profiter de cette période pour amener de nouveaux publics au théâtre grâce à l'ambiance des fêtes d'une part, à la décentralisation et à la collaboration avec la Commune de Messancy, le Cercle Patria et l'Espace culturel Jean Ferra à Longlaville d'autre part. Cette année, «Cimes » (un conte de fées à la scénographie époustouflante) a été programmé au Centre Culturel, « Le jour de la soupe » (un spectacle où l'on cuisine et où l'on mange) présenté à Messancy, « Le procès du loup » à Rachecourt (jugement par le public des méfaits d'un loup) et « Pierre et le loup » (conte de Prokofiev animé par des marionnettes de papier).

« **Du roman à l'écran** », en collaboration avec la Bibliothèque communale et la Bibliothèque Centrale de la Province de Luxembourg, a été consacré à la conquête de l'Ouest, immersion totale dans l'univers du Far West avec des expositions (La conquête de l'Ouest américain), cinéma (Le bon la brute et le truand...), une dégustation commentée de bourbons, des ateliers pour enfants (la ruée vers l'or...), un atelier de danse country suivi d'un bal, heure du conte et heure du jeu.

« **Élégance Atypique II** », en partenariat avec Planet J, cette seconde édition s'inscrit dans la même logique que celle initiée en 2012, à savoir la valorisation du travail des créateurs de mode, amateurs, professionnels de notre Province.

« **Septembre musical** » découverte de différents courants musicaux (classique, rock, baroque, musique du monde), avec l'opportunité d'accueillir l'illustre Jean-François Zygel ; il a animé un atelier d'improvisation et a joué devant un public conquis une improvisation sur Bach. Les Chilly pom pom pee avec une bonhomie déconcertante a joué sous les yeux et oreilles du public « La merveilleuse

histoire du rock ». Hop Hop Hop avec son immersion aux tonalités slaves lors de la rentrée culturelle et le duo d'âmes, musique classique, en décentralisation et partenariat avec les Orgues de Messancy.

« **Je vous parle d'un temps** », en collaboration avec le Conseil Consultatif des Aînés d'Aubange, a proposé pour la 5^{ème} année consécutive, deux activités intergénérationnelles : une projection avec « Spirou & Fantasio » et la décentralisation de la pièce « L'oasis de Palmyre » à la résidence Bellevue. L'objectif de ce projet est d'une part de favoriser l'implication des aînés dans la vie culturelle et d'autre part de proposer des événements qui permettent des rencontres et des échanges entre les générations.

« **14-18 : ici, ailleurs, hier & aujourd'hui (suite et fin)** », au-delà de l'aspect commémoratif, nous avons voulu traiter de l'absurdité de la guerre et de ses conséquences, en prenant comme point de départ la Grande Guerre. Au programme, une exposition (chanson française et grande guerre), un cabaret (les Athus-Vus et c'est des Mutins), Ciné Club et Ciné Concert (les heures sombres).

Programmation jeunes publics

L'axe scolaire demeure une priorité. Outre la diffusion diversifiée, le Centre Culturel a à dessein le développement de partenariats plus construits, étoffés, et surtout la création de nouvelles synergies correspondant aux missions culturelles qui lui sont assignées.

Maternel et primaire

« **Tandem 66** » (de la 4^{ème} à la 6^{ème} primaire) une aventure cycliste & musicale des années 30 « Made in Usa ».

« **Rocking chair** » (de la 1^{ère} à la 3^{ème} primaire) une épopée visuelle, poétique et drolatique par la Compagnie Un œuf is un œuf.

« **Dans ma rue** » (de la 4^{ème} à la 6^{ème}) genèse d'une amitié entre une petite fille et un garçon, sur fond d'une investigation rondement menée sous une ambiance musicale réaliste.

« **Stoel** » (de la 1^{ère} maternelle à la 3^{ème} maternelle) spectacle de danse contemporaine articulé autour d'un espace essentiellement constitué de chaises.

« **La leçon de danse** » (de la 1^{ère} à la 3^{ème} primaire) initiation à la danse et à la découverte du courant musical « Le ska ».

« **Harcèlement** » (3^{ème} primaire) dans le cadre du projet sur le harcèlement, en partenariat avec la Commune de Messancy, un spectacle de théâtre-action sur le harcèlement en milieu scolaire soutenu par Province, préparé et présenté au Centre culturel, destiné à tourner dans de nombreuses de la Province dans les années à venir.

« **Rester à quai** » (de la 4^{ème} primaire à la 6^{ème} primaire) dans le cadre du projet sur le handicap, projection d'un film réalisé par un éducateur sur le quotidien de personnes souffrant d'un handicap en institution.

Secondaire

« **The four wishes** » et « **On my way** » (de la 1^{ère} à 6^{ème} secondaire) deux spectacles de la compagnie Pickles avec un accompagnement pédagogique bien étoffé, ont permis à quelques élèves préparés de jouer un rôle sur scène auprès des comédiens irlandais.

« *Suzy & Franck* » (de la 1^{ère} à la 6^{ème} secondaire) romance épistolaire entre une parisienne et un condamné à mort américain.

« *Colon(ial)oscopie* » (de la 3^{ème} à la 6^{ème} secondaire) deux personnages clownesques, drôles et grinçants dans un spectacle incisif, désopilant et outrecuidant abordant notre rapport ambigu face à notre passé colonial et le racisme ambiant d'hier à aujourd'hui.

« *Murs Murs* » (de la 1^{ère} à la 6^{ème} secondaire) destins croisés entre une photographe européenne et un immigré clandestin, évoquant son périple chaotique, n'hésitant pas à braver les obstacles pour dénicher une vie meilleure.

« *Séries télévisées : comment la créativité se nourrit-elle des contraintes* » (de la 5^{ème} à la 6^{ème} secondaire) conférence animée par Sarah Sepulchre, professeure à l'UCL.

« *L'oasis de Palmyre* » (de la 1^{ère} à la 3^{ème} secondaire), prolongement du projet sur le 40^{ème} anniversaire de la fermeture de l'usine.

« *Harcèlement* » (de la 1^{ère} à la 3^{ème} secondaire) un spectacle joué par le Théâtre Alvéole sur la problématique croissante du harcèlement en milieu scolaire.

Côté **cinéma**, nous accueillons plusieurs projections organisées par les écoles. Pour la deuxième année consécutive, nous avons apporté notre soutien au projet « Des histoires et des langues » mené par la Haute Ecole Robert Schuman, concours visant à promouvoir la diversité linguistique dans les classes, notamment les classes maternelles et du début du primaire, consiste en la création collective d'un support au récit - du type album, kamishibai, boîte à raconter - relatant une histoire créée de toute pièce ou empruntée au répertoire conté traditionnel et dont la caractéristique première est qu'il doit être plurilingue. En parallèle, deux écoles de la Commune ont remporté à l'issue du concours une animation musicale et théâtrale.

En diffusion « tout Public », l'accent a été mis sur la variété afin que les petit(e)s et les grand(e)s puissent piocher dans la besace et y trouver son ou ses petit(s) bonheur(s) culturel(s), tels que « Voir la mer » (sur le handicap), « Théâtre sans animaux » (une pièce jubilatoire, avec ses audaces, se joue de nous et de tous nos repères), « Tout est son contrôle » (Gilly mentaliste déjouant avec malice les pseudos dons paranormaux), « The Satin Swingers » (Union vocale de trois sopranos accompagnées par un pianiste, ils ont illuminé la soirée dans un style paillettes et vintage des années cinquante), « Je vais t'apprendre la politesse p'tit con » (Pierre Mathues, figure incontournable dans la programmation, a présenté un code de politesse avec une forme ironique, tonique, drôle, tendre et irrévérencieuse), « Les déménageurs » (comédie grinçante en 5 tableaux et épilogue), « Déraciné et « Les hommes de passage » (traitant l'immigration).

Projections cinématographiques

Les films proposés sont en lien avec des projets (le Far West, Je vous parle d'un temps, A table, Du roman à l'écran ...), mais on peut également noter des projections, hors de tout projet thématique comme « Sully », « A bras ouverts, « Le grand méchant loup », et « Chez nous ».

Service aux associations

Le service aux associations demeure essentiel dans le fonctionnement du centre culturel, car grâce à la mise en place de nouveaux outils, de nouvelles associations ont adhéré. Outre l'occupation permanente de locaux, ce service se présente sous trois formes distinctes. Premièrement, une aide à la communication sur les événements culturels. Deuxièmement, le prêt de salles pour des événements

proposés par les associations, assorti d'un soutien logistique, technique et de régie. Enfin, le Centre Culturel a accordé un soutien financier à des projets culturels menés dans la Commune d'Aubange par des partenaires associatifs.

Occupation des locaux

Du côté des occupations permanentes de locaux, on note la poursuite des collaborations fructueuses avec des associations occupant le bâtiment : Lire et Ecrire avec ses cours d'alphabétisations, L'Académie de Musique avec divers cours, les chevaliers à moustache pour des ateliers d'expression musicale, et deux ateliers hebdomadaires de peinture.

Animations ponctuelles

Du côté des animations ponctuelles, il y a Eclorre et son bal folk de fin d'année, la fête de la Jeunesse Laïque et des Guides d'Athus, les traditionnels concerts de printemps et d'automne joués par l'Harmonie Royale des Sapeurs-pompiers, spectacle de fin d'année des ateliers circomatiques, le projet Viva For Life sous la houlette de Paul Gross avec pour ouverture « Les mots s'improvisent » du jeune humoriste belge Felix Radu. Différentes projections ont été demandées par les associations suivantes : La Trêve pour le film « Pour le pire et le meilleur », EDD pour le film « Ma vie de courgette » et « Coco », GOAL pour le film « Liquidation ». La salle de spectacle a été utilisée à plusieurs reprises par les écoles (ICL et Athénée) mais aussi par le Service jeunesse et l'Ecole des devoirs. Le bar a été mis à contribution pour des réunions régulières (Maîtres de Forges, OXFAM, Comité SEL). Au niveau créatif, notons l'accueil de stages temporaires, au programme, atelier textile par ACFR, l'Afrique et ses arts musicaux, créatifs et culturels par Eskapi EDD, La semaine enchantante par Eskapi EDD, atelier capsules Nespresso par le CPAS d'Aubange. Au niveau musique, Soirée à label moustache par les Chevaliers à Moustache, préparation d'un concours musical initiée par la Fédération musicale de la Province, Les chevaliers à Moustache et la présentation des vœux de fin d'année, le cabaret à Moustache ponctuant la fin de parcours de l'atelier et promotion d'un groupe Athusien « An Island for the Turtles ».

Ateliers Créatifs

Le Centre Culturel est plus que jamais un lieu important d'expression et de créativité artistique. Des ateliers d'arts plastiques pour les 6-8 ans et les 9-11 ans ont eu lieu tous les vendredis, tandis que le théâtre reste à l'honneur avec pas moins de 3 ateliers (enfants, ados, adultes). Animés par la compagnie de théâtre action « Théâtre Sans Accent », ils permettent aux participants d'expérimenter la création collective en travaillant sur des sujets qui les intéressent et les interpellent en tant que citoyen. Un week-end d'échange avec des ateliers théâtraux Luxembourgeois, des participations aux projets du Centre, une présentation de fin de parcours des ateliers créatifs du Centre culturel sont autant d'éléments qui viennent rythmer la vie de ces ateliers. A noter, la reprise avec un succès grandissant de l'atelier dentelle aux fuseaux, décentralisé au Clémaraïs. Nouveauté, MER, 3 participantes de l'atelier Théâtre adultes, ont créé une pièce « Lionnes », sujet abordant la violence faite aux femmes, un cycle sur les savoirs de lavoirs avec l'ACRF, un atelier d'exploitation théâtrale autour du rire avec les pensionnaires de la Résidence Bellevue et l'Ananas givré, et un atelier sur la parentalité, animé par le Théâtre sans accent et organisé par le CPAS.

Une des forces de notre ASBL est la capacité d'accueil. Le souhait a été d'utiliser cet avantage à bon escient, et plusieurs associations y organisent des ateliers hebdomadaires (expression musicale, peinture) dans un volume d'activités qui a considérablement augmenté. De même, notre ouverture au monde associatif de notre région a débouché sur une multiplication de stages artistiques ponctuels.

Enfin, le travail avec les écoles laisse lui aussi une place à la création. Les élèves de français intensif de l'ICL sont venus répéter durant une période définie, une création qu'ils ont par la suite présentée devant les autres élèves de l'école.

Soutien aux artistes professionnels

Le Centre Culturel a également pour mission le soutien aux artistes professionnels de la Province et des 3 Frontières ou les accompagner dans leur travail. Il a soutenu les créations des spectacles de théâtre-action « Harcèlement » d'Alvéole Théâtre et d'accueillir pour sa seconde édition le Festival Hors limites réunissant les ateliers des différentes régions, présentant le travail abouti, a donné la possibilité à la Compagnie l'Ananas Givré l'ouverture de sa saison culturelle. La finalité est de multiplier les mises en résidence tant théâtrales que musicales. L'idée est de procéder à des bancs d'essais pour aider les artistes à peaufiner leurs spectacles fait son chemin. En ce qui concerne la musique, une collaboration s'esquisse avec le collectif artistique « Les chevaliers à Moustache » qui occupe le bâtiment, pour repérage, aide et lancement de groupes prometteurs et le lancement du nouvel album du groupe Athusien « An island for a turtle ».

Le Centre Culturel souhaite également développer un réseau d'artistes et les collaborations entre eux-ci, provoquer des rencontres et renforcer les interactions entre la programmation scolaire et tout public.

24.CENTRE SPORTIF LOCAL

Comme chaque année, et suivant l'objectif premier du Centre Sportif Local Aubange-Athus, celui-ci s'est attaché à promouvoir l'éducation à la santé par le sport, une pratique sportive ambitieuse et de qualité sous toutes ses formes, sans discrimination et accessible à tous ainsi que les valeurs d'éthique sportive et de fair-play.

Ci-après une liste non exhaustive des activités du CSL au cours de l'année 2018 :

- Organisation des stages de Pâques (9 stages sportifs proposés pour les 2 semaines) et d'été (37 stages proposés du 9 juillet au 24 août, dont 1 annulé et 1 maintenu à perte).
 - Préparation et inscriptions: publicités, documents, ... ;
 - Gestion complète des moniteurs : recherche de moniteurs qualifiés (nouvelles normes Adeps : diplômés en éducation physique ou détenteurs d'un diplôme de cadre sportif de l'Adeps), contrats, horaires, documents partenariat social, ... ;
 - Recherche de partenaires pour les activités spéciales (Club de spéléo d'Arlon, SpéléoJ, Pio Aventure, Trampoline à Terville, clubs locaux...) ;
 - Dossiers de subsides : 9 stages subsidiés "Eté Sports" durant l'été, ce qui correspond au maximum possible (soit 4.500 €) ;
 - Activités nombreuses et variées : spéléo, accro-branches, hike, sports nouveaux, tir à l'arc, plongée, escalade, Nerf, trampoline, ... ;
 - Nouvelles initiatives : dédoublement du stage « Hike » et renouvellement des activités proposées : crazy run and fun, sports décalés, OVNI, NERF, jeux vidéo sportifs,... dans le but de ne plus proposer du « simple » multisport mais d'avoir une approche plus ludique et plus originale des sports proposés ;
 - Stage « AquaBike et AquaFitness » pour adultes ;
 - 681 stagiaires accueillis (155 à Pâques et 526 en été), soit 80 participants en moins que l'an passé. Cette diminution est due à plusieurs facteurs : lancement de plaines de jeux à Pâques et, pour l'été, essai d'une période d'inscription préalable pour les gens de la commune, ce qui a conduit les « hors-communes » vers la concurrence de peur de ne pas avoir de place ;
 - Engagement de personnel pour l'organisation d'une garderie avant et après les journées de stage ;
 - Réorganisation de la méthode de travail chez les « baby » et « ptits sportifs ».
- "Je Cours Pour Ma Forme" en collaboration avec le centre sportif de Musson :
 - Organisation de 3 sessions annuelles de 12 séances et des tests (demandes d'autorisations et de balisage) ;
 - Suivi de chaque groupe, voire de chaque participant, et recherche d'informations et de conseils sportifs et santé (mailing au moins une fois par semaine) ;
 - Près de 500 participants pour les sessions de 2018 ;
 - Gestion complète des Bénévoles Volontaires qui encadrent l'activité : conventions, défraiements, déplacements, remplacements,...
- Marche Nordique:
 - Organisation de plusieurs sessions d'initiation ;
 - Maintien de sessions d'initiation en soirée ;
 - Cours hebdomadaires pour les personnes initiées ;
 - Recherche de nouveaux parcours toutes les semaines ;

- Mise en place d'une sortie mensuelle le samedi pour répondre à une demande croissante.
- Ecole de Natation : cours hebdomadaires d'accoutumance (+/- 45 enfants sur 3 périodes)
 - Gestion des inscriptions, des groupes et de l'activité ;
 - Gestion des Bénévoles Volontaires moniteurs ;
 - Préparation hebdomadaire des objectifs à atteindre en fonction des groupes.
- « BodyWeight » : entretien musculaire basé sur le poids du corps
 - Passage à 4 cours hebdomadaires au lieu de 3 afin de répondre à une demande croissante : 2 en journée et 2 en soirée ;
 - Gestion des inscriptions, suivi individuels des participants et préparation des cours ;
- Badminton : mise à disposition au public des terrains sur 2 périodes le vendredi fin de journée.
- Préparation et organisation de 2 journées sportives durant les journées blanches à destination des élèves de 6^{ème} primaire de toutes les écoles de l'entité :
 - Prise de contact avec les écoles et les clubs ;
 - Recrutement des moniteurs ;
 - Gestions et animations durant les 2 journées ;
 - Recherche de sponsors pour offrir aux participants une collation saine.
- Préparation et organisation à la demande du Ministre d'une journée sportive pour le tout public intitulée « La journée du sport de l'Adeps » le 24 juin :
 - Réunions de préparation avec l'Adeps ;
 - Prises de contact avec les clubs pour la promotion de leur activité sous forme d'initiation, de démonstration ou encore de stand d'information ;
 - Promotion de l'activité ;
 - Mise en commun de cette activité avec la journée associative organisée par la commune.
 - Gestion et animations durant la journée.
- Accueil de deux journées pour les personnes handicapées dans nos centres (Aquapolydays et Polydays)
- Mise à disposition pour les écoles de l'animateur sportif pour des remédiations en natation des élèves en grosses difficultés, permettant ainsi une meilleure approche de la natation à l'école. Les élèves peuvent ainsi rattraper le niveau du reste de la classe et profiter de cours de qualité.
- Poursuite du projet Hockey avec l'Adeps et la Ligue.
 - Diverses réunions de préparation ;
 - Promotion auprès des écoles pour une activité commune aux CSL ;
 - Promotion lors des stages sportifs ;
 - Organisation d'une formation hockey pour tous les professeurs d'éducation physique de la commune et des moniteurs sportifs ainsi qu'un suivi au niveau des écoles.
- Recherche et mise à jour des informations sur les clubs de la commune + information à la population (renseignements sur les différentes activités dans la commune,...) + articles sportifs dans l'Echo Communal et sur le site de la commune.
- Elaboration et mise en place des conventions d'occupation avec les utilisateurs de nos centres avec suivi des activités.
- Accueil dans nos installations de nouvelles disciplines : remise en forme pour les habitats protégés, tai-chi...

- Réunions du Conseil des Utilisateurs
 - Informations sur les différents subsides auxquels peuvent prétendre les clubs ;
 - Rappel des formations Adepts et de la campagne « deviens monitrice sportive » ;
 - Fonctionnement de nos centres et du CSL ;
 - Planning d'occupation ;
 - Projets imposés par l'Adepts.

- Promotions de la Charte de l'Éthique Sportive et de la Santé par le Sport à travers différentes actions menées auprès des jeunes et des clubs.
- Organisation d'une formation sur l'utilisation des défibrillateurs.
- Relais auprès des clubs et des écoles de toutes les informations et législations venant des autorités sportives ou de tout autre organisme.
- Participations à différents colloques, réunions, formations, recyclages avec les institutions sportives, les CSL, les Fédérations...
- Préparation et suivi des dossiers de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'Adepts (subsides en tout genre, dossiers des CSL,...).
- Rapport d'activité et note d'orientation des CSL pour l'Adepts pour prétendre aux subsides.

- Travail sur les objectifs à atteindre imposés par l'Adepts, pour 2018 :
 - Mise en place du projet « Sport sur ordonnance » ;
 - Organisation de 2 journées sportives à destination des écoles durant les journées blanches ;
 - Organisation d'une journée sportive pour le tout public afin de promouvoir les disciplines représentées sur notre commune ;
 - Promotion de la campagne « Deviens monitrice sportive » ;
 - Maintien de la stratégie locale incitant les clubs utilisateurs à suivre les formations pédagogiques proposées par l'Adepts : remboursement de l'examen et des frais de déplacements.

- Gestion administrative journalière complète de l'asbl (secrétariat, comptabilité, gestion ressources humaines, suivis des dossiers,...).
- Coordination de l'occupation des installations et des équipements avec modifications en fonction des calendriers et des demandes.
- Maintien à jour d'une page Facebook dédiée au CSL (en plus de celle pour JCPMF) et promotion de nos activités.
- Préparation de divers projets par l'animateur sportif :
 - recherche d'informations sur les nouveautés et les disciplines « à la mode » ;
 - contacts divers et étude de faisabilité pour lancer ces activités,...